

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridique



Éditeur officiel
du Québec

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: \$7 les 100 mots.

Exemplaire séparé: \$2 chacun.

Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de \$30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ,

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPERRIÉ
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

**Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.**

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Renseignements sur les compagnies — Loi des

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 5a et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ADMATHEQUE INC. 1341-0949	355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	09 10 1973	1975 à 1978 incl.
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES HIGHLANDS LTEE HIGHLANDS PROPERTY MANAGEMENT LTD 1348-8598	4027, avenue Marlowe, Montréal	16 11 1973	1975 à 1978 incl.
LES ALIMENTS BIGRAS INC. 1351-4278	2980 est, rue Bélanger, Montréal	21 01 1974	1974 à 1978 incl.
L'AMICAL DE L'HANDICAPE GERARD CHARBONNEAU INC. 1367-1680	4840, rue Boyer, Montréal ...	25 02 1974	1975 à 1978 incl.
LES AMIS DU SPORT DE SEPT-ILES INC. 1339-7153	Sept-Iles (Saguenay)	10 09 1973	1974 à 1978 incl.
LES ARTICLES DE CUIR DE L'EST INC. EASTERN LEATHER GOODS INC. 1350-4463	Montréal	16 11 1973	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION BOURGCHEMIN ETUDIANT LA CIVILISATION ESPAGNOLE ASSOCIATION BOURGCHEMIN ESTUDIANDO LA CIVILISACION ESPANOLA 1417-3686	2200, av. Pratte, St-Hyacinthe	18 10 1973	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION DE LA JEUNESSE RECREATIVE ET CULTURELLE DE LAVAL 1354-6924	Laval	14 03 1974	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION DE PARENTS DU CENTRE BEL ESSOR 1367-3918	1250, chemin du Tremblay, Longueuil (Chambly)	27 04 1974	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES ARBITRES DU HOCKEY DE POINTE GATINEAU INC. 1355-5529	Pointe-Gatineau (Hull)	08 02 1974	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES BENEVOLES DU HOCKEY MINEUR VICTORIAVILLE ARTHABASKA INC. 1354-8490	21, rue Fabiola, Victoriaville .	13 02 1974	1975 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ASSOCIATION DES CITOYENS DE LA PAROISSE DE STE-AGATHE-DES-MONTS <i>PARISH OF STE-AGATHE-DES-MONTS CITIZENS ASSOCIATION</i> 1343-9245	Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	11 10 1973	1975 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION DES ELEVEURS DE BOVINS DE BOUCHERIE DE MATAPEDIA-MATANE 1355-3532	St-Jean-Baptiste-Vianney (Matapédia)	28 03 1974	1975 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION DES EMPLOYES DE L'USINE DE COMMANDES DES MOTEURS DE SIEMENS CANADA LIMITED <i>SIEMENS CANADA LIMITED MOTORCONTROL WORKSHOP EMPLOYEE ASSOCIATION</i> 1350-8619	141, av. Appin, Mont-Royal (Montréal)	05 11 1973	1975 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES EMPLOYES DE RELIABLE TRANSPORT QUEBEC LTEE 1347-7427	Contrecoeur (Verchères)	17 10 1973	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES EPICIERS GASPESIENS INC. 1355-6840	Paspébiac (Bonaventure)	08 04 1974	1974 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LA FACULTE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE 1348-3698	Cité universitaire, Sherbrooke	16 11 1973	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES HOTES DE LA MAURICIE INC. 1356-1436	Shawinigan	30 04 1974	1975 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES JOUEURS DE FOOTBALL T.S. (UN) 1347-7781	115, boul. des Laurentides, suite 202, Pont-Viau (Laval)	22 11 1973	1975 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA MAURICIE INC. 1339-2659	Trois-Rivières	05 09 1973	1974 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA PLAZA K-MART DE ST-LEONARD INC. 1339-8276	5940, boul. des Grandes-Prairies, St-Léonard (Montréal)	04 09 1973	1975 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE RENOVATION EXTERIEURE QUEBEC <i>ASSOCIATION OF EXTERIOR RENOVATION DEALERS OF QUEBEC</i> 1354-9373	Montréal	14 03 1974	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES POMPIERS DE LA PAROISSE DE ST-JEAN CHRYSOSTOME LTEE 1354-6452	Rue St-Alexis, St-Chrysostome (Châteauguay)	11 03 1974	1975 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC MILLET INC. 1350-5961	192, rue des Iles-Percées, Boucherville (Chambly)	05 11 1973	1975 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC MORIN 1351-9970	120, rue Georgiana, Lac-Morin Ste-Marcelline-de-Kildare (Joliette)	11 02 1974	1975 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES FORESTIERS MATANE-MATAPEDIA 1350-4485	Amqui (Matapédia)	12 11 1973	1974 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DES EXTERNES DE LA CITE GAMELIN 1344-5861	Hôpital St-Jean-de-Dieu, rue Hochelaga, St-Jean-de-Dieu (Montréal)	28 09 1973	1974 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE L'EPIPHANIE INC. 1350-1143	76, 5 ^e Avenue, L'Epiphanie (L'Assomption)	07 12 1973	1975 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION FOLKLORIQUE CROATE ... CROATIAN FOLKLORE ASSOCIATION 1367-5756	7093, 16 ^e Avenue, Montréal .	01 04 1974	1974 à 1978 incl.
ASSOCIATION HIPPIQUE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. 1355-3441	Chicoutimi	28 03 1974	1975 à 1978 incl.
ASSOCIATION PANACHAIENNE DE MONTREAL ET DE LA BANLIEUE PANACHAIAN ASSOCIATION OF MONTREAL AND SUBURBS 1344-5499	7566, terrasse St-Roch, Montréal	04 10 1973	1974 à 1978 incl.
L'ASSOCIATION REGIONALE DES FAMILLES D'ACCUEIL DE QUEBEC 1355-7525	Québec	18 02 1978	1974 à 1978 incl.
LES BARONS DE LONGUEUIL INC. 1382-2309	360, rue Cherbourg, Longueuil (Chambly)	08 05 1974	1974 à 1978 incl.
BASE-BALL MINEUR DE VERDUN VERDUN MINOR BASEBALL 1344-3759	3361, rue Wellington, Verdun (Montréal)	04 09 1973	1975 à 1978 incl.
BOUTIQUE HELMUT INC. 1367-1433	351 est, av. du Mont-Royal, Montréal	11 03 1974	1976 à 1978 incl.
BOUTIQUE LISI POUR ELLE INC. 1340-8596	Montréal	11 09 1973	1975 à 1978 incl.
BULLETIN D'INFORMATION DU CEGEP DE ST-JEROME INC. 1354-2980	295, rue du Palais, St-Jérôme (Terrebonne)	08 02 1974	1974 à 1978 incl.
CABANA & COTE INC. 1355-3524	Sherbrooke	28 03 1974	1974 à 1978 incl.
CAMP FAMILIAL ST-JEAN-BAPTISTE INC. ... 1367-2795	4071, rue Drolet, Montréal ...	08 02 1974	1975 à 1978 incl.
CAMP LA FLAMME RICHELIEU INC. 1354-5215	560, boul. St-Louis, St-Louis- de-France (Champlain)	16 03 1974	1974 à 1978 incl.
CANTINE MOBILE BOIVIN INC. 1356-4786	428, rue Latour, St-Jean	10 05 1974	1975 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CASSE-CROUTE & BILLARDS HELLENIQUE INC. HELLENIC BILLARDS & SNACK BAR INC. 1367-9063	5319, avenue du Parc, Montréal	24 04 1974	1974 à 1978 incl.
CENTRE DE SANTE ET DE PLEIN AIR MAURICIEEN INC. 1355-3169	857, rue Defoy, Trois-Rivières (St-Maurice)	27 03 1974	1974 à 1978 incl.
CENTRE DE YOGA SANTE DE MONTREAL . THE YOGA HEALTH CENTER OF MONTREAL 1356-0032	635 O., Dorchester, ch. 604, Montréal	24 04 1974	1975 à 1978 incl.
CENTRE INTERNATIONAL ET MULTICULTUREL DE L'ESTRIE INCORPOREE 1354-3178	75, rue Chartier, Sherbrooke .	23 01 1974	1975 à 1978 incl.
CENTRE L'ELITE SPORTIVE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN 1355-0678	Jonquière (Chicoutimi)	19 02 1974	1974 à 1978 incl.
LE CLUB AMITIES-LOISIRS DE L'AGE D'OR ST-LAURENT DE JONQUIERE 1344-3395	St-Joseph-d'Alma (Lac-St-Jean-Est)	31 10 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB AUTOMOBILE ITALO-CANADIEN INC. CANADIAN-ITALIAN AUTO CLUB INC. 1354-9837	10336, avenue des Récollets, Montréal-Nord	13 02 1974	1975 à 1978 incl.
CLUB CYCLISTE SOULANGES INC. 1367-4775	Coteau-du-Lac (Soulanges) . . .	27 03 1974	1976 à 1978 incl.
CLUB D'ARMES A FEU DU REFUGE DE LA COLLINE HILL HAVEN GUN CLUB 1359-0195	Lac-Brome (Brome)	08 11 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB DE CURLING JUNIOR D'ALMA 1355-1270	Alma (Lac-St-Jean-Est)	20 03 1974	1974 à 1978 incl.
CLUB DE GOLF DE TROIS-PISTOLES INC. . . 1352-1166	Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup)	16 10 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB DE HOCKEY LES SAGUENEENS JUNIORS DE CHICOUTIMI LIMITEE 1347-0596	Chicoutimi	11 10 1973	1975 à 1978 incl.
CLUB DE L'AGE D'OR DE PONTBRIAND . . . 1353-3286	St-Antoine-de-Pontbriand (Mcgantic)	15 11 1973	1975 à 1978 incl.
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-NORBERT INC. 1341-0808	Norbertville (Arthabaska)	12 09 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB DE L'AGE D'OR DE TEMISCOUATA . . 1339-8854	St-Hubert (Rivière-du-Loup) . .	04 09 1973	1975 à 1978 incl.
CLUB DE L'AGE D'OR DE WINDSOR 1343-9070	Windsor (Richmond)	02 10 1973	1976 à 1978 incl.
CLUB DE L'AGE D'OR PETITE VALLEE INC. 1355-8168	Petite-Vallée (Gaspé-Est)	13 12 1973	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CLUB DE MOTO LES PROMENEURS HARDIS INC. <i>COOL-RIDERS MOTOR-CYCLE INC.</i> 1351-7388	Rang Tringle, Cowansville (Missisquoi)	19 12 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB DE MOTO-NEIGE CARCAJOU INC. 1355-6139	Ste-Gertrude (Abitibi)	30 11 1973	1975 à 1978 incl.
CLUB DE MOTONEIGE DE LOUVICOURT ... <i>LOUVICOURT SNOWMOBILE CLUB</i> 1352-5605	Louvicourt, terr. non-organi. (Abitibi)	18 01 1974	1974 à 1978 incl.
CLUB DE MOTO-NEIGE DE ST-IGNACE DU LAC INC. 1348-8788	St-Ignace-du-Lac (Maskinongé)	18 10 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB DE MOTO-NEIGE ST-ZENON INC. 1344-0482	St-Zénon (Berthier)	03 10 1973	1974 à 1978 incl.
LE CLUB DE MOTONEIGES LES MONTAGNARDS DE FORILLON INC. 1362-6403	Gaspé (Gaspé-Est)	10 12 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB DE PETANQUE NOTRE-DAME DES DES PRAIRIES INC. 1341-5948	Notre-Dame-des-Prairies (Joliette)	05 10 1973	1975 à 1978 incl.
CLUB DE PLONGEE SOUS-MARINE SUBAQUABEC INC. 1346-1546	6683, 9 ^e Avenue, Rosemont (Montréal)	02 11 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB DE PLONGEON DE SHERBROOKE INCORPOREE 1254-9175	Sherbrooke	15 03 1974	1975 à 1978 incl.
CLUB DE SKI NAUTIQUE DE ST-HYACINTHE INC. 1339-4820	St-Hyacinthe	14 09 1973	1975 à 1978 incl.
CLUB DE SOCCER JEAN TALON INC. <i>JEAN TALON SOCCER CLUB INC.</i> 1367-9865	1900 est, rue Jean-Talon, Montréal	29 04 1974	1975 à 1978 incl.
CLUB DE TOURISME DE GRECE INC. <i>TOURING CLUB OF GREECE INC.</i> 1378-3014	1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 415A, Montréal	22 04 1974	1974 à 1978 incl.
LE CLUB DU LAC DES QUATORZE ILES INC. <i>THE FOURTEEN ISLAND LAKE CLUB INC.</i> 1367-6259	Lac des 14 Iles, St-Hippolyte (Terrebonne)	03 04 1974	1974 à 1978 incl.
CLUB LIONS DE GRANDE-RIVIERE	Grande-Rivière (Gaspé-Est) ..	17 05 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB MOTO-NEIGE LES INTREPIDES INC. ... 1354-4416	St-Thomas-Didyme (Lac-St-Jean-Ouest)	11 02 1974	1974 à 1978 incl.
CLUB NAUTIQUE DE CHARLEVOIX	Baie-St-Paul (Charlevoix-O.) ..	08 11 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB OPTIMISTE SAINTE-ANNE DES PLAINES 1351-7099	Sainte-Anne-des-Plaines (Terrebonne)	16 11 1973	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CLUB 7 MIL TOURS TRIAL 1417-3520	175, 106 ^e Rue, Beauport (Québec)	14 02 1974	1974 à 1978 incl.
CLUB SOCIAL DES GARÇONS ET FILLES DU CENTRE VILLE INC. <i>CENTER CITY BOY'S AND GIRL'S SOCIAL CLUB INC.</i> 1355-7558	Montréal	10 04 1974	1974 à 1978 incl.
CLUB SOCIAL DU LAC BARBLE GAGNONVILLE INC. 1340-6673	Lac Barble Gagnon (Saguenay)	28 09 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB SOCIAL LES CHEVALIERS DE L'ÉTOILE INC. 1367-6754	3855, montée Gagnon, R.R. 1, St-Louis-de-Terrebonne (Terrebonne)	05 04 1974	1974 à 1978 incl.
CLUB SOCIO-SPORTIF DE VALCARTIER 1340-4223	1870, boul. Valcartier, St-Gabriel-de-Valcartier (Québec)	02 10 1973	1974 à 1978 incl.
CLUB SPORTIF DE PLONGÉE DE POINTE- CLAIRE <i>POINTE-CLAIRE DIVING AND SPORTS CLUB</i> 1367-8859	2, promenade Westwood, Pointe-Claire (Montréal)	23 04 1974	1974 à 1978 incl.
LE CLUB SPORTIF DE TOURELLE EST ENR. 1458-9162	St-Joachim-de-Tourelle (Gaspé-Ouest)	24 10 1973	1974, 1976 à 1978 incl.
CLUB SPORTIF LES PRECURSEURS DE STE- ANNE-DE-BEAUPRE INC. 1345-9581	Ste-Anne-de-Beaupré (Montmorency)	02 10 1973	1975 à 1978 incl.
CLUB SPORTIF MONT-LAC-VERT 1356-4364	Alma (Lac-St-Jean-Est)	10 05 1974	1974 à 1978 incl.
COMITE CULTUREL DE BROMPTONVILLE INC. 1334-7948	Bromptonville (Richmond) ...	17 12 1973	1974 à 1978 incl.
COMITE DES LOISIRS DE LA RATIERE 1417-3082	342, R.R. 3, Jonquière (Chicoutimi)	16 11 1973	1974 à 1978 incl.
COMITE DES LOISIRS DES EMPLOYES DU CECIL BUTTERS MEMORIAL HOSPITAL <i>STAFF AND ENTERTAINMENT COMMITTEE OF THE CECIL BUTTERS MEMORIAL HOSPITAL</i> 1377-1811	Cecil Butters Memorial Hospital, Austin (Brome)	20 03 1974	1974, 1976 à 1978 incl.
COMITE DES LOISIRS DU LOCAL 711 INC. ... 1367-6531	3637 est, boul. Métropolitain, suite 701, Montréal	04 04 1974	1975 à 1978 incl.
COMITE D'ETUDE SUR LA CONDITION PHYSIQUE DU QUEBECOIS, INC. 1355-3417	Québec	18 02 1974	1975 à 1978 incl.
COMITE POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE INDIENNE DANS JOLIETTE 1417-3272	625, rue Papineau, Joliette ...	21 11 1973	1974 à 1978 incl.
COMMUNE AGRICOLE OUROUK LA GRANDE PLACE INC. 1356-2566	126, rue St-Pierre, Québec ...	02 05 1974	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
COMMUNICATION TECHNIQUE ET GRAPHIQUE L'IDEE INC. 1351-9988	80, place Ste-Claire, Laval ...	18 01 1974	1974 à 1978 incl.
CONSTRUCTION L C M LTEE L C M CONSTRUCTION LTD. 1341-0725	4372, rue Delage, St-Léonard (Montréal)	13 09 1973	1975 à 1978 incl.
CORPORATION DAVI LTEE DAVI CORPORATION LTD. 1356-3218	Montréal	06 05 1974	1974 à 1978 incl.
CORPORATION DE SERVICES DE LOCATION D'EQUIPEMENT DE PRODUCTION FEUILLE D'ERABLE MAPLE LEAF PRODUCTION SERVICES AND EQUIPMENT RENTALS CORPORATION 1355-9125	328, avenue Victoria, Westmount (Montréal)	18 04 1974	1974 à 1978 incl.
CORPORATION DU HOCKEY MINEUR DE POINTE GATINEAU INC. 1354-2543	Pointe-Gatineau (Hull)	30 11 1973	1974 à 1978 incl.
CORPORATION DU THEATRE D'ETE DE ST-OURS 1354-9738	St-Ours (Richelieu)	18 03 1974	1974 à 1978 incl.
LA CORPORATION QUEBECOISE DES ARTISTES LYRIQUES INC. 1354-6171	91, boul. Boise-Cascade, Laval	08 01 1974	1975 à 1978 incl.
LE CORPS DE CLAIRONS ET TAMBOURS LES CHEVALIERS DE LAVAL INC. 1356-1816	259, avenue Quintal, Laval-des-Rapides	02 05 1974	1974 à 1978 incl.
DEPARTEMENT D'HISTOIRE CEGEP ST-HYACINTHE INC. 1417-3660	2200, rue Pratte, St-Hyacinthe St-Hyacinthe	09 10 1973	1974 à 1978 incl.
LES ECURIES L & P LTEE L & P STABLES LTD. 1367-2944	Montréal	19 03 1974	1975 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES ADAM LTEE ADAM ENTERPRISES LTD. 1349-0396	543, boul. Laurier, Mont-St-Hilaire (Rouville)	29 11 1973	1975 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES ANDRE SYLVAIN INC. ... 1349-8563	271, rue St-Maurice, app. 31, Neufchâtel (Québec)	05 12 1973	1974 à 1978 incl.
ENTREPRISES ANJO INC. ANJO ENTERPRISES INC. 1345-9227	Montréal	30 10 1973	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES IDEE FIXE INC. 1355-2740	Laval	18 01 1974	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES INTERHOL LTEE INTERHOL ENTERPRISES LTD. 1351-7743	5392, St-Laurent, Montréal ..	18 12 1973	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES LAVERGO INC. 1348-3169	Trois-Rivières	10 10 1973	1975 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES ENTREPRISES MACOU INC. 1355-8721	284, rue Notre-Dame, St-Pie (Bagot)	17 04 1974	1976 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES MARTIN COHEN INC. <i>MARTIN COHEN ENTERPRISES INC.</i> 1367-9618	5767, avenue Westluxe, Côte- St-Luc (Montréal)	26 04 1974	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES W.M.D. LTEE <i>W.M.D. ENTERPRISES LTD.</i> 1368-1788	Montréal	09 05 1974	1974 à 1978 incl.
EQUIPE DE SOCCER ST-PIETRESE INC. 1341-6565	252 est, rue St-Zotique, Montréal	19 10 1973	1975 à 1978 incl.
EQUIPEMENT BIBLIO-QUEBEC INC. 1354-4176	12265, rue Grenet, ch. 103, Montréal	06 03 1974	1974 à 1978 incl.
ESTIMATIONS PAPINEAU INC. 1347-7443	Montréal	16 10 1973	1974 à 1978 incl.
EVALUATIONS GENERALES A.R.A. INC. 1342-2316	Montréal	22 10 1973	1974 à 1978 incl.
FOURRURE SOKOLOFF INC. <i>SOKOLOFF FUR INC.</i> 1349-5239	36, rue Birchview, Dollard-des-Ormeaux (Montréal)	09 11 1973	1974 à 1978 incl.
GARACON INC. 1344-4401	1582, chemin St-Louis, Sillery	11 10 1973	1976 à 1978 incl.
GARDE ST-PAULIN INC. 1346-0779	St-Paulin (Maskinongé)	06 11 1973	1975 à 1978 incl.
GATTUSO ET GUILTE, INC. 1351-6638	Montréal	14 12 1973	1974 à 1978 incl.
GESTIONS VECTEL INC. <i>VECTEL HOLDINGS INC.</i> 1367-8347	1600 est, rue Marie-Anne, Montréal	18 04 1974	1974, 1976 à 1978 incl.
GROUPE CINEMA TIERS 1349-2731	Montréal	26 11 1973	1975 à 1978 incl.
LES IMMEUBLES D.M.D. INC. 1344-3577	754, av. des Mélèzes, app. 1, Ste-Foy (Québec)	09 11 1973	1975 à 1978 incl.
LES IMMEUBLES EDAM LTEE <i>EDAM PROPERTIES LTD.</i> 1347-7575	1155 ouest, boul. Dorchester, suite 818, Montréal	06 12 1973	1975 à 1978 incl.
IMPORTATION & EXPORTATION I.C.A.N. LTEE <i>I.C.A.N. IMPORTING & EXPORTING LTD.</i> 1347-7849	256 est, rue St-Zotique, Montréal	16 10 1973	1974 à 1978 incl.
INSTITUT DE RECHERCHE EN PSYCHO- EDUCATION DE MONTREAL 1368-3529	Montréal	17 01 1974	1974 à 1978 incl.
INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE RENALE <i>INTERNATIONAL RENAL RESEARCH INSTITUTE</i> 1352-0531	3755, ch. Côte-Ste-Catherine, Montréal	15 01 1974	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
PIERRETTE LAFRANCE INC. 1358-1335	262, rue Vallée, Chute-aux-Outardes (Saguenay)	22 01 1974	1974 à 1978 incl.
LIGUE COMMERCIALE DE HOCKEY INTERIEUR ST-GEORGES 1417-3512	282, rue Châteauguay, Jonquière (Chicoutimi)	12 02 1974	1974 à 1978 incl.
LIGUE DE BALLON SUR GLACE ADULTE D'ALMA INC. 1354-7500	Alma (Lac-St-Jean-Est)	14 03 1974	1974 à 1978 incl.
LIGUE DE BALLON SUR GLACE MINEUR D'ALMA INC. 1354-7492	Alma (Lac-St-Jean-Est)	14 03 1974	1974 à 1978 incl.
LIGUE DE HOCKEY MAJEURE JUVENILE DE MONTREAL MONTREAL JUVENILE MAJOR HOCKEY LEAGUE 1355-6105	5633, 8 ^e Avenue, Montréal ..	19 02 1974	1974 à 1978 incl.
LA LIGUE DE TAXIS DE CHIBOUGAMAU INC. 1356-4552	456, 3 ^e Rue, Chibougamau (Territoire du Nouveau-Québec)	12 02 1974	1974 à 1978 incl.
LA LIGUE DE TAXIS DE L'AGGLOMERATION STE-FOY-SILLERY INC. 1356-3614	Ste-Foy (Québec)	06 12 1973	1975 à 1978 incl.
LOCATION JARO INC. JARO LEASING INC. 1339-6429	628A, boul. Renault, Beauceville (Beauce)	18 09 1973	1975 à 1978 incl.
LOISIRS DE FLEURIMONT INC..... 1354-7443	Fleurimont (Sherbrooke)	14 03 1974	1974 à 1978 incl.
LES MARQUIS DE LONGUEUIL INC. 1417-3835	360, rue Chergourg, Longueuil (Chambly)	08 05 1974	1974 à 1978 incl.
MARUCA ET BEULAC INC. 1367-6077	Montréal	02 04 1974	1974 à 1978 incl.
MERCATIQUE T. V. I. (QUEBEC) LTEE..... T.V.I. MARKETING (QUEBEC) LTD. 1367-4247	Montréal	25 03 1974	1975 à 1978 incl.
MINI-HOCKEY (QUEBEC) INC. 1354-7674	135 est, Sherbrooke, ch. 1003, Montréal	13 03 1974	1975 à 1978 incl.
LE MUSEE FORESTIER DU NORD OUEST QUEBECOIS THE NORTH WEST QUEBEC FOREST MUSEUM 1355-3185	Val-d'Or (Abitibi)	13 02 1974	1974 à 1978 incl.
ORGANISATION PHILANTROPIQUE GRECQUE D'AIDE MUTUELLE DE MONTREAL 1355-7509	Montréal	11 02 1974	1974 à 1978 incl.
PLACEMENTS CONVERTIBLES T. GRUEN LTEE T. GRUEN CONVERTIBLE INVESTMENTS LTD. 1340-3241	50, place Crémazie, ch. 1022, Montréal	17 09 1973	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES PLACEMENTS FRANCE SQUARE INC... FRANCE SQUARE INVESTMENTS INC. 1367-5616	1255, place Phillips, ch. 608. Montréal	29 03 1974	1974 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS HARMONIE LTEE HARMONY INVESTMENTS LTD 1367-2050	Montréal	14 03 1974	1975 à 1978 incl.
PLOMBERIE HANS MUNDREY INC..... HANS MUNDREY PLUMBING INC. 1367-8800	Montréal	23 04 1974	1975 à 1978 incl.
LES PNEUS L. B. INC..... L.B. TIRES INC. 1351-8543	Québec	21 12 1973	1975 à 1978 incl.
LES PRODUCTIONS ALIEN THUNDER (CANADA) LTEE ALIEN THUNDER PRODUCTIONS (CANADA) LTD. 1348-0504	759, place Victoria, Montréal	27 11 1973	1975 à 1978 incl.
PROGRAMME VACANCES	853, terrasse Decelles, Longueuil (Chambly)	05 10 1973	1974 à 1978 incl.
QUINCAILLERIE ST-MICHEL INC..... 1354-3186	3600 est, rue Jean-Talon, Montréal	04 03 1974	1975 à 1978 incl.
REGIONALE DES JEUNES CHAMBRES DU MONTREAL METROPOLITAIN 1351-4070	Montréal	09 01 1974	1975 à 1978 incl.
RESEAU COMMUNAUTAIRE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION D'ABITIBI- TEMISCAMINGUE 1351-8204	Rouyn (Témiscamingue)	22 11 1973	1975 à 1978 incl.
RESEAU TV DE LA GORGENDIERE INC..... 1417-2852	St-Joseph-de-Beauce	05 10 1973	1974 à 1978 incl.
RESTAURANT LE VIEUX PECHEUR INC. ... 1368-1770	Longueuil (Chambly)	09 05 1974	1974 à 1978 incl.
LES SERVICES DE PROTECTION LA BANNIERE DE QUEBEC LTEE BANNER PROTECTION SERVICES OF QUEBEC LTD. 1367-8388	9500, rue Meilleur, Montréal	18 04 1974	1975 à 1978 incl.
LES SERVICES DE RESSOURCES HUMAINES ADDITIONNELS DU CANADA LTEE ADDITIONAL HUMAN RESOURCES SERVICES OF CANADA LTD. 1368-0681	850, ch. Côte-des-Neiges, suite 904, Montréal	02 05 1974	1975 à 1978 incl.
LOUIS RENE SIMARD INC. 1344-0383	1103, rue Dupas, Longueuil (Chambly)	04 09 1973	1975 à 1978 incl.
LA SOCIETE DES MESURES D'URGENCE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD INC 1367-9931	25, rue Ladouceur, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	29 04 1974	1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE APPLIQUÉES (S.E.R.E.S.A.) INC. 1354-2279	222 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal	01 03 1974	1975 à 1978 incl.
SOCIÉTÉ D'EXPANSION DE BAIE-TRINITE... 1350-2455	Rue Poulin, Baie-Trinité (Saguenay)	09 11 1973	1974 à 1978 incl.
SOLIDARITÉ TIERS-MONDE 1339-6247	811, rue Marie-Anne, Montréal	17 09 1973	1974 à 1978 incl.
STATION SERVICE GUY BILODEAU INC. 1355-5255	3240, des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy (Québec)	04 04 1974	1974 à 1978 incl.
THÉÂTRE BALAGAN 1354-5355	3738, rue St-Dominique, Montréal	14 03 1974	1975 à 1978 incl.
TRANSPORT REJEAN BOURDEAU INC. 1355-8200	225, rue Ste-Marie, St-Chrysostome (Châteauguay)	21 02 1974	1975 à 1978 incl.
TROUSSIER & GREGOIRE INC. 1355-4860	1085, rue Desjardins, Cap-Rouge (Québec)	02 04 1974	1974 à 1978 incl.
UNION RÉGIONALE DES GARDES PAROISSIALES DE LA MAURICIE INC. 1346-3054	740, rue Principale, St-Etienne-des-Grès (St-Mauricie)	06 11 1973	1975 à 1978 incl.
LE VILLAGE MINIER BOURLAMAQUE INC. 1355-3912	Val-d'Or (Québec)	29 03 1974	1974 à 1978 incl.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

76090-o

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE GARTHBY ET BEAULAC INC. 1303-6686	01 11 78	Aucune
SOCIÉTÉ JAPON DU CANADA 1268-0161	05 12 78	Aucune

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

76090-o

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 5, 5a et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
ANCHOR CEMENT FLOOR & CONSTRUCTION INC 1311-1653	Montréal	12 04 1957
ASSOCIATION DE PROTECTION FORESTIERE GATINEAU GATINEAU FOREST PROTECTIVE ASSOCIATION 1260-5135	Maniwaki (Gatineau)	02 06 1927
L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU SAGUENAY INC. 1308-3035	Baie-Comeau (Saguenay)	06 02 1957
ASSOCIATION DES LOISIRS DE ST-THOMAS 1273-5015	St-Thomas	14 11 1949
L'ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES DE LA PRESSE DE MONTREAL INC. THE MONTREAL PRESS PHOTOGRAPHERS ASSOCIATION INC 1310-0235	Montréal	11 11 1958
L'ASSOCIATION DES TAXIS DE TROIS-PISTOLES 1280-0652	Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup)	11 03 1952
L'ASSOCIATION SPORTIVE DE ST-DENIS, DE KAMOURASKA INC. 1300-6549	St-Denis (Kamouraska)	30 01 1953
L'ASSOCIATION SPORTIVE DE VERDUN	1100, av. Rielle, Verdun (Mtl)	26 11 1957
ASSOCIATION SPORTIVE D'ESCOURT	Pohénégamook (Kamouraska)	23 09 1948
L'AUBERGE DU PORT INC.	68, île Roussin, Laval-sur-le-Lac (Laval)	11 12 1958
BEAUCHENE CLUB	Lac-Beauchêne (Témiscamingue)	19 09 1908
BELMONT LAND CORP	6561, boul. St-Laurent, Montréal	05 04 1957
BOUDREAU & ROSS LTEE	39, chemin du Sanatorium, Mont-Joli (Rimouski)	18 05 1955
BOUTIQUE SYLVIE LTEE	1390 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	01 04 1969
MAURICE BROUSSEAU TIRE SERVICE INC. 1241-4058	70, 3 ^e Avenue, Québec	19 11 1957

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LE BUREAU D'ASSISTANCE JUDICIAIRE DU BARREAU DE MONTREAL <i>THE LEGAL AID BUREAU OF THE BAR OF MONTREAL</i> 1234-5484	Montréal	13 02 1956
CAMIRAND CARTAGE LTD	49, avenue Milton, St-Pierre (Montréal)	22 08 1956
CAMPBELL COMMUNITY CLUB	Chibougamau (Territoire du Nouveau-Québec)	19 11 1956
CANADORE MINES & RESOURCES LIMITED 1243-2134	866, 3 ^e Avenue, Val-d'Or (Abitibi)	07 05 1957
LES CASTORS D'AMOS	Amos (Abitibi)	15 10 1952
CAVENDISH DEVELOPMENT CORP.	Montréal	25 06 1959
CENTRE RECREATIF DE SEPT-ILES INC.	Sept-Iles (Saguenay)	12 01 1976
CENTRE VENEER INC.	6027, avenue Mountain Sights, Montréal	21 12 1956
CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE MONTREAL JAYCEES DE MONTREAL <i>THE MONTREAL JUNIOR BOARD OF TRADE MONTREAL JAYCEES</i> 1268-0757	1080, côte du Beaver Hall, 6 ^e étage, Montréal	10 06 1940
CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES, SALABERRY DE VALLEYFIELD 1304-2296	Salaberry-de-Valleyfield	24 04 1953
CHATEAU INN LIMITEE	Amos (Abitibi)	30 10 1933
CLUB ANSE ST-JEAN	8955, rue Meilleur, Montréal ..	03 12 1943
CLUB BARA-KOUDA INC	St-Félicien	21 05 1959
CLUB BEAU LIEU INC	Escoumins (Saguenay)	25 05 1959
CLUB CARPENTIER INC	Forestville (Saguenay)	24 05 1957
CLUB CHEZ CLAUDE INC	St-Donat (Montcalm)	22 07 1957
CLUB DE C & P NOMININGUE INC.	Lac-Nominingue (Labelle) ...	22 07 1958
CLUB DE CHASSE ET PECHE DU CAP TOURMENTE 1246-8807	Québec	27 06 1908
CLUB DE CHASSE ET PECHE DU LAC DES ECORCES 1417-9527	110, rue du Pont, Bedford (Missisquoi)	11 03 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE KENOGAMI 1417-9535	209, rue Marquette, Jonquière	07 06 1898
LE CLUB DE GOLF DE STE-MARIE INC.	Ste-Marie (Beauce)	13 01 1958
CLUB DE LA CABANNE D'ECORCE	1042, av. Marguerite- Bourgeoys, Sillery (Québec)	21 03 1957
CLUB DE YACHT DESORMEAUX	Bécancour (Nicolet)	02 09 1958
CLUB DECANTRE INC.	Parent (Champlain)	18 02 1959
CLUB DES CHEVALIERS SPORTIFS INC.	Montréal	16 08 1954
CLUB DES GRANDS-PIEDS	1, rue Iberville, Rivière-du-Loup	02 04 1957
CLUB DESJARDINS	1860, boul. des Laurentides, Vimont (Laval)	28 06 1956
CLUB EXPLORATEUR INC.	8190, av. du Mail, Anjou (Montréal)	24 03 1958
CLUB FONTAINEBLEAU	St-Roch-de-Mékinac (Champlain)	27 04 1956
CLUB JOS BELANGER INC.	Québec	20 10 1958
CLUB MONTMARTRE INC.	La Malbaie (Charlevoix-Est) .	28 05 1958
CLUB NICOL	Valcartier	27 09 1954
CLUB PLAZA	175, 1 boul. Ste-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines (Terbonne)	16 09 1957
CLUB RICHELIEU PAPINEAUVILLE	Papineauville (Papineau)	28 01 1953
CLUB RICHELIEU SHAWINIGAN FALLS	Shawinigan Falls	28 01 1953
CLUB ST-PACOME INC.	St-Pacôme (Kamouraska)	26 09 1958
CLUB SPORTIF ST-ZOTIQUE SUR LE LAC LTEE 1323-8365	St-Zotique (Soulanges)	29 07 1958
CLUB VARIN	Rimouski	04 05 1949
CLUB VIDUGABO INC.	Baie-Trinité (Saguenay)	10 12 1958
CLUB WASKOK	St-Tite (Champlain)	08 10 1953

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CLUB ZEPHIR INC 1248-6460	Lac-Humqui (Matapédia)	10 12 1958
CLUBS JUVENILES DE LA POLICE DE LA CITE DE SAINT-MICHEL CITY OF SAINT-MICHEL POLICE JUVENILE CLUBS 1269-4840	St-Michel (Montréal)	04 03 1959
COMITE DE CITOYENS DE MONTREAL STE-MARIE INC. 1246-7346	Montréal	19 12 1956
COMITE DES LOISIRS DE ST-PLACIDE 1280-1395	St-Placide (Deux-Montagnes) .	02 05 1951
LES CONCERTS DE L'ILE D'ORLEANS 1322-6527	Ste-Pétronille (Beaulieu) (Ile-d'Orléans)	26 06 1959
CORSO RESTAURANTS INC. 1249-4480	Montréal	27 03 1947
CULLIGAN SOFT WATER SERVICE (MONTREAL) LIMITED 1125-2368	Montréal	27 01 1950
LES DAMES PATRONNESSES DE LA MISERICORDE 1276-0542	Montréal	17 11 1952
DEVON INVESTMENTS INC 1304-8137	Laval-des-Rapides (Laval) ...	30 08 1956
LES ENTREPRISES FUNERAIRES DE LA MALBAIE, INC. 1261-4673	La Malbaie	18 12 1957
FEDERATION MONTREAL DE LA LIGUE OUVRIERE CATHOLIQUE 1243-8966	Montréal	29 11 1951
FIBAU ENTREPRISES CORPORATION 1292-2274	L'Abord-à-Plouffe (Montréal)	08 08 1956
W GAGNE & FILS INC 1261-6397	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)	28 01 1953
GARDE PAROISSIALE SAINTE-VICTOIRE INC. 1353-1660	Victoriaville	20 04 1953
GEM & JEWEL DISTRIBUTORS INC. 1304-8640	Montréal	19 02 1953
GLEN HARBOUR ASSOCIATION LIMITED 1263-2857	804, av. Upper Landsdowne, Westmount (Montréal)	20 07 1956
THE GRANBY LIONS CLUB INC. 1313-0604	Granby	09 02 1956
HEATHER CURLING CLUB INC 1125-7680	24, chemin Cleve, Hampstead (Montréal)	12 12 1922

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
HOMEOWNERS 58TH & 59TH AVENUES PROPRIETAIRES LAVAL-DES-RAPIDES, P.Q. 1235-4098	131, 58 ^e Avenue, Laval	09 03 1959
LES HOMMES D'AFFAIRES DE POINTE-AUX-TREMBLES ET MONTREAL-EST 1324-7838	11857 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles (Mtl)	28 10 1957
HOTEL PIERRE LTEE 1164-5355	Jonquière (Chicoutimi)	15 09 1954
INDEPENDANT RETAIL DRUGGISTS' ASSOCIATION OF QUEBEC, INC. 1300-8610	4504, av. Coolbrook, Montréal	28 08 1952
INDEPENDENT HOSIERY MANUFACTURERS ASSOCIATION 1326-6879	518, rue Main, Richmond	28 08 1956
L'INSTITUT DE DICTION FRANCAISE 1252-9798	649, avenue McEachran, Outremont (Montréal)	04 06 1959
JAGUAR OWNERS ASSOCIATION, INC 1267-8967	Montréal	08 11 1956
LA JEUNE CHAMBRE DE COWANSVILLE INC. 1244-8346	Cowansville (Missisquoi)	09 07 1954
LA JEUNE CHAMBRE DE ROUYN-NORANDA INC. 1244-9104	Rouyn	26 04 1949
LE JEUNE COMMERCE DE ST-UBALD 1305-7872	St-Ubald (Portneuf)	30 06 1958
KIWANIS CLUB OF MAISONNEUVE MONTREAL 1270-0050		25 08 1958
KIWANIS CLUB OF ROYAL MOUNT 1270-0084	522, avenue Mitchell, Mont-Royal (Montréal)	04 11 1958
THE KIWANIS CLUB OF WATERLOO INCORPORATION 1270-0209	Waterloo (Shefford)	21 10 1947
E LECOMPTÉ DRAPERIES LTEE 1104-7263	9670, avenue Péloquin, Montréal	17 04 1942
LIGUE DES CITOYENS DE VILLE DE VANIER INC. 1237-8741	Hôtel-de-Ville, Vanier (Québec)	28 04 1934
LA LIGUE DES PROPRIETAIRES DU VILLAGE DE ST-GABRIEL DE BRANDON CTE BERTHIER QUEBEC 1307-7839	St-Gabriel-de-Brandon (Berthier)	05 10 1955
LES LOISIRS DE FARNHAM INC. THE FARNHAM RECREATION SOCIETY INC. 1292-3637	Farnham (Missisquoi)	03 07 1958

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LES LOISIRS DE LA PLAGE ROGER..... 1242-9908	St-Eustache (Deux-Montagnes)	26 12 1957
LES LOISIRS DU PATRO DE JONQUIERE INC. 1301-7256	73, rue St-Dominique, Jonquièr	25 02 1958
LOUNAN CLUB 1272-6790	360, rue St-Jacques, Montréal	08 06 1955
THE MICMAC GAME CLUB 1261-8492	New-Richmond (Bonaventure)	21 03 1923
LES MINES ROY ROSS INC..... (Libre de responsabilité personnelle) ROY ROSS MINES INC. (No personal liability) 1275-8454	121, rue Ste-Thérèse, Rimouski	19 11 1956
MITCHELL, HOUGHTON (QUEBEC) LIMITED 1236-3875	Montréal	21 10 1946
ERNEST MORIN & FILS INC. 1135-7688	St-Gabriel-de-Brandon (Berthier)	05 08 1957
NEW QUEBEC MINING & EXPLORATION LIMITED (No personal liability) 1258-3761	800, place Victoria, bureau 2401, Montréal	06 02 1957
NORGATE APARTMENTS INC 1233-1609	Montréal	15 09 1958
L'O. T. J. DE ST-GEORGES DE JONQUIERE INCORPOREE 1305-4614	St-Georges-de-Jonquièr (Chicoutimi)	24 03 1952
L'OEUVRE DES JEUNES DE ST-SIMEON..... 1268-4726	St-Siméon (Bonaventure)	10 01 1951
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE SAINT-DAVID 1251-2638	St-David-de-L'Auberivière (Lévis)	23 11 1955
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-DONAT DE MONTCALM 1316-0528	St-Donat (Montcalm)	21 07 1955
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-MAXIME, COMTE DE CHAMBLY 1256-6600	Longueuil (Chambly)	12 11 1948
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-REDEMPTEUR INC 1268-5467	St-Rédempteur (Lévis)	05 12 1958
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX ET DES LOISIRS DE STE-ANNE DES MONTS INCORPOREE 1324-9446	Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-Ouest)	26 07 1955

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
ORLEANS AIR SERVICE INC 1230-6304	350, boul. Ste-Anne, Beauport (Québec)	02 07 1959
PARC ROBERVAL LIMITEE 1278-9012	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)	17 04 1959
LES PETITS CHANTEURS TRIFLUVIENS, 1245-1407	Trois-Rivières	23 07 1959
POINT ST. CHARLES AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION INC. 1314-7681	400, avenue Ash, Montréal ..	09 08 1954
POINTE CLAIRE LIONS CLUB INC 1246-9151	48, Coolbreeze	19 03 1959
POWER PAK DISTRIBUTORS LIMITED 1253-5001	Ville St-Laurent (Montréal) ..	17 12 1957
LES RESIDENTS DU LAC CREVE-FAIM INC. 1534-4060	Lévis	02 04 1935
SENNEVAR MINES LIMITED (No personal liability) 1275-8504	Varsanin	12 07 1937
SPEEDWAY MOTOR SALES LTD. 1276-8818	Montréal	09 08 1946
SUN METALS LIMITED (No personal liability) 1285-4014	Montréal	22 09 1953
SURETY REALTY CO 1285-5003	Montréal	18 07 1957
THE TETREAULTVILLE WOMEN'S CLUB 1285-2190	Montréal	14 06 1950
THREE BROOKS F & G CLUB INC 1241-3019	Mistassini (Lac-St-Jean- Ouest)	19 02 1959
TOLEDO CONSERVATION CLUB 1274-4173	Toledo	24 07 1947
UKRAINIAN SPORTS ASSOCIATION «UKRAINA» IN MONTREAL. (S.A.) «UKRAINA», 1314-6774	51, rue Bagg, Montréal	27 02 1956
UNION DES FAMILLES DE QUEBEC INC 1258-7556	Québec	27 01 1959
LUCIEN VADEBONCOEUR & CIE LTEE 1193-6911	St-Hyacinthe	30 03 1954
R P VEZINA LIMITEE 1205-3609	Montréal	13 01 1956
VISIBLE EQUIPMENT LIMITED 1287-5050	Montréal	18 05 1932

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
WEBB & KNAPP ASSOCIES DU CANADA LTEE WEBB & KNAPP ASSOCIATES OF CANADA LTD 1288-9853	1, place Ville-Marie, Montréal	28 11 1955
76090-o	<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.	

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
BONDED CONSTRUCTION INC. 1239-8756	18 04 57	05 01 79
LES ENTREPRISES DUBERGER INC. 1254-8160	01 04 65	19 01 79
LES ENTREPRISES G.L.P. INC. 1331-6195	18 06 73	19 01 79
LES ENTREPRISES PHIL MYRE LTEE 1257-0461	26 02 71	13 01 79
LES IMMEUBLES DU BAS ST-LAURENT INC. 1235-7216	06 08 62	13 01 79
LES IMMEUBLES HOME SMITH (SHERBROOKE) LIMITEE 1336-0516	01 03 73	13 01 79
J. LENOIR CO. INC. 1350-1267	19 12 47	15 01 79
PATISSERIE COLLINS INC. 1100-8976	27 02 64	19 10 78
PIZZA GERRY INC. 1156-5756	22 08 68	05 12 78
PLACAGE AUTOMATIQUE DRUMMOND INC. 1196-0192	21 05 70	19 01 79
PRODOTEQ QUEBEC INC. 1222-6874	29 02 72	13 01 79
LA SOCIETE LANCEL INC. 1271-0588	06 03 67	19 01 79
SUN VALLEY INVESTMENT CORPORATION 1285-4378	21 04 59	13 01 79
WISE HOLDINGS LTD. 1353-1413	28 12 71	13 01 79
76090-o	<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.	

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs
		Nouveau nombre
ARENA REGIONALE D'IBERVILLE INC. 1233-6608	23 07 69	10
ASSOCIATION DES VILLEGATEURS DU LAC BERTHIER 1471-8357	29 11 76	13
BOULANGERIE ST-ISIDORE INC. 1183-8117	06 06 68	9
CENTRE MGR MARCOUX INC. 1274-0486	12 09 63	9
CIE IMMOBILIERE LAGUEUX-THEBERGE INC. 1267-0121	31 08 65	3
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE SACRE-COEUR, INC. 1355-2153	22 03 74	9
CLUB DE L'AGE D'OR DE STE-JUSTINE (LANGEVIN) INC. 1355-8127	11 04 74	9
CLUB DE L'AGE D'OR DE STE-ODILE 1348-9760	15 08 72	9
CLUB DE L'AGE D'OR SALABERRY 1477-4012	09 05 77	7
CLUB LES SOUPAPES DE LA BONNE HUMEUR INC. 1355-6733	08 04 74	11
CLUB SOCIAL DU CENTRE HOSPITALIER STE-THERESE DE SHAWINIGAN 1510-1579	16 01 78	5
COMITE DE GESTION DES LOISIRS DE FERMONT 1471-8464	29 11 76	6
CONSTRUCTION IBERJEAN LTEE 1266-7218	14 07 70	4
LES ENTREPRISES A.M.F. INC. 1357-2813	17 06 74	4
HOTEL & TOURS HOSPITALITE INC. 1286-3700	31 05 71	4
LES IMMEUBLES MONTFORT INCORPOREE 1297-3921	19 02 62	4
LES LOISIRS DE ST-HILARION INC. 1183-4553	28 02 62	7
LES LOISIRS ST-CHARLES SUR RICHELIEU INC. 1245-3759	07 05 65	7
PAYETTE RADIO LIMITED 1261-3568	09 08 27	7

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Nouveau nombre	
PRETS ETUDIANTS RICHELIEU-YAMASKA INC. 1252-8915	30 06 66	9	
RESEAU D'ENTRAIDE DES MERES CELIBATAIRES DE L'ESTRIE (R. E. M. C. E.) INC. 1508-3124	03 11 77	8	
STANSTEAD HISTORICAL SOCIETY 1265-8597	17 08 43	11	
TEXTILE SOCIETY OF CANADA (EASTERN DIVISION) 1253-6447	04 08 41	12	
THEATRE DE L'ORGANISATION O ACCENT CIRCONFLEXE INC. 1473-2457	17 01 77	7	
TRANSPORT M. & F. INC. 1472-7135	23 12 76	4	
VALABER INC. 1356-7060	21 05 74	7	
76090-o	<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.		

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
AIN & ZAKUTA LTEE AIN & ZAKUTA LTD. 1134-9388	AIN & ZAKUTA LTD.	11 12 48
LES ALLIAGES SHARPER INC. SHARPER ALLOYS INC. 1225-5089	SHARPER STAINLESS & ALLOYS INC.	23 05 72
AU MARQUIS DE BRUMMELL INC. 1334-4528	BINET & BOILARD INC.	17 04 73
BEROL INC. 1143-9148	BEROL LTEE BEROL LTD.	19 10 48
COMPAGNIE COMMERCIALE M & M INC. M & M TRADING INC. 1110-6119	M & M TRADING INC.	21 11 69
CONSTRUCTION FERNAND BEAUDET LTEE 1330-0108	CONSTRUCTION BORAYMAR LTEE BORAYMAR CONSTRUCTION LTD.	02 04 73
ECLAIRAGE MID-DAY INC. MID-DAY LIGHTING INC. 1116-6857	MID-DAY FLUORESCENT FIXTURES INC.	21 12 49
GARDE PAROISSIALE MONTMAGNY INC. 1168-3778	GARDE PAROISSIALE ST-THOMAS (MONTMAGNY). INC.	10 04 72

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
LES IMMEUBLES JOSEPH O. SAMSON LTEE 1155-5943	CHATEAU CHAMPLAIN LTEE <i>CHATEAU CHAMPLAIN LTD.</i>	25 11 23
INDUSTRIES GALVATECH INC. <i>GALVATECH INDUSTRIES INC.</i> 1272-9620	LUCERJAM INC.	10 09 65
MANUFACTURE DE FOURRURES B. TAUBER INC. <i>B. TAUBER FUR MFG INC.</i> 1116-0827	B. TAUBER FUR MFG. INC.	14 03 60
MATERIAUX DE CONSTRUCTION STE-SOPHIE INC. 1152-3636	STE-SOPHIE LUMBER COMPANY LIMITED	17 08 51
H.B. PERRY & ASSOCIES INCORPOREE <i>H.B. PERRY & ASSOCIATES INCORPORATED</i> 1238-6850	H.B. PERRY & ASSOCIATES INCORPORATED .	06 05 71
PLACEMENTS DAROS LTEE <i>DAROS HOLDINGS LTD.</i> 1251-1374	DAROS HOLDINGS LTD.	16 09 58
LES PRODUITS DE PAPIER ET RUBANS G.B.S. INC. <i>G.B.S. PAPER PRODUCTS AND TAPES INC.</i> 1510-7592	LES PRODUITS DE PAPIER ET RUBANS PROGRESSIFS G.B.S. INC. <i>G.B.S. PROGRESSIVE PAPER PRODUCTS AND TAPES INC.</i>	08 02 78
PROMOTION INDUSTRIELLE SECTEUR DE DOLBEAU INC. 1337-0739	PROMOTION INDUSTRIELLE DE DOLBEAU INC.	10 10 72
QIT-FER ET TITANE INC. 1286-2454	FER ET TITANE DU QUEBEC, INC. <i>QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION</i>	12 09 57
TOURS VOYAGEUR INC. <i>VOYAGEUR TOURS INC.</i> 1271-8060	VOYAGES LAURENTIENS INC. <i>LAURENTIAN TRAVEL INC.</i>	30 12 65
76090-o		

*Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.*

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal
		Nouvelle adresse
ALUMINIUM GOULET & FILS INC. 1478-3591	03 06 77	242 nord, Haut-Rivière, Saint-Césaire
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE 1307-4042	08 07 64	100, 4 ^e Avenue, La Pocatière
AUTOMOTIVE JOBBER SALES INCORPORATED maintenant connue sous le nom de DISTRIBUTION A.J.S. LTEE 1128-0781	08 10 59	3705, rue Côte-Vertu, Saint-Laurent

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Nouvelle adresse	
J.P. BEAULIEU MUSIQUE INC. 1104-8097	29 08 68	751 est, rue Jarry, Montréal	
LEO BIBEAU INC. 1299-6484	12 11 69	223, rang Petit-Chenal, Yamaska	
EMILE BOURBONNAIS INC. 1240-3408	31 12 63	1400, rue Val-Martin, Laval	
DENIS BRETON CONSTRUCTION INC. 1347-7229	22 06 72	879, avenue St-Louis, Plessisville	
BRONSON REALTY COMPANY LTD. 1241-2862	17 09 56	4770, avenue Kent, app. 103, Montréal	
CENTRE D'ENTRAIDE BENEVOLE DE NICOLET 1478-0845	06 09 77	725, boulevard Louis-Fréchette, bureau 16, Nicolet	
CINEMAS NORDEST LTEE 1170-1166	19 03 53	680, boulevard Laure, Sept-Iles	
LE CLUB ST LAURENT KIWANIS DE MONTREAL INC. 1270-0035	29 11 28	1270 ouest, rue Sherbrooke, bureau M-2, Montréal	
CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUEES VALLEE DE LA MATAPEDIA (C.E.R.F.) 1623-7315	21 02 78	Ecole Cossette, rue de la Fabrique, Causapsal	
ECOLE EQUESTRE INTERNATIONALE DE BROMONT 1474-7620	28 02 77	100, rue Laprairie, Bromont	
LES ENTREPRISES FERNAND OUELLETTE INC. 1503-2485	28 04 76	17 ouest, 27 ^e Avenue, Blainville	
VEROLAMPE INC. 1504-8747	07 09 76	5565, rue Christophe-Colomb, Montréal	
VOYAGES PIERRE INC. 1279-9060	03 03 71	1424, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville	
ZINTEX SUPPLY CO. LTD. 1111-0657	12 12 58	3400 ouest, Jean-Talon, Montréal	
76090-o		<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.	

Lettres patentes (1^{re} partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
AMBULANCES DEMERS INC. 1631-8362	28, boulevard Richelieu, Beloeil	01 12 78
LES AMEUBLEMENTS C. RIOPEL INC. 1631-8172	502, rue Dupuis (Saint-Théodore) Chertsey ..	30 11 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CLAUDE P. BEULAC INC. 1631-8669	5595, rue Varin, Brossard	30 11 78
BOUTIQUE AU MAXIMUM INC. 1631-9196	6730, St-Hubert, Montréal	05 12 78
BRIQUETEUR LAURENT TREMBLAY INC. 1626-0721	8315, Rameau, Montréal	02 05 78
CENTRE DE L'AUTO J. BEAUCHESNE INC. 1631-3801	2495, rue Cadillac, Montréal	21 11 78
CENTRE DU CONFORT ST-JOVITE INC. 1631-2399	Route Rurale numéro 1, Saint-Jovite	24 11 78
CLINIQUE DE MEDECINE FAMILIALE MONTCALM INC. 1630-8991	309, Montcalm, Chicoutimi	30 10 78
CLUB TOURISTIQUE TRIFLUVIEN (1978) INC. 1631-6622	Trois-Rivières	24 11 78
LA COMPAGNIE FINANCIERE MORGAN INC. MORGAN FINANCIAL COMPANY INC. 1631-8909	1, place Ville-Marie, suite 1440, Montréal ...	13 12 78
CONFECTIONS LABRIE INC. 1631-5772	Huitième rang ouest, Sainte-Julie	21 11 78
CONSTRUCTION RATELLE INC. 1630-8314	Joliette	31 10 78
CONSTRUCTIONS VEMAR INC. 1631-8537	800, place Victoria, suite 3312, Montréal	29 11 78
LES CONSULTANTS EN PATES ET PAPIERS COPPA INC. 1631-2449	Montréal	09 11 78
COUSCHARL LTEE	5050, avenue Roslyn, app. 33, Montréal	26 05 78
CREATIONS CLAUDE LAFITTE INC. 1631-3280	3275, Diane, Saint-Louis-de-Terrebonne	15 11 78
DECOR R.D.G. INC. 1631-8552	Montréal	29 11 78
DEPANNEUR AU BOIS DE BOULOGNE INC. 1631-9139	1555 ouest, Henri-Bourassa, Montréal	04 12 78
DESJARDINS TRANSPORT (1978) LTEE	Rue Robert est, Lachute	23 11 78
LES DISTRIBUTIONS B.M.F. INC. 1631-7067	La Pocatière	27 11 78
DROUIN ET CHAREST INC. 1631-8438	155 est, 2 ^e Rang, Saint-Agapit-de-Beaurivage .	30 11 78
GILLES DUFRESNE INC. 1630-4735	931, 3 ^e Rang, Saint-Gabriel-de-Brandon	04 12 78
ECOLE DE CONDUITE BOUVIER INC. 1630-2994	24, Brébeuf, Sorel	04 10 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES ENTREPOTS RIBO LTEE 1630-6946	1351 A, rue Newton, Boucherville.....	06 12 78
LES ENTREPRISES A.P.I. LTEE 1631-8560	824, boulevard Normandie, Saint-Jean.....	29 11 78
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE ZANESE INC..... 1631-2175	799, avenue Cartier, Sept-Iles.....	09 11 78
LES ENTREPRISES GOBERGER INC..... 1631-4528	Sorel.....	17 11 78
LES ENTREPRISES JOHAN & MICHEL DOMPIERRE INC..... 1631-7729	452, de la Vérendry, Gatineau.....	29 11 78
LES ENTREPRISES PERMIDO INC..... 1631-6267	La Sarre.....	23 11 78
EQUIPEMENT H.G.S. INC..... 1631-5913	2762, chemin St-Pierre, Saint-Thècle.....	21 11 78
O. & L. FORTIN INC..... 1631-8206	238, avenue Lambert (Beauceville-Ouest) Beauceville	01 12 78
FOURRURES PERREAULT INC..... 1631-8685	59, Alexandre, Sherbrooke.....	01 12 78
LE FOYER DU MATELAS DE ST-JEROME INC..... 1631-3413	2014, rue St-Georges (Lafontaine) Saint-Jérôme	15 11 78
FRANCIBEC INC..... 1631-4700	4270, rue Laval, Montréal.....	17 11 78
FRANCINE & PIERRE, INC..... 1631-8917	848, rue Bois-Brillant, McMasterville.....	08 12 78
GARAGE PARE & COTE INC..... 1631-9410	1535, boulevard St-Martin, Laval.....	04 12 78
GESTION ARSENAULT INC..... 1631-3371	Montréal.....	15 11 78
GESTION GUY POIRIER INC..... 1631-6614	Trois-Rivières.....	24 11 78
LES GESTIONS JACARO INC..... 1631-7638	145, rue Principale, Rouyn.....	28 11 78
LES GESTIONS M.D.A. INC..... M.D.A. HOLDINGS INC. 1631-8859	3298 est, Jean-Talon, Montréal.....	05 12 78
GESTION THOMAS INC..... 1631-8131	Sainte-Foy.....	28 11 78
GROUPE REJEANRO INC..... 1631-6390	400, terrasse du Coteau, Bois-des-Filion.....	23 11 78
HOLDING UNIPRO INC..... 1630-7191	2021, avenue Union, suite 1200, Montréal, Qué.	06 12 78
HOTEL ANGLIERS LTEE 1631-2993	Angliers.....	14 11 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES IMMEUBLES FRANCOIS LANDRY INC. 1631-7455	Joliette	29 11 78
LES IMMEUBLES ROLAND TURGEON INC. 1630-5716	144, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines	10 10 78
INVESTISSEMENTS TOV INC. TOV INVESTMENTS INC. 1631-9014	Montréal	01 12 78
GERARD LABRANCHE & FILS INC. 1630-8801	Saint-Isidore	30 10 78
LAVE-AUTO DUPONT INC. 1631-6192	2350, rue Saguenay, Noranda	23 11 78
WILFRID & GERARD LEGAULT INC. 1631-0179	2647, rue Allard, Montréal	02 11 78
A. ET S. LEVESQUE INC. 1631-2746	Route Rurale numéro 2, boulevard Laurier, Saint-Hyacinthe	13 11 78
LIBRAIRIE REGINALD F.H. RUSSELL INC. REGINALD F.H. RUSSELL BOOKS INC. 1631-9121	175, 54 ^e Avenue, Lachine	04 12 78
LOCATION J.N.H. INC. 1631-4718	1160, rue Gauthier, Saint-Mathieu	17 11 78
LYSINC (ESTRIE), INC. 1631-9717	919, avenue Mgr-Grandin, Sainte-Foy	06 12 78
MAISONS USINEES LE GARDEUR INC. 1631-9386	14, rue St-Paul, Le Gardeur	04 12 78
MARCHE BOSSE INC. 1631-4437	51, rue Bossé, Chicoutimi	16 11 78
MARCHE GEORGES CHARRON INC. 1630-7142	41, rue St-Lambert, Sainte-Thérèse	20 10 78
LES MATELAS 2000 LIMITEE 1631-9329	6185, boulevard Taschereau, bureau 118, Brossard	04 12 78
MELPAT INC. 1631-8875	102, route de l'Eglise, Saint-Romuald-d'Etchemin	07 12 78
MOBILAIDE INC. 1630-9718	19, Rocheleau, Cap-de-la-Madeleine	01 11 78
MOTEL ROYAL DE BAIE-SAINT-PAUL INC. 1631-8149	29, rue de la Lumière, Baie-Saint-Paul	29 11 78
A. C. & W. OUELLET INC. 1631-5319	777, rue Commerciale, Saint-David-de- l'Auberivière	20 11 78
PEPINIERE DE LA VALLEE DU RICHELIEU INC. 1629-4407	2950, rue Chabot, Saint-Jean-Baptiste	29 08 78
LES PLACEMENTS EGO INC. 1631-1623	224, rue Garnier, Repentigny	06 11 78
LES PLACEMENTS M.D. INC. 1631-8446	Saint-Lambert	30 11 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
POTS DECORATIFS PALMICO LTEE 1631-3983	980, montée Champagne (Sainte-Dorothée) Laval	16 11 78
LES PRODUCTIONS ALICE INC. 1630-3307	6334, Châteaubriand, Montréal	05 10 78
RESERCOM INC. 1631-3231	152 est. rue Notre-Dame, suite 905, Montréal	15 11 78
RESTAURANT LA PAGODE INC. 1631-3538	925, boulevard St-Joseph, Drummondville	15 11 78
SERVICE DE LOCATION DE L'ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON LTEE LAUZON DRIVING SCHOOL LEASING SERVICE LTD. 1631-8750	Montréal	05 12 78
LES SERVICES DE GESTION FRANCOIS MIZOGUCHI ET ASSOCIES INC. 1630-5526	Montréal	13 10 78
LA SOCIÉTÉ SONNARD INC. 1630-8140	15, rue Adams, Candiac	27 10 78
SOLARCO INC. 1631-9691	Route Rurale numéro 3, Notre-Dame-de-la- Providence	05 12 78
SPORTS HENRI DESHAIES INC. 1631-6630	760, boulevard des Récollets, Trois-Rivières	24 11 78
TAXI CAPITOL (RIVIERE-DU-LOUP) INC. 1631-8123	Rivière-du-Loup	28 11 78
VARIETES LES 2-D INC. 1631-6648	884, rue Principale, Saint-Amable	24 11 78
VETEMENTS CECY LIMITEE 1631-2159	116, Marie-Victorin, Sainte-Catherine	09 11 78
76090-o	<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.	

Lettres patentes (3^e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DES SALONS DE BILLARD DU QUEBEC 1631-8297	2549, Aylwin, Montréal	30 11 78
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU DOMAINE LIPPE 1630-3240	94, chemin 30, Joliette	01 12 78
BUREAU DU TOURISME ET DES CONGRES DU CENTRE DU QUEBEC INC. 1631-4452	Drummondville	16 11 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CENTRE D'INFORMATION SUR LA REINSERTION DE L'EX-PATIENT PSYCHIATRIQUE DE QUEBEC 1629-1106	2601, de la Canardière, local 1214-M, centre Hospitalier Robert-Giffard, Beauport	13 11 78
CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE TOURISME DE LA GASPESIE INC. 1631-2324	Carleton	09 11 78
CHOEUR AMABILE	Saint-Ephrem-de-Tring	12 09 78
LE CHOEUR VALENTI INC.	Forestville	21 11 78
LE CLUB DE LOISIRS LES KILOWATTS INC.	1600, rue de l'Hydro, parc Industriel, Val-d'Or	27 10 78
LE CLUB DE NATATION LES ECLAIRS DE CHICOUTIMI-NORD	Chicoutimi	20 11 78
CLUB DE PLEIN AIR MONT-LOUIS INC.	Saint-Maxime-du-Mont-Louis	10 11 78
CLUB DE SKI DE FOND DE FRELIGHSBURG FRELIGHSBURG CROSS-COUNTRY SKI CLUB	Frelighsburg	21 11 78
CONFERENCE DE LA PASTORALE SCOLAIRE	Québec	16 11 78
LES ELANS DE LA BAIE	342, rue Bagot, La Baie	11 12 78
ENSEMBLE FOLKLORIQUE OUTAOUAIS DU QUEBEC	Aylmer	29 11 78
FOLKLOJAZZ QUEBEC INC.	2030, rue Dorchester, Québec	27 11 78
GARDERIE AUX PETITES JOIES INC.	Chicoutimi	06 12 78
GROUPE P.C.B. LACHUTE	Lachute	05 12 78
LIGUE SPORTIVE DE VAUDREUIL INC.	9, rue Jeannotte, Vaudreuil	16 11 78
LES LOISIRS ST-GILBERT INC.	5265, Angevin, suite 1, Saint-Léonard	03 11 78
LES SERRES ET JARDINS COMMUNAUTAIRES SOPOL INC.	Sault-au-Mouton	16 10 78

76090-0

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
ASSOCIATED PAPER MILLS LTD. 1128-4205	05 01 39	29 11 78	Modifiant le capital.
BAR NITTI INC. 1477-0135	27 04 77	21 11 78	Changeant le nom-ancien nom: DIXPATEK INC.
VINCENT BOUCHARD & FILS INC. 1464-6574	06 02 76	06 12 78	Etendant les objets.
BOULANGERIE RANIA INC. 1627-9762	04 07 78	29 11 78	Etendant les dispositions.
BOUTIQUE LE BOUQUET INC. 1357-3472	21 06 74	08 12 78	Etendant les objets.
CENTRE DE MECANIQUE SEPT-ILES INC. 1170-0622	03 06 65	28 11 78	Changeant le nom-ancien nom: NORTH SHORE TRUCK & EQUIPMENT LTD.
CENTRE INDUSTRIEL NORDELEC INC. 1364-1840	11 02 76	08 12 78	Augmentant le capital.
CHARCUTERIE SNOWDON LTEE SNOWDON DELICATESSEN LTD. 1102-4965	30 12 68	01 12 78	Changeant le nom-ancien nom: SNOWDON DELICATESSEN LTD.
COMACT INC. 1337-9672	11 05 38	19 10 78	Modifiant le capital.
LA COMPAGNIE DE BOITES MAJOR LTEE 1240-5643	18 05 31	19 12 78	Modifiant le capital.
LES CONSTRUCTEURS ASSOCIES DU RICHELIEU INC. 1507-5922	11 10 77	06 11 78	Remplaçant les dispositions.
CREATIONS TOTEM INC. 1139-3204	29 08 69	24 11 78	Modifiant le capital.
CREDIT STANSTEAD INC. 1161-6067	02 05 63	30 11 78	Augmentant le capital.
GEORGES DAIGNEAULT LIMITEE 1109-9249	13 09 35	29 11 78	Modifiant le capital.
LES DISTRIBUTIONS GALE LTEE GALE DISTRIBUTORS LTD. 1365-9453	25 06 75	30 11 78	Changeant le nom-ancien nom: LES FILATURES KENMORE LTEE KENMORE MILLS LTD.
DUVAL RENTAL CORPORATION 1122-9606	11 09 59	08 12 78	Modifiant les privilèges et restrictions.
LES EDITIONS SOCARDIS INC. 1120-9764	28 10 65	07 12 78	Augmentant le capital.
FER ET TITANE DU QUEBEC, INC. 1286-2454	12 09 57	18 12 78	Modifiant le capital.
FOURNITURES PRODEN INC. 1364-0685	11 06 75	04 10 78	Changeant le nom-ancien nom: MINI-DECORATION D.G. INC.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation			L.P.S. Date			Modifications
NAPOLEON GAGNON & FILS LTEE 1156-1412	03	04	41	23	11	78	Modifiant le capital.
MAGDELEINE GAGNON-MERCIER LTEE 1261-6819	30	10	64	30	11	78	Augmentant le capital.
GEWURZ HOLDINGS LTD. 1262-8269	23	12	71	11	12	78	Modifiant le capital.
HOLIDAY TRAVEL SERVICE INC. 1266-0924	30	10	57	20	11	78	Modifiant le capital.
HUDON ET DEAUDELIN LTEE 1251-4790	18	09	58	30	11	78	1) Augmentant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
IMMEUBLES LES CITADINS INC. 1624-6951	22	03	78	14	11	78	Modifiant le capital.
LES INVESTISSEMENTS BECAMO LTEE 1307-7177	26	05	59	15	12	78	Modifiant le capital.
LACHINE CONSTRUCTION INC. 1123-7211	13	03	68	21	11	78	Modifiant le capital.
LOCATION P.Z. INC. 1221-6180	27	03	72	04	12	78	Changeant le nom—ancien nom: P.L.M. LEASING INC.
MLLE BEGIN INC. 1102-8461	30	01	41	18	12	78	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
PAUJOS INC. 1626-3725	12	05	78	07	12	78	Modifiant le capital.
LES PLACEMENTS BOULANGER INC. 1236-6549	23	12	66	06	12	78	Augmentant le capital.
POTVIN & BOUCHARD INC. 1164-6353	24	04	47	22	11	78	Augmentant le capital.
REMILLARD, RIVERIN & ASSOCIES INC. 1330-6519	09	05	73	30	11	78	Changeant le nom—ancien nom: REMIL- LARD, RIVERIN, LACHANCE & AS- SOCIES INC.
REMORQUES ET BOITES BEDARD LTEE <i>BEDARD TRAILER & BODY LTD.</i> 1124-0363	02	05	66	07	12	78	1) Changeant le nom—ancien nom: BEDARD TRAILER & BODY LTD.; 2) modifiant le capital.
RIMAC INVESTMENTS LIMITED 1282-3969	16	12	63	01	12	78	Augmentant le capital.
ROSEBLOOM PAPER SUPPLY CO. 1127-9098	05	01	39	29	11	78	Modifiant le capital.
FRED SINGER LTEE <i>FRED SINGER LTD.</i> 1128-9642	15	09	58	06	12	78	Changeant le nom—ancien nom: W. & E. TRADING CO. LTD.
TELECABLE DE QUEBEC INC. 1155-6867	01	08	61	20	12	78	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
TERRASSE MONTARVILLE LTEE 1334-7588	14	05	73	05	10	78	Changeant le nom—ancien nom: CORPORA- TION VIVAL LIMITEE.
TRANSPORT P.C. INC. 1362-3491	13	03	75	04	12	78	Changeant le nom—ancien nom: TRANS- PORT PAUL LESSARD INC.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
HENRI VALLIERES INC. 1170-7569	13 01 47	01 12 78	Modifiant le capital.
76090-o			<i>Le directeur du Service des compagnies.</i> HUBERT GAUDRY.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Nouvelle adresse	
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE DRUMMONDVILLE INC. 1478-6677	14 06 77	875, boulevard St-Joseph, Drummondville	
L'ASSOCIATION DES ORTHOTHERAPEUTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. 1461-2154	04 08 75	964, rue Lafontaine, Drummondville Sud	
AUTOBUS INTER-CITE LTEE 1303-5340	04 11 57	438, rue St-Jean, Granby	
ROSS H. BARBER & ASSOCIES LTEE 1259-6557	18 09 56	1116, rue Berlier, Laval	
CAMPEAU-WESTMOUNT INC. 1242-4099	04 02 63	2137, chemin Bord-du-Lac, Saint-Raphael-de-L'Île-Bizard	
CENTRE DONSTAT INC. 1464-6863	09 02 76	198, rue Champlain, Châteauguay	
CENTRE DU BRICOLEUR GRANDMONT INC. 1507-3323	03 10 77	434, boulevard Curé-Labelle, Laval	
LE CERCLE DES FEMMES JOURNALISTES INCORPORE 1259-0592	26 10 51	33, chemin Côte-Ste-Catherine, bureau 1004, Montréal	
CIE IMMOBILIERE LAGUEUX-THEBERGE INC. 1267-0121	31 08 65	3550, rue Jeanne-Mance, bureau 904, Montréal	
CONSTRUCTION C. ET R. MASSE INC. 1364-7888	22 07 75	Les galeries La Pocatière, La Pocatière	
LES CONSTRUCTIONS CANTIN LTEE 1304-0555	10 04 72	5240, rue McKay, Saint-Louis-de-Terrebonne	
LE CORPS DES PATROUILLEURS DU QUEBEC 1279-1885	03 12 63	667, rue Rioux, Chicoutimi	
DE-LOTT INC. 1272-5651	07 03 72	32, boulevard St-Jacques, Québec	
DISTRIBUTEUR J.L.M. INC. 1502-3880	02 03 76	300, Canal Bank, édifice numéro 2, Saint-Pierre	
DOMAINE MONTCALM INC. 1142-4207	15 06 64	Route Rurale numéro 1, Saint-Donat	
ENTREPRISES PAUL GIGUERE INC. 1262-9671	28 12 71	8026 est, rue Jarry, Anjou	

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Nouvelle adresse	
FERME M.L.M. INC. 1272-2617	13 03 70	3552, rue Garneys, Saint-Laurent	
FRANCE STEEL LTD. 1125-0453	04 01 62	1410, rue Tellier, Laval	
GEROPOR INC. 1630-6375	18 10 78	Rang numéro 8, Saint-Germain-de-Grantham	
GRANBY SALES LTD. 1160-0095	05 10 56	1, carré Westmount, Westmount	
HABITAT GREBER-LANFOR INC. 1506-6830	06 09 77	2305, boulevard Benoit-XV, app. 36, Québec	
HALLUCIDITE INC. 1218-7969	26 10 71	892, avenue Madeleine-de-Verchères, Québec	
LES IMMEUBLES CANROBERT LTEE 1242-7787	20 05 64	Saint-Césaire	
LES INDUSTRIES VOGUE LTEE 1224-3937	10 12 71	9031, rue Salley, La Salle	
LABERGE & FRERES (ST. PRIME) INC. 1165-0819	29 05 44	1, rue Laberge, Saint-Félicien	
LACQUER PRODUCTS CO. LTD. 1160-2406	25 01 47	1, carré Westmount, Westmount	
LIBRAIRIE CARDINAL LTEE 1506-0858	12 08 77	21, rue Marc-Aurèle-Fortin, Laval	
LIVRAISON WILLIAMS LIMITEE 1313-0885	18 07 62	1201, rue Panet, Montréal	
MANUFACTURE DE BOITES DE ST-HYACINTHE INC. 1151-0658	12 08 64	390, boulevard Hébert, Saint-Hyacinthe	
MESSAGERIE G. OUMET INC. 1369-4260	22 08 74	8150, rue le Creusot, Saint-Léonard	
NEW INVESTMENTS CO. LTD. 1262-3724	10 01 58	8026 est, rue Jarry, Anjou	
PANEXIM INC. 1365-0759	21 04 75	1425, rue de la Montagne, Montréal	
H. B. PERRY & ASSOCIATES INCORPORATED 1238-6850	06 05 71	5036, avenue Raymond, Pierrefonds	
LES PLACEMENTS MENTOC INC. 1317-3570	12 05 61	809, avenue des Pentes, Saint-Sauveur-des-Monts	
ST. LEONARD VENEER COMPANY 1137-9419	17 01 50	1, complexe Desjardins, bureau 1800, Montréal	
LA SCIERIE NORMANDIN INC. 1177-6044	13 08 62	9075, rue Pascal-Gagnon, Saint-Léonard	
SERVICE IMMOBILIER MORAL LTEE 1466-3561	10 06 76	250, montée Rosa, Sainte-Agathe-Sud	
SERVICE MOND-AMI 1353-2031	31 01 49	25 ouest, rue Jarry, Montréal	

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Nouvelle adresse	
SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS CANADIENS 1255-5769	28 03 36	418, avenue Claremont, suite 32, Westmount	
TECOGE INC. 1285-8445	28 12 71	8026 est, rue Jarry, Anjou	
TEXTILE SOCIETY OF CANADA (EASTERN DIVISION) ... 1253-6447	04 08 41	4920 ouest, boulevard Maisonneuve, Westmount	
TITLE SPORTS INC. 1110-4163	27 01 48	800, rue Upton, Lasalle	
LA TOURBIÈRE THEBERGE, INC. 1170-9623	16 05 63	Saint-Alexandre	
VOYAGES CETEL INC. 1506-1849	16 08 77	1081, boulevard Ste-Adèle, Sainte-Adèle	
WILDER INVESTMENTS CORP. 1324-6749	04 10 62	6865, chemin Norwalk, Côte-Saint-Luc	

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (1972, chapitre 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

- I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)**
- II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)**
- III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)**

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000,000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100,000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	Q ou M	Série: 200,000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	} Série: 300,000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400,000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500,000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600,000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700,000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710,000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800,000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900,000

MPV — Montréal transport public — voyageurs

MPE — Montréal transport public — écoliers

QPV — Québec transport public — voyageurs

QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi	QPT — Québec transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage	QCR — Québec transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage	QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
MPN — Montréal transport nommé — produits	
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage	QCV — Québec transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location	QL — Québec location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime	QSM — Québec transport spécialisé — maritime
MSD — Montréal transport spécialisé — déchets	QSD — Québec transport spécialisé — déchets
MSA — Montréal transport spécialisé — aérien	QSA — Québec transport spécialisé — aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire	QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-29165
M-600741 3-D

TORMONT LEASING LTD LOCATION TORMONT LTEE

127, rue Cleavemont
Richmond, Qué.
JOB 2B0
Requérante

Cette publication remplace celle du 01-04-78 dans la *Gazette officielle* numéro 13, page 3982.

Changement d'adresse:

La requérante qui est autorisée à donner les services suivants:

Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de commerce (camions, tracteurs, remorques) à 127, rue Cleavemont, Richmond, Qué.;

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques);

s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'être autorisée à changer son bureau de location du 127, rue Cleavemont, Richmond, Qué. au 87, rue Principale, St-Félix-de-Kingsley, Qué.

Modification de clauses:

La requérante dont la clause / se lit comme suit:

1) Transport restreint - longue distance - route -

1) Depuis Montréal jusqu'à la frontière Québec-Etats-Unis (tous points d'entrée) pour le transport, pour le grand public, de bois de construction à destination des États suivants: Vermont, Maine, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, New Hampshire, New York, New Jersey, Pennsylvanie, et retour.

s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que celle-ci se lise à l'avenir comme suit:

1) Transport restreint - longue distance - route -

1) Aux frontières Québec-Etats-Unis (tous ports de sortie) de Montréal et de toutes les localités situées dans un rayon de 50 milles de ladite ville, pour le transport de bois, pour le public en général, et retour.

N.B. Destination et/ou origine suivant le cas:

Les Etats du Vermont, Maine, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, New Hampshire, New York, New Jersey, Pennsylvanie.

Restriction (clause /):

Ladite clause doit être opérée conjointement avec un permis complémentaire de l'Interstate Commerce Commission, certificat no MC-116092.

Rôle M-36836
M-300397 14-D
(5241-V)

E.J. PERSONS TRANSPORT LTD

411, rue Rivière
Cowansville
(Missisquoi), Qué.
J2K 1N4

Rôle M-36840
M-301285 6-D
(18641-V)

BUTLER TRUCKING COMPANY

P.O. Box 88, Woodland
(Pennsylvania 16881) (U.S.A.)
Au Québec:
200, St-Jacques
Suite 900, Montréal
(Ile-de-Montréal), Qué.
H2Y 1M1

Rôle M-36942
M-304553 1-D

BERNIER, PAUL

R.F.D. 2, Sabattus
(Maine 04280) (U.S.A.)
Au Québec:
Rm 468, Intermediate Terminal
10755, côte de Liesse Road, Dorval
(Ile-de-Montréal) (Québec)
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-301194 25-D
(17968-V)

QUINN FREIGHT LINES, INC.

1093 North, Montello Street, Brockton
(Massachusetts 02403) (U.S.A.)
Division des produits spéciaux:
7821 Route 30, North Huntingdon
(Pennsylvania 15642) (U.S.A.)
Au Québec:
Rm 468, Intermediate Terminal
10755, côte de Liesse Road, Dorval
(Ile-de-Montréal) (Québec)
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Rôle M-36944
40003 258 DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS TARIFF BUREAU ASS**

4180, Dundas St.
Toronto, Ontario

Rôle M-36970
30004 407 DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASSOCIATION**

1434, Ste-Catherine, bureau 404
Montréal, Québec
et
Q-300310
(8077-V)

TRANSPORT BRAZEAU INC

6600, chemin St-François
Ville St-Laurent, Québec

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de fournir les services suivants:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte -
1. Depuis Lac-Frontière, St-Juste, St-Pamphile, St-Joseph, Escourt, Rivière-Bleue, Dégelis, Squattec, Bic, Luceville, Marsoui, Carleton, Price, Cabano, Amqui et Québec jusqu'à la frontière Québec-États-Unis (tous points d'entrée) et retour des marchandises refusées ou avariées.
2. Transport restreint - longue distance - route restreinte -
2. Depuis Coaticook, Lac-Mégantic, Sawyerville et Armstrong jusqu'à la frontière Québec-États-Unis (tous points d'entrée) et retour des marchandises refusées ou avariées.

Les clauses n°s 1 et 2 portent sur le transport de bois ayant subi des transformations autres que le sciage ou l'écorçage, vendu par Empire Wholesale Lumber Co.

Points d'origine ou de destination:

Localités situées dans les États suivants: New York, New Jersey, Delaware, Pennsylvanie, Ohio, Indiana, Maryland, Virginie Occidentale, Virginie, Caroline du Nord et Caroline du Sud.

Remorquage:

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit d'effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat -

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe Quinn Freight Lines, Inc., détentrice du permis M-301194 (17968-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué en vertu des clauses a), b), et c) du permis M-301194 (17968-V) détenu par le roulier précité.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Modification tarifaire:

Déménagement G. Roy Inc., Sherbrooke, Québec, demande une augmentation variant entre 4.6 et 10%, portant sur ses taux locaux, applicables aux déménagements. Ces taux sont indiqués dans la requête et au contrat pour le transport de tuyaux en matière plastique par équipement spécialement agencé à cette fin, pour le compte de Sherbrooke Pipe & Drainage (1975) Co. Ltée, de Sherbrooke à tous les endroits situés dans la province de Québec 8.6% (de \$0.81 du mille simple parcouru. Cette augmentation devant entrer en vigueur le 1^{er} mai 1979, conformément à l'article 2.58.1.

Modification tarifaire:

Les requérants demandent que le tarif suivant entre en vigueur le 46^e jour suivant la date de la décision sur cette requête conformément à l'article 2.58.1 des règles de pratique de la Commission des transports du Québec.

Tarif spécial au nom de Transport Brazeau Inc., suivant l'action indépendante. Machines commerciales, savoir:

Machines comptables, duplicatrices, ordinateurs et/ou fournitures ou pièces connexes.

Entre	Toronto, Ontario
Et	Bromont, Québec
Taux	270¢ Minimum: 24 000 livres
	251¢ Minimum: 30 000 livres
	204¢ Minimum: 40 000 livres
Note	Arrêt en cours de route permis à Granby.

Les charges s'établissent selon la Règle 20 du tarif 10-E.

Tarif actuel	Item 1350 du tarif 15-L.
Entre	Toronto, Ontario
Et	Bromont, Québec
Taux	322¢ Minimum: 24 000 livres

Rôle M-37008
M-600298 1-D

**LOCATION MINICO LIMITEE
MINICO LEASING LIMITED**

10765, boulevard Lajeunesse
Montréal 357, Qué.
H3L 2E7
Requérante

La requérante qui est détentrice d'un permis sous les numéros 1177-DY et 883-DYV:

Service 1:
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques).

Service 2:
Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles conventionnelles et familiales).

Service 1:
Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade pour ses clients et les clients de Bonaventure Chevrolet Oldsmobiles Ltd. qui ont des véhicules en réparation ou qui attendent la livraison de leur voiture neuve.

Service 2:
Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de commerce et de livraison pour ses clients et les clients de Bonaventure Chevrolet Oldsmobiles Ltd. qui ont des véhicules en réparation ou qui attendent la livraison de leur voiture neuve.

s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisée à changer l'adresse de sa place d'affaires:

Du: 10765, boulevard Lajeunesse, Montréal, Qué.

Au: 10802, boulevard Lajeunesse, Montréal, Qué. H3L 2E8

Rôle M-37009

MADAME KATHY TOUCHETTE

6515, Bannantyne
Verdun, Qué.
H4H 1J9
Requérante
MV-00004 15-D

**COMMISSION DE TRANSPORTS
DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE MONTREAL**

159 ouest, rue St-Antoine
Montréal, Qué.
H2Z 1H3
Intimée

Requête en opposition:

Requête en opposition suite aux changements de circuits de la C.T.C.U.M. pour le transport en commun au carrefour Lasalle et Bannantyne, (articles 294 et 295 de la Loi de la Communauté urbaine de Montréal).

Les circuits impliqués sont: 58, 60, 107 et 108 (voir plan)
Suite aux changements survenus, les circuits 58, 60, 107 et 108 sont maintenant orientés vers le carrefour Lasalle et Bannantyne, secteur résidentiel.

Avant lesdits changements, les circuits 58, 60, 107 et 108 desservaient le carrefour Lasalle et Bannantyne. Le circuit 108 avait également son terminus à cet endroit.

Par les présentes, nous demandons que le circuit 107 retourne à son ancien terminus et les circuits 58 et 108 à leur parcours antérieur.

Rôle M-37010

M-000225 12-D

LES AUTOBUS ST-EUSTACHE INC.

625, autoroute 640
St-Eustache, Qué.
J7R 4K5
M-000206 7-D

TRANSPORT BLAINVILLE INC.

625, autoroute 640
St-Eustache, Qué.
J7R 4K5
Requérantes

Les autobus St-Eustache Inc., détentrice du permis M-000225 et Transport Blainville Inc., détentrice du permis M-00206 demandent à la Commission des transports du Québec, l'autorisation d'échanger occasionnellement entre elles des véhicules autobus pour opérer leur permis respectif.

Cette autorisation pourrait être valide tant et aussi longtemps que le contrôle des deux compagnies sera détenu par monsieur Jean-Paul Larose.

Rôle M-37012

M-600978 2-D

**JEROME AUTOMOBILES (1977) INC.
AUTOMOBILES JEROME (1977) INC.**

7780, des Cascades
St-Hyacinthe, Qué.
J2T 1K2
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisée à opérer les services additionnels suivants:

— Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général

— Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions légers et médium seulement), au public en général.

Restrictions: aucune remorque, semi-remorque, camion-citerne.

Rôle M-37013

M-600900 2-D

**LOCATION ORMSTOWN ENRG
ORMSTOWN RENTAL REG'D**

(Goyette, Gaston)

100, rue Roi

Ormstown, Beauharnois, Qué.

JOS 1K0

Requérant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de louer à court et à long terme des véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques), pour le public en général.

Restriction:

Aucun véhicule-citerne ne pourra être loué en vertu du service ci-haut mentionné.

Rôle M-37014

M-600801 2-D

**LOCATION ARCHAMBAULT
ARCHAMBAULT LEASING LTEE**

Ville Saint-Pierre, Qué.

H8R 1R2

Requérante

La requérante, qui opère présentement son permis de location no 2129-DYV au 130 rue Richer à ville Saint-Pierre, désire être autorisée à l'opérer dorénavant au 608 ouest, route 132, ville Sainte-Catherine, casier postal 240, J0L 1E0.

Rôle M-37016

M-600327 3-D

**SOREL AUTO ELECTRIC
CORPORATION**

(Proulx, Sylvio)

4193, route Marie-Victorin

Tracy, Qué.

J3R 1P8

Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de louer des camions légers pour des périodes à long terme telles que le mois, 24 mois, 36 mois et 60 mois.

Rôle M-37017

M-508367-2-D

FLUET, PIERRE

Belleville

(Abitibi) Qué.

J0Z 1K0

Requérant-cédant

et

M-501475-003-3 D

LEHOULLIER, GASTON

33, Dieppe, C.P. 941

Matagami

(Abitibi) Qué.

J0Y 2A0

Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à Lehoullier, Gaston, le permis M-508367-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 8.

Rôle M-37019

M-207235 2 D

DESCENT, GILBERT

2333, Gervais

LaSalle, Qué.

H8N 1K3

Requérant-cédant

M-209278-001 1 D

J.P.R. TAXI ENRG.

(85580 CANADA LTEE)

1712, Dollard

LaSalle, Qué.

H8N 1T8

Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207235-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-37020
M-203405 12 D

DESROSIERS, ROBERT

5630, Angers
Montréal, Qué.
H4E 4A6
Requérant-cédant
M-209275-001 1 D

SYED, HASSAN

10255, Bruchesi
Montréal, Qué.
H2B 2S5
Requérant-cessionnaire

Rôle M-37031
M-300447 14-D
(6577-V)

**ASBESTOS EXPRESS LIMITEE,
LIMITED**

Route Rurale no 3
Casier postal 71
Asbestos
(Richmond) Qué.
J1T 3M9

Rôle M-37032
M-304562-1-D

ROBERT, ROGER B.

509, Grand Rang
St-Michel
(Napierville) Qué.
J0L 2J0

Rôle M-37033
M-304569 1-D

STEBBINS, CALVIN G.

P.O. Box 76, Westminster,
(Vermont 05158) (U.S.A.)
au Québec:
Rm 468, Intermediate Terminal
10755, Côte-de-Liesse Road, Dorval,
(Ile-de-Montréal) Qué.
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur:
M-301194 26-D
(17968-V)

QUINN FREIGHT LINES, INC.

1093, North Montello Street, Brockton
(Massachusetts 02403) (U.S.A.)
Special Commodities Division:
7821, route 30, North Huntingdon,
(Pennsylvania 15642) (U.S.A.)
au Québec:
Rm 468, Intermediate Terminal,
10755, Côte-de-Liesse Road, Dorval,
(Ile-de-Montréal) Qué.
H9P 1A8
Voiturier-roulier:

Rôle M-37034
M-304498 3-D
(26107-V)

ST-LAURENT, GUY

1721, route 158, St-Thomas,
(Joliette) Qué.
J0K 3L0

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203405-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Droit additionnel:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'utiliser des remorques, semi-remorques ou autres véhicules appartenant à/ou étant en la possession légale de ses compagnies affiliées faisant partie de Gestion Richbec Inc., à savoir: La Mauricie Transport Inc. et Gérard Lesage Inc., pour effectuer les services de transport prévus dans son permis.

Le tout selon l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et de l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976).

Nouvelle demande:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner le service de transport suivant:

Transport restreint - service local - contrat - citerne -

Montréal et toutes les localités situées dans une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour la livraison d'huile à chauffage, avec un camion-citerne d'une capacité de 2 200 gallons, pour le compte de Norco Inc., Montréal-Est.

Remorquage:

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit d'effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat -

Transport par remorquage pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe: Quinn Freight Lines, Inc., détentrice du permis M-301194 (17968-V) détenu par le roulier précité.

Ce service sera effectué en vertu des clauses a), b) et c) du permis M-301194 (17968-V) détenu par le roulier précité.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit d'effectuer le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire -

De tout point à tout point situé dans un rayon de cent cinquante milles des limites de la ville de Joliette, pour le transport d'animaux vivants, pour le public en général.

Rôle M-37035

M-303117 2-D

ROBERT, GERARD

146 est, Lachapelle, St-Rémi

(Napierville) Qué.

JOL 2L0

Requérant-vendeur

M-304544 2-D

G. & L. ROBERT INC.

146 est, Lachapelle, St-Rémi

(Napierville) Qué.

JOL 2L0

Requérante-acquéreur

Transfert complet:

Le requérant-vendeur, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert de son permis M-303117 en faveur de la requérante-acquéreur; dossier M-304544.

On demande de ce faire conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Distribution des actions de la requérante-acquéreur:

Robert, Gérard	101 actions ordinaires
Usereau, Normand	1 action ordinaire
Robert, Lucie	1 action ordinaire

Teneur du permis transféré:

Transport restreint — service local - citerne -

Montréal et les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour la livraison à domicile, d'huile à chauffage par camion-citerne, pour le compte de Norco (Northern Oil Limited), 230, rue Norman, ville Saint-Pierre.

Rôle M-37036

M-302243-2-D

(23218-V)

ROSS, GUY

2625, avenue Montarville

Longueuil

(Chambly) (Qué.)

J4L 2L1

Requérant-cédant

M-304557-1-D

R. PARADIS TRANSPORT ENRG.

(Paradis, Richard)

2112, rue Mc Gill, app. 10

Longueuil

(Chambly) (Qué.)

J4J 3M2

Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert de son permis en faveur du requérant-cessionnaire.

Le tout selon les dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Ledit permis qui fait l'objet du transfert se lit comme suit:

Transport restreint - service local - contrat -

Montréal et toutes les localités situées dans une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de marchandises générales, pour le compte de Rapid Transport Terminal Ltd.

Rôle M-37038

M-304580 1-D

81551 CANADA LTD./LTEE

1538 ouest, Sherbrooke

Suite 715, Montréal

(Ile-de-Montréal) Qué.

H3G 1L5

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De la frontière Canada-États-Unis (ports d'entrée: St-Armand-Ouest et Blackpool) à l'aéroport de Mirabel et de Dorval, ce dernier étant restreint comme utilisation au cargo qui a été dévié de sa route normale pour le transport, sous cautionnement, de cargo aérien provenant aux États-Unis, des aéroports de Newark, New Jersey et Burlington, Vermont; et retour.

Restrictions:

1. Le cargo transporté devra avoir été ou devra être dans un prochain avenir transporté par avion.

2. Le cargo transporté doit parvenir d'un autre pays que le Canada et être destiné à un autre pays que le Canada, et inversement, en conséquence, aucun cargo ne sera pris en charge ou livré au Canada.

Condition:

Le transport ci-haut mentionné ne tombe pas sous le contrôle de l'Interstate Commerce Commission.

Rôle M-37041

M-208874 2 D

SCOLIERI, GIUSEPPE

2119, Preville

LaSalle, Qué.

H8N 1N4

Requérant-cédant

M-209276-001 1 D

PORPORINO, PIERANGELO

9053, Godbout

LaSalle, Qué.

H8R 2H7

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208874-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-37042
M-206981 4 D

MAYOFF, BARRY

1364, Montcalm
Chomedey, Laval, Qué.
H7W 1W6

Requérant-cédant
M-207493-003 3 D

GANDEL, PETER

985, Lakeshore Pr.
Dorval, Qué.
H9S 2C8

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206981-002 pour l'agglomération A-12, Ouest de Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-37043
M-205298 15 D

LES ENTREPRISES J.P. ROY INC.

1955, Grenet
St-Laurent, Qué.
H4L 2R7

Requérante-cédante
M-209279-001 1 D

SAAD, LARBI

1260, Décarie, app. 4
St-Laurent, Qué.
H4L 3N1

Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-205298-006 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-37044
M-201407 4 D

POTVIN, YVON

4503 est, Jarry
St-Léonard, Qué.
H1R 1X2

Requérant-cédant
M-209281-001 1 D

CONSULVATION INCORPORATED

10265, Papineau, app. 12
Montréal, Qué.
H2B 2A1

Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201407-003 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-37045
M-205168 5 D

CHARTRAND, GUY

485, place Clément
Ile-Bizard, Qué.
H9C 1X4

Requérant-cédant
M-209202-001 1 D

ARNALDO, VINCENT

10215, d'Iberville
Montréal, Qué.
H2B 2T7

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205168-002 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-37046
M-207340 2 D

ROUSSY, ANTONIO

691, boulevard Lavigerie
Sherbrooke, Qué.
J1G 2X3

Requérant-cédant
M-209229-001 1 D

GUERTIN, ANDRE

1821, Dubreuil
Sherbrooke, Qué.
J1H 3T7

Requérant-cessionnaire

Rôle M-37048
M-303769 1-D

SERVICE DE REMORQUAGE

**GILBERT INC.
GILBERT TOWING INC.**

9490, Airlie, ville LaSalle
(Ile-de-Montréal) Qué.
H8R 2P4

Rôle M-37049
M-304546 1-D

**SNOOK'S TRANSFER VAN LINE LTD
CAMIONNEUR DE DEMENAGEMENT
SNOOK'S LTEE**

3805, St-Urbain, Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H2X 2P4

Rôle M-37050
M-304563 1-D

**FOSTER DEMENAGEMENT ET
STORAGE
FOSTER MOVING AND STORAGE**

(Martineau, Foster)
2003, St-James St. West
Montréal
(Ile-de-Montréal) Qué.
H3J 1H3

Rôle M-37183
M-203337 2 D

BEAUDRY, HENRI

9731, Charton
Montréal, Qué.
H2B 2C4

Requérant-cédant
M-209286-001 1 D

ST-PIERRE, HILAIRE

5042, Rivard
Montréal, Qué.
H2J 2N8

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207340-001 pour l'agglomération A-43 Sherbrooke, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services suivants:

- a) Transport restreint — service local - remorquage -
- a) Montréal à tout endroit ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour le remorquage de véhicules neufs ou usagés pour le public en général.
- b) Transport restreint - longue distance - rayon - remorquage -
- b) Montréal et ailleurs dans la province de Québec, et retour pour le remorquage de véhicules neufs et usagés pour le public en général.
- c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - remorquage - contrat -
- c) Service exclusif de dépannage et remorquage sur l'autoroute 20 entre sa jonction avec l'autoroute 520 dans la ville de Dorval et la jonction de la route 138 dans la ville de Montréal-Ouest, la route 138 à partir du raccordement avec la route 132 dans Caughnawaga jusqu'au raccordement avec l'autoroute 20 dans la ville de Montréal-Ouest.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services suivants:

- Transport restreint - service local -
- De Montréal et toutes les localités situées dans un rayon ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville pour le transport de meubles neufs ou usagés.
- Transport restreint - longue distance - rayon - service irrégulier -
- De Montréal à toutes les localités situées dans un rayon de trente (30) milles et retour pour le transport de meubles neufs ou usagés.

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

- Transport restreint - service local -
- Montréal-Métropolitain pour le transport de meubles usagés pour le public en général.

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203337-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-37184
M-208456 3 D

**KATAROYAN KASSIS,
MME HELENE**

5300, Dudemaine, app. 10
Montréal, Qué.

H4J 1P1

Requérante-cédante

M-209285-001-002 1 D

KATAROYAN NORA ARAM, MME

1375, Jules-Poitras, app. 403
St-Laurent, Qué.

H4N 1Y7

Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient les permis M-208456-001-002 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de les transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-37185
M-207023-23 D

A-1 TAXI

(Plante, Paul-Emile)

195, Sylvie
Charlemagne (L'Assomption) Qué.

J5Z 3G7

Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de L'Assomption 06 6214 VT, sous le numéro de permis M-207023-021.

Rôle M-37186
M-207023 24 D

A-1 TAXI

(Plante, Paul-Emile)

195, Sylvie
Charlemagne (L'Assomption) Qué.

J5Z 3G7

Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de St-Paul-l'Ermitte 06 6206 VT, sous le numéro de permis M-207023-022.

Rôle M-37187
M-207023 25 D

A-1 TAXI

(Plante, Paul-Emile)

195, Sylvie
Charlemagne (L'Assomption) Qué.

J5Z 3G7

Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de L'Assomption 06 6214 VT, sous le numéro de permis M-207023-023.

Rôle M-37188
M-207023 26 D

A-1 TAXI

(Plante, Paul-Emile)

195, Sylvie
Charlemagne (L'Assomption) Qué.

J5Z 3G7

Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de L'Assomption 06 6214 VT, sous le numéro de permis M-207023-024.

Rôle M-37189
M-204180 15 D

LES ENTREPRISES FAUCHER INC.

3921, de Rouen
Montréal, Qué.

H1W 1N4

Requérante-cédante

M-209184-004-005 2 D

BEAULAC, MME YVETTE

5630, Roy
Montréal-Nord, Qué.

H1G 1H3

Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient les permis M-204180-004 et 010, demande de les transférer à la requérante-cessionnaire, pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-37190
M-208689 2 D

GRISSA BOURAOUI

595, 3^e Avenue
Lachine, Qué.
H8S 2T6

Requérant-cédant
M-209284-001 1 D

QUEVILLON, ALFRED

7012, de Bordeaux
Montréal, Qué.
H2E 2M3

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208689-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-37191
M-206687 3 D

CAZA, GILLES

11375, Edger
Montréal-Nord, Qué.
H1G 5A3

Requérant-cédant
M-209290-001 1 D

TURCOTTE, GILLES

178, Hélène
Domaine Gagnon
St-Lin (L'Assomption) Qué.

J0R 1C0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206687-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-37192
M-207606 2 D

TREMBLAY, GERMAINE

3795, Prince-Charles
St-Hubert, Qué.
J3Y 4X8

Requérante-cédante
M-209289-001 1 D

**BERGERON AUCLAIR,
MME MADELEINE**

937 boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Beloeil (Verchères) Qué.
J3G 4K8

Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-207606-001 pour l'agglomération A-24 St-Bruno, demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-37193
M-206946 4 D

GAUTHIER, VICTOR-PAUL

80, Pearson, app. 208
Aylmer, Qué.
J9H 4K3

Requérant

Le requérant conformément à l'article 38 de la Loi des transports, demande l'autorisation de supprimer temporairement et/ou réduire le service autorisé par son permis M-206946-002 jusqu'au 15-03-79.

Rôle M-37211
30004 408 DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASSOCIATION**

1434, Ste-Catherine, bureau 404
Montréal, Québec

Modification tarifaire:

On demande l'autorisation d'augmenter les taux et les frais minimums (mais non les frais accessoires) figurant aux tarifs énumérés ci-dessous, conformément à la procédure établie à l'article 2.58.1 des Règles de pratique de la Commission des transports.

Prière instante de publier immédiatement cette demande à la *Gazette officielle du Québec*, étant donné le délai de 21 jours suivant sa première publication.

Tarif d'espèce No 1005-E applicable entre le Québec et l'Ouest canadien C.T.Q. No 4098

Augmentation de 9,5% des taux avec poids minimum jusqu'à 19 999 livres.

Augmentation de 8% des taux avec poids minimum de 20 000 livres et plus.

Les numéros suivants sont exclus de l'augmentation du tarif 1005-E:

- 2670 — Sang, congelé.
- 3700 — Viandes, fraîches.
- 3720 — Viandes, suspendues.
- 3730 — Viandes, fraîches.
- 3740 — Viandes, suspendues.
- 3750 — Viandes, savoir: porc, en morceaux.
- 3790 — Produits de salaison.
- 3860 — Produits de papier.
- 3880 — Produits de papier.
- 3910 — Produits de papier.
- 3920 — Produits de papier.
- 3930 — Produits de papier.
- 3940 — Produits de papier.
- 5250 — Viandes, fumées.
- 5260 — Viandes, fraîches ou fumées.
- 5270 — Viandes, fraîches ou fumées.

Tarif de classe et de fret toutes-catégories no 1030-B applicable entre le Québec et l'Ouest canadien C.T.Q. no 4097

Taux de chargement incomplet — Augmentation de 7,25% des taux sujets aux clés de base C180, 210, 225, 230, 250, 280 et 295.

— Augmentation de 6% des taux sujets à toute autre clé de base.

Taux de chargement complet — Augmentation de 6%

Tarifs spéciaux:

Augmentation de 9,5% des taux avec poids minimum jusqu'à 19 999 livres.

Augmentation de 8% des taux avec poids minimum de 20 000 livres et plus.

Midland Superior Express Ltd. no 536 C.T.Q. 4075

- Excluant no 10 — Sang
- 45 — Viandes, suspendues
- 47 — Viandes, suspendues
- 50 — Viandes, congelées

Soo-Security Motorways Ltd. no 537 C.T.Q. 4076

Smith Transport Co. Limited no 538 C.T.Q. 4090

Direct Winters Transport (Western) no 540 C.T.Q. 4121

Alltrans Express Ltd. no 541 C.T.Q. 4126

- Excluant no 16 — Viandes, congelées ou fraîches

30 — Frais par chargement: augmentation aux niveaux publics dans la page 3, ci-jointe.

Reimer Express Lines Ltd. no 542 C.T.Q. 4167

Inter-City Truck Lines Ltd. no 543 C.T.Q. 4168

Kingsway Freightlines Ltd. no 544 C.T.Q. 4175

Tarif d'Importation no 1, C.Q.T. no 4160

Augmentation de 9,5% des taux avec poids minimum jusqu'à 19 999 livres.

Augmentation de 8% des taux avec poids minimum de 20 000 livres et plus.

		Pesanteur totale du chargement									
Lorsque le taux avec minimum de 500 livres est:	0	51	101	151	201	251	301	351	401	451	
	0 — 475	1335	1415	1535	1655	1775	1895	2015	2135	2255	2375
	476 — 515	1343	1431	1561	1691	1821	1951	2081	2211	2341	2475
	516 — 555	1359	1463	1613	1763	1913	2063	2213	2363	2513	2675
	556 — 595	1375	1495	1665	1835	2005	2175	2345	2515	2685	2875
	596 — 635	1391	1527	1717	1907	2097	2287	2477	2667	2857	3075
	636 — 675	1407	1559	1769	1979	2189	2399	2609	2819	3029	3275
	676 — 715	1423	1591	1821	2051	2281	2511	2741	2971	3201	3475
	716 — 755	1439	1623	1873	2123	2373	2623	2873	3123	3373	3675
	756 — 795	1455	1655	1925	2195	2465	2735	3005	3275	3545	3875
	796 — 835	1471	1687	1977	2267	2557	2847	3137	3427	3717	4075
	836 — 875	1487	1719	2029	2339	2649	2959	3269	3579	3889	4275
	876 — 915	1503	1751	2081	2411	2741	3071	3401	3731	4061	4475
	916 — 955	1519	1783	2133	2483	2833	3183	3533	3883	4233	4675
	956 — 995	1535	1815	2185	2553	2925	3295	3665	4035	4405	4875
	996 — 1035	1551	1847	2237	2627	3017	3407	3797	4187	4577	4075

1036 — 1075	1567	1879	2289	2699	3109	3519	3929	4339	4749	5275
1076 — 1115	1583	1911	2341	2771	3201	3631	4061	4491	4921	5475
1116 — 1155	1599	1943	2393	2843	3293	3743	4193	4643	5093	5675
1156 — 1195	1615	1975	2445	2915	3385	3855	4325	4795	5265	5875
1196 — 1235	1631	2007	2497	2987	3477	3967	4457	4947	5437	6075
1236 — 1275	1647	2039	2549	3059	3569	4079	4589	5099	5609	6275
1276 — 1315	1663	2071	2601	3131	3661	4191	4721	5251	5781	6475
1316 — 1355	1679	2103	2653	3203	3753	4303	4853	5403	5953	6675
1356 — 1395	1695	2135	2705	3275	3845	4415	4985	5555	6125	6875
1396 — 1435	1711	2167	2757	3347	3937	4527	5117	5707	6297	7075
1436 — 1475	1727	2199	2809	3419	4029	4639	5249	5859	6469	7275
1476 — 1555	1751	2247	2887	3527	4167	4807	5447	6087	6727	7575
1556 — 1635	1783	2311	2991	3671	4351	5031	5711	6391	7071	7975
1636 — 1715	1815	2375	3095	3815	4535	5255	5975	6695	7415	8375
1716 — 1795	1847	2439	3199	3959	4719	5479	6239	6999	7759	8775

Rôle Q-18608
Q-00.013 1-DT

**LE COMITE DE PARENTS DE LA
COMMISSION SCOLAIRE
DES ERABLES**

a/s M. Gerry Mc Collough
12675, 2^e Avenue
Saint-Georges-Est
(Beauce) Qué.
Requérant

AUTOBUS DES ERABLES LTEE

480, 32^e Rue
St-Georges-Ouest
(Beauce) Qué.
GSY 4G7
Intimé

Rôle Q-18609
Q-300.182-2-D
(4218-V)

DROUIN, MARCEL

1250, rue Borne
Québec (Qué.)
GIN 1M4

Demande de révision de la décision QPV-1173-TF du 25 septembre 1978 (cause Q-17794-S dossier requête no Q-000.307 3-HPT).

Les motifs énoncés dans la lettre du président du Comité de parents de la Commission scolaire des Erables introduits le 24 novembre 1978.

Demande de modification de permis:

Le requérant qui détient un permis dont les clauses a), b) et e) de son permis inscrites sur la codification administrative sommaire du ou des dispositifs de la ou des décisions en référence au permis 4128-V datée du 1 juin 1973 se lisent comme suit:

a) Transport général - service local -

a) Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.

b) Transport général - longue distance - rayon -

b) De Québec à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite ville, et retour.

e) Transport général - longue distance - route restreinte -

e) De Ste-Thérèse-de-Lisieux, Loretteville, St-Félix-du-Cap-Rouge, St-Émile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, Notre-Dame-des-Laurentides, Lac-St-Charles, Val-Bélair, St-Augustin-de-Desmaures, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, Bernières, St-Rédempteur, St-Etienne, St-Nicolas, Ste-Hélène-de-Breakeyville, Charny, St-Jean-Chrysostome, St-Louis-de-Pintendre à Québec et retour.

Restriction re/clause e):

Le détenteur n'est pas autorisé à donner un service de cueillette ou de livraison dans un rayon de cinq (5) milles de ces terminus de base mentionnés à la présente clause de son permis.

Il s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'ajouter les droits additionnels suivants:

1. En donnant les services autorisés aux clauses a), b) et e) de son permis, le détenteur est autorisé à utiliser les remorques ou semi-remorques appartenant à la Fédération des Magasins Coop ou en la possession légale de cette dernière.

2. En donnant le service autorisé à la clause b) de son permis, le détenteur est autorisé à utiliser les remorques ou semi-remorques de la compagnie de Chemin de Fer Canadien Pacifique.

Rôle Q-18610
Q-600,271-12-D

LOCATION RICARD INC.

Ricard Leasing Inc.
1842, 3^e Avenue
Val-d'Or (Abitibi) Qué.
J9P 4N7

Rôle Q-18613
Q-200030-2-D

RHEAUME, BENOIT (DÉCÉDÉ)

1605, Turcotte
St-Bernard (Dorchester)
G0S 2G0

RHEAUME, HELEODORE

(Légataire universelle)
1605, Turcotte
St-Bernard (Dorchester)
G0S 2G0

Requérant-cédant

Q-203070-1-D

GRENIER, FLORIAN

Route Kennedy
Scott (Dorchester)
G0S 3G0

Requérant-cessionnaire

Rôle Q-18614
Q-201163-94-D

TAXIS JAUNES LIMITEE

(Yellow Taxis Limited)
1191, avenue Cartier
Québec, Qué.
G1R 2S9

Requérant-cédant

Q-203074-1-D

TAXI GILLES GAGNON

(Gagnon, Gilles)
1319, boulevard Papillon
Ancienne-Lorette (Québec)

G2E 2P4

Requérant-cessionnaire

Rôle Q-18615
Q-201239-3-D

PAUL HENRI CARON ENR.

(Caron, Paul Henri)
400 est, des Bouleaux
Québec, Qué.

G1J 1M2

Requérant-cédant

Q-203073-1-D

MME MONIQUE POULIOT ENR.

(Pouliot, Mme Monique)
534 ouest, Belle-Vue
Lac-St-Charles, Qué.

G0A 2H0

Requérant-cessionnaire

Demande de droit additionnel:

La requérante déjà détentrice des permis 1339-DY et 1149-DYV s'adresse à la C.T.Q. afin de pouvoir louer à court et à long terme des véhicules de promenade (automobiles, station-wagons) et, les véhicules de commerce et de livraison suivants: 4X4, Econoline, andi van, pick-up (1/2 tonne, 3/4 tonne, 1 tonne) fourgon, camion, tracteur, remorque et/ou semi-remorques, à l'adresse suivante: 126, avenue du Lac, Rouyn, Québec.

Transfert de permis:

Rhéaume, Héléodore, légataire universelle, demande à la Commission des transports que le permis Q-200030-001 et le véhicule détenu par Rhéaume, Benoit, détenu pour la municipalité de St-Bernard 03-2234-P, lui soit transféré. M. Héléodore Rhéaume demande également que le permis Q-200030-001 et le véhicule soit transféré à Grenier, Florian.

Transfert de permis:

Taxis Jaunes Limitée (Yellow Taxis Limited) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Taxi Gilles Gagnon (Gagnon, Gilles) le permis Q-201163-048 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 et des articles 20, 33 et 39 de la Loi des transports.

Transfert de permis:

Paul Henri Caron Enr. (Caron, Paul Henri) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Mme Monique Pouliot Enr. (Pouliot, Monique) le permis Q-201239-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 et des articles 20, 33 et 39 de la Loi des transports.

Rôle Q-18616

Q-202862-2-D

LEMAY, SAUVAGEAU BERTHA

1074, Jouvenc

Val-Bélair, Qué.

G0A 4T0

Requérant-cédant

Q-203072-1-D

LEMAY, JACQUES

282, rue Latourelle

Québec (Québec)

G1R 1C6

Requérant-cessionnaire

Rôle Q-18617

Q-000236-6-D

(3154-A)

AUTOBUS COTE ENR.

(Côté Jean-Guy)

4671, boulevard de la Grande-Baie

Ville de la Baie

Port-Alfred

(Chicoutimi) Qué.

G7B 1H1

Rôle Q-18618

Q-301,082-11-D

(23227-V)

LES DEMENAGEMENTS**TRANS-QUEBEC INC.****TRANS-QUEBEC MOVING INC.**

1815, de Celles

(Parc Métrobec)

R.R. no 3

Québec, Qué.

G2B 3W4

Rôle Q-18619

Q-300,624-10-D

(17632-V)

BARBEL TRANSPORT INC.8, 28^e Rue

Gagnon

(Saguenay) Qué.

G0G 1K0

Rôle Q-18628

Q-000214-6-D

(3029-A)

L.A. COULOMBE TRANSPORT ENR.

Mont St-Pierre

(Gaspé) Qué.

G0E 1V0

Requérant-cédant

Q-000546-1-A

LES TRANSPORTS L. A. COULOMBE INC.

Mont St-Pierre

(Gaspé) Qué.

G0E 1V0

Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Lemay, Sauvageau Bertha demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Lemay, Jacques le permis Q-202862-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Ste-Foy-Sillery A-38.

Demande de modification d'horaire:

Le requérant demande à la Commission des transports de modifier son horaire sur son circuit entre Chicoutimi et St-Siméon pendant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars de chaque année. Durant ces 6 mois le service ne sera donné que les lundi, mercredi, vendredi au lieu de tous les jours de la semaine. Il n'existera plus de service le dimanche en aucun temps.

Demande de modification de permis:

Les Déménagements Trans-Québec Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que tous les permis détenus par la requérante sous le titre «transport de ménages et d'ameublements usagés tel que défini à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage» pour ajouter à chacun de ces permis, le paragraphe qui suit:

En donnant ce service, la détentrice est autorisée à transporter des tabulateurs, y inclus tous appareils électroniques, tous accessoires ou équipements faisant partie intégrante ou qui sont nécessaires au fonctionnement d'un système complet de traitements de données, tel que classeurs, ordinateurs, multiplicateurs, panneaux de contrôle, reproductrices, interpréteurs, le tout non emballé.

Demande de modification de permis:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir les permis suivants:

Transport général - longue distance - route -
De Gagnon à Fermont, et retour, avec le droit de desservir les points intermédiaires.

Transport spécialisé - longue distance - route -
De Gagnon à Fermont et retour, avec le droit de desservir les points intermédiaires par véhicules isothermes.

Transport spécialisé - longue distance - route -
De Gagnon à Fermont et retour avec le droit de desservir les points intermédiaires par fardiens.

Demande de transfert de permis:

Laurent Coulombe, faisant affaires sous les nom et raison sociale de L. A. Coulombe Transport Eng., requérant-cédant, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour être autorisé à transférer à Les Transports L. A. Coulombe Inc., requérant-cessionnaire, tous ses droits, intérêts, moyens et systèmes de transport dans le permis 3029-A qui se lit comme suit:

Classe de permis:

Autobus

Service:

Transports d'écoliers de leur résidence située dans les limites Ouest et Est de Mont St-Pierre, qui fréquentent l'école secondaire St-Maxime-de-Mont-St-Louis et retour.

Parcours à suivre:

Route 132.

Terminus:

Limites Est et Ouest du village de Mont-St-Pierre: résidence des écoliers. Mont-Louis: école secondaire St-Maxime.

Conditions et restrictions:

1. Restreint au transport d'écoliers aux jours de scolarité;
2. Valide tant et aussi longtemps que les détenteurs détiendront un contrat de la Commission scolaire pour le transport des mêmes écoliers, matin et soir sur le même parcours que celui du midi.

Classe de permis:

Autobus.

Service:

Transports de travailleurs de Rivière-Madeleine, Madeleine Centre, Manche-d'Épée et Gros-Morne, à Murdochville et retour.

Parcours:

Route 132 et route 198.

Conditions et restrictions:

Aucun droit aux privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux et à charte-partie.

Classe de permis:

Autobus.

Service:

Transport saisonnier, catégorie Économique. Transport de personnes participant en groupes à des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives et récréatives de Mont-St-Pierre à Madeleine, Marsoui, Rivière-au-Renard, Gaspé, Percé, Maria, New Richmond, Capelan, St-Siméon, Bonaventure, Paspébiac, Chandler, Murdochville, St-Homère, Nouvelles, Matapédia, Causapsal, Amqui, Ste-Anne-des-Monts, Matane, Mont-Joli, Rimouski.

Demande de permis:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour les municipalités de Lac-Simon 8481-RI et Lac-Victoria.

Rôle Q-18629
Q-203076-1-D

JEROME, LOUIS

Lac Simon, Louvicourt
(Abitibi) Qué.
J0Y 1Y0

Rôle Q-18630
Q-300,959-2-D
(22444-V)

HAMELIN, REJEAN

3043, rue Laforest
Ste-Foy
Québec, Qué.
G1W 1L8

Requérant-vendeur
Q-301,771-1-d

TRANSPORT REJEAN HAMELIN INC.

68, rue Cormier
Beauport
Québec, Qué.
G1C 4T4
Requérant-acquéreur

Rôle Q-18631
Q-600,301 2-DT

BEDARD DODGE CHRYSLER LTEE

1464, boulevard St-Paul
Chicoutimi, Qué.
G7J 3C5

Demande de transfert de permis:

Monsieur Réjean Hamelin demande à la Commission des transports du Québec la permission de transférer à Transport Réjean Hamelin Inc. le permis 22444-V qu'il possède actuellement.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation d'augmenter ses taux pour la location d'automobiles à court terme à la clientèle de Bédard Dodge Chrysler Ltée.

Taux actuels

(Décision QL-316 du 23 octobre 1975)

Compact: \$8/jour

Intermédiaire: \$10/jour

Taux proposés

Sous-compact: \$8 à \$16/jour

Compact: de \$9 à \$18/jour

Pleine grandeur: de \$10 à \$20/jour

Rôle Q-18637
 Q-100443-1-EC
DIONNE, MICHEL
 Ste-Monique
 (Nicolet) Qué.
 J0G 1W0
 Partie requérante
 Q-10001-3-EC
MINISTRE DES TRANSPORTS
 Q-100001-3-EC
**COMMISSION SCOLAIRE
 REGIONALE PROVENCHER**
 Mis en cause

Rôle Q-18649
 Q-203067-1-D
CLAUDE GREGOIRE
 (Grégoire, Claude)
 C. P. 264
 Cap-St-Ignace
 (Montmagny) Qué.
 G0R 1H0
 Partie requérante

Rôle Q-18650
 Q-202514-2-D
LISE MECTEAU TAXI
 (Mecteau, Lise)
 182, rue Martel
 Loretteville, Qué.
 G2B 2X2
 Q-203077-1-D
GAGNON, MICHEL
 325 ouest, rue des Bouleaux, app. 3
 Québec, Qué.
 G1L 1M2
 Requéran-cessionnaire

76091-o

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-37304
 CM-30.000 184-PT
**COMMISSION DES TRANSPORTS
 DU QUÉBEC**
 Revision d'une manière générale
 s'il y a cause
 des
 Taux et tarifs de transport de fret aérien
 entre Dorval et Mirabel
 et
**LE TERRITOIRE DU MONTREAL-
 METROPOLITAIN**

76091-o

Requête en révision selon l'article 11.286.72
 Le requérant demande une révision de l'ajustement général pour l'année scolaire
 1978-1979 pour les circuits qu'il détient avec la C.S.R. Provencher.
 Circuits: V-41, V-42, V-43

Nouvelle demande:
 Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de
 propriétaire de véhicule-taxi pour la municipalité de Cap-St-Ignace, région 1414SD.

Demande de transfert:
 Lise Mecteau Taxi (Mecteau, Lise) demande à la Commission des transports du
 Québec de transférer à Gagnon, Michel, le permis Q-202514-001 et le véhicule pour
 effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire selon les
 articles 2.58.1 du Règlement 2 et selon les articles 20, 33, 39 de la Loi des transports.

76091-o

Attendu qu'il est opportun de considérer périodiquement la révision des tarifs
 fixés par la Commission d'une manière générale;

Considérant que les tarifs concernant le transport routier de fret aérien entre
 Dorval et Mirabel et le territoire du Montréal-Métropolitain ont été fixés par la décision
 no MCR 3670 TF modifiés par la décision no MCR 4150 TF et maintenus par la déci-
 sion no MCR 4766 TF.

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requé-
 rant, donne avis de son intention de considérer la révision des tarifs susdits. A titre
 d'information, la Commission récite ci-après le texte du projet sur lequel elle se propose
 de travailler.

Toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue avant
 le 28 février 1979.

Si la Commission reçoit une opposition ou intervention ou demande dans ce délai,
 elle tiendra une audience publique à Montréal, en la division no 1, le 27 mars 1979
 pour se continuer, s'il y a lieu, le 28 mars 1979, au bureau de la Commission, 505
 est, rue Sherbrooke.

Après cette considération, la Commission rendra, en temps utile, une décision dans
 le sens du projet ci-après avec ou sans modification.

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MDI-2044	11-12-78	Cause: M-33494 M-000102-4-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant TURPIN, ROLAND TURPIN, MARJORIE PHILLIPS, FERN Intimés-cédants TURPIN, ROLAND TURPIN, MARJORIE LAFRENIERE, PAUL Intimés-cessionnaires ROPIN INC. Mise en cause			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.
MDI-2045	11-12-78	Cause: M-36968-S M-000013-26-S SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY HILL LTEE			Décision incidente Accordée
MDI-2046	11-12-78	Cause: M-35731 M-000034-11-D AUTOBUS INTER CITE LTEE			Décision incidente
		La Commission accorde la requête, date à être fixée, pour audition, entre-temps et jusqu'à décision sur la demande en révision, la Commission ordonne l'exécution provisoire de la décision à être révisée.			
MPV-1398	17-08-78	Cause: M-33494 M-000102-4-D TURPIN, ROLAND TURPIN, MARJORIE PHILLIPS, FERN Requérants-cédants TURPIN, ROLAND TURPIN, MARJORIE LAFRENIERE, PAUL Requérants-cessionnaires ROPIN, INC. Mise en cause	G.O.Q. no 29 p. 8971	22-07-78	Changement de contrôle Accordé
MPV-1478-S	13-12-78	Cause: M-36902 M-000426-1-DS ROY, GUY	Journal de Montréal	4, 5, 6 novembre 78	Demande de permis Accordée
MPV-1479-S	13-12-78	Cause: M-36901 M-000337-2-DS FAUTEUX, LEO	Journal de Montréal	18, 19, 20 novembre 78	Demande de permis Accordée
MPV-1480-S	13-12-78	Cause: M-26670 M-000060-8-DS TERREBONNE AUTOBUS INC.	Le Devoir	6, 7, 8 novembre 78	Demande de permis Accordée
MS-4773	12-12-78	Cause: M-36997 M-000427-2-S LES ENTREPRISES POIRIER MENARD LTEE			Demande de permis Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPV-1230	08-12-78	Cause: Q-18141 Q-000286-11-D (3390-A) AUTOBUS COTE-NORD INC. Requérante-cédante Q-000407-12-A (3720-A) T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 44 p. 13622	04-11-78	Demande de transfert de permis (1 service) Accordée
QPV-1231-S	11-12-78	Cause: Q-18544 Q-000545-1-DS AUTOBUS SCOLAIRES ST-EPIPHANE INC.	Montréal-Matin	20, 21, 22 nov. 1978	Demande de permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide du 11 décembre 1978 au 30 novembre 1979.
QPV-1232	12-12-78	Cause: Q-17647 Q-000027-5-D LUCIEN ROY	G.O.Q. no 38 p. 11563	23-09-78	Demande de vérification de son permis La Commission: 1. Accordée; 2. Modifie le service no 1 du permis 694-A (Q-000027)
QPV-1233-S	13-12-78	Cause: Q-18174 Q-000541-1-D TRANSPORT E. POULIN INC.	G.O.Q. no 45 p. 13900	11-11-78	Demande de permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 30 novembre 1979.
QPV-1234-H	20-12-78	Cause: Q-18192 Q-000162-13-D JEAN-MARIE LANDRY	G.O.Q. no 45 p. 13901	11-11-78	Demande d'addition de service et de modification d'horaire Accordée Ce permis est valide à compter du 20 décembre 1978.
QPV-1235-H	15-12-78	Cause: Q-17109 Q-000479-2-D SERVICE AÉROPORTUAIRE SEPT-ILES — PORT-CARTIER ENR. (Jean, Gaston) Requérante LA LIGUE DE TAXIS DE SEPT-ILES INC. Intervenante	G.O.Q. no 30 p. 9317	29-07-78	Demande de modification d'horaire Désistement

TAXI

MDI-2033	11-12-78	Cause: M-33453 M-208221-1-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant ABOUL, HAY DABBAGH BASSAM Intimé-cédant ABBAS, MME NEAMAT Intimée-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.
MDI-2034	11-12-78	Cause: M-33440 M-204440-2-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant SHLAPAK, VICTOR Intimé-cédant BETTAN, ABRAHAM Intimée-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MPT-13102 en date du 5 septembre 1978.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-13398	16-11-78	Cause: M-35056 M-204135-2-D RUSZNYAK GEORGE Requérant-cédant M-209043-001 DES RUISSEAUX JEAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 41 p. 12520	14-10-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13409	20-11-78	Cause: M-35266 M-205720-1-D RENE BEAUDET Requérant-cédant M-209053-001 GILLES GAGNON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 12823	21-10-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13410	20-11-78	Cause: M-35272 M-208357-3-D TONY VENAFRO Requérant-cédant M-206324-002,003 HENRI FRASER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 12824	21-10-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13413	20-11-78	Cause: M-35267 M-208094-1-D MARCEL FOUCHER Requérant-cédant M-209045-001 DANIELLE LECH KONDRACKI Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 12823	21-10-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13428	28-11-78	Cause: M-35436 M-205527-2-D RENE CADIEUX Requérant-cédant M-209063-001 MARIELLE DUCHARME Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13295	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13433	28-11-78	Cause: M-35397 M-201499-2-D VINCENZO MULE Requérant-cédant M-209065-001 BIAGIO MICELI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13293	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-13436	28-11-78	Cause: M-35463 M-207352-1-D KOUSSAOGLI, MOSES Requérant-cédant M-209082-001 MARACHELIAN, ARSIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13300	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13447	29-11-78	Cause: M-35387 M-205816-2-D LEMAY, RAYMOND Requérant-cédant M-209070-001 BRODEUR, PAUL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13292	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-43
MPT-13451	29-11-78	Cause: M-35378 M-207568-1-D FAVREAU, YVON Requérant-cédant M-209057-001 DORAIS, GEORGES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13229	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-2

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-13459	01-12-78	Cause: M-35466 M-206193-1-D DAMKAOUTIS, GEORGE Requérant-cédant M-209086-001 GEORGALLIS, ANTONIOS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13300	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13462	01-12-78	Cause: M-35469 M-206616-2-D SERAFINO, LOUIS Requérant-cédant M-209087-001 SARICA, PASQUALE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13301	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-5
MPT-13463	01-12-78	Cause: M-35470 M-206062-1-D ZELOVICS, JOSEPH Requérant-cédant M-209085-001 ZELOVICS, MME HILDA GLASEL Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13301	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-13465	01-12-78	Cause: M-35513 M-202563-45-D POCE, PAUL Requérant-cédant M-209099-001 ALVAREZ, GERMAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13307	28-10-78	Transfert de permis Accordée A-12
MPT-13481	12-12-78	Cause: M-35569 M-207003-9-D BOUCHARD, ANDRE	G.O.Q. no 44 p. 13607	04-11-78	Demande d'annulation de permis Accordée
MPT-13486	12-12-78	Cause: M-35559 M-209097-1-D FORTIN, FRANCOISE	G.O.Q. no 44 p. 13605	04-11-78	
Transfert de permis La Commission prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70.1 du règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.					
MPT-13487	12-12-78	Cause: M-35560 M-209097-2-D FORTIN, FRANCOISE	G.O.Q. no 44 p. 13606	04-11-78	
Transfert de permis La Commission prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70.1 du règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.					
MPT-13495	13-12-78	Cause: M-34975 CM-20000-P-132 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-206946-D-1 GAUTHIER, VICTOR PAUL	G.O.Q. no 42 p. 12859	21-10-78	

Proprio motu

La Commission:

1. Révise la décision MPT-9910 en date du 25 mars 1976, afin que dans son ensemble, elle donne droit aux dispositions du paragraphe 2 de la présente;

2. Autorise en faveur de la partie mise en cause la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi numéro M-206946-D-1, dans la région de Aylmer 07 7803 C.

MPT-13498	13-12-78	Cause: M-14060 M-206955-D-1 MARIER, GERALD	G.O.Q. no 8 p. 1359	21-02-76	Demande de permis Rejetée
-----------	----------	--	---------------------------	----------	------------------------------

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPT-4484-C	19-12-78	Cause: Q-16837 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-202881-4-D TRANSPORT A.M.J. INC. Mise en cause			
Demande de correction de décision selon le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12, la Commission corrige la décision portant le numéro QPT-4484 en y remplaçant partout où c'est nécessaire le numéro «Q-200881-4-D» par le numéro «Q-202881-4-D» comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante.					
QPT-4528	27-11-78	Cause: Q-17822 Q-202311-4-D FLEURY, MME GENEVIEVE Requérante-cédante Q-203006-1-A PILOTE, MME G. THERESE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 12061	07-10-78	Demande de transfert de permis A-52 Accordée
QPT-4532	28-11-78	Cause: Q-18101 Q-202440-4-D CHARETTE, LEO Requérant-cédant Q-202714-3-A GASTON GRONDINES ENR. (Grondines, Gaston) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13324	28-10-78	Demande de transfert de permis A-40 Accordée
QPT-4540	06-12-78	Cause: Q-18029 Q-201083-2-D RAYNALD RENAUD Requérant-cédant Q-203026-1-A LES TAXIS YVES BERTRAND ENR. (Yves Bertrand jr opérant sous le nom de) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13311	28-10-78	Demande de transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4543	07-12-78	Cause: Q-18127 Q-200220-5-D FERNAND RACINE Requérant-cédant Q-202133-2-A TAXI DIAMOND ENRG. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 44 p. 13619	04-11-78	Demande de transfert de permis A-51 Accordée
QPT-4558	13-12-78	Cause: Q-18205 Q-203037-1-D JOSEPH ROCHELEAU	G.O.Q. no 45 p. 13903	11-11-78	Demande de permis 04-3232-P Accordée
QPT-4560	15-12-78	Cause: Q-14431 Q-202883-D-1 ADOLPHE TALBOT ENR. (Talbot, Adolphe)	G.O.Q. no 51 p. 11715	24-12-77	Demande de permis A-53 Requête déclarée pendante
QPT-4561	15-12-78	Cause: Q-14440 Q-202884-D-1 HECTOR LEVESQUE ENR. (Lévesque, Hector)	G.O.Q. no 51 p. 11716	24-12-77	Demande de permis A-53 Requête déclarée pendante

ECOLIER

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPE-1779	13-12-78	Cause: Q-18193 Q-100018-7-D COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SAINT-FRANCOIS Requérante-adjudicatrice Q-100245 AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTEE Requérante-adjudicataire	G.O.Q. no 45 p. 13902	11-11-78	Demande de transport intégré Accordée

CAMIONNAGE GENERAL

MDI-2022	04-12-78	Cause: M-35287 M-301139-4-D 853-V SUPER TRANSPORT (1966) LTEE 8385-V CROTEAU TRANSPORT INC.			Décision incidente Vu cette requête et les affidavits au soutien, la Commission accorde la requête.
MDI-2023	04-12-78	Cause: M-34949 10043-V OVERNITE EXPRESS LIMITED			Décision incidente Vu cette requête et son affidavit au soutien, la Commission accorde la requête.
MDI-2026	04-12-78	Cause: M-36442-S M-304549-3-S TRANSPORT R.L.M. ENRG.			
Décision incidente Vu la requête pour rejet d'opposition, l'amendement à la requête introductive d'instance, le retrait de l'opposition et le désistement de la requête pour rejet d'opposition. La Commission prend acte du rejet d'opposition.					
MDI-2029	11-12-78	Cause: M-35663 30003-307-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.			
Décision incidente Vu la requête et l'affidavit au soutien, l'intervention de la Conférence des camionneurs québécois Inc. est permise.					
MDI-2030	11-12-78	Cause: M-35663 30003-307-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.			
Décision incidente Vu la requête incidente MRI-2882 aux fins de rayer le délibéré dans cette requête MRI-2865, vu le consentement des procureurs des parties, le délibéré est rayé.					
MDI-2031	11-12-78	Cause: M-34531-S M-303494-1-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant 86175 CANADA LTEE Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MS-4267 en date du 25 août 1978.
MDI-2032	11-12-78	Cause: M-34626 M-303521-1-SI L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant BEKINS MOVING AND STORAGE Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MT-454 en date du 30 août 1978.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MDI-2038	11-12-78	Cause: M-33601 21645-V-1-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant DELCO INVESTMENTS Intimé-vendeur BEDWELL, JAMES R. Intimé-acquéreur GUARDIAN VAN LINES LTD Mise en cause			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCS-3792 rendue en date du 21 août 1978.
MDI-2041	11-12-78	Cause: M-33367 M-303451-2-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant TRANSPORT D.T. LTEE Intimé-remorqueur SOULANGES CARTAGE & EQUIPEMENT CO. LTD Intimé-roulier			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCS-3794 en date du 21 août 1978.
MDI-2042	11-12-78	Cause: M-33386 19517-V-7-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant DAIGNEAULT, CLAUDE Intimé-remorqueur MAGNY TRANSPORT INC. Intimée-roulier			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.
MDI-2043	11-12-78	Cause: M-33355 1511-V-2-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MOORE, JOHN ET AL Intimés-vendeurs RENAUD, CAROLYN ET AL Intimés-acquéreurs CAMIONNAGE SNOOK INC. Mise en cause			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.
MCR-4864	27-11-78	Cause: M-35058 M-300582-4-D WINDSOR TRANSPORT INC. Mise en cause BERTRAND, ALAIN BREAULT, ALEXANDRE GEOFFROY, GILLES J. Requérants-vendeurs GESTION RICHBEC INC. Requérante-acquéreur	G.O.Q. no 41 p. 12521	14-10-78	Changement de contrôle Accordée
MCR-4876-TF	08-12-78	Cause: M-34817 M-302025-3-DT C.I. WHITTEN TRANSFER (QUEBEC) INC.	G.O.Q. no 41 p. 12518	14-10-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4881	12-12-78	Cause: M-35475 M-301808-1-D TRANSPORT VERVILLE LTEE	G.O.Q. no 43 p. 13303	28-10-78	Droit additionnel Accordée
MCR-4882	11-12-78	Cause: M-25664 471-V-D-8 GLENGARRY TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. no 42 p. 9746	22-10-78	Droit additionnel Désistement partiel — Accordée en partie

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-4884	12-12-78	Cause: M-29606 12958-V-8-D DIRECT MOTOR EXPRESS (QUEBEC) LIMITED	G.O.Q. no 16 p. 4629	22-04-78	Modification de clause Désistement
MCR-4885	11-12-78	Cause: M-33342 11124-V-1-DS DARIE LAFLAMME 14838-V-4-A PHILIPPE ROY TRANSPORT INC. Requérants	La Tribune	17, 18, 19 avril 78	Transfert de permis Rejetée
MS-4771	11-12-78	Cause: M-36441-S M-304549-4-S TRANSPORT R.L.M. (en société)	Le Devoir	1, 2, 3 novembre 78	Demande de permis Accordée Du 11 novembre 1978 au 1 ^{er} avril 1979 ou décision finale
MS-4772	11-12-78	Cause: M-36442-S M-304549-3-S TRANSPORT R.L.M.	Le Devoir	1, 2, 3 novembre 78	Demande de permis Accordée Du 11 décembre 1978 au 15 mars 1979 ou décision finale
MT-508	11-12-78	Cause: M-37015-SI M-301160-5-SI E.T. TRANSPORT			Demande de permis tempo- raire Rejetée
MMR-18	11-12-78	Cause: M-29051 11271-V-15-M ATOMIC TRUCK CARTAGE LTD	G.O.Q. no 13 p. 3968	01-04-78	Demande de permis Désistement
QDI-903	18-12-78	Cause: Q-11601 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 18979-V-D-7 (Q-300705) TRANSPORT GERALD PELLETIER LTEE 25155-V BESSETTE & BOUDREAU INC. 19016-V BEAUDRY & LACOSTE INC.	G.O.Q. no 18 p. 9190	07-05-77	Requête pour péremption d'instance Accordée
QDI-906	18-12-78	Mises en cause Cause: Q-11497 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 23475-V-D-3 (Q-301128) TRANSPORT BELL-VEDERE ENRG. (en société) et TRANSPORT BELL-VEDERE ENRG. (Talbot, Garry)	G.O.Q. no 17 p. 3973	30-04-77	Requête pour péremption d'instance Accordée
QDI-907	18-12-78	Mises en cause Cause: Q-18586 M-300238 PROVOST CARTAGE INC. Q-300045 FRANCOIS NOLIN LTEE M-300001 INTER-CITE TRANSPORT LTEE Q-300577 GERARD NOLIN (1975) LTEE Requérantes-opposantes Q-300576-12-DS LOGISTEC CORPORATION Intimée-requérante-cédante Q-301774-1-DS 89336 CANADA LTEE Intimée-requérante-cessionnaire	Journal de Québec	28, 29, 30 nov. 78	Requête pour être relevée du défaut Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QDI-908	18-12-78	Cause: Q-18586 Q-300576-12-DS LOGISTEC CORPORATION Q-301774-1-DS 89336 CANADA LTEE Requérantes: Q-300045 FRANCOIS NOLIN LTEE M-300001 INTER-CITE TRANSPORT LTEE M-300238 PROVOST CARTAGE INC. Q-300577 GERARD NOLIN (1975) LTEE Intimées	Journal de Québec	28, 29, 30 nov. 78	Requête pour rejet d'opposition Accordée
QDI-910	18-12-78	Cause: Q-18208 Q-300777-1-D (20380-V) BRISSETTE TRANSPORT LTEE Requérante Q-300033 EXPRESS LOUISEVILLE (1976) INC Q-300002 GUILBAULT TRANSPORT INC. Opposantes-Intimées	G.O.Q. no 45 p. 13904	11-11-78	Requête en vertu des articles 2.15 et 2.27 La Commission maintient les oppositions et fixe l'audition de la cause au 4 janvier 1979, les parties ayant renoncé à l'avis de convocation et au délai d'avis.
QCR-2679	16-11-78	Cause: Q-17741 Q-300411-3-DS TRANSPORT CHOUINARD LTEE Requérante-cédante Q-300487-46-A SPEEDWAY EXPRESS LTD. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	6, 7, 8 sept. 1978	Demande de transfert des clauses a), b) et c) Accordée
QCR-2701	08-11-78	Cause: Q-16735 Q-300419-1-DS (11789-V) RAYMOND TURCOTTE Requérant-cédant Q-301692-1-A TRANSPORT TURCOTTE ENR. (Yvette Turcotte opérant sous le nom de)	Journal de Québec	18, 19, 20 mai 1978	Demande de transfert de permis Accordée
QCR-2702	08-11-78	Cause: Q-17812 Q-300133-1-DS (2536-V) ROGER TREMBLAY Requérant-cédant Q-301693-1-A LES ENTREPRISES AUDET-TREMBLAY INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	18, 19, 20 mai 1978	Demande de transfert total de permis Accordée
QCR-2706-TF	04-12-78	Cause: Q-17757 Q-300816-4-DT LYONNAIS TRANSPORT ENRG. (Lyonnais, Jean-Claude)	G.O.Q. no 40 p. 12055	07-10-78	Demande de modification de tarifs Accordée Tels qu'apparaissant à l'annexe «A» constituée des feuillets 1 à 4. Ce permis est valide à compter du 4 décembre 1978

Transport Lyonnais Enrg.

1. a) Transport local — Rayon 5 milles			
\$12 l'heure pour camion de 35 tonnes et plus			
\$11 l'heure pour camion de 1/2 à 3 tonnes			
b) Matériaux de construction — rayon 30 milles			
\$0.60 du cent livres			
Minimum \$5			
2. a) Livraisons pour pharmacies, fleuristes et restaurants			
\$1.50 la commande			
b) Livraisons pour épiceries			
\$1.75 la commande			
Minimum 4 boîtes			
\$0.40 chaque boîte additionnelle			
3. Livraisons pour magasins à rayons			
Armoire	\$3.50	Matelas et box	6.00
Aspirateur	1.75	Matelas lit d'enfant	1.75
Antenne	3.50	Moteur hord bord	6.50
Bain	6.50	Miroir meuble	1.75
Bassinette	3.50	Machine à coudre meuble	6.50
Balançoire	3.75	Machine à coudre portative	4.50
Bateau car top	6.50	Poêle électrique	7.00
Bateau 14' et plus	8.00	Porte aluminium	2.75
Bicycle	2.25	Porte de garage	6.50
Boîte	0.85	Remise 2 morceaux	6.50
Chauffe-eau	5.50	Remise 3 morceaux	9.00
Chaise de jardin	0.75	Réfrigérateur	11.00
Congélateur	11.00	Set de salon 2 morceaux	9.00
Clôture en rouleau	1.75	Set de salon 3 morceaux	11.00
Commande	4.00	Set de chambre	9.00
Dalle	0.85	Set de chambre et table de nuit	11.00
Déballage	1.75	Set de cuisine, 1 table et 4 chaises	6.00
Divan-lit	6.50	Set de cuisine avec bahut et huche	14.00
Echelle	2.00	Stereo petit	4.50
Etagère	4.00	Stereo meuble	8.00
Fauteuil	4.50	Soufleur à neige	7.00
Filière 2 tiroirs	4.00	Scie radiale	7.00
Filière 3 tiroirs	6.50	Tapis linoléum 9'	3.00
Filière coffre-fort	16.50	Tapis linoléum 12'	4.50
Fauteuil lazy-boy	5.50	Table de Ping Pong	7.00
Fenêtre aluminium	1.10	Table de pool	11.00
Fournaise de plancher	4.50	Tuile en boîte	0.60
Fournaise de cave	9.00	Tondeuse à gaz	2.50
Foyer	9.00	TV couleur meuble	7.00
Lampe de salon	1.00	Pneu	0.85
Lessiveuse ordinaire	5.50	Pompe	1.75
Lessiveuse automatique	9.00	Orgue petit	11.00
Lit pliant	2.50	Orgue gros	17.00
Lit capitaine	9.00	Piano petit	17.00
Sècheuse	7.00	Piano ancien	22.00

Livraisons hors des limites de Drummondville

Coût du transport plus 0.40 par mille parcouru	idem
Travail effectué à l'intérieur des magasins, \$14 l'heure	idem

4. Déménagements

a) Déménagement local	\$20 l'heure pour deux hommes
	\$ 7 l'heure pour aide add.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCR-2722	12-12-78	Cause: Q-16614 Q-300285-23-D (7571-V) MCMAHON TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 23 p. 7275	10-06-78	Demande de modification de permis Accordée telle que modifiée
QCR-2723	12-12-78	Cause: Q-17268 Q-301700-1-D LAUREAT DUFOUR	G.O.Q. no 32 p. 9897	12-08-78	Demande de permis Accordée
QCR-2724	15-12-78	Cause: Q-16872 Q-300002-57-D (10-V) GUILBAULT TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 27 p. 8302	08-07-78	Demande de modification de permis (clause hh) Accordée
QCR-2725	15-12-78	Cause: Q-14774 17669-V-6-D (Q-300625) AIR CARGO SERVICE (SEPT-ILES) INC.	G.O.Q. no 7 p. 1959	18-02-78	Demande de modification de permis Accordée
QCR-2726	15-12-78	Cause: Q-17317 Q-300712-8-D LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC.	G.O.Q. no 33 p. 10299	19-08-78	Demande de modification de permis Rejetée
QCR-2727	18-12-78	Cause: Q-17313 Q-300127-33-D (2278-V) HAMEL TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. no 34 p. 10532	26-08-78	Demande de modification de permis Accordée
QS-2615	18-12-78	Cause: Q-18625-S Q-301776-1-S TRANSPORT MADOREL INC.	Le Soleil	28, 29, 30 nov. 78, 1 ^{er} déc. 1978	Demande de permis spécial Rejetée
QT-499	29-09-78	Cause: Q-17988-SI Q-301744-1-SI GUY DUBE			
Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide du 29 septembre au 3 octobre 1978 inclusivement.					
QT-572	28-11-78	Cause: Q-18475-SI Q-301668-5-SI LES TRANSPORTS J. BUJOLD INC./ J. BUJOLD TRANSPORT INC.			
Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide à compter du 28 novembre 1978 jusqu'au 12 décembre 1978 inclusivement.					

CAMIONNAGE SPECIALISE

MCS-4063	27-11-78	Cause: M-35745 M-303149-4-DS LES TRANSPORTS H.L. ENRG. Requérante-cédante M-303523-1-A LES TRANSPORTS H.L. LTEE Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	28, 29, 30 août 78	Transfert de permis Accordée
MCS-4082	11-12-78	Cause: M-33699 CM-30000-175-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante E.W. WILLS CARTAGE LIMITED Intimée	G.O.Q. no 31 p. 9563	05-08-78	

Proprio motu

La Commission modifie la clause a) du permis 22375-V de manière à ce qu'elle se lise de la façon suivante: Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

Depuis la frontière Québec-Ontario jusqu'à Hull (Québec) pour le transport, dans des fourgons frigorifiques, de produits de conserverie (périssables) pour le compte de J.N. Schneider Limited et de Burns Foods de Kitchener, de F.W. Fearman Company

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Limited de Burlington (Ontario), de National Packers Limited et des Aliments Hygrade Inc. de Montréal, et retour avec des cargaisons avariées ou refusées seulement.					
MCS-4085	11-12-78	Cause: M-29136 M-303352-1-D E. Z. FREIGHT LINES INC.	G.O.Q. no 13 p. 3977	01-04-78	Demande de permis Désistement
MCS-4086-TF	13-12-78	Cause: M-34076 M-300001-37-DT INTER CITE TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 33 p. 10291	19-08-78	Modification de tarifs Accordée en partie telle qu'amendée
MCS-4087-TF	13-12-78	Cause: M-34075 M-300238-76-DT PROVOST CARTAGE INC.	G.O.Q. no 33 p. 10290	19-08-78	Modification de tarifs Accordée en partie telle qu'amendée
MPN-6122	14-12-78	Cause: M-37176 M-401706-PN-1 GAGNON, BERTHIER			Demande de permis Accordée A partir du 16 ^e jour après la publication dans la G.O.Q.
QCS-1752	28-11-78	Cause: Q-17798 Q-301290-2-D (24483-V) RENAUD, ALPHONSE E. Requérant-cédant Q 301736-1-A LES ENTREPRISES N. RENAUD INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 12058	07-10-78	Demande de transfert de permis Accordée
QCS-1774-TF	06-12-78	Cause: Q-18542 Q-300577-63-TT (15957-V) GERARD NOLIN (1975) LTEE	Le Devoir	20-21-22 déc. 1978	Demande de modification de tarifs Accordée
QCS-1775-TF	07-12-78	Cause: Q-18560-TT Q-300045-56-TT (478-V) FRANCOIS NOLIN LTEE	Le Devoir	20-21-22 déc. 1978	Demande de modification de tarifs Accordée
QCS-1778-1	15-12-78	Cause: Q-18636-1 Q-301100 POULIOT, ROGER Voiturier-remorqueur Q-300221 RIMOUSKI TRANSPORT LTEE Courtier en transport			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
QCS-1779-1	15-12-78	Cause: Q-18635-1 Q-301100 POULIOT, ROGER Voiturier-remorqueur Q-300487 SPEEDWAY EXPRESS LTD. Courtier en transport			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
QCS-1781	12-12-78	Cause: Q-16752 Q-300580-5-D (16075-V) COURTNEY A. SIMPSON	G.O.Q. no 25 p. 7887 G.O.Q. no 29 p. 8975	23-06-78 22-07-78	Demande de modification de permis Accordée
QCS-1782	14-12-78	Cause: Q-16508 Q-300003-51-D (15-V) TRANSPORT D'ANJOU INC.	G.O.Q. no 22 p. 6910	03-06-78	Demande de modification de permis Rejetée
QCS-1783	14-12-78	Cause: Q-16582 Q-301190-31-D (23782-V) TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC.	G.O.Q. no 23 p. 7272	10-06-78	Demande de modification de permis Accordée telle qu'amendée
QCS-1784	13-12-78	Cause: Q-17201 Q-300660-8-D LAC ST-JEAN DEMENAGEMENT LTEE/ LAKE ST-JOHN MOVING LTD.	G.O.Q. no 31 p. 9585	05-08-78	Demande de modification de permis Accordée en partie
QCS-1785	13-12-78	Cause: Q-18194 Q-300151-8-D (3129-V) VEILLETTE TRANSPORT CIE LTEE	G.O.Q. no 45 p. 13903	11-11-78	Demande de modification de permis (clause I) Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCS-1787	15-12-78	Cause: Q-13266 23782-V-21-D (Q-301190) TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC.	G.O.Q. no 37 p. 8706	17-09-78	Demande de modification de permis Accordée en partie
QCS-1788	15-12-78	Cause: Q-14739 19126-V-7-D (Q-300712) LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC.	G.O.Q. no 7 p. 1955	18-02-78	
QCS-1789	15-12-78	Cause: Q-15032 Q-300551-9-D FORESTVILLE TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 11 p. 3404	18-03-78	Demande de modification de clause Accordée telle qu'amendée
QCS-1790	19-12-78	Cause: Q-16871 Q-301274-6-D LES MESSAGERIES DU NORD INC.	G.O.Q. no 27 p. 8301	08-07-78	
QS-2602	13-12-78	Cause: Q-18170-S Q-300990-15-S (22677-V) ROBERT L. GAUDET ENT. Voiturier-remorqueur Q-301087-6-S (23254-V) TRANSPORT FRANK DELANEY LTEE Courtier en transport	Journal de Québec	7, 10, 11 oct. 1978	Demande de permis spécial de transport par remorquage Rejetée
QT-589	15-12-78	Cause: Q-18634-S1 Q-301022-2-S1 GRENIER CONSTRUCTION ENRG. (Grenier, Nelson)			

CAMIONNAGE EN VRAC

MDI-2021	04-12-78	Cause: M-34159 CM-50000-3-PT L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS EN VRAC MONTREAL LAVAL REGION 10 Intimée			Décision incidente L'intervention de l'Association des camionneurs en vrac Montréal-Laval, région 10 est permise en cette affaire.
MDI-2035	11-12-78	Cause: M-34164 M-501630-2-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant TINKLER, ROSS Intimé-cédant LA COMPAGNIE D'EXCAVATION CARROLL & TINKLER INC. Intimée-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.
MDI-2036	11-12-78	Cause: M-33988 M-505219-2-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant TREMBLAY, ALPHEDOR Intimé-cédant BRUNEAU, JEAN-GUY Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MDI-2040	11-12-78	Cause: M-33921 M-504255-3-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant FILION, RODRIGUE Intimé-cédant GUAY, DANIEL Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la re- quête, délai de trente (30) jours pour valider le paie- ment des droits.
MDI-2047	11-12-78	Cause: M-34159 CM-50000-3-PT VILLE DE QUÉBEC			Décision incidente La Commission accueille la requête suivant ses conclu- sions.
MCV-15675	22-11-78	Cause: M-35842 M-507518-2-DS JOLY, PALMA Requérant-cédant M-508609-001 GIROUX, SUZANNE Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	12, 13, 14 octobre 78	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15677	22-11-78	Cause: M-35847 M-503518-3-DS LARRIVEE, DENIS Requérant-cédant M-508613-001 RICHARD, FRANCOIS Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 octobre 78 78	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-15699	05-12-78	Cause: M-35457 M-507978-2-D LANGELIER, MARC Requérant-cédant M-508575-001 LANGELIER, DANIEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 13298	28-10-78	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15706	07-12-78	Cause: M-34964 CM-50000-P-100 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante LAFRENIERE, GERALD Intimé	G.O.Q. no 40 G.O.Q. no 42	07-10-78 21-10-78	<i>Proprio motu</i> La Commission décide qu'il n'y a pas lieu d'annuler le permis de camionnage en vrac numéro M-507125-001 délivré à l'intimé.
MCV-15707	11-12-78	Cause: M-29489 CM-50000-P-070 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante POULIN, CLERMONT Mis en cause	G.O.Q. no 14 p. 4189	08-04-78	<i>Proprio motu</i> La Commission annule le per- mis de camionnage en vrac de la partie mise en cause no M-502137-D-001 de caté- gorie région pour la région 10.
MCV-15708	14-12-78	Cause: M-35844 M-507955-2-DS REGIMBALD, MME MARIETTE Requérante-cédante M-508611 GENESSE, GERALD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	11, 12, 13 octobre 78	Transfert de permis Rejetée
MS-4468	16-11-78	Cause: M-36201-S M-501781-2-S CARDINAL, GILBERT	Le Devoir	23, 24, 25 octobre 78	Demande de permis Accordée Du 16 novembre 1978 au 14 avril 1979.
MS-4572	16-11-78	Cause: M-36290-S M-503182-12-S (A) LAGACE TRANSPORT INC.	Le Devoir	23, 24, 25 octobre 78	Demande de permis Accordée Du 16 novembre 1978 au 14 avril 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-4573	16-11-78	Cause: M-36290-S M-503182-12-S (B) LAGACE TRANSPORT INC.	Le Devoir	23, 24, 25 octobre 78	Demande de permis Accordée Du 16 novembre 1978 au 14 avril 1979.
MS-4574	16-11-78	Cause: M-36290-S M-503182-12-S (C) LAGACE TRANSPORT INC.	Le Devoir	23, 24, 25 octobre 78	Demande de permis Accordée Du 16 novembre 1978 au 14 avril 1979.
MS-4575	16-11-78	Cause: M-36290-S M-503182-12-S (D) LAGACE TRANSPORT INC.	Le Devoir	23, 24, 25 octobre 78	Demande de permis Accordée Du 16 novembre 1978 au 14 avril 1979.
MS-4576	16-11-78	Cause: M-36290-S M-503182-12-S (E) LAGACE TRANSPORT INC.	Le Devoir	23, 24, 25 octobre 78	Demande de permis Accordée Du 16 novembre 1978 au 14 avril 1979.
MS-4577	16-11-78	Cause: M-36292-S M-503429-3-S BRUNEAU, ANDRE	Journal de Montréal	17, 18, 19 octobre 78	Demande de permis Accordée Du 16 novembre 1978 au 14 avril 1979.
MS-4589	16-11-78	Cause: M-36343-S M-508229-2-S MARCEL LAVALLIERE ENR.	Le Devoir	23, 24, 25 octobre 78	Demande de permis Accordée Du 16 novembre 1978 au 14 avril 1979.
QDI-904	18-12-78	Cause: Q-11875 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant Q-506075-2-D LES INDUSTRIES STE-ELIZABETH INC. L'A.N.C.A.I. REGION 02 INC. A.Q.E.C.V. DU SAGUENAY LAC ST-JEAN	G.O.Q. no 20 p. 4605	21-05-77	Requête pour péremption d'instance Accordée
QDI-905	18-12-78	Mises en cause Cause: Q-11874 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant Q-506075-1-D LES INDUSTRIES STE-ELIZABETH INC. L'A.N.C.A.I. REGION 02 INC. A.Q.E.C.V. DU SAGUENAY LAC ST-JEAN	G.O.Q. no 20 p. 4605	21-05-77	Requête pour péremption d'instance Accordée
QDI-909	18-12-78	Mises en cause Cause: Q-18228 Q-503481-14-DT TRANSPORT GERARD LAROUCHE & FILS LTEE Requérante LE POSTE D'AFFECTATION DE LA REGION 02 INC. Intervenant-intimé L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenante-intimée Q-501618 BERNARD, ARTHUR Opposant-intimé	G.O.Q. no 46 p. 14233	18-11-78	Requête pour fixation par pré- férence Requête accueillie L'affaire est référée au banc designé pour la fixation gé- nérale des taux et tarifs de vrac et présidé par M. le juge Maurice Bériault. L'affaire sera entendue à Montréal sur convocation informelle de M. le juge Bériault, les parties ayant renoncé au délai d'avis et à l'avis formel de convoca- tion par l'Administrateur.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QDI-911	18-12-78	Cause: Q-18588-1 Q-504063-001 & 003 LEVEILLEE, GERARD			Requête pour être relevé du défaut Requête refusée, la requérante ne s'étant pas conformée au paragraphe 3 de l'article 21 du Règlement concernant le camionnage en vrac.
QCV-11461-C	19-12-78	Cause: Q-17434 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-500073-9-DS MICHEL MILLER Q-506544-1-DS ROMEO BANVILLE ENR. Mis en cause			Demande de correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission corrige la décision QCV-11461 en y changeant aux pages 1 et 3 le numéro Q-500073-007 par le numéro Q-500073-004 comme numéro du permis dont le transfert est a-risé
QCV-11615-C	19-12-78	Cause: Q-17786 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-506581-1-DS FONTAINE, ANTONIO et FONTAINE, JEAN-CLAUDE Mis en cause			Demande de correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission corrige la décision portant le numéro QCV-11615 en y remplaçant partout où c'est nécessaire le numéro Q-506581-2-DS par le numéro Q-506581-1 DS comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante-cessionnaire.
QCV-11713	20-11-78	Cause: Q-18245 Q-502464-3-DS LAGUEUX & FILS LIMITEE Requérante-cédante Q-506621-1-DS BERNARD, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 oct. 1978	Demande de transfert de permis R-3 Accordée
QCV-11713-C	05-12-78	Cause: Q-18245 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-502464-3-DS LAGUEUX & FILS LIMITEE Q-506621-DS BERNARD, JEAN-GUY Mis en cause			Demande de correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11 La Commission corrige la décision QCV-11713 en remplaçant au dispositif les mots «la coupe transversale» par «le sciage».
QCV-11753	01-12-78	Cause: Q-18314 Q-501466-5-DS PELLETIER, JEAN-MARC Requérant-cédant Q-506631-1-DS PETTIGREW, GILLES Requérant-cessionnaire	Le Devoir	23, 24, 25 oct. 1978	Demande de transfert de permis R-3 Accordée
QCV-11765	07-12-78	Cause: Q-18130 Q-505693-21-D S.A.F. CONSTRUCTION 1973 INC. Requérante-cédante Q-505190-2-D MARTINEAU, MARC Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 44 p. 13620	04-11-78	Demande de transfert de permis R-3 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-11766	07-12-78	Cause: Q-18400 Q-505805-2-DS ROBERGE, GUY Requérant-cédant Q-506643-1-DS HOULE, SYLVIO Requérant-cessionnaire	Le Devoir	9, 10, 11 nov. 78	Demande de transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est valide à compter du 7 décembre 1978.
QCV-11767	07-12-78	Cause: Q-17617 Q-506440-2-D AUDET, ROBERT Requérant-cédant Q-505876-2-D SIMARD, EVENS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 11562	23-09-78	Demande de transfert de permis R-2 Accordée
QCV-11772	14-12-78	Cause: Q-18428 Q-503187-3-DS TRANSPORT ST-VALERE INC. Requérante-cédante Q-506646-1-DS CHRISTIAN CHAGNON Requérant-cessionnaire	Le Nouvelliste	13, 14, 15 nov. 78	Demande de transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est valide à compter du 14 décembre 1978.
QCV-11773	14-12-78	Cause: Q-18448 Q-500092-9-DS TREMBLAY, EMILE-HENRI Requérant-cédant Q-506653-1-DS GAGNE, HERMAN Requérant-cessionnaire	Le Soleil	16, 17, 18 nov. 1978	Demande de transfert de permis R-9 Accordée Ce permis est valide à compter du 14 décembre 1978.
QCV-11783	15-12-78	Cause: Q-18487 Q-503902-12-DS D. TURCOTTE & FILS LIMITEE Requérante-cédante Q-506295-3-DS JULES SAVARD INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	20, 21, 22 nov. 78	Demande de transfert de permis R-2 Accordée Ce permis est valide à compter du 15 décembre 1978.
QCV-11784	15-12-78	Cause: Q-18486 Q-503902-11-DS D. TURCOTTE & FILS LTEE Requérant-cédant Q-506657-1-DS PATOINE, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	20, 21, 22 nov. 1978	Demande de transfert de permis R-2 Accordée Ce permis est valide à compter du 15 décembre 1978.
QCV-11785	15-12-78	Cause: Q-18495 Q-500576-3-DS LAPORTE, GEORGES Requérant-cédant Q-506658-1-DS ROSE, JEAN-CLAUDE Requérant-cessionnaire	Le Soleil	22, 23, 24 nov. 78	Demande de transfert de permis R-1 Accordée Ce permis est valide à compter du 15 décembre 1978.
QCV-11786	15-12-78	Cause: Q-18457 Q-502722-2-DS BETTEZ, ARMAND Requérant-cédant Q-506654-1-DS BETONNIERE TRUDEL INC. Requérante-cessionnaire	Le Nouvelliste	16, 17, 18 nov. 78	Demande de transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est valide à compter du 15 décembre 1978.
QCV-11787	11-12-78	Cause: Q-18590 Q-506670-1-VE JENSON BROTHERS LTD			Demande de permis extraprovincial Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-11788	11-12-78	Cause: Q-17078 Q-505160-4-D PAUL-MARIE TREMBLAY Requérant-cédant Q-506180-2-D GERARD TREMBLAY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 29 p. 8984	22-07-78	Demande de transfert de permis R-2 Accordée
QCV-11790-1	18-12-78	Cause: Q-18588-1 Q-504063-001 LEVEILLEE, GERARD			Demande de permis identique <i>instantané</i> Rejetée
QCV-11791-1	18-12-78	Cause: Q-18589-1 Q-504063-003 LEVEILLEE, GERARD			Demande de permis identique <i>instantané</i> Rejetée
QCV-11792-1	18-12-78	Cause: Q-18668-1 Q-502404-001 BRONSARD, LUCIEN			Demande de permis identique <i>instantané</i> Rejetée
QCV-11793	15-12-78	Cause: Q-18342 Q-503818-3-DS REGIS SIROIS Requérant-cédant Q-506623-1-DS JEAN-CLAUDE GASSE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	23, 24, 25 oct. 1978	Demande de transfert de permis R-1 Rejetée
QS-2570	16-11-78	Cause: Q-18299-S Q-505690-2-S MAILHOT, PIERRE	Le Nouvelliste	02-11-78	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide à compter du 16 novembre 1978 jusqu'au 14 avril 1979.
QS-2585	27-11-78	Cause: Q-18369-S Q-505260-6-S CLOUTIER, FERNAND	Le Devoir	6, 7, 8 nov. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 27 novembre 1978 au 14 avril 1979.
QS-2589	27-11-78	Cause: Q-18373-S Q-505067-6-S FRECHETTE, BERTRAND	Le Devoir	6, 7, 8 nov. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 27 novembre 1978 au 14 avril 1979.
QS-2590	27-11-78	Cause: Q-18374-S Q-501678-4-S PROULX, REAL	Le Devoir	6, 7, 8 nov. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 27 novembre 1978 au 14 avril 1979.
QS-2595	01-12-78	Cause: Q-18520-S Q-500806-9-S MAURICE GODBOUT	Le Devoir	21, 22, 23 nov. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 1 ^{er} décembre 1978 au 31 mai 1979.
QS-2597	01-12-78	Cause: Q-18502-S Q-504983-6-S LAURIAN BELANGER	Le Devoir	22, 23, 24 nov. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 1 ^{er} décembre 1978 au 31 mai 1979.
QS-2599	12-12-78	Cause: Q-18592-S Q-500786-11-S CLEMENT RUEL	Le Devoir	4, 5, 6 déc. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 20 décembre 1978 au 20 avril 1979.
QS-2600	12-12-78	Cause: Q-18593-S Q-504349-4-S REGIS SIMARD	Le Devoir	4, 5, 6 déc. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 14 décembre 1978 au 14 avril 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QS-2603	05-12-78	Cause: Q-18483-S Q-505233-5-S PROVENCHER, ANDRE	La Tribune	18, 19, 21 nov. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 5 décembre 1978 au 14 avril 1979.
QS-2606	11-12-78	Cause: Q-18401-S Q-500174-2-S DALLAIRE, ROCK	Le Devoir	8, 9, 10 nov. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 11 décembre 1978 au 14 avril 1979.
QT-587	08-12-78	Cause: Q-18567-SI Q-505398-4-SI MICHEL DUCHESNEAU			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide du 8 décembre au 23 décembre 1978.
QT-588	08-12-78	Cause: Q-18566-SI Q-500893-3-SI JEAN-NOËL RANCOURT			Demande de permis temporaire <i>instantier</i> Accordée Ce permis est valide du 8 décembre au 23 décembre 1978.

MARITIME

MDI-2039	11-12-78	Cause: M-32349 Q-700056-11-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant CAIN, JOSEPH ALVIN Intimé-cédant CROISIERE DU PORT DE MONTREAL INC.			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.
MSM-44	23-08-78	Intimé-cessionnaire Cause: M-32349 Q-700056-11-DS CAIN, JOSEPH ALVIN Requérant-cédant Q-700086 CROISIERES DU PORT DE MONTREAL INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	15, 16, 17 avril 78	Transfert de permis Accordée en partie telle qu'amendée

LOCATION

MDI-2027	04-12-78	Cause: M-34838 92-DYV 310-DYV ST EUSTACHE AUTO LOCATION INC.			Décision incidente Vu cette requête et son affidavit au soutien, la Commission accorde la requête.
MDI-2037	11-12-78	Cause: M-33790 M-600410-2-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant MARKO TRUCK RENTAL ENRQ. Intimé-cédant LOCATION DE CAMION MARKO INC. Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
ML-1611	21-08-78	Cause: M-33790 M-600410-2-DS MARKO TRUCK RENTAL ENRG Requérante-cédante M-601045 LOCATION DE CAMIONS MARKO INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	20, 21, 22 juin 78	Transfert de permis Accordée
QDI-902	18-12-78	Cause: Q-17155 Q-600081-3-DS LES PLACEMENTS FILLION INC. Q-600415-1-A FILLION & FRERES (1976) INC. Requérants L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC			Demande selon l'article 2.46 du Règlement 2 (1976) paragraphe 3 La Commission rejette la re- quête, sauf à se pourvoir.
QL-755-TF	07-12-78	Cause: Q-18117 Q-600166-1-DT ROBERT LETOURNEAU	G.O.Q. no 44 p. 13617	04-11-78	

Demande de modification de tarifs

1. Accordée
2. Fixe les taux tels que déposés, annexe A

Permis de location - 117-DYV

Taux de location

Camions (Pick-up 2)

Dimensions

Longueur
8'Largeur
56"Hauteur
24"

Taux de location:

Par jour \$21 Plus \$0,18 du mille

Par semaine de 7 jours \$115 Plus \$0,18 du mille

Plus assurances \$4,90 par jour

Plus taxe de 8% si applicable

Parcours

QL-756-TF	07-12-78	Cause: Q-18116 Q-600089-1-DT (1068-DY et 807-DYV) GILLES BEDARD LOCATION INC.	G.O.Q. no 44 p. 13617	04-11-78
-----------	----------	---	-----------------------------	----------

Demande de modification de tarifs

1. Accordée
2. Fixe les taux apparaissant à l'annexe A

Tarifs Tilden Lévis: Giles Bédard Location inc.

Modèle	Heure	Par jour	Fin de semaine	Semaine	km/jour gratuits	Frais de millage	Assurance/jour
Acadian	\$ 8	\$23	\$59	\$135	200 km	10c/km	\$ 4
Phoenix	8	24	62	145	200 km	10c/km	4
LeMans	8	25	65	155	200 km	10c/km	4
Century	8	26	68	160	200 km	10c/km	4
Laurentien	8	27	71	165	200 km	10c/km	4
Familiale	8	30	80	180	200 km	10c/km	4
Pick-up, Vandura	10	19				13c/km	5
Magnavan	12	25				15c/km	5
C.M.C. 4 Tonnes	15	29				24c/mi	5

Deductible d'assurance en cas d'accident: 21 ans à 25 ans: \$250
(responsabilité du locataire) 25 ans et plus: \$100

Une assurance cargo (couvrant la marchandise transportée) est également disponible au coût de \$2.50 pour chaque journée de location de camions.

QL-759	13-12-78	Cause: Q-17646 Q-600064-1-D (940-DY-767-DYV) LOCATION D'AUTOS CAMIONS CITADELLE INC. CITADEL DRIVE YOURSELF INC.	G.O.Q. no 38 p. 11563	23-09-78	Demande de modification de permis Accordée telle qu'amendée
--------	----------	--	-----------------------------	----------	--

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QL-760	15-12-78	Cause: Q-18076 Q-600342-4-D CHIBOUGAMAU AUTOMOBILE INC.	G.O.Q. no 43 p. 13320	28-10-78	Demande de modification de permis Accordée
QS-2601	15-12-78	Cause: Q-18607-S Q-600432-2-S JACQUES ROCHON, CHEVROLET- OLDSMOBILE INC.	Journal de Québec	30 nov. 1, 2 déc. 1978	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide à compter du 15 décembre 1978 jus- qu'au 30 novembre 1979.

Erratum

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-35867, apparaissant à la page 14770 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 48, en date du 2 décembre 1978, le numéro de la décision devrait se lire MPN-5903 au lieu de MCV-15578.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-34935, apparaissant à la page 14773 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 48, en date du 2 décembre 1978, le numéro de la décision devrait se lire MCV-15578.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-33871, apparaissant à la page 15051 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 49, en date du 9 décembre 1978, le numéro de la décision devrait se lire MDI-1992 au lieu de MDI-1792.

Vente(s) pour taxes

Ville de Boucherville

Avis est, par les présentes, donné par Claude Caron, greffier adjoint de la ville de Boucherville, que les lots ou parties de lots ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, au numéro 500 de la rue Rivière-aux-Pins, à Boucherville, le JEUDI QUINZIÈME jour de FEVRIER, mil neuf cent soixante-dix-neuf (15 février 1979) à DIX heures de la matinée, pour le non-paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt et frais.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1978 et les années antérieures ainsi que les intérêts et les frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles seront vendus avec les bâtisses y dessus érigées, le tout tel qu'il se trouve présentement avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

La ville de Boucherville a été autorisée par la Commission municipale du Québec, en date du 8 novembre 1978, conformément à l'article 550 de la Loi des cités et villes, à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux d'immeubles à être vendus par la ville pour non-paiement des taxes, à condition que ladite énumération abrégée ne s'applique qu'aux numéros cadastraux d'immeubles qui sont consécutifs et qui appartiennent au même propriétaire.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-051-1250	Langevin, Mme Stephen	P-3 Une partie du lot P-3 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, étant le lot originaire 3 audit cadastre sauf et à distraire la partie dudit lot P-3 dudit cadastre vendue à Stephen Langevin aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 79121; la partie dudit lot P-3 audit cadastre vendue au gouvernement de la province de Québec aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 79569; la partie dudit lot P-3 audit cadastre vendue à l'Hydro-Québec aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 195906; la partie dudit lot P-3 audit cadastre vendue à la ville de Boucherville aux termes des actes enregistrés à Chambly, sous les numéros 348813 et 348814. Ladite partie du lot P-3 audit cadastre représentant approximativement 8 150 255 pieds carrés. Taxes municipales: \$5.90; taxes scolaires: \$354,56; total: \$360,46.
1-027-1200	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-11 Une partie du lot P-11 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, de figure irrégulière, bornée comme suit: au nord-ouest par une autre partie du lot no 11 audit cadastre; au nord-est par des parties des lots nos 9, 10 et 91 audit cadastre; à l'est par la ligne limitative de la paroisse de Boucherville et de la ville de Boucherville; au sud, au sud-ouest et à l'ouest par une partie du lot no 12 audit cadastre, sauf et à distraire de ladite partie de lot toutes bâtisses y érigées, ces dernières ayant été réservées par Joachim Veronneau. Le tout représentant approximativement 1 748 019 pieds carrés. Taxes municipales: \$744; taxes scolaires: \$2 835,91; total: \$3 579,91.
1-027-1100	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-12 Partie du lot P-12 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front, au sud-est par partie du lot 88 audit cadastre; en arrière au nord-ouest par des parties des lots 13 et 12 audit cadastre; au sud-ouest par des parties des lots 15 et 16 dudit cadastre et au nord-est par le lot 11 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 1 357 800 pieds carrés ou 36,896 arpents carrés. Taxes municipales: \$653,58; taxes scolaires: \$2 137,29; total: \$2 790,87.
1-018-0004	Les Habitations Vernon Inc.	P-14 Une partie du lot P-14 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord par le fleuve St-Laurent; à l'est par une partie du lot P-13 audit cadastre; au sud par le boulevard Marie-Victorin; à l'ouest par une partie du lot P-17 dudit cadastre, le tout représentant approximativement 998 324 pieds carrés. Taxes municipales: \$210,75; taxes scolaires: \$1 743,71; total: \$1 954,46.
1-023-0944	Gauthier, J.L. Gauthier, J.Y.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 14-82 17-295 Taxes municipales: \$250,78; taxes scolaires: \$378,02; total: \$628,80.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-012-0019	Soucy, Paul et Roch	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 17-81
		Taxes municipales: \$2,25; taxes scolaires: \$245,40; total: \$247,65.
1-089-0935	Terranova, Giuseppe	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 17-362
		Taxes municipales: \$30; taxes scolaires: \$941,40; total: \$971,40.
1-027-0934	Cie de Const. Colas Colas, Roger	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 17-380 17-381
		Taxes municipales: \$3 540,36; taxes scolaires: \$1 117,12; total: \$4 657,48.
1-027-0938	Cie de Const. Colas Colas, Roger	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 17-382 17-383
		Taxes municipales: \$3 560,73; taxes scolaires: \$1 117,12; total: \$4 677,85.
1-027-0942	Cie de Const. Colas Colas, Roger	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 17-384 17-385
		Taxes municipales: \$1 783,77; taxes scolaires: \$2 582,64; total: \$4 366,41.
1-023-0949	Harvey, Robert & Germain, Rollande	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 17-403
		Taxes municipales: \$3,34; taxes scolaires: \$296,84; total: \$300,18.
1-020-0013	St-Michel, Mme Louise	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 18-13
		Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$395,40; total: \$493,40.
1-034-0870	Lamothe, Jacques	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 18-265-1 18-283
		Taxes municipales: \$1,50; taxes scolaires: \$380,39; total: \$381,89.
1-089-0911	Gameau, Claude Pomerleau, Florian et Roger	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 18-357
		Taxes municipales: \$14,53; taxes scolaires: \$1 194,48; total: \$1 209,01.
1-027-0864	Grancy Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 19-309 19-310
		Taxes municipales: \$190,16; taxes scolaires: \$1 112,81; total: \$1 302,97.
1-026-0056	Brien, Réal	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 20-51
		Taxes municipales: \$102,02; taxes scolaires: \$291,85; total: \$393,87.
1-063-0848	Lamoureux Reiter Michelle	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 20-100 21-39
		Taxes municipales: \$33,53; taxes scolaires: \$526,67; total: \$560,20.
1-017-0796	Les Imm. Boucherville Ltée	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 21-213
		Taxes municipales: \$0,45; taxes scolaires: \$5,75; total: \$6,20.
1-053-0786	Guimond, Marc	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 22-28
		Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$413,78; total: \$511,78.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-045-0789	Vaillancourt, Jean-Yves	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 22-44-1 22-45-2
	Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$502,09; total: \$600,09.	
1-027-770	Boutin, Marc	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 22-258
	Taxes municipales: \$8,70; taxes scolaires: \$928,31; total: \$937,01.	
2-032-0136	Const. Boucherville Ltée et 6/7	P-24-1
	Prud'Homme, Jeannine et Autres 1/7	P-25-1
	Une partie du lot P-24-1 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin du Lac; au sud-est par une partie du lot 24-2 audit cadastre; au sud-ouest par le lot 25-1 audit cadastre; au nord-est par le résidu du lot 24-1 audit cadastre, le tout représentant approximativement 4 175 pieds carrés.	
	Une partie du lot P-25-1 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: les six septièmes indivis du lot numéro no 25 audit cadastre, le tout représentant approximativement 8 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$210,21; taxes scolaires: \$58,33; total: \$268,54.	
2-030-0157	Mortellaro, Giovanni	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 27-13
	Taxes municipales: \$302,16; taxes scolaires: \$474,37; total: \$776,53.	
2-051-0655	Bayard, Gilles et Grève, Louis	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 29-110-1 29-110-2 29-110-3 29-110-4
	Taxes municipales: \$401,35; taxes scolaires: \$1 566,51; total: \$1 967,86.	
2-052-0121	Poulin, Michel	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 30-131 30-132
	Taxes municipales: \$2,50; taxes scolaires: \$272,20; total: \$274,70.	
2-063-0582	Martineau, André	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 31-179 32-235
	Taxes municipales: \$204,99; taxes scolaires: \$550,86; total: \$755,85.	
2-086-0540	St-Germain, Jacqueline	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 32-125
	Taxes municipales: \$84,94; taxes scolaires: \$470,32; total: \$555,26.	
2-082-0829	Gosselin, Eugène	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 32-191
	Taxes municipales: \$207,19; taxes scolaires: \$331,80; total: \$538,99.	
2-047-0531	Cargill, Herbert	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 32-199
	Taxes municipales: \$5,68.	
3-022-067	Roy, Raymond	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 36-57-1
	Taxes municipales: \$51,60; taxes scolaires: \$125,65; total: \$177,25.	
3-075-0401	Rose, Manfred	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 36-117 36-118
	Taxes municipales: \$25,81; taxes scolaires: \$912,19; total: \$938.	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-027-0350	Dobois Realities Inc.	P-38 Une partie du lot P-38 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord par la rue Fort-St-Louis; au sud-est par les lots 37-29-1, 37-29-2, 37-30, 31, 32, 33, 27, 26, 34, et P-37 audit cadastre; au sud-ouest par la route 132 (voie de service); au nord-ouest par le lot P-39 audit cadastre, le tout représentant approximativement 228 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 995,74; taxes scolaires: \$2 367,80; total: \$5 363,54.
3-046-0090	Construction Abella Inc.	P-38 Partie du lot P-38 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest par le lot 38-5 audit cadastre (rue Samuel-de-Champlain); au nord par le lot 38-5 audit cadastre (rue Samuel-de-Champlain); au nord-est, par le lot 38-9 audit cadastre (rue Louis-Hébert); vers le sud-est par le lot 38-28 audit cadastre; au sud-ouest par une partie du lot 39 audit cadastre, contenant une superficie approximative de 62 160 pieds carrés. Taxes municipales: \$263,72; taxes scolaires: \$583,31; total: \$847,03.
3-090-0100	Construction Abella Inc. Fiducie Canadienne Italienne	P-38 Une partie du lot P-38 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: vers le nord par le lot 38-82 audit cadastre (rue de Brouage), vers le nord-est par les lots 38-82 (rue de Brouage), 38-83 et 38-9 (rue Louis-Hébert) audit cadastre; vers l'est par le lot 38-9 audit cadastre (rue Louis-Hébert); vers le sud-est par le lot 38-9 audit cadastre (rue Louis-Hébert); vers le sud par le lot 38-9 audit cadastre (rue Louis-Hébert), vers une autre ligne sud par le lot 38-9, audit cadastre (rue Louis-Hébert), vers le sud-ouest par le lot 38-9 audit cadastre (rue Louis-Hébert), vers une autre ligne sud-ouest par le lot 38-9 dudit cadastre (rue Louis-Hébert), vers l'ouest par le lot 38-9 audit cadastre (rue de Brouage), vers le nord-ouest par le lot 38-6 audit cadastre (rue Samuel-de-Champlain). Cette parcelle de terrain contient en superficie cent trente-trois mille huit cent quatre-vingt-sept pieds carrés (133 887 pi ²), mesures anglaises. Sauf et à distraire, les lots maintenant connus et désignés sous les numéros 38-85 et 38-86 audit cadastre, le tout contenant une superficie approximative de 60 837 pieds carrés. Taxes municipales: \$273,72; taxes scolaires: \$640,77; total: \$914,49.

Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

3-046-0796	Dobois Realities Inc.	38-28 Taxes municipales: \$101,16; taxes scolaires: \$107,64; total: \$208,80.
3-046-0804	Dobois Realities Inc.	38-30 Taxes municipales: \$123,47; taxes scolaires: \$173,51; total: \$296,98.
3-046-0806	Dobois Realities Inc.	38-31 Taxes municipales: \$107,96; taxes scolaires: \$130,54; total: \$238,50.
3-092-0109	Dobois Realities Inc.	38-33 Taxes municipales: \$15,59; taxes scolaires: \$19,62; total: \$35,21.
3-092-0113	Dobois Realities Inc.	38-34 Taxes municipales: \$46,74; taxes scolaires: \$36,62; total: \$83,36.
3-092-0115	Dobois Realities Inc.	38-35 Taxes municipales: \$540,03; taxes scolaires: \$92,63; total: \$632,66.

Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

3-090-0771	Jardins St-Lambert Inc.	38-74 Taxes municipales: \$2 298,10; taxes scolaires: \$3 211,96; total: \$5 510,06.
3-090-0773	Jardins St-Lambert Inc.	38-75 Taxes municipales: \$2 090,04; taxes scolaires: \$2 944,48; total: \$5 034,52.
3-090-0777	Jardins St-Lambert Inc.	38-76 Taxes municipales: \$2 090,04; taxes scolaires: \$2 944,48; total: \$5 034,52.
3-090-0779	Jardins St-Lambert Inc.	38-77 Taxes municipales: \$2 090,04; taxes scolaires: \$2 944,48; total: \$5 034,52.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-090-0776	Construction Abella Inc.	38-85 Taxes municipales: \$186,75; taxes scolaires: \$245,99; total: \$432,74.
3-090-0780	Construction Abella Inc.	38-86 Taxes municipales: \$196,88; taxes scolaires: \$259,33; total: \$456,21.
3-051-0336	Chagnon, J. B. Dr.	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 39-6 Taxes municipales: \$41,51; taxes scolaires: \$1 039,07; total: \$1 080,58.
3-051-0340	Gruz, Antonio	39-55 P-39-54-1 P-39-54-2 Une partie du lot P-39-54-1 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord et au nord-est par partie du lot 39-54-1 audit cadastre et au sud-ouest par partie du lot 39-54-2 audit cadastre, le tout représentant approximativement 36 pieds carrés. Une partie du lot P-39-54-2 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par partie du lot 38 et partie du lot 39-54-1 audit cadastre; au sud-est par lot 39-55 audit cadastre; au sud-ouest par lot 39-7 audit cadastre et partie du lot 39-6 audit cadastre; au nord-ouest et au nord par partie du lot 39-54-2 audit cadastre, le tout représentant approximativement 13 229 pieds carrés. Taxes municipales: \$52,92; taxes scolaires: \$1 060,65; total: \$1 113,57.
3-075-0311	Les Jardins St-Lambert Inc.	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 39-420 Taxes municipales: \$2 240,57; taxes scolaires: \$1 228,71; total: \$3 469,28.
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-045-0278	Les Immeubles Miroka Ltée	P-40 Partie du lot (ptie 40) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée vers le nord-ouest par une autre partie du lot 40 (rue Jean-Talon) et par la route numéro 132; vers le nord par une autre partie du lot 40 (rue Jean-Talon), vers l'ouest par une autre partie du lot 40 (rue Jean-Talon); vers le nord-est par une partie du lot 39-51; vers l'est par une autre partie du lot 40 et par le lot 324 (C.N.R.), vers le sud-ouest par les lots 41-112, 41-111, 41-110, 41-109, 41-108, 41-107 par une autre partie du lot 40 (rue Jean-Talon), le tout représentant approximativement 105 500 pieds carrés. Avec maison y érigée: 278 Marie-Victorin. Taxes municipales: \$322,50; taxes scolaires: \$424,81; total: \$747,31.
3-051-0272	Les Immeubles Miroka Ltée	40-271 Taxes municipales: \$147,26; taxes scolaires: \$246,04; total: \$393,30.
3-051-0276	Les Immeubles Miroka Ltée	40-272 Taxes municipales: \$116,65; taxes scolaires: \$194,88; total: \$311,53.
3-051-0280	Les Immeubles Miroka Ltée	40-273 Taxes municipales: \$142,29; taxes scolaires: \$239,80; total: \$382,09.
3-051-0284	Les Immeubles Miroka Ltée	40-274 Taxes municipales: \$145,03; taxes scolaires: \$243,96; total: \$388,99.
3-176-0012	Les Immeubles Miroka Ltée	40-275-1 Taxes municipales: \$79,89; taxes scolaires: \$160,50; total: \$240,39.
3-176-0024	Les Immeubles Miroka Ltée	40-278-2 Taxes municipales: \$123,24.
3-176-0030	Les Immeubles Miroka Ltée	40-280 Taxes municipales: \$98,82; taxes scolaires: \$170,94; total: \$269,76.
3-051-0304	Les Immeubles Miroka Ltée	40-282 Taxes municipales: \$211,77; taxes scolaires: \$229,34; total: \$441,11.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-051-0300	Les Immeubles Miroka Ltée	40-284
	Taxes municipales: \$139,66; taxes scolaires: \$235,59; total: \$375,25.	
3-176-0032	Les Immeubles Miroka Ltée	40-285
	Taxes municipales: \$73,20; taxes scolaires: \$127,11; total: \$200,31.	
3-058-0062	Litzler, Robert	42-96 P-42-97
	Une partie du lot P-42-97 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au sud-ouest par la rue Jacques-Bourdon; au nord-est par une partie du lot 42-20 audit cadastre d'un côté; au nord-ouest par le lot 42-96 audit cadastre; au sud-est par le lot 42-97-1 audit cadastre, le tout représentant approximativement 500 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$671,16; total: \$769,16.	
3-045-0222	Roberge, Yves	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 43-6-1
	Taxes municipales: \$274,48; taxes scolaires: \$227,48; total: \$501,96.	
3-042-0035	Lefebvre, André	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 46-14 46-15
	Taxes municipales: \$35,53; taxes scolaires: \$53,15; total: \$88,68.	
3-042-0048	Labelle, Léo	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 46-49
	Taxes municipales: \$5,11.	
3-012-0110	C.A. Sartor Co. Ltée	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 47-22
	Taxes municipales: \$145,54; taxes scolaires: \$1 026,50; total: \$1 172,04.	
3-030-0091	Les Papiers Cancoat Ltée	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 48-16 48-30
	Taxes municipales: \$2 247,14; taxes scolaires: \$5 735,17; total: \$7 982,31.	
3-117-0099	Millex Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 48-24 48-28 48-37
	Taxes municipales: \$723,10; taxes scolaires: \$16 127,71; total: \$16 850,81.	
3-107-0080	Laperrière, Ronald	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 57-34
	Taxes municipales: \$113; taxes scolaires: \$359,81; total: \$472,81.	
3-107-0074	Patry Rachel Boucher	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 57-35
	Taxes municipales: \$113; taxes scolaires: \$498,23; total: \$611,23.	
3-168-1074	Queenton, Marcel	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 57-242
	Taxes municipales: \$391,63; taxes scolaires: \$636,91; total: \$1 028,54.	
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-171-0131	Les Habitations Futura Inc.	57-348
	Taxes municipales: \$16,75; taxes scolaires: \$65,19; total: \$81,94.	
3-171-0142	Les Habitations Futura Inc.	57-363
	Taxes municipales: \$6,54; taxes scolaires: \$42,46; total: \$49.	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-171-0146	Les Habitations Futura Inc.	57-364 Taxes municipales: \$6,54; taxes scolaires: \$42,46; total: \$49.
3-171-0148	Les Habitations Futura Inc.	57-365 Taxes municipales: \$6,54; taxes scolaires: \$42,46; total: \$49.
3-171-0155	Les Habitations Futura Inc.	57-384 Taxes municipales: \$10,60; taxes scolaires: \$67,16; total: \$77,76.
3-142-1098	Ducharme, André et Cardinal, Louise	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 58-63 Taxes municipales: \$102,75; taxes scolaires: \$499,33; total: \$602,08.
3-144-1039	Gagnon, Gilles	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 62-16 Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$533,81; total: \$631,81.
3-163-0241	Nantel, Richard et Langlais, Hélène	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 62-88 Taxes municipales: \$276,50.
3-163-0257	Pépin, Donald	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 62-96 Taxes municipales: \$30,68; taxes scolaires: \$774,10; total: \$804,78.
3-127-1014	Bélanger, Raymond	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 63-133 Taxes municipales: \$5,97; taxes scolaires: \$345,25; total: \$351,22.
3-127-1005	Cantin, René	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 63-148 Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$740,54; total: \$838,54.
3-040-1016	Jeffrey, Sandra L. Ep. M. Danis	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 65-71 Taxes municipales: \$6,71; taxes scolaires: \$602,24; total: \$608,95.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-180-1088	Les Jardins St-Lambert Inc.	65-174-2 65-175-1 Taxes municipales: \$580,31; taxes scolaires: \$146,69; total: \$727.
3-040-1052	Les Jardins St-Lambert Inc.	65-197-1 Taxes municipales: \$357,04; taxes scolaires: \$14,81; total: \$371,85.
3-110-0356	Dufault, Pierre	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 66-164 Taxes municipales: \$103,63; taxes scolaires: \$567,78; total: \$671,41.
3-038-0353	Bedard, Simon	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 66-166 Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$1 192,15; total: \$1 290,15.
3-110-0363	Gagnon, Jean-Yves	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 66-205 67-182 Taxes municipales: \$342,13; taxes scolaires: \$972,67; total: \$1 314,80.
3-084-0221	Seigneurie Builders Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 67-13 Taxes municipales: \$3,79.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-038-0329	Arcand, Michel et Lize, Micheline	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 67-105 Taxes municipales: \$678,05; taxes scolaires: \$466,98; total: \$1 145,03.
3-136-0337	Deschesnes, Jean-Guy et Joyce, Maher	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 67-156-1 Taxes municipales: \$4,40; taxes scolaires: \$692,44; total: \$696,84.
3-013-0365	Maheux, Michel	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 67-218 Taxes municipales: \$45; taxes scolaires: \$553,66; total: \$598,66.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-157-0336	Les Jardins St-Lambert Inc.	67-243 Taxes municipales: \$168,75; taxes scolaires: \$15,19; total: \$183,94.
3-157-0365	Les Jardins St-Lambert Inc.	67-260 Taxes municipales: \$29,75; taxes scolaires: \$21,94; total: \$51,69.
3-104-1095	Prestige Dev. Ltd.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 68-88-2 Taxes municipales: \$485,24; taxes scolaires: \$44,87; total: \$530,11.
3-070-0375	Viau, Bernard	68-108 68-109 P-68-111 P-68-112 Une partie du lot P-68-111 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, étant la partie non annulée du lot numéro 111 de la subdivision officielle du lot originaire 68 audit cadastre. Une partie du lot P-68-112 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, étant la partie non annulée du lot numéro 112 de la subdivision officielle du lot originaire 68 audit cadastre. Ces deux parties de lot représentant approximativement 143 pieds carrés. Taxes municipales: \$290,66.
3-072-1117	Chrétien, Denise Ep. L. Beaudoin	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 68-151 126-30 Taxes municipales: \$282,90; taxes scolaires: \$323,21; total: \$606,11.
3-013-0372	Ringuette, Jean	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 68-200 Taxes municipales: \$152,85; taxes scolaires: \$439,48; total: \$592,33.
3-068-0299	Desmarais, Jean Jr.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 68-219 71-91 Taxes municipales: \$5,11; taxes scolaires: \$314,09; total: \$319,20.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-016-0171	Les Jardins St-Lambert Inc.	P-69 Une partie du lot P-69, bornée au nord par les lots 69-167, 69-168, 69-169, 69-170, 69-171, 69-172, 69-173 et 69-174; au nord-est par une partie du lot originaire 70; au sud et au sud-est par lesdits lots 69-83, 69-84 et 69-85; au sud-ouest par le boulevard Le Baron étant une partie du lot 69-21 et au nord-ouest par les lots 36-195 et 36-196. Le tout représentant approximativement 66 925 pieds carrés. Taxes municipales: \$620,34; taxes scolaires: \$618,71; total: \$1 239,05.
3-016-0187	Les Jardins St-Lambert Inc.	69-5 Taxes municipales: \$282,42; taxes scolaires: \$72,87; total: \$355,29.
3-016-0183	Les Jardins St-Lambert Inc.	69-102 Taxes municipales: \$811,86; taxes scolaires: \$1 277,07; total: \$2 088,93.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-020-0209	Dufort, Guy	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 69-103
	Taxes municipales: \$139,03; taxes scolaires: \$397,03; total: \$536,06.	
3-081-0390	Les Habitations Futura Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 69-132-13 69-132-14
	Taxes municipales: \$607,22; taxes scolaires: \$41,18; total: \$648,40.	
3-054-0930	Bania Realities Ltd.	P-70
	Une partie du lot (ptie 70) au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par le boulevard Montarville, au sud-est par la partie du lot 70 audit cadastre, au sud-ouest par partie du lot 69-111 et les lots 69-110, 109, 108, 107, 106, 102, 83 audit cadastre et une partie non subdivisée du lot 69 audit cadastre et en partie par une partie du lot 70 audit cadastre, au nord-est par une autre partie du lot 70 audit cadastre, le tout représentant approximativement 262 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$1 836,82; taxes scolaires: \$2 232,14; total: \$4 068,96.	
3-021-0451	Gibbs Evadne L. et Hinds Noël M.L.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 70-10
	Taxes municipales: \$512,04; taxes scolaires: \$921,71; total: \$1 433,75.	
3-170-0437	Presseault, Robert L.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 70-30
	Taxes municipales: \$10,43; taxes scolaires: \$893,04; total: \$903,47.	
3-054-1080	Larue Gilles et Autres	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 71-103 126-73
	Taxes municipales: \$2 610,74; taxes scolaires: \$10 256,95; total: \$12 867,69.	
3-054-1030	Benoit, Denise	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 71-111
	Taxes municipales: \$8,36; taxes scolaires: \$2 071,48; total: \$2 079,84.	
2-054-1031	Lafleur, Léonard Succ.	P-73
	Partie du lot P-73 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: à l'est par partie du lot 125 audit cadastre; au sud-ouest par partie du lot 71 audit cadastre appartenant à la ville de Boucherville; au nord-ouest par partie du lot 72 audit cadastre et au nord-est par partie du lot 74 audit cadastre.	
	Le tout représentant approximativement 135 562 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$3 194,56; taxes scolaires: \$1 114,62; total: \$4 309,18.	
2-075-0651	Les Placements Jean-Guy Pincot Ltée et Autres	P-76
	Partie du lot P-76 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au sud-ouest par une partie du lot no 77 audit cadastre; au sud-est par la route Provinciale 132 (2-141); au nord-est par une partie du lot no 31 et le lot 31-285 audit cadastre; au nord-ouest par les lots 76-1067 à 1080 audit cadastre; au sud-ouest par le lot 76-1070 audit cadastre et au nord-ouest par la rue Samuel-de-Champlain.	
	Le tout représentant approximativement 348 912 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$109,86; taxes scolaires: \$6 474,69; total: \$6 584,55.	
2-106-0862	Boverly, Louis Hermain et Bastien, Herta	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 76-978
	Taxes municipales: \$5,11; taxes scolaires: \$540,58; total: \$545,69.	
2-047-0671	Duchaine, Jacques	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 78-70
	Taxes municipales: \$12,37.	
1-064-0859	Forline, W. John	P-88
	Partie du lot P-88 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest; 113 pieds de profondeur dans la ligne nord-ouest et 110 pieds de profondeur dans sa ligne sud-est, bornée comme suit: au sud-ouest, par le lot 88-43 audit cadastre; des autres côtés par parties 88 audit cadastre; ladite partie est située à 100 pieds de la ligne nord-est de la rue 88-42 dudit cadastre, mesurée le long de la rue 88-43 audit cadastre, le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6,02; taxes scolaires: \$9,34; total: \$15,36.	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-064-0865	Winandy, J. Nanette et Michael, Albert	P-88 Partie du lot (P-88) au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville mesurant 30,14 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 105 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest; bornée au sud-ouest par le lot 88-43 audit cadastre et des trois autres côtés, par des parties du lot 88 audit cadastre. Ladite partie de lot est située à 160 pieds du sud-est de la rue 88-42 audit cadastre, mesurée le long dudit lot 88-43 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6,02; taxes scolaires: \$9,34; total: \$15,36.
1-066-0733	Schnakenbourg, Arno	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front au sud-ouest par le lot 88-33 audit cadastre; au nord-ouest par le lot 88-99 dudit cadastre; au nord-est par le lot 89 audit cadastre; au sud-est par le lot 88-100 audit cadastre, le tout représentant 6 350 pieds carrés. Taxes municipales \$10,22; taxes scolaires: \$33,71; total: \$43,93.
1-066-0765	Kazan, Yvan W.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville mesurant 100 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot 88-33 audit cadastre; au nord-ouest par le lot 88-105 audit cadastre; au nord-est par le lot 88 audit cadastre; au sud-est par autre partie du lot 88 audit cadastre, le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$5,25; taxes scolaires: \$34,81; total: \$40,06.
1-068-0770	Schuchart, Mme Walter L.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest; bornée au nord-est par la rue 88-36 audit cadastre; au sud-ouest par le lot 88-142 audit cadastre et des deux autres côtés par parties du lot 88 audit cadastre. Le côté nord-ouest dudit lot est situé à 60 pieds de la ligne sud-est du lot 88-37 audit cadastre, mesure le long de la ligne du lot 88-36 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6,02; taxes scolaires: \$9,34; total: \$15,36.
1-068-0772	Testo, Carmen	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord et sud et 100 pieds de profondeur dans ses lignes est et ouest, bornée comme suit: au nord par le lot 88-136 audit cadastre; au sud par le lot 88-142 audit cadastre et des deux autres côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne ouest parallèle est située à 90 pieds de la ligne est du lot 88-37 audit cadastre, le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,54
1-068-0776	McBride, Charles J.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-est par le lot 88-36 audit cadastre; des autres côtés par partie du lot 88 audit cadastre; la ligne nord-ouest parallèle est située à 120 pieds de la ligne sud-est du lot 88-37 audit cadastre, le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,54; taxes scolaires: \$2,79; total: \$7,33.
1-068-0782	Martin, E. Garcia	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 20 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-est par la rue 88-36 audit cadastre et des trois autres côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne nord-ouest dudit lot est parallèle et à une distance de 180 pieds de la ligne nord-est du lot 88-36 audit cadastre, mesurée le long dudit lot 88-36 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$3,41; taxes scolaires: \$2,10; total: \$5,51.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
1-070-0550	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, mesurant 96,4 pieds dans sa ligne sud-est; 346,19 pieds dans sa ligne sud-ouest; 99,3 dans sa ligne nord-ouest et 337 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est, par le lot 88-5 (parc); au sud-ouest, par une partie du lot 87; au nord-ouest par une partie du lot 88 et au nord-est par le lot 88-3 (rue). Le tout représentant approximativement 33 490 pieds carrés. Taxes municipales: \$70,74; taxes scolaires: \$157,31; total: \$228,05.
1-070-0553	Wren, Wilson	P-88 Une partie du lot P-88, mesurant 87 pieds dans sa ligne sud-ouest; 100 pieds dans sa ligne nord-ouest; 52,05 pieds dans sa ligne nord-est et 141,4 pieds dans sa ligne sud-est, bornée comme suit: au sud-ouest, par le lot P-88-3 (rue); au nord-ouest, par le lot 88-57;

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		au nord-est par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson ou représentant et par le lot 88-7 (parc) et au sud-est par le lot 88-6 (rue). Le tout représentant approximativement 6 950 pieds carrés. Taxes municipales: \$15,05; taxes scolaires: \$35,02; total: \$50,07.
1-070-0559	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, mesurant 40 pieds dans sa ligne sud-est; 323 pieds dans sa ligne sud-ouest; 206,25 pieds dans sa ligne nord-ouest; 219,5 pieds dans sa ligne nord-est et 120,93 pieds dans une autre ligne sud-est, bornée comme suit: au sud-est, par partie du lot 88, propriété de Wren Wilson ou représentant; au sud-ouest, par le lot 88-3 (rue); au nord-ouest, par une partie du lot 88 expropriée pour la route 3; au nord-est, par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson ou représentant et dans un autre côté sud-est par une autre partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson ou représentant. Le tout représentant approximativement 30 850 pieds carrés. Taxes municipales: \$64,72; taxes scolaires: \$144,08; total: \$208,80.
1-070-0570	Wren, Wilson	P-88 Une partie du lot P-88, bornée comme suit: au sud-ouest, par une partie du lot 87; au nord-ouest par le lot 88-5 (parc); au nord-est par le lot 88-3 (rue) et au sud-est par une partie du lot 88, expropriée pour la route numéro 3. Le tout représentant approximativement une superficie de 6 011 pieds carrés. Taxes municipales: \$12,04; taxes scolaires: \$27,93; total: \$39,97.
1-070-0600	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, mesurant 94,28 pieds dans sa ligne sud-est; 193 pieds dans sa ligne sud-ouest; 200 pieds dans sa ligne nord-ouest et 224,25 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est, par partie du lot 88, appartenant à Walter S. Skwapak ou représentants; au sud-ouest par une partie du lot 87; au nord-ouest par une partie du lot 88 expropriée pour la route 3; et au nord-est par le lot 88-3 (rue). Le tout représentant approximativement 18 143 pieds carrés. Taxes municipales: \$37,63; taxes scolaires: \$84,63; total: \$122,26.
1-074-0650	Wren, Wilson	P-88 Une partie du lot P-88 bornée comme suit: au nord-est par le lot P-89, au sud-est par le lot P-88-21 (rue); au sud-ouest par le lot P-88 appartenant à M. John Barton ou représentants; au nord-ouest par le lot 88-19 (parc), le tout représentant approximativement 70 236 pieds carrés. Taxes municipales: \$147,49; taxes scolaires: \$320,44; total: \$467,93.
1-074-0661	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, mesurant 100 pieds dans sa ligne sud-ouest; 180 pieds dans sa ligne nord-ouest; 28,35 pieds dans sa ligne nord; 150,18 pieds dans sa ligne nord-est et 60 pieds dans sa ligne sud-est, bornée comme suit: au sud-ouest par une partie du lot 88 appartenant à Provident Research Corp.; au nord-ouest par le lot P-88-21 (rue); au nord, par une partie du lot 88; au nord-est, par une partie du lot 89 et au sud-est par une partie du lot 88. Le tout représentant approximativement 13 701 pieds carrés. Taxes municipales: \$28,60; taxes scolaires: \$76,78; total: \$105,38.
1-076-0530	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, bornée comme suit: au sud-est, par le lot 88-7 (parc); au sud-ouest, par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson ou représentant et par le lot 88-57; au nord-ouest par le lot 88-8 (rue) et au nord-est par le lot 88-58. Le tout représentant approximativement 15 759 pieds carrés. Taxes municipales: \$33,11; taxes scolaires: \$88,21; total: \$121,32.
1-076-0560	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, mesurant 267,20 pieds dans sa ligne sud-est; 54,70 pieds dans sa ligne sud-ouest; 154 pieds et 91,7 pieds dans sa ligne nord-ouest et 81,25 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 88 expropriée pour la route no 3; au sud-ouest par le lot P-88-3 (rue); au nord-ouest par le lot P-88-6 (parc) et au nord-est par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson ou représentants. Le tout représentant approximativement 14 581 pieds carrés. Taxes municipales: \$30,10; taxes scolaires: \$46,35; total: \$76,45.
1-076-0581	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, bornée comme suit: au sud, par une partie du lot 88 appartenant à Albert C. Derrik ou représentant; à l'ouest, par le lot 88-12 (rue); au nord-ouest par partie du lot 88 expropriée pour la route 3; au nord-est, par une partie du lot 89 et à l'est par le lot P-88-19 (parc). Le tout représentant approximativement 24 501 pieds carrés. Taxes municipales: \$36,12; taxes scolaires: \$66,91; total: \$103,03.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-076-0600	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, mesurant 130,82 pieds dans sa ligne sud-est; 143,75 pieds dans sa ligne sud-ouest; 106,5 pieds dans sa ligne nord-ouest et 119,44 pieds dans sa ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est, par une partie du lot 88, au sud-ouest par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson ou représentants; au nord-ouest par une partie du lot 88 expropriée pour la route 3 et au nord-est par le lot P-88-15 (rue) et le lot P-88-16 (rue). Le tout représentant approximativement 14 060 pieds carrés. Taxes municipales: \$30,10; taxes scolaires: \$6,36; total: \$36,46.
1-076-0650	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, mesurant 278 pieds dans sa ligne sud-est; 94,4 pieds suivant un arc de cercle dont le rayon égale (R=90 pieds) et 20,11 pieds suivant un arc de cercle dont le rayon égale (R=20 pieds) dans sa ligne sud; 124,91 pieds dans sa ligne sud-ouest; 40 pieds dans sa ligne nord-ouest; 181,66 pieds dans une ligne nord-ouest et 9,53 pieds dans une autre ligne nord-ouest; 165 pieds dans sa ligne nord-est et 147,12 pieds dans une autre ligne nord-est, bornée comme suit: au sud-est et dans ses lignes sud, par le lot 88-17 (rue); au sud-est et dans ses lignes nord-ouest et nord-est, par parties du lot 88, propriété de Wren Wilson ou représentants. Le tout représentant approximativement 37 901 pieds carrés. Taxes municipales: \$79,77; taxes scolaires: \$62,95; total: \$142,72.
1-076-0651	Wren, Wilson	P-88 Partie du lot P-88, mesurant dans sa ligne nord-est, 73,64 pieds; 105 pieds dans sa ligne sud-ouest; 163,94 pieds dans sa ligne nord-ouest; 105 pieds dans une autre ligne nord-est et 226,26 pieds dans sa ligne sud-est, bornée comme suit: au nord-est, par le lot 88-63; au sud-ouest, par le lot 88-62; au nord-ouest, par le lot 88-17 (rue); d'un autre côté nord-est, par une partie du lot 88 appartenant à Wren Wilson ou représentants et au sud-est par le lot 88-19 (parc). Le tout représentant approximativement 25 561 pieds carrés. Taxes municipales: \$39,13; taxes scolaires: \$271,67; total: \$310,80.
1-070-0630	Mansel, Vincent	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 926 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 1 987 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,52; taxes scolaires: \$7,04; total: \$11,56.
1-070-0632	Schoellkopf, James William	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31,46 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 95,36 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front au nord-est par rue lot 88-3 audit cadastre; au sud-ouest par le lot 87 audit cadastre; des deux autres côtés par le lot 88 audit cadastre; la ligne nord-ouest est située à 268,2 pieds de la ligne sud-est du lot 88-65 audit cadastre, le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6,02; taxes scolaires: \$2,79; total: \$8,81.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
1-070-0650	Provident Reshearch Corp. & Graham Warren	P-88 Une partie du lot P-88 bornée comme suit: au sud-est par le lot 88-20 (parc); au sud-ouest par une partie du lot 87; au nord-ouest par une partie du lot 88 appartenant à Harold Haynes ou représentants et au nord-est par le lot 88-3 (rue) et le lot 88-18 (rue). Le tout représentant approximativement 71 756 pieds carrés. Taxes municipales: \$35,47; taxes scolaires: \$133,02; total: \$168,49.
1-072-0700	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren	P-88 Partie du lot P-88, bornée comme suit: au sud-ouest par partie du lot 87; au nord-ouest et à l'ouest par le lot 88-26 (rue); au nord-est par le lot 88-25 (rue) et au sud-est par le lot 88-27 (rue). Le tout représentant approximativement 37 492 pieds carrés. Taxes municipales: \$19,50; taxes scolaires: \$139,19; total: \$158,69.
1-074-0651	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren	P-88 Une partie du lot P-88, mesurant 104,9 pieds dans sa ligne sud-est; 43,95 pieds dans sa ligne sud-ouest, 62,83 pieds suivant un arc de cercle dont le rayon égale (R=44 pieds); 170,2 pieds dans sa ligne nord-ouest, 115,2 pieds dans sa ligne nord et 25,78 pieds dans une autre ligne nord-ouest, bornée comme suit: au sud-est, par partie du lot 88; au sud-ouest par le lot 88-22 (rue); au nord-ouest par le lot 88-21 (rue); au nord, par une partie du lot 88 et d'autre côté nord-ouest par une partie du lot 88. Le tout représentant approximativement 21 298 pieds carrés. Taxes municipales: \$11,63; taxes scolaires: \$73,24; total: \$84,87.

<i>Rôle</i>	<i>Nom du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
1-081-1091	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Une partie du lot P-88, bornée comme suit: au sud-est par le lot 88-29 (rue), au sud-ouest par une partie du lot 87, au nord-ouest par les lots 88-90, 88-89 et P-88-88 et au nord-est par le lot 88-97. Le tout représentant approximativement une superficie de 20 138 pieds carrés. Taxes municipales: \$10,50; taxes scolaires: \$76,77; total: \$87,27.
1-081-1150	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Une partie du lot P-88 bornée comme suit: au sud-est par le lot 88-31; au sud-ouest par le lot 88-30 et 88-33 (rue); au nord-ouest par le lot 88-28 et au nord-est par une partie du lot 89. Le tout représentant approximativement 25 170 pieds carrés. Taxes municipales: \$13,13; taxes scolaires: \$99,24; total: \$112,37.
1-088-0696	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Une partie du lot P-88 bornée comme suit: au sud-est par le lot 88-81 et P-88-80; au nord-est par le lot 88-74; dans une autre ligne sud-est par le lot 88-74; dans une autre ligne nord-est par le lot 88-23 (rue); au nord-ouest par le lot P-89, le tout représentant approximativement 6 446 pieds carrés. Taxes municipales: \$3,38; taxes scolaires: \$14,16; total: \$17,54.
1-088-0856	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-est, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot P-87; au sud-est, au nord-ouest et au nord-est par le lot P-88; la ligne sud-est est située à 185 pieds du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1,13; taxes scolaires: \$7,79; total: \$8,92.
1-088-0866	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88, mesurant 77 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-ouest et nord-est par le lot P-88; au sud-est par le lot 88-45; au sud-ouest par le lot P-87, le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$5,25; taxes scolaires: \$34,18; total: \$39,43.
1-088-0868	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 455 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 478 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1,50; taxes scolaires: \$9,15; total: \$10,65.
1-088-0874	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot mesurant 62 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-ouest, au nord-est et au sud-est par le lot P-88; au sud-ouest par le lot P-87; la ligne sud-est est située à 509 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 8 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,13; taxes scolaires: \$27,31; total: \$31,44.
1-088-0882	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à une distance de 195 pieds de la ligne nord-ouest du lot 87; la ligne sud-est est située à une distance de 154 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1,50; taxes scolaires: \$9,15; total: \$10,65.
1-088-0898	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-ouest, nord-est et sud-est par le lot P-88, au sud-ouest par le lot P-87; la ligne sud-est est située à 957 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1,50; taxes scolaires: \$9,15; total: \$10,65.
1-088-0904	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-est, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 958 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1,50; taxes scolaires: \$9,34; total: \$10,84.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-0914	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 62 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; au sud-ouest par le lot P-87; la ligne sud-est est située à 787 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 8 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.13; taxes scolaires: \$33.53; total: \$37.66.
1-088-0918	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 77 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-est est située à 988 pieds de la ligne sud-ouest du lot 88-45; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne de division nord-est entre les lots 88 et 87, le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$5.25; taxes scolaires: \$34.18; total: \$39.43.
1-088-0922	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 62 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 390 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 648 pieds au nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$2.63; taxes scolaires: \$18.12; total: \$20.75.
1-088-0926	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 1 104 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1.50; taxes scolaires: \$9.15; total: \$10.65.
1-088-0928	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 62 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest; bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 325 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 741 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$2.63; taxes scolaires: \$18.12; total: \$20.75.
1-088-0934	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 60 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 167 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-est par le lot 88-45; au nord-ouest, sud-est et sud-ouest par le lot P-88; la ligne sud-est située à une distance de 240 pieds de la ligne nord-ouest, le tout approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$5.25; taxes scolaires: \$34.18; total: \$39.43.
1-088-0936	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 325 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 447 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1.50; taxes scolaires: \$9.15; total: \$10.65.
1-088-0940	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 455 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 447 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1.50; taxes scolaires: \$9.15; total: \$10.65.
1-088-0958	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 390 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 803 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1.50; taxes scolaires: \$9.15; total: \$10.65.
1-088-0972	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren.	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 1 095 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 787 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1.13; taxes scolaires: \$6.89; total: \$8.02.

<i>Rôle</i>	<i>Nom du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
1-088-0988	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 80 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 25 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 570 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 550 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1.13; taxes scolaires: \$6.89; total: \$8.02.
1-088-0998	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 20 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-est par le lot 88-43; au sud-ouest par le lot P-87; au nord-ouest et sud-est par le lot P-88; ledit lot est situé à une distance de 200 pieds de la ligne sud-est du lot 88-37 (rue), le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1.13; taxes scolaires: \$6.89; total: \$8.02.
1-088-1002	Provident Reshearch Corp. et Graham Warren .	P-88 Partie du lot P-88 mesurant 31 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88; la ligne sud-ouest est située à 455 pieds de la ligne nord-est du lot 87; la ligne sud-est est située à 540 pieds au nord-ouest du lot 88-45, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$1.13; taxes scolaires: \$6.89; total: \$8.02.
1-070-0634	Haynes, Harold	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31,54 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 95,89 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front au nord-est par rue 88-3 audit cadastre; au sud-est par le lot P-88 audit cadastre; au sud-ouest par le lot 87 audit cadastre; au nord-ouest par le lot P-88 audit cadastre; la ligne nord-ouest est située à 299,66 pieds de la ligne sud-est du lot 88-65 audit cadastre, le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6,02; taxes scolaires: \$2,79; total: \$8,81.
1-070-0640	Skwapak, S. Walter	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31,9 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 59,28 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest; bornée au nord-ouest, et au sud-est par parties du lot 88 audit cadastre; au nord-est par le lot 88-18 audit cadastre et au sud-ouest par partie du lot 87 audit cadastre. L'emplacement est situé à 214,3 pieds au sud-est du lot 88-65 audit cadastre mesuré le long de la ligne sud-ouest dudit lot 88 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$7,53; taxes scolaires: \$3,49; total: \$11,02.
1-071-1101	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front au sud-est par le Chemin du Lac; au nord-ouest par le lot 12 audit cadastre; au nord-est par le lot P-89 audit cadastre; au sud-ouest par partie 87 audit cadastre; sauf et à distraire une partie du lot 88 audit cadastre, bornée au sud-est par chemin du Lac; au nord-ouest par partie du lot 12 et 88 audit cadastre; au nord-est par partie du lot 88 audit cadastre; au sud-ouest par partie du lot 87 audit cadastre, le tout représentant approximativement 69 185 pieds carrés. Taxes municipales: \$84,38; taxes scolaires: \$323,38; total: \$407,76.
1-072-0701	Coric, Vladimir	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot 87 audit cadastre; au nord-ouest par le lot 88-20 audit cadastre; au nord-est par partie du lot 88-66, 88-67, 88-68, 88-69 audit cadastre; à l'est par le lot 88-27 audit cadastre; à une autre ligne sud-ouest par le lot 88-25 audit cadastre; à une autre ligne sud-est par le lot 88-26 audit cadastre, le tout représentant approximativement 40 389 pieds carrés. Taxes municipales: \$20,25; taxes scolaires: \$36,09; total: \$56,34.
1-076-0603	Derrick, Albert C.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front, au sud-ouest par le lot 88-12 audit cadastre; en arrière, au nord-est par le lot 88-19 audit cadastre; et des deux autres côtés par parties 88 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 6 262 pieds carrés. Taxes municipales: \$13,55; taxes scolaires: \$3,53; total: \$17,08.
1-076-0611	Ludwig, Herman Karl	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 105 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front par les lots 88-12 et 88-17 audit cadastre, en arrière au nord-est par le lot 88-19 audit cadastre et des deux autres côtés par d'autres parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est de ladite partie de lot est à 105 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-149 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 3 150 pieds carrés. Taxes municipales: \$7,53; taxes scolaires: \$3,53; total: \$11,06.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-076-0613	Borowski Thomas C.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 105 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front au nord-ouest par le lot 88-17 audit cadastre; en arrière au nord-est par le lot 88-19 audit cadastre; et des deux autres côtés par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est de ladite partie de lot est située à 120 pieds du nord-ouest du lot 88-149 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 3 150 pieds carrés. Taxes municipales: \$7.53; taxes scolaires: \$11.38; total: \$18.91.
1-076-0615	Sherwood, Emery L. et Mme E.L.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 105 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée en front, au nord-ouest par le lot 88-17 audit cadastre; en arrière, au nord-est par le lot 88-19 audit cadastre; et des deux autres côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 90 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-149 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 3 150 pieds carrés. Taxes municipales: \$7.53; taxes scolaires: \$4.61; total: \$12.14.
1-076-0617	Bickel, Clifton R.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 105 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front, au nord-ouest par le lot 88-17 audit cadastre; en arrière, au nord-est par le lot 88-19 audit cadastre; des deux autres côtés par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 60 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-149 audit cadastre. Le tout représentant 3 150 pieds carrés. Taxes municipales: \$7.53; taxes scolaires: \$3.53; total: \$11.06.
1-076-0621	Guiguet, Marcel	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 105 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front au nord-ouest par le lot 88-17 audit cadastre; en arrière au nord-est par le lot 88-19 audit cadastre; et des deux autres côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 30 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-149 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 3 150 pieds carrés. Taxes municipales: \$7.53; taxes scolaires: \$2.13; total: \$9.66.
1-076-0623	Giaviano, Joseph	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 30 pieds de largeur dans ses lignes est et ouest et 105 pieds de profondeur dans ses lignes nord et sud, bornée comme suit: à l'ouest par le lot 88-17 audit cadastre; au nord par le lot P-88 audit cadastre; à l'est par le lot 88-19 audit cadastre; au sud par le lot 88-149 audit cadastre, le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$14.17; total: \$18.69.
1-081-1100	Overholt, Miss J.	P-88 Une partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au sud-est par le lot 88-32 (parc) audit cadastre, au sud-ouest par le lot 88-115 audit cadastre, au nord-ouest par le lot 88-29 (rue) audit cadastre et le lot 88-28 (rue) audit cadastre et au nord-est par le lot 88-114 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 27 381 pieds carrés. Taxes municipales: \$20.25; taxes scolaires: \$145.55; total: \$165.80.
1-088-0850	Lucas, John Mme	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, et bornée comme suit: au sud-ouest une partie du lot 87 audit cadastre et des autres côtés par le résidu du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est de ladite partie de lot est située à 370 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$21.07; taxes scolaires: \$9.77; total: \$30.84.
1-088-0852	Sheider, P. Joseph Dr.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville; mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 260 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée au sud-ouest par P-87 audit cadastre et des autres côtés par le résidu du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 216 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 20 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10.50; taxes scolaires: \$78.11; total: \$88.61.
1-088-0854	Piacenti, R. Thomas	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 260 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée au sud-ouest par P-87 audit cadastre et des trois autres côtés par le résidu du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 293 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 20 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10.50; taxes scolaires: \$78.11; total: \$88.61.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-0858	Montefusco, Joseph	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée au sud-ouest par P-87 audit cadastre; et des autres côtés par le résidu du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 154 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.
1-088-0860	Marti, Edward	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de toutes parts par d'autres parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est à une distance de 65 pieds du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à une distance de 154 pieds du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.
1-088-0862	Schiender, J. Richard	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 260 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par partie 87 audit cadastre; et des trois autres côtés par le résidu du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 77 pieds du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 20 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$11.25; taxes scolaires: \$20.93; total: \$32.18.
1-088-0864	Schieder, Georges	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-est, au nord-ouest et au sud-ouest par parties 88 audit cadastre et au sud-est par le lot 88-45 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$5.25; taxes scolaires: \$34.81; total: \$40.06.
1-088-0870	Wussler, Mme Alfred	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée de tous les côtés par des parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 447 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10.54; taxes scolaires: \$4.89; total: \$15.43.
1-088-0872	Millici, J. John et Millici, M. Ann	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par une profondeur de 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest et bornée comme suit: de toutes parts par le lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 65 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 926 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10.54.
1-088-0876	Burns, Charles	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par une profondeur de 130 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-ouest, au nord-est et au sud-est par parties du lot 88 audit cadastre et au sud-ouest par une partie du lot 87 audit cadastre. La ligne sud-est de ladite partie de lot est située à 710 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$21.07; taxes scolaires: \$9.77; total: \$30.84.
1-088-0878	Thornton, Thomas	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par une profondeur de 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée de toutes parts par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 65 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 648 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10.54; taxes scolaires: \$4.89; total: \$15.43.
1-088-0880	Fialla, Peter R.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 195 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 926 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-0884	Vincent, Samuel M.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à une distance de 390 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à une distance de 385 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 8 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$16.56; taxes scolaires: \$27.81; total: \$44.37.
1-088-0886	Rehmann, Kurt Sr.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée par parties 88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 447 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.
1-088-0888	Douglas, W. Payne	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 370 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$21.07; taxes scolaires: \$9.77; total: \$30.84.
1-088-0890	Parman, Thomas Mme	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 154 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10.54; taxes scolaires: \$18.43; total: \$28.97.
1-088-0892	Lovington, W. Dunlap	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à une distance de 325 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à une distance de 509 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10.54; taxes scolaires: \$18.43; total: \$28.97.
1-088-0894	Smith, F. Georges	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 385 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 260 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée au sud-est par le lot 88-45 audit cadastre et des trois autres côtés par des parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 100 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$52.50; taxes scolaires: \$330.16; total: \$382.66.
1-088-0896	Vincent, Mansell	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 22 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 95.36 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot P-87 audit cadastre; des autres côtés par le lot P-88 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$9.34; total: \$15.36.
1-088-0900	Folk, Jerry	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 390 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 540 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.
1-088-0902	Anthony, H. Lucas	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au nord-ouest, au nord-est et sud-est par autres parties du lot 88 audit cadastre; au sud-ouest par le lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 926 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$9.34; total: \$15.36.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-0906	Filkins, K. Aldon	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est à 478 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6,02; taxes scolaires: \$9,34; total: \$15,36.
1-088-0908	Payne, Douglas	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de trois côtés par le lot 88 audit cadastre; au sud-ouest par le lot P-87 audit cadastre; la ligne sud-ouest, est située à 849 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$21,07; taxes scolaires: \$9,77; total: \$30,84.
1-088-0910	Palmer Dale Ltée	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par partie du lot 88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 849 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$5,25; taxes scolaires: \$34,18; total: \$39,43.
1-088-0912	Viola, E. Lawrence	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 240 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 167 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, bornée comme suit: au sud-ouest et nord-ouest par le lot P-88 audit cadastre; au nord-est par partie du lot 88-44 audit cadastre; au sud-est par partie du lot 88-45 audit cadastre, sauf et à distraire la partie vendue à Provident Reshearch Corp. le 9 février 1971 devant Me Earl Kruger et enregistré à Chambly sous le numéro 339366, le tout représentant approximativement 30 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$63,21; taxes scolaires: \$29,30; total: \$92,51.
1-088-0916	Shay, David	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée par d'autres parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 195 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 648 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10,54; taxes scolaires: \$4,89; total: \$15,43.
1-088-0917	Colver, John	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 988 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$21,07; taxes scolaires: \$34,81; total: \$55,88.
1-088-0920	Lazarcik, Gregor	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 710 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$21,07; taxes scolaires: \$9,77; total: \$30,84.
1-088-0924	Schmid, R. Théodore	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée de tous les côtés par d'autres parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 195 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 185 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$6,02; taxes scolaires: \$2,79; total: \$8,81.
1-088-0930	May, Waldo	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par P-87 audit cadastre; des trois autres côtés par le résidu du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 1 219 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$10,54; taxes scolaires: \$4,89; total: \$15,43.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-0932	Munzinger, Edward	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par P-87 audit cadastre; des autres côtés par d'autres parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 1 065 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$21.07; taxes scolaires: \$34.81; total: \$55.88.	
1-088-0938	Broschak, John	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot 87 audit cadastre et des autres côtés par d'autres parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est est située à 447 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$10.54; taxes scolaires: \$18.43; total: \$28.97.	
1-088-0942	Matthews, Miles	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 818 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$9.34; total: \$15.36.	
1-088-0944	Whiteker, Charles	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest; bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 520 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 630 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.	
1-088-0946	De Claire, Georges	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant environ 38,5 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 416 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 609,5 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: 8,81.	
1-088-0948	Ludwig, A. Thaddeus	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 260 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par une partie du lot 87 audit cadastre et des autres côtés par le résidu du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-est de ladite partie de lot est située à 571 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 20 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$10.50; taxes scolaires: \$67.61; total: \$78.11.	
1-088-0950	De Fessy, Albert	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est à 325 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 803 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.	
1-088-0952	Glover, Carolyn Mlle	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 390 pieds de la ligne nord-est du lot 87 et la ligne sud-est à 772 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.	
1-088-0954	Horton, Lilian et W. Earle	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 65 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 35 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 520 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 691 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.	

<i>Rôle</i>	<i>Nom du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
1-088-0956	Sauer, Max	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot P-87 audit cadastre; des autres côtés par le résidu du lot 88 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 679 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre mesurée le long de la ligne de division des lots 87 et 88 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.	
1-088-0960	Perkims, Hanson	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et au sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 803 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$4.89; taxes scolaires: \$9.34; total: \$14.23.	
1-088-0962	Durante, Joseph L.	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est située à 195 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est à 818 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$1.13; taxes scolaires: \$7.05; total: \$8.18.	
1-088-0964	Leysath, H. Horace	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 38,5 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 416 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 571 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.	
1-088-0966	Filkins, A. Collin	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 195 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est à 447 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$9.03; taxes scolaires: \$14.08; total: \$23.11.	
1-088-0968	Lind, A. John	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 834 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$2.25; taxes scolaires: \$14.08; total: \$16.33.	
1-088-0970	Robert, F. Shirley	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 38,5 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 364 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 609,5 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$7.05; total: \$11.57.	
1-088-0974	Philip, W. Heiman	P-88
	Partie du lot 88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 38,5 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par partie du lot 88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 468 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 609,5 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.	
1-088-0976	Chase, Mcallister James	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 38,5 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est située à 468 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est située à 571 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$7.05; total: \$11.57.	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-0978	De Claire, Georges	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 710 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.
1-088-0980	Robert, W. Petty	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 38.5 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 364 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 571 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$7.05; total: \$11.57.
1-088-0982	Nelson, Frank F.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31.3 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 94.28 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, bornée comme suit: en front par la rue 88-3 audit cadastre; en arrière au sud-ouest par le lot 87 audit cadastre et des deux autres côtés par parties 88 audit cadastre. Ladite partie de lot est située à 193 pieds de la ligne sud-est du lot 88-65 dudit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.
1-088-0984	Zydlo, Stanley M.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 52 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 571 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$9.03; taxes scolaires: \$4.19; total: \$13.22.
1-088-0986	Schiele, Paul H.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 77 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 130 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot 87 audit cadastre; autres côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 849 pieds de la ligne nord-ouest de la rue no 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$21.07; taxes scolaires: \$9.77; total: \$30.84.
1-088-0990	Goodman, E.H.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 80 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 25 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par parties 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 595 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 550 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$7.05; total: \$11.57.
1-088-0992	Garren, Anthony W.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 20 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front, au nord-est par une rue 88-43 audit cadastre; en arrière, au sud-ouest par partie 87 audit cadastre et des deux autres côtés par parties 88 audit cadastre. Ledit lot est à 220 pieds du sud-est de la rue 88-37 audit cadastre, mesuré le long dudit lot 88-43. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$7.05; total: \$11.57.
1-088-0994	Berezansky, John	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 20 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front au nord-est par rue 88-43 audit cadastre; en arrière au sud-ouest par le lot P-87 audit cadastre; des deux autres côtés par partie du lot 88 audit cadastre; ledit lot est situé à une distance de 180 pieds de la ligne sud-est de la rue 88-37 audit cadastre, mesuré le long dudit lot 88-43, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$7.05; total: \$11.57.
1-088-0996	Fellows, William R.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 20 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest; bornée comme suit: en front, au nord-est, par la rue 88-43 audit cadastre; en arrière au sud-ouest, par partie du lot 87 audit cadastre; des deux autres côtés par parties du lot 88 audit cadastre. Ladite partie de lot est située à 160 pieds du sud-est de la rue 88-37 audit cadastre, mesurée le long du lot 88-43. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-1000	Iverson, Noel S.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 20 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: en front au nord-est par une rue 88-43 audit cadastre; en arrière au sud-ouest par partie du lot 87 audit cadastre; des deux autres côtés par parties 88 audit cadastre. Ledit lot est à une distance de 140 pieds du sud-est de la rue 88-37 audit cadastre, mesuré le long du lot 88-43 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.
1-088-1004	Dresler, A. Ben	P-88 Une partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 80 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par 25 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée de tous les côtés par d'autres parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est située à 545 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 550 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$7.05; total: \$11.57.
1-088-1006	Hanson, C.L. Mark	P-88 Une partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 80 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par une profondeur de 25 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée de tous les côtés par d'autres parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest de ladite partie de lot est située à 520 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est à 550 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.28; total: \$6.80.
1-088-1008	Russell, Robert	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 20 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 100 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée au nord-est par la rue (88-43) audit cadastre au sud-ouest, par partie 87 audit cadastre, des deux autres côtés par parties 88 audit cadastre. Ledit lot est à 120 pieds du sud-est de la rue 88-37 audit cadastre mesuré le long dudit lot 88-43. Le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$2.10; total: \$6.62.
1-088-1010	Spencer, David M.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest; bornée par d'autres parties du lot 88 audit cadastre. La ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre et la ligne sud-est est à 509 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre. Le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$2.25; taxes scolaires: \$15.42; total: \$17.67.
1-088-1012	Franke, Mme M. Herbert	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 39 pieds de largeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est et 65 pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; ladite partie du lot est à 1 065 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre et à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 500 pieds carrés. Taxes municipales: \$6.02; taxes scolaires: \$2.79; total: \$8.81.
1-088-1014	Resnik, Bernard	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 60 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 167 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest et nord-ouest par le lot P-88 audit cadastre; au nord-est par le lot P-88-44 audit cadastre; au sud-est par le lot P-88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 10 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$5.25; taxes scolaires: \$34.81; total: \$40.06.
1-088-1016	Remenyik, Carl	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 957 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4.52; taxes scolaires: \$7.05; total: \$11.57.
1-088-1018	Mattos, K. Katherine	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par partie du lot 88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 648 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$9.03; taxes scolaires: \$4.19; total: \$13.22.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-088-1020	Davis, Francine	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur et 130 pieds de profondeur; la ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 385 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre; bornée de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre, le tout représentant approximativement 8 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$16,56; taxes scolaires: \$27,81; total: \$44,37.	
1-088-1022	Klepper, Howard S.	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 455 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 710 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,52; taxes scolaires: \$7,05; total: \$11,57.	
1-088-1024	Queener, Jack	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 130 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 787 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,52; taxes scolaires: \$7,05; total: \$11,57.	
1-088-1026	Urbanowicz, Robert J.	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 195 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est à 957 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,52; taxes scolaires: \$7,05; total: \$11,57.	
1-088-1028	Lyons, Edward J.	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 390 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 710 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,52; taxes scolaires: \$7,05; total: \$11,57.	
1-088-1030	Velia, Nicholas	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 325 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 710 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,52; taxes scolaires: \$7,05; total: \$11,57.	
1-088-1032	O'Connor, Paul	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 896 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,52; taxes scolaires: \$2,10; total: \$6,62.	
1-088-1034	Dehler, Mlle Loreta	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 31 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: au sud-ouest par le lot 87 audit cadastre; et des autres côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 648 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$4,52; taxes scolaires: \$2,10; total: \$6,62.	
1-088-1036	Grinstead, Robert	P-88
	Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 260 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 741 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre, le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$9,03; taxes scolaires: \$14,08; total: \$23,11.
1-088-1040	Thimpton, Richard H.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 62 pieds de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et 65 pieds de profondeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-est parallèle est située à 648 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre; la ligne sud-ouest parallèle est située à 455 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre, le tout représentant approximativement 4 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$2,25; taxes scolaires: \$7,73; total: \$9,98.
1-088-1042	Frey, John A.	P-88 Partie du lot P-88 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, mesurant 25 pieds de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest et 80 pieds de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, bornée comme suit: de tous les côtés par le lot P-88 audit cadastre; la ligne sud-est est située à 550 pieds de la ligne nord-ouest du lot 88-45 audit cadastre; la ligne sud-ouest est située à 620 pieds de la ligne nord-est du lot 87 audit cadastre, le tout représentant approximativement 2 000 pieds. Taxes municipales: \$1,51.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
1-076-0548	Provident Research Corp. et Graham Warren.	88-6-7 Taxes municipales: \$7,13; taxes scolaires: \$45,63; total: \$52,76.
1-076-0545	Provident Research Corp. et Graham Warren.	88-10 Taxes municipales: \$1,88; taxes scolaires: \$11,45; total: \$13,33.
1-076-0570	Provident Research Corp. et Graham Warren.	P-88-13 Une partie du lot P-88-13 étant le lot numéro 88-13 sauf et à distraire la partie vendue au ministère de la Voirie du Québec, aux termes d'un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 316 808. Le tout représentant approximativement 11 832 pieds carrés. Taxes municipales: \$6,38; taxes scolaires: \$79,95; total: \$86,33.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
1-076-0539	Wren, Wilson W.	88-54 Taxes municipales: \$13,55; taxes scolaires: \$31,24; total: \$44,79.
1-076-0541	Wren, Wilson W.	88-55 Taxes municipales: \$15,05; taxes scolaires: \$34,45; total: \$49,50.
1-070-0551	Wren, Wilson W.	88-57 Taxes municipales: \$19,57; taxes scolaires: \$44,94; total: \$64,51.
1-076-0540	Wren, Wilson W.	88-58 Taxes municipales: \$18,06; taxes scolaires: \$40,95; total: \$59,01.
1-070-0659	Wren, Wilson W.	88-64 Taxes municipales: \$19,57; taxes scolaires: \$44,94; total: \$64,51.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
1-088-0692	Provident Research Corp. et Graham Warren.	88-74 Taxes municipales: \$4,88; taxes scolaires: \$37,71; total: \$42,59.
1-083-1130	Provident Research Corp. et Graham Warren.	88-82 Taxes municipales: \$4,13; taxes scolaires: \$27,25; total: \$31,38.
1-083-1118	Papadopoulos, Elie	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 88-83 Taxes municipales: \$13,55; taxes scolaires: \$6,92; total: \$20,47.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-081-1131	Provident Dev. Corp.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 88-91
	Taxes municipales: \$4,13; taxes scolaires: \$32,54; total: \$36,77.	
1-066-0747	Lamborghini, Giovanni	P-88-102
	Une partie du lot P-88-102 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville bornée comme suit: en front par la rue portant le numéro de lot 88-33 audit cadastre; en arrière au nord-est par le lot no 89 audit cadastre; au sud-est par le lot 88-103 audit cadastre; au nord-ouest par le résidu du lot 88-102 audit cadastre, le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$4,54; taxes scolaires: \$2,79; total: \$7,33.	
1-066-0745	Bourfield, Richard F.	P-88-102
	Partie du lot P-88-102 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville bornée comme suit: au sud-ouest par le lot no 88-33 audit cadastre; au nord-ouest par le lot no 88-101 audit cadastre; au nord-est par le lot 89 audit cadastre; au sud-est par le résidu du lot 88-102 audit cadastre, le tout représentant approximativement 3 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$6,02; taxes scolaires: \$13,24; total: \$19,26.	
1-068-0760	Provident Research Corp. et Miss J. Overholt	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 88-134
	Taxes municipales: \$3; taxes scolaires: \$20,37; total: \$23,37.	
1-068-0755	Papadopoulos, E.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 88-145
	Taxes municipales: \$18,06; taxes scolaires: \$10,19; total: \$28,25.	
	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville	
1-071-1170	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-89 P-89
	Une partie du lot P-89, de forme triangulaire, bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 89 expropriée par le ministère de la Voirie pour la route no 3, à l'ouest par une autre partie du lot numéro 89 appartenant à Kirako Ltd ou représentants et au nord-est par le lot no 90.	
	Une autre partie du lot P-89 bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 109; au sud-ouest par une partie du lot 110 et P-88; au nord-ouest par P-89 exproprié par le ministère de la Voirie pour la route 3 et au nord-est par P-90 et P-109.	
	Une autre partie du lot P-89, de forme triangulaire, bornée comme suit: en front au nord-ouest par une partie du lot 89 expropriée pour la route no 3, à l'est par une partie du lot 89 et au sud-ouest par une partie du lot 88.	
	Une autre partie du lot P-89 bornée comme suit: en front, à l'ouest, par le chemin du Lac, au nord-est par une partie du lot 90, dans ses lignes sud-est par des parties du lot 89 et au sud-ouest par une partie du lot 88.	
	Sauf et à distraire desdites parties de lots no 89, la partie dudit lot réservée par Joachim Véronneau aux termes d'un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 226 647.	
	Lesdites parties de lot représentant une superficie approximative de 2 852 000 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$1 146,75; taxes scolaires: \$4 085,82; total: \$5 232,57.	
1-071-1171	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-89
	Une partie du lot P-89, de figure irrégulière, bornée comme suit: au nord-est par une partie du lot no 90; à l'est par le chemin du Lac; au sud-ouest par une partie du lot no 88; à l'ouest par la ligne limitative entre la paroisse de Boucherville et la ville de Boucherville.	
	Le tout représentant approximativement 106 353 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$43,50; taxes scolaires: \$167,71; total: \$211,21.	
1-071-1200	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-90
	Partie du lot P-20, bornée comme suit: au nord-ouest, partiellement par une partie du lot numéro 82 et partiellement par une partie du lot numéro 93, au sud-est par une partie du lot numéro 108, au nord-est par une partie du lot numéro 93 et au sud-ouest partiellement par une partie du lot numéro 90 et partiellement par une partie du lot numéro 109. Sauf et à distraire la partie expropriée par Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie) aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 348296.	
	Le tout représentant approximativement 3 141 174 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$1 266; taxes scolaires: \$4 199,54; total: \$5 465,54.	
1-071-1240	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-92
	Partie du lot P-92 bornée comme suit: au nord-est par partie 94; au sud-est par partie 92 (route no 3); au sud-ouest par partie 90 et au nord-ouest par le chemin du Lac.	
	Le tout représentant approximativement 517 414 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$210; taxes scolaires: \$698,06; total: \$908,06.	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-071-1241	Ibis Int. Ind. Inv. Inc. P-92	Partie du lot P-92 bornée comme suit: au nord-ouest par partie du lot numéro 92, au sud-est par un chemin connu comme chemin du Lac, au nord-est par une partie du lot numéro 94 et au sud-ouest par une partie du lot numéro 91. Le tout représentant approximativement 917 066 pieds carrés. Taxes municipales: \$373,88; taxes scolaires: \$1 235,85; total: \$1 609,73.
1-071-1242	Ibis Int. Ind. Inv. Inc. P-92	Partie du lot P-92, bornée comme suit: au nord-est par partie 94; au sud-est par partie 93; au sud-ouest par partie 90 et au nord-ouest par partie 92 (route 3). Le tout représentant approximativement 931 371 pieds carrés. Taxes municipales: \$353,63; taxes scolaires: \$1 168,22; total: \$1 521,85.

Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

1-071-1352	Omicron Industries Corporation P-94	a) Partie du lot P-94 bornée comme suit: au nord-ouest par partie 94 (autoroute Sorel-Boucherville) et boulevard Général-Vanier; au sud-est par partie 94 appartenant à Madeleine-Marie Maréchal ou représentants; au nord-est par le lot 101 appartenant à Napoléon Bordua ou représentants; et au sud-ouest par partie 93 appartenant à Boucherville Investment corporation ou représentant et partie 92 appartenant à René Dubois ou représentant. Sauf et à distraire, une partie P-94 tel que décrit à l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 445523. Le tout représentant approximativement 2 805 692 pieds carrés. b) Partie du lot P-94 bornée comme suit: au sud par le chemin du Lac; au sud-est par la route numéro 3 et partie 94 appartenant à Bell Canada ou représentant; à l'ouest et au nord-ouest par le lot no 3 appartenant à "The Estate of J.B. de Boucherville" ou représentants; dans une autre ligne nord-ouest par le lot no 95; au nord-est par partie 97 appartenant à Boucherville Investment Corporation ou représentant et P-95 et P-96; et au sud-ouest par partie 92 appartenant à Renée Dubois ou représentant. Le tout représentant approximativement 601 038 pieds carrés. Le tout représentant approximativement une superficie totale de 3 406 730 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 388,63; taxes scolaires: \$6 689,02; total: \$8 077,65.
1-071-1325	Omicron Industries Corporation 94-1	Taxes municipales: \$18,75; taxes scolaires: \$135,76; total: \$154,51.
1-071-1301	Omicron Industries Corporation 95 96	Taxes municipales: \$91,50; taxes scolaires: \$261,07; total: \$352,57.
1-071-1401	Omicron Industries Corporation P-98	Une partie du lot P-98 de figure triangulaire, bornée comme suit: au nord par une autre partie du lot 98 (Boucherville-Sorel autoroute); au sud-est par une partie du lot 104 et au sud-ouest par une autre partie du lot 98 (Boucherville-Sorel autoroute). Une autre partie du lot P-98 bornée comme suit: au sud-est par l'autoroute Boucherville-Sorel et par le lot 99; au nord-ouest par une partie des lots nos 3 et 99 et au sud-ouest par une partie du lot 97. Lesdites parties de lots représentent une superficie approximative de 896 789 pieds carrés. Taxes municipales: \$365,63; taxes scolaires: \$1 128,07; total: \$1 493,70.
1-071-1411	Omicron Industries Corporation 99	Taxes municipales: \$32,25; taxes scolaires: \$236,11; total: \$268,36.

Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

1-073-1450	Ibis Int. Ind. Inv. Inc. P-106	a) Partie du lot P-106 bornée comme suit: en front, au sud-est par le chemin public "Rang Lustucru", en arrière au nord-ouest par une partie du lot numéro 102, d'un côté au sud-ouest par une partie du lot numéro 107 et de l'autre côté au nord-est par une autre partie dudit lot numéro 106 appartenant à l'Hydro-Québec. b) Partie du lot P-106 bornée comme suit: en front, au nord-ouest par le chemin public "Rang Lustucru", en arrière au sud-est par les lots numéros 175 et 177, d'un côté au sud-ouest par une partie du lot numéro 107 et de l'autre côté au nord-est par une autre partie dudit lot numéro 106 appartenant à l'Hydro-Québec. Lesdites parties du lot numéro 106 représentant une superficie totale de 88,33 arpents carrés. Sauf et à distraire la partie vendue à "Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie)", aux termes de l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 349296, de même que la partie résiduelle dudit lot décrite à l'acte susdit. À distraire également, une partie vendue à l'Hydro-Québec tel qu'il appert à l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 340363.
------------	-------------------------------------	--

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		Le tout représentant approximativement 2 102 333 pieds carrés. Taxes municipales: \$856,88; taxes scolaires: \$1 867,15; total: \$2 724,03.
1-073-1400	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-107
	a)	Une partie du lot P-107 bornée comme suit: en front, au sud-est, par le chemin public du rang Lustucru; à l'arrière, au nord-ouest, et en partie, au sud-ouest, par les lots numéros 102 et 101; au nord-est par une partie du lot numéro 106; et au sud-ouest par une partie du lot numéro 108.
	b)	Une partie du lot P-107 bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le chemin public du rang Lustucru; à l'arrière, au sud-est, par des parties des lots numéros 177 et 178 et par une partie du lot numéro 179; d'un côté, au nord-est, par une partie du lot numéro 106; et de l'autre côté, au sud-ouest, par une partie du lot numéro 108.
		Avec tous les bâtiments dessus construits, à l'exception de la maison d'habitation demeurant la propriété de Bernard Savaria. Sauf et à distraire, la partie vendue à «Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie)» et mesurant 9,86 arpents carrés, le tout aux termes de l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 348296, de même que la partie résiduelle dudit lot, mesurant 7,39 arpents carrés et décrite à l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 348296.
		Le tout contenant une superficie nette de 5 093 911 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 085; taxes scolaires: \$4 550,40; total: \$6 635,40.
1-075-1291	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-108
	a)	Partie du lot P-108 bornée en front au sud-est par le chemin public «rang Lustucru», en arrière au nord-ouest par une partie du lot originaire numéro 101, d'un côté au sud-ouest par une partie du lot originaire numéro 93 et de l'autre côté au nord-est par une partie du lot originaire numéro 107.
	b)	Partie du lot P-108 bornée au nord-ouest par partie du lot numéro 108 et par partie du lot numéro 93, au nord-est par une partie du lot numéro 107 et par une partie du lot numéro 179, au sud-est par une partie du lot numéro 179 et par une autre partie du lot numéro 108 et au sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 108.
	c)	Partie du lot P-108 bornée comme suit: en front au nord-ouest par le chemin public «rang Pérou», en arrière au sud-est par les lots numéros 180 et 181, d'un côté au nord-est par une partie du lot numéro 179 et de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 108.
	d)	Partie du lot P-108 bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin public «rang Lustucru», au sud-est par le chemin public «rang Pérou», d'un côté au nord-est par une autre partie dudit lot numéro 108 et au sud-ouest par parties des lots numéros 109 et 174.
	e)	Partie du lot P-108 bornée comme suit: en front au nord-ouest par le chemin public, en arrière au sud-est par une partie du lot numéro 181, d'un côté au nord-est par une partie du lot numéro 108 et de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot numéro 174.
	f)	Partie du lot P-108 bornée comme suit: en front au sud-est par le chemin public, en arrière au nord-ouest par partie du lot numéro 90, d'un côté au nord-est par partie dudit lot numéro 90 et par une partie du lot numéro 93, et de l'autre côté au sud-ouest par partie du lot numéro 109.
		Avec toutes les bâtisses y érigées. La superficie totale des emplacements ci-haut décrits, de a à f, représentant 202,11 arpents carrés. Sauf et à distraire les parties vendues à «Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie)», et mesurant respectivement 3,146 arpents carrés et 0,17 arpents carrés, le tout aux termes de l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 348296. Le tout contenant une superficie nette de 7 315 699 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 982; taxes scolaires: \$6 142,52; total: \$9 124,52.
1-073-1161	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-109
		Partie du lot P-109 bornée comme suit: au nord par le rang Lustucru; au sud-est par les lots P-173 et P-174; au nord-est par P-109 et au sud-ouest par P-110.
		Une autre partie du lot P-109 bornée comme suit: au nord-est par P-109; au sud par la voie publique du rang Lustucru et une autre partie 109 réservée par Albert Savaria; au sud-ouest par P-110 et P-109 réservée par Albert Savaria et au nord-ouest par le lot 89.
		À distraire les immeubles réservés par Albert Savaria. À distraire la partie expropriée par «Sa Majesté La Reine Elisabeth II (Voirie)» aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 348296.
		Le tout représentant approximativement 1 682 330 pieds carrés. Taxes municipales: \$685,50; taxes scolaires: \$1 494,89; total: \$2 180,39.
1-073-1191	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-109
	1.	Une partie du lot P-109 bornée comme suit: en front au sud-est par la voie publique et P-109 appartenant à Jean Savaria ou représentants; en arrière au nord-ouest par P-89, d'un côté au nord-ouest par P-90 et P-108 et de l'autre côté au sud-ouest par P-89 et P-109.
	2.	Une partie du lot P-109 bornée comme suit: en front au nord-ouest par le rang Lustucru; au nord-est par P-174, d'un côté au nord-est par P-108 et de l'autre côté au sud-ouest par P-109, sauf et à distraire la partie vendue selon l'acte enregistré sous le numéro 348296.
		Le tout représentant approximativement 2 242 248 pieds carrés. Taxes municipales: \$945; taxes scolaires: \$2 061,29; total: \$3 006,29.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-073-1110	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-110 Partie du lot P-110 bornée comme suit: dans une ligne nord-ouest partiellement par partie du lot no 87 et partiellement par lot numéro 88, au sud-est par le chemin Lustucru, au nord-est partiellement par partie du lot no 89, partiellement par partie du lot no 109, et au sud-ouest par partie du lot no 111. Partie du lot P-110 bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin Lustucru et une partie du lot no 110 réservée par un de ses détenteurs en titre, Joachim Savaria, au sud-est par le chemin Pérou, au nord-est partiellement par une partie du lot 109 et partiellement par une partie du lot no 174, et au sud-ouest par partie du lot no 111. Avec toutes les bâtisses, sujet aux servitudes existantes créées en faveur de «Shawinigan Water and Power Company» et l'Hydro-Québec. Sauf et à distraire, la partie vendue à «Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie)», et mesurant 7 605 arpents carrés, le tout, aux termes d'un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 348296. Le tout contenant une superficie nette de 5 182 048 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 175; taxes scolaires: \$4 869,48; total: \$7 044,48.
1-073-1030	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-111 Partie du lot P-111, bornée comme suit: au nord-ouest par le lot numéro 87, au sud-est partiellement par une partie du lot numéro 111 et partiellement par le chemin Lustucru, d'un côté au nord-est par partie du lot numéro 110, et de l'autre côté au sud-ouest partiellement par une partie du lot numéro 112 et partiellement par une partie du lot 111. Partie du lot P-111 bornée comme suit: dans une de ses lignes nord-ouest par ledit chemin Lustucru, dans une autre ligne nord-ouest par une partie dudit lot numéro 112 et dans une autre de ses lignes nord-ouest par une partie du lot numéro 110, dans ses lignes sud-est par le chemin Pérou, dans sa ligne sud-ouest partiellement par le lot 170 et partiellement par une ligne du lot 112 et dans sa ligne nord-est par une partie du lot numéro 110. Les deux dites parties dudit lot numéro 111 représentent une superficie totale de 89,81 arpents carrés. Sauf et à distraire une partie vendue à «Sa Majesté Elisabeth II (Voirie)», mesurant 4,537 arpents carrés, le tout aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 348296. Le tout mesurant une superficie nette de 85,273 arpents carrés. Taxes municipales: \$1 279,13; taxes scolaires: \$2 783,27; total: \$4 062,40.
1-073-1011	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-112 Partie du lot P-112 bornée comme suit: au nord-ouest par une partie du lot numéro 86, au sud-est partiellement par le chemin Lustucru et partiellement par une partie du lot numéro 112, réservée par Eugène Robert, au nord-est par parties des lots numéros 87 et 111, et au sud-ouest par le lot numéro 113. Partie du lot P-112 bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin Lustucru, au sud-est par le lot numéro 170, au nord-est par partie du lot numéro 111 et au sud-ouest par partie du lot numéro 113. Sauf et à distraire la partie expropriée par «Sa Majesté La Reine Elisabeth II (Voirie)», aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 348296. Le tout représentant approximativement 1 912 370 pieds carrés. Taxes municipales: \$779,25; taxes scolaires: \$1 697,33; total: \$2 476,58.
1-073-0950	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-113 1. Partie du lot P-113 bornée comme suit: au nord-ouest par partie des lots 85, 86 et 112; au sud-est par le chemin Lustucru; au nord-est par partie du lot 112 et au sud-ouest par partie des lots 85 et 113. Le tout représentant approximativement 1 235 708,5 pieds carrés. 2. Une autre partie du lot P-113 bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin Lustucru; au sud-est par partie du lot 167 et partie du lot 169; au nord-est par partie du lot 112 et au sud-ouest par partie du lot 113. Le tout représentant approximativement 1 619 643,5 pieds carrés. Les deux parties représentant approximativement une superficie totale de 2 855 352 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 110,75; taxes scolaires: \$2 417,88; total: \$3 528,63.
1-073-0971	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-113 a) Partie du lot P-113 bornée comme suit: au sud-est par le chemin public (rang Lustucru); au sud-ouest par partie du lot 114; à l'ouest par partie du lot 84; au nord-est et au nord-ouest par partie du lot 85 et d'un autre côté nord-est par partie du lot 113. Le tout représentant approximativement 29,44 arpents carrés. À distraire la partie réservée à Donat Racicot bornée comme suit: au sud-est par le chemin public (rang Lustucru); au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est par partie du lot 113; cette distraction représente une superficie de un (1) arpent carré. b) Partie du lot P-113 bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin public (rang Lustucru); au nord-est par partie du lot 113; au sud-est et au sud-ouest par partie du lot 167; à l'est par partie du lot 167 et d'un autre côté sud-ouest par partie du lot 114. Le tout représentant approximativement 34,08 arpents carrés. À distraire la partie expropriée par «Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie)», aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 348296. Le tout représentant approximativement 1 948 029 pieds carrés. Taxes municipales: \$794,25; taxes scolaires: \$1 729,89; total: \$2 524,14.
1-073-0880	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-114 Partie du lot P-114 bornée en front au nord-ouest par le chemin public «rang Lustucru», au nord-est par partie du lot originaire P-113, à l'est par parties des lots numéros 166 and 167, au sud-ouest par partie du lot numéro 115.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		Le tout représentant approximativement 650 631 pieds carrés. Taxes municipales: \$252,38; taxes scolaires: \$529,79; total: \$782,17.
1-073-0881	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-114 Partie du lot P-114 bornée en front au sud-est par le chemin public «rang Lustucru», au sud-ouest par une partie du lot numéro 115, à l'ouest par parties des lots numéros 83 et 84, au nord-est par une partie du lot numéro 113. Sauf et à distraire la partie expropriée par «Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie)», aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 348296. Le tout représentant approximativement 638 892 pieds carrés. Taxes municipales: \$260,25; taxes scolaires: \$546,27; total: \$806,52.
2-081-0740	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-117 Une partie du lot P-117 bornée comme suit: en front au sud-est par la route du rang 111 de la paroisse de Boucherville; en arrière au nord-ouest par les lots 80, P-79 et P-81; d'un côté au sud-ouest par les lots 79 et 118; de l'autre côté au nord-est par une autre partie du lot 117, le tout mesurant approximativement 29,853 arpents carrés. Une autre partie du lot P-117 bornée comme suit: en front au sud-est par la route du rang 111 de la paroisse de Boucherville; en arrière au sud-est par le lot 163; d'un côté au sud-ouest par le lot 118; de l'autre côté au nord-est par le lot 117, le tout représentant approximativement 43,259 arpents carrés. Sauf et à distraire la partie expropriée par la Couronne en vertu de l'acte enregistré à Chambly sous le numéro 348296. Taxes municipales: \$4 254,08; taxes scolaires: \$11 165,11; total: \$15 419,19.
1-032-1021	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-117 Partie du lot P-117 de figure irrégulière, bornée comme suit: en front, au nord par autre partie 117 (chemin public); à l'est par partie du lot 164-4; au sud-ouest et au nord-ouest par autre partie du lot 117. Le tout représentant approximativement 118 295 pieds carrés ou 3 214 arpents carrés. Taxes municipales: \$48; taxes scolaires: \$160,33; total: \$208,33.
2-081-0731	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-117 Une partie nord-est du lot P-117, bornée comme suit: en front, au nord-est par la voie publique (de Montbrun), en arrière au sud-ouest par partie 117, d'un côté au sud-est par la route «Pays-Brûlé» et au nord-ouest par partie 81, ayant une superficie approximative de 13,885 arpents carrés. Une autre partie P-117, bornée comme suit: en front au nord-est par la voie publique, en arrière au sud-ouest et du côté sud-est par P-117 et de l'autre côté au nord-ouest par la route «Pays-Brûlé», sauf et à distraire le lot 117-1, ayant une superficie approximative de 696 692 pieds carrés. Taxes municipales: \$3 546,24; taxes scolaires: \$11 800,23; total: \$15 346,47.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-081-0700	Omicron Industries Inc.	P-118 Une partie du lot 118 bornée comme suit: au sud-est par le boul. Mortagne; au nord-est, par une partie du lot 117; au sud-ouest, par une partie du lot 119; au nord-ouest, par une partie des lots 80 et 79. Une autre partie du lot 118 bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 162 et une partie de la rue de Normandie; au nord-est par une autre partie du lot 117; au sud-ouest, par une partie des lots 119 et 162; au nord-ouest par le boul. Mortagne. Les deux parties ayant une superficie approximative de 79,648 arpents carrés. Taxes municipales: \$5 978,94; taxes scolaires: \$16 715,30; total: \$22 694,24.
2-089-0716	Omicron Industries Inc.	118-4 Taxes municipales: \$32,52; taxes scolaires: \$123,67; total: \$156,19.
2-089-0718	Omicron Industries Inc.	118-5 Taxes municipales: \$32,52; taxes scolaires: \$123,67; total: \$156,19.
2-110-0837	Omicron Industries Inc.	118-7 Taxes municipales: \$43,77; taxes scolaires: \$166,93; total: \$210,70.
2-081-0671	Montico Ltd.	P-119 Partie du lot P-119 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, de figure irrégulière bornée comme suit: au sud-est par le chemin Pays-Brûlé; au sud-ouest par autre partie 119 (réserve); d'une autre ligne sud-est par autre partie 119 (réserve); au nord-est par autre partie 119 (réserve); autre ligne sud-est par le chemin Pays-Brûlé; d'une autre ligne sud-ouest par partie 121; au nord-ouest par le lot 77 et partie du lot 78 et d'une autre ligne nord-est par partie 118. Le tout représentant approximativement 1 064 885 pieds carrés ou 28,9365 arpents carrés. Taxes municipales: \$5 271,53; taxes scolaires: \$12 302,67; total: \$17 574,20.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-081-0680	Omicron Industries Inc.	P-119 Une partie du lot P-119, bornée en front, au nord-ouest, par le boulevard de Mortagne, en arrière, au sud-est, par une partie des lots numéros 118 et 162 dudit cadastre, d'un côté, au nord-est, par une autre partie dudit lot numéro 118 et de l'autre côté, au sud-ouest, par le lot numéro 120, le tout représentant approximativement 1 249 190 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 185,94; taxes scolaires: \$5 527,33; total: \$7 713,27.
2-081-0670	Omicron Industries Inc.	120 Taxes municipales: \$2 915,24; taxes scolaires: \$12,663,96; total: \$15 579,20.
2-081-0621	Omicron Industries Inc.	P-121 Une partie du lot P-121 bornée comme suit: en front au nord-ouest par le Chemin du 3e Rang; en arrière au sud-est par partie des lots P-121 et P-161; au nord-est par le lot P-120; au sud-ouest par une autre partie du lot 121. Une autre partie du lot P-121 bornée comme suit: au sud-est par le chemin du 3e Rang; au nord-ouest par une partie du lot 76; au nord-est par une partie du lot P-119; au sud-ouest par une partie du lot P-121; sauf et à distraire la partie du lot P-121 appartenant à M. Lionel Racicot ou représentants aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 185259. Les deuxdites parties de lot représentant une superficie approximative de 2 812 344 pieds carrés. Taxes municipales: \$5 608,29; taxes scolaires: \$24 476,20; total: \$30 084,49.
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-104-0930	Les Investissements Le Papillon Inc.	121-10 Taxes municipales: \$13,10; taxes scolaires: \$39,83; total: \$52,93.
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-104-0890	Hinla Corporation	121-45 Taxes municipales: \$48,07; taxes scolaires: \$146,66; total: \$194,73.
2-097-0617	Hinla Corporation	121-55 Taxes municipales: \$43,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$167,20.
2-097-0619	Hinla Corporation	121-56 Taxes municipales: \$43,46; taxes scolaires: \$120,96; total: \$164,42.
2-097-0621	Hinla Corporation	121-57 Taxes municipales: \$44,19; taxes scolaires: \$123,67; total: \$167,86.
2-097-0631	Hinla Corporation	121-62 Taxes municipales: \$54,45; taxes scolaires: \$148,08; total: \$202,53.
2-097-0635	Hinla Corporation	121-63 Taxes municipales: \$44,83; taxes scolaires: \$126,39; total: \$171,22.
2-097-0641	Hinla Corporation	121-65 Taxes municipales: \$40,30; taxes scolaires: \$115,56; total: \$155,86.
2-097-0643	Hinla Corporation	121-66 Taxes municipales: \$40,30; taxes scolaires: \$115,56; total: \$155,86.
2-097-0647	Hinla Corporation	121-67 Taxes municipales: \$40,30; taxes scolaires: \$115,56; total: \$155,86.
2-097-0649	Hinla Corporation	121-68 Taxes municipales: \$40,30; taxes scolaires: \$115,56; total: \$155,86.
2-097-0651	Hinla Corporation	121-69 Taxes municipales: \$40,30; taxes scolaires: \$115,56; total: \$155,86.
2-097-0655	Hinla Corporation	121-70 Taxes municipales: \$45,94; taxes scolaires: \$131,84; total: \$177,78.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-101-0603	Hinla Corporation	121-79 Taxes municipales: \$48,02; taxes scolaires: \$139,92; total: \$187,94.
2-099-0649	Hinla Corporation	121-80 Taxes municipales: \$48,47; taxes scolaires: \$142,64; total: \$191,11.
2-099-0647	Hinla Corporation	121-81 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-099-0645	Hinla Corporation	121-82 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-099-0643	Hinla Corporation	121-83 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-099-0641	Hinla Corporation	121-84 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-099-0639	Hinla Corporation	121-85 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-099-0637	Hinla Corporation	121-86 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-099-0635	Hinla Corporation	121-87 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-099-0633	Hinla Corporation	121-88 Taxes municipales: \$47,37; taxes scolaires: \$137,21; total: \$184,58.
2-097-0642	Hinla Corporation	121-89 Taxes municipales: \$46,46; taxes scolaires: \$131,84; total: \$178,30.
2-097-0640	Sovestim Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 121-90 Taxes municipales: \$36,58; taxes scolaires: \$58,34; total: \$94,92.
Cadastre officielle de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-097-0624	Hinla Corporation	121-94 Taxes municipales: \$53,09; taxes scolaires: \$150,77; total: \$203,86.
2-097-0622	Hinla Corporation	121-95 Taxes municipales: \$43,04; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,71.
2-097-0618	Hinla Corporation	121-96 Taxes municipales: \$43,04; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,71.
2-097-0616	Hinla Corporation	121-97 Taxes municipales: \$43,04; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,71.
2-097-0612	Hinla Corporation	121-98 Taxes municipales: \$43,04; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,71.
2-097-0610	Hinla Corporation	121-99 Taxes municipales: \$43,04; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,71.
2-099-0593	Les Constructions J. Lévesque Inc.	Cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville 121-106 Taxes municipales: \$46,37; taxes scolaires: \$134,54; total: \$180,91.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
------	---------------------	---------------------------

Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

2-099-0595	Hinla Corporation	121-107 Taxes municipales: \$75,96; taxes scolaires: \$118,24; total: \$194,20.
2-099-0599	Hinla Corporation	121-108 Taxes municipales: \$75,96; taxes scolaires: \$118,24; total: \$194,20.
2-099-0603	Hinla Corporation	121-109 Taxes municipales: \$75,96; taxes scolaires: \$118,24; total: \$194,20.
2-099-0605	Hinla Corporation	121-110 Taxes municipales: \$75,96; taxes scolaires: \$118,24; total: \$194,20.
2-099-0611	Hinla Corporation	121-111 Taxes municipales: \$75,96; taxes scolaires: \$118,24; total: \$194,20.
2-099-0615	Hinla Corporation	121-112 Taxes municipales: \$75,96; taxes scolaires: \$118,24; total: \$194,20.
2-099-0617	Hinla Corporation	121-113 Taxes municipales: \$75,96; taxes scolaires: \$118,24; total: \$194,20.
2-099-0621	Hinla Corporation	121-114 Taxes municipales: \$87,83; taxes scolaires: \$134,54; total: \$222,37.
2-099-0631	Hinla Corporation	121-119 Taxes municipales: \$43,55; taxes scolaires: \$110,18; total: \$153,73.
2-101-0597	Hinla Corporation	121-129 Taxes municipales: \$46,30; taxes scolaires: \$134,54; total: \$180,84.
2-101-0591	Hinla Corporation	121-131 Taxes municipales: \$45,03; taxes scolaires: \$131,84; total: \$176,87.
2-101-0590	Hinla Corporation	121-145 Taxes municipales: \$50,76; taxes scolaires: \$148,08; total: \$198,84.
2-101-0594	Hinla Corporation	121-146 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-101-0598	Hinla Corporation	121-147 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-101-0600	Hinla Corporation	121-148 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-101-0604	Hinla Corporation	121-149 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-101-0606	Hinla Corporation	121-150 Taxes municipales: \$39,26; taxes scolaires: \$115,56; total: \$154,82.
2-101-0610	Hinla Corporation	121-151 Taxes municipales: \$39,26; taxes scolaires: \$115,56; total: \$154,82.
2-101-0612	Hinla Corporation	121-152 Taxes municipales: \$39,26; taxes scolaires: \$115,56; total: \$154,82.
2-101-0616	Hinla Corporation	121-153 Taxes municipales: \$39,26; taxes scolaires: \$115,56; total: \$154,82.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-101-0618	Hinla Corporation	121-154 Taxes municipales: \$39,26; taxes scolaires: \$115,56; total: \$154,82.
2-101-0622	Hinla Corporation	121-155 Taxes municipales: \$39,26; taxes scolaires: \$115,56; total: \$154,82.
2-101-0624	Hinla Corporation	121-156 Taxes municipales: \$39,26; taxes scolaires: \$115,56; total: \$154,82.
2-101-0628	Hinla Corporation	121-157 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-101-0630	Hinla Corporation	121-158. Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-101-0634	Hinla Corporation	121-159 Taxes municipales: \$42,53; taxes scolaires: \$123,67; total: \$166,20.
2-101-0636	Hinla Corporation	121-160 Taxes municipales: \$43,55; taxes scolaires: \$126,39; total: \$169,94.
2-081-0635	Hinla Corporation	121-161 Taxes municipales: \$34,13; taxes scolaires: \$145,35; total: \$179,48.
2-081-0633	Hinla Corporation	121-162 Taxes municipales: \$30,38; taxes scolaires: \$129,09; total: \$159,47.
2-081-0629	Hinla Corporation	121-163 Taxes municipales: \$30,38; taxes scolaires: \$129,09; total: \$159,47.
2-081-0627	Hinla Corporation	121-164 Taxes municipales: \$30,38; taxes scolaires: \$129,09; total: \$159,47.
2-081-0623	Hinla Corporation	121-165 Taxes municipales: \$27,75; taxes scolaires: \$121,92; total: \$149,67.
2-081-0619	Hinla Corporation	121-166 Taxes municipales: \$27,75; taxes scolaires: \$118,24; total: \$145,99.
2-081-0617	Hinla Corporation	121-167 Taxes municipales: \$27,75; taxes scolaires: \$118,24; total: \$145,99.
2-081-0615	Hinla Corporation	121-168 Taxes municipales: \$27,75; taxes scolaires: \$118,24; total: \$145,99.
2-081-0611	Hinla Corporation	121-169 Taxes municipales: \$65,48; taxes scolaires: \$118,24; total: \$183,72.
2-081-0609	Hinla Corporation	121-170 Taxes municipales: \$27,75; taxes scolaires: \$118,24; total: \$145,99.
2-081-0605	Hinla Corporation	121-171 Taxes municipales: \$27,75; taxes scolaires: \$118,24; total: \$145,99.
2-081-0597	Hinla Corporation	121-174 Taxes municipales: \$30,38; taxes scolaires: \$129,09; total: \$159,47.
2-081-0593	Hinla Corporation	121-175 Taxes municipales: \$30,38; taxes scolaires: \$129,09; total: \$159,47.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-081-0591	Hinla Corporation	121-176 Taxes municipales: \$34,13; taxes scolaires: \$145,35; total: \$179,48.
2-049-0570	Evdo Construction Inc.	P-122 Partie du lot P-122 au cadastre de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le boulevard de Normandie, en arrière, au sud-est par partie du lot 206 dudit cadastre, d'un côté, au nord-est, par une autre partie dudit lot 122 dudit cadastre, et de l'autre côté, au sud-ouest, par une autre partie dudit lot 122 au même cadastre. Sauf et à distraire la partie expropriée par le ministère des Travaux publics du Québec. Représentant approximativement 998 062 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 381,18; taxes scolaires: \$1 302,27; total: \$2 683,45.
3-049-0450	T.T.G. 18 Inv. Co. Ltd.	P-126 Une partie du lot P-126 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front, au nord-ouest par l'actuel chemin du 3 ^e rang, maintenant connu sous le nom de Normandie; au nord-est par le lot 126-1 dudit cadastre; au nord-ouest par le lot 126-1 audit cadastre; au nord-est par une autre partie dudit lot 126 au même cadastre, étant un chemin public connu sous le nom de boulevard Montarville; à l'est par l'ancien chemin public divisant la présente propriété et par le lot 155 dudit cadastre; au sud-ouest par partie du lot 127 au même cadastre. À être distraite, la partie représentant une superficie de 27 100 pieds carrés expropriée par Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie) pour le ministère des Travaux publics du Québec, tel qu'il appert à un acte enregistré à Chambly sous le numéro 292423. À être distraite, la partie représentant une superficie de 38 000 pieds carrés vendue à monsieur Paul Trépanier, dont acte enregistré à Chambly sous le numéro 492275. Le tout représentant approximativement 1 013 990 pieds carrés. Taxes municipales: \$10 274,90; taxes scolaires: \$9 593,13; total: \$19 868,03.
3-049-0339	Evdo Const. Inc.	P-127-10 Une partie du lot P-127-10 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, étant le lot 127-10 sauf et à distraire une partie dudit lot expropriée tel qu'il appert à l'acte enregistré sous le numéro 292423. Taxes municipales: \$47,80; taxes scolaires: \$104,73; total: \$152,53.
3-093-0349	Bastien, André	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-23 Taxes municipales: \$1,30.
3-093-0354	Evdo Const. Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-28 Taxes municipales: \$74,39; taxes scolaires: \$102,02; total: \$176,41.
3-093-0350	Hinla Corp.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-29 Taxes municipales: \$74,55; taxes scolaires: \$237,01; total: \$311,56.
3-093-0332	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-34 Taxes municipales: \$63,81; taxes scolaires: \$204,09; total: \$267,90.
3-116-1205	Hinla Corporation	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-43 Taxes municipales: \$36,30; taxes scolaires: \$62,10; total: \$98,40.
3-116-1209	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-44 Taxes municipales: \$36,30; taxes scolaires: \$224,59; total: \$260,89.
3-116-1221	Hinla Corporation	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-48 Taxes municipales: \$36,30; taxes scolaires: \$224,59; total: \$260,89.
3-049-0336	Voutsinas, Konstantinos	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-58 Taxes municipales: \$85,33.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-095-0335	Hinla Corporation	127-60 129-1213
	Taxes municipales: \$37,07; taxes scolaires: \$194,09; total: \$231,16.	
3-095-0344	Hinla Corporation	127-66
	Taxes municipales: \$37,30; taxes scolaires: \$226,98; total: \$264,28.	
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-095-0350	Evdo Const. Inc.	127-67
	Taxes municipales: \$38,86; taxes scolaires: \$91,03; total: \$129,89.	
3-116-1198	Evdo Const. Inc.	127-69
	Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$87,62; total: \$124,58.	
3-116-1204	Jardin Prestige Ltée	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-71
	Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$227,98; total: \$264,94.	
3-116-1220	Hinla Corp.	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-75
	Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$110,83; total: \$147,79.	
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-116-1222	Jardin Prestige Ltée	127-76
	Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$227,98; total: \$264,94.	
3-116-1228	Jardin Prestige Ltée	127-77
	Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$227,98; total: \$264,94.	
3-116-1230	Evdo Const. Inc.	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-78
	Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$160,52; total: \$197,48.	
3-116-1238	Hinla Corp.	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-80
	Taxes municipales: \$41,37; taxes scolaires: \$259,23; total: \$300,60.	
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-101-0345	Jardin Prestige Ltée	127-82
	Taxes municipales: \$40,22; taxes scolaires: \$192,99; total: \$233,21.	
3-114-1231	Jardin Prestige Ltée	127-85
	Taxes municipales: \$41,37; taxes scolaires: \$257,54; total: \$298,91.	
3-114-1229	Jardin Prestige Ltée	127-86
	Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$227,98; total: \$264,94.	
3-114-1219	Hinla Corporation	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-89
	Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$48,20; total: \$85,16.	
3-114-1215	Evdo Const. Inc.	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-90.
	Taxes municipales: \$36,94; taxes scolaires: \$87,62; total: \$124,56.	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-114-1211	Hinla Corporation	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-91 Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$63,43; total: \$100,39.
3-114-1201	Karnavanedes, James	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-94 Taxes municipales: \$69,43; taxes scolaires: \$66,93; total: \$136,36.
3-114-1195	Evdo Const. Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-96 Taxes municipales: \$36,96; taxes scolaires: \$87,62; total: \$124,58.
3-101-0344	Ismirioglou, Christos	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-100 Taxes municipales: \$36,29.
3-116-1245	Ismirioglou, Evdokimos	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-113 Taxes municipales: \$42,02.
3-116-1271	Almyroudis, Georges	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-121 Taxes municipales: \$70,94.
3-116-1275	Evdo Const. Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-122 Taxes municipales: \$38,13; taxes scolaires: \$155,54; total: \$193,67.
3-116-1291	Hinla Corp.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 127-127 129-1388 Taxes municipales: \$37,40; taxes scolaires: \$90,75; total: \$128,15.
3-049-0387	Prestige Dev. Ltd.	P-128 Partie du lot P-128 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au sud, par rue de Normandie; au nord par les lots 128-94 à 105 audit cadastre; à l'est par le lot 126 audit cadastre et à l'ouest par la rue des Rossignols. Le tout représentant approximativement 45 015 pieds carrés. Taxes municipales: \$152,87; taxes scolaires: \$322,79; total: \$475,66.
3-104-1141	Grillo, Iclide	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 128-56 Taxes municipales: \$107,90.
3-106-1151	Les Habitations Futura Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 128-60 Taxes municipales: \$20,80; taxes scolaires: \$48,71; total: \$69,51.
3-049-0316	Jardin Prestige Ltée	P-129-1195 Une partie du lot P-129-1195 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: à l'est par une partie du lot 129-1194 audit cadastre; à l'ouest par une partie du lot 129-1196 audit cadastre; au sud par le lot 129-1208 audit cadastre; au nord par une partie du lot 129-1195 audit cadastre, le tout représentant approximativement 6 189 pieds carrés. Taxes municipales: \$35,75; taxes scolaires: \$248,55; total: \$284,12.
3-095-0307	Ismirioglou, Christos	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1205 Taxes municipales: \$37,84.
3-095-0311	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1206 Taxes municipales: \$35,31; taxes scolaires: \$224,59; total: \$259,90.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-095-0313	Liokareas, Peter	129-1207
	Taxes municipales: \$86,90.	
3-095-0315	Liokareas, Peter	129-1208
	Taxes municipales: \$86,90.	
3-097-1180	Evdo Const. Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1216
	Taxes municipales: \$34,39; taxes scolaires: \$66,55; total: \$100,94.	
3-097-1182	Haralambos, Nikias	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1217
	Taxes municipales: \$3,31.	
3-097-1184	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1218
	Taxes municipales: \$35,28; taxes scolaires: \$226,98; total: \$262,26.	
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-097-1188	Evdo Const. Inc.	129-1220
	Taxes municipales: \$35,28; taxes scolaires: \$84,17; total: \$119,45.	
3-095-0330	Evdo Const. Inc.	129-1249
	Taxes municipales: \$39,74; taxes scolaires: \$97,86; total: \$137,60.	
3-114-1206	Hinla Corp.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1272
	Taxes municipales: \$34,60; taxes scolaires: \$253,83; total: \$288,43.	
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-114-1228	Jardin Prestige Ltée	129-1279
	Taxes municipales: \$34,60; taxes scolaires: \$253,83; total: \$288,43.	
3-210-1229	Jardin Prestige Ltée	129-1284
	Taxes municipales: \$37; taxes scolaires: \$275,87; total: \$312,87.	
3-120-1215	Pehlivania, Mardiras	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1288
	Taxes municipales: \$70,38; taxes scolaires: \$93,80; total: \$164,18.	
3-120-1201	Evdo Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1292
	Taxes municipales: \$37; taxes scolaires: \$91,03; total: \$128,03.	
3-099-0310	Alexis, Gasparianatos	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1298
	Taxes municipales: \$39,38.	
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-120-1222	Hinla Corp.	129-1301
	Taxes municipales: \$34,60; taxes scolaires: 218,17; total: \$252,77.	
3-120-1238	Hinla Corp.	129-1306
	Taxes municipales: \$36,47; taxes scolaires: \$234,43; total: \$270,90.	

<i>Rôle</i>	<i>Nom du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
3-118-1280	Zouzoulas, A. Mrs	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1330
	Taxes municipales: \$38,74.	
3-118-1284	Jardin Prestige Ltée	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1332
	Taxes municipales: \$38,74; taxes scolaires: \$237,86; total: \$276,60.	
3-118-1290	Evdo Const. Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1334
	Taxes municipales: \$45,45; taxes scolaires: \$111,63; total: \$157,08.	
	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville	
3-114-1280	Hinla Corp.	129-1353
	Taxes municipales: \$34,79; taxes scolaires: \$224,59; total: \$259,38.	
3-114-1260	Hinla Corp.	129-1357
	Taxes municipales: \$34,79; taxes scolaires: \$260,63; total: \$295,42.	
3-114-1293	Metaxiotis, Lazaros	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville
	Taxes municipales: \$34,72.	
3-116-1308	Hinla Corp.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1375
	Taxes municipales: \$214,79; taxes scolaires: \$1 336,59; total: \$1 551,38.	
	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville	
3-116-1296	Evdo Const. Inc.	129-1378
	Taxes municipales: \$34,73; taxes scolaires: \$88,38; total: \$123,11.	
3-116-1292	Evdo Const. Inc.	129-1380
	Taxes municipales: \$32,31; taxes scolaires: \$87,62; total: \$119,93.	
3-116-1272	Hinla Corp.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1385
	Taxes municipales: \$0,42.	
3-116-1297	Simandiras, Spyros	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 129-1391
	Taxes municipales: \$36,35; taxes scolaires: \$44,49; total: \$80,84.	
3-156-1356	Uniceram Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 135-9 136-11
	Taxes municipales: \$3,20; taxes scolaires: \$2 661,58; total: \$2 664,78.	
3-156-1373	Grand Union Holdings Ltd.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 137-27 136-15 135-10-1
	Taxes municipales: \$12 318,88; taxes scolaires: \$2 675,27; total: \$14 994,15.	
3-152-1270	Valvoline Oil Canada	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 137-4-2-2 137-6 138-4
	Taxes municipales: \$49,62; taxes scolaires: \$5 006,39; total: \$5 056,01.	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-156-1275	Grancy Construction Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 137-20 138-13
	Taxes municipales: \$9 684,02; taxes scolaires: \$24,532,38; total: \$34 216,40.	
3-154-1405	81824 Canada Ltd.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 137-34 138-1-3 138-2-2 138-14 139-1-2
	Taxes municipales: \$163,85; taxes scolaires: \$5 423,04; total: \$5 586,89.	
3-077-0099	Iacino, Franco & Als	P-139-1 P-139-2
	Une partie du lot P-139-1 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, étant le lot 139-1 sauf et à distraire une partie dudit lot cédée à la ville de Boucherville suivant un acte de cession enregistré à Chambly sous le numéro 466574, ainsi que la partie vendue au ministère de la Voirie du Québec suivant un acte de vente enregistré à Chambly sous le numéro 182864.	
	Une partie du lot P-139-2 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front au sud-est, par le chemin du cinquième rang, au nord-ouest par le résidu du lot no 139 audit cadastre, au nord-est par le lot no 139-1 audit cadastre et au sud-ouest par le résidu dudit lot 139-2 audit cadastre. Sauf et à distraire la partie vendue au ministère de la Voirie du Québec, suivant un acte de vente enregistré à Chambly sous le no 182864.	
	Les deux parties de lots représentant approximativement 12 425 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$1 071,28; taxes scolaires: \$2 133,02; total: \$3 204,30.	
3-147-1270	Construction Jeni Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 141-662
	Taxes municipales: \$19,39.	
3-077-0010	Meklyn Investment Ltd.	P-142
	Une partie du lot P-142 au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord-ouest, par la rue de Touraine; au nord-est par une partie du lot 143 audit cadastre; au sud-ouest, par les limites de la ville de Boucherville et Longueuil, et St-Hubert; au sud-est par les limites de la ville de Boucherville et St-Hubert; ayant une superficie approximative de 62,43 arpents carrés.	
	Taxes municipales: \$2 015,76; taxes scolaires: \$1 278,26; total: \$3 294,02.	
3-077-0180	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-148
	Une partie du lot P-148 au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front au nord-ouest par le lot 148 audit cadastre (route Du Tremblay); en arrière au sud-est par des terrains de la 5 ^e concession; d'un côté au nord-est par le lot P-149 audit cadastre; de l'autre côté au sud-ouest par le lot P-147 audit cadastre.	
	Sauf et à distraire dudit lot P-148 la partie appartenant à Eudore Pépin ou représentants ayant une superficie de 0,44 arpent.	
	Le tout contenant une superficie approximative de 51 238 arpents carrés.	
	Taxes municipales: \$1 067,25; taxes scolaires: \$4 067,22; total: \$5 134,47.	
3-162-1511	Canco Construction Inc.	P-155-11
	Partie du lot P-155-11 au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Famille-de-Boucherville, étant le lot numéro 155-11 audit cadastre, sauf à distraire dudit lot, les lots maintenant connus et désignés sous les numéros 155-11-1 et 155-11-2 audit cadastre.	
	Le tout représentant approximativement une superficie de 535 232 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$1 554,91.	
3-162-1501	Varadi, Margaret	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 155-11-1
	Taxes municipales: \$1 866,57.	
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-077-0551	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-159
	Partie du lot P-159, de figure irrégulière, bornée comme suit: au sud-ouest par partie du lot 158; au nord-est par les lots 122, 206 et P-206-1; au nord-ouest par le lot 124; au sud et au sud-est par le chemin de raccordement.	
	Le tout représentant approximativement 732 247 pieds carrés.	
	Une autre partie du lot P-159, de figure irrégulière, bornée comme suit: au sud-ouest par partie du lot 158; à l'ouest par une autre partie du lot P-159 (chemin de raccordement); au nord-ouest par partie du lot 159-1; au nord-est par partie du lot 206 et au sud par partie 159 expropriée pour route Trans-Canada.	
	Le tout représentant approximativement 378 504 pieds carrés.	

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		Une autre partie du lot P-159, bornée comme suit: au sud-ouest par P-208; au nord-ouest par P-159 expropriée pour route Trans-Canada; au nord-est par P-206 et au sud-est par partie 207. Le tout représentant approximativement 312 069 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 902,33; taxes scolaires: \$2 538,99; total: \$4 441,32.
2-077-0550	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-159-1
		Une partie du lot P-159-1, bornée comme suit: à l'ouest et au nord-ouest par une partie du lot 159-1, au nord-est par le lot 206 et au sud-est par une partie du lot 159. Le tout représentant approximativement 23 635 pieds carrés. Taxes municipales: \$35,63; taxes scolaires: \$357,14; total: \$392,77.

Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

2-049-0660	Oronzio De Nora Limited	P-160
		Partie du lot P-160 bornée comme suit: en front vers le nord-ouest par le chemin public et par une partie dudit lot numéro 160 réservée par Gérard Robert, d'un côté vers le nord-est par une partie du lot numéro 161 et par une partie dudit lot 160 réservée par ledit Gérard Robert, de l'autre côté vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 122 et par une partie dudit lot 160 réservée par ledit Gérard Robert, et en arrière vers le sud-est par le lot 204. Partie du lot P-160 bornée comme suit: au nord-ouest par le lot numéro 121, au sud-est par le chemin public, d'un côté au nord-est par une partie du lot numéro 161 et de l'autre côté au sud-ouest par le lot numéro 123. À être distraite, toutefois, dudit emplacement une superficie de 1,159 arpent expropriée et vendue au ministère des Travaux publics du Québec en vertu d'un acte enregistré sous les numéros 292423 et 395729. Représentant approximativement 2 723 600 pieds carrés. Taxes municipales: \$3 648,57; taxes scolaires: \$7 010,29; total: \$10 658,86.
2-049-0670	Oronzio De Nora Limited	P-161
		Partie du lot P-161 bornée comme suit: en front vers le nord-ouest par le chemin public, en arrière vers le sud-est par le lot numéro 202, d'un côté vers le sud-ouest par partie du lot numéro 160, et de l'autre côté vers le nord-est par une partie du lot numéro 162. Partie du lot P-161 bornée comme suit: en front vers le sud-est par le chemin public, en arrière vers le nord-ouest partiellement par partie du lot numéro 120 et partiellement par partie du lot numéro 121, d'un côté vers le sud-ouest par partie du lot numéro 160 et de l'autre côté vers le nord-est par partie du lot numéro 162. À être distraite, toutefois, dudit emplacement une superficie de 0,571 arpent expropriée et vendue au ministère des Travaux publics du Québec en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 395729. Le tout représentant approximativement 1 796 927 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 399,99.

Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

2-049-0690	Ypsilon Industries Incorporated	P-162
		a) Partie du lot P-162 bornée en front au sud-est par le chemin public, chemin du troisième Rang, en arrière au nord-ouest par une partie du lot numéro 119 et par une partie du lot numéro 120, d'un côté au nord-est par une partie du lot numéro 188 et de l'autre côté au sud-ouest par une partie du lot numéro 161. b) Partie du lot P-162 bornée au nord-ouest par le chemin du troisième Rang, au sud-est par une partie du lot numéro 202 et par une partie du lot numéro 201 et dans une autre ligne sud-est par une autre partie dudit lot numéro 201, au nord-est par une autre partie dudit lot numéro 162 appartenant à Gérard Robert ou représentants, au sud-ouest par une partie du lot numéro 161, dans une autre ligne sud-ouest par une partie du lot numéro 201. À être distraite, toutefois, P-162 réservé par Albert Robert dans un acte par Albert Robert à «Pilot Investment Corporation» enregistré sous le numéro 185785. Ladite partie réservée représentant une superficie totale de 0,41 arpent carré. À être distraite, dudit emplacement une superficie de 0,837 arpent expropriée et vendue au ministère des Travaux publics du Québec en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 395729. Le tout représentant approximativement 3 463 789,18 pieds carrés. Taxes municipales: \$9 550,07; taxes scolaires: \$12 254,19; total: \$21 804,26.
2-049-0710	Ypsilon Industries Incorporated	P-162
		Une partie du lot P-162 bornée en front vers le sud-est par le chemin public, et par la partie du lot numéro 162 réservée par Gérard Robert dans un acte enregistré sous le numéro 184705, en arrière vers le nord-ouest par partie du lot numéro 118, d'un côté vers le sud-ouest par partie du lot numéro 118, et par partie dudit lot 162 réservée par ledit Gérard Robert et de l'autre côté vers le nord-est par partie dudit lot numéro 163 et par partie dudit lot numéro 162 réservée par ledit Gérard Robert.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
------	---------------------	---------------------------

Une autre partie dudit lot numéro 162 bornée en front vers le nord-ouest par le chemin public, en arrière vers le sud-est par partie des lots numéros 200 et 201, d'un côté vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 162, propriétaire de Albert Robert ou représentants, et de l'autre côté au nord-est par partie dudit lot numéro 163.

A être distraite cette partie dudit lot numéro 162 expropriée par le ministère des Travaux publics du Québec en vertu d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 292423.

Ledit emplacement représentant approximativement 1 767 155 pieds carrés.

Taxes municipales: \$3 116,95; taxes scolaires: \$3 822,67; total: \$6 939,62.

Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

2-049-0740 Ibis Int. Ind. Inv. Inc. P-163

Une partie du lot P-163 bornée comme suit: en front au sud-est par la voie publique et par le lot P-163 réservée par Gérard Robert; en arrière au nord-ouest par les lots P-117 et P-163; d'un côté au sud-ouest par les lots P-118, P-162 et P-163 réservée par Gérard Robert; de l'autre côté au nord-est par le lot 164, le tout représentant approximativement 24,27 arpents carrés, sauf et à distraire la partie expropriée par la Couronne selon l'acte enregistré sous le numéro 359550.

Une autre partie du lot P-163 bornée comme suit: en front au nord-ouest par la voie publique; en arrière au sud-est par les lots 200 et P-199; d'un côté au sud-ouest par le lot P-162, de l'autre côté au nord-est par le lot 164, le tout représentant approximativement 77,54 arpents carrés, sauf et à distraire la partie expropriée par la Couronne en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 359550.

Taxes municipales: \$4 934,39; taxes scolaires: \$9 235,92; total: \$14 170,31.

2-049-0780 Ibis Int. Ind. Inv. Inc. P-164

Une partie du lot P-164, bornée comme suit: en front, au nord-ouest par la voie publique, en arrière, au sud-est par le lot 199, d'un côté au sud-ouest par le lot P-163 et de l'autre côté au nord-est par le lot P-164.

Une autre partie du lot P-164, bornée comme suit: en front au sud-est par la voie publique; en arrière au sud-ouest, par le lot P-164 appartenant à Joseph Savage ou représentants; d'un côté au nord-ouest par le lot P-164 appartenant à J. Lavigne et B. Riendeau ou représentants faisant front sur le rang 3 et au sud-est par le lot P-198 appartenant à Raoul Seers ou représentants.

Le tout mesurant approximativement 2 580 830,7 pieds carrés.

Taxes municipales: \$3 416,45; taxes scolaires: \$3 430,01; total: \$6 846,46.

2-032-1080 Ibis Int. Ind. Inv. Inc. P-164-4

Une partie du lot P-164-4, bornée comme suit: en front au nord par une autre partie du lot 164-4, (Chemin public), au sud-est et au nord-est par une autre partie du lot 164-1, au sud-est et au nord-est par une partie du lot 164-3, au nord-ouest par une partie du lot 164-3 et par une partie du lot 164-2, au nord-est par une partie du lot 164-4 (Chemin Public), au sud-est par le chemin du Troisième rang, au sud-ouest par une partie du lot 163, à l'ouest par des parties du lot 117, sauf et à distraire la partie cédée au ministère de la Voirie du Québec suivant quittance enregistrée à Chambly sous le numéro 539550. Le tout représentant approximativement 919 017 pieds carrés.

Taxes municipales: \$1 231,59; taxes scolaires: \$1 466,38; total: \$2 697,97.

1-075-0850 Oronzio Da Nora Ltd P-166

1. Une partie du lot P-166 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Boucherville, bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le chemin d'Anjou (anciennement le chemin Pérou) et en partie par le lot 166-1 du même cadastre; à l'arrière, au sud-est, en partie par le lot 192 du même cadastre et en partie par le lot 193 du même cadastre; d'un côté, au nord-est, partiellement par une partie du lot 167 et partiellement par le lot 166-1, tous deux du même cadastre, et de l'autre côté, au sud-ouest, par la rue de Montbrun (anciennement Montée d'en bas).

2. Une partie du lot P-166 du même cadastre, bornée comme suit: en front, au sud-est, par le chemin d'Anjou (anciennement chemin Pérou); à l'arrière, au sud-ouest, partiellement par des parties des lots 114 et 115 du même cadastre; d'un côté, au nord-est, par une partie du lot 167 du même cadastre; de l'autre côté, au sud-ouest, partiellement par le lot 165 et par une partie du lot 166, tous deux du même cadastre, et partiellement au sud-est et au sud-ouest par une partie du lot 165 du même cadastre.

Cette propriété mesure environ 3 376 030 pieds carrés.

Taxes municipales: \$1 376,25; taxes scolaires: \$4 903,50; total: \$6 279,75.

Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

1-075-1141 Ibis Int. Ind. Inv. Inc. P-173

P-174

Partie du lot P-173 bornée comme suit: au nord-est par le lot P-174; au sud-est par la voie publique du rang Pérou; au sud-ouest par le lot P-110; au nord-ouest par le lot P-109, le tout représentant approximativement 10,949 arpents carrés.

Partie du lot P-174 bornée comme suit: en front au nord-est par le lot P-174; au sud-est par la voie publique du rang Pérou; au sud-ouest par le lot P-173; au nord-ouest par le lot P-109, le tout mesurant approximativement 18,714 arpents carrés.

Taxes municipales: \$417; taxes scolaires: \$1 508,76; total: \$1 925,76.

1-075-1170 Ibis Int. Ind. Inv. Inc. P-174

Partie du lot P-174 bornée en front au sud-est par le chemin public «rang Pérou», en arrière au nord-ouest par une partie du lot numéro 109, d'un côté au nord-est par partie du lot numéro 108 et de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie du lot numéro 174.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		Le tout représentant approximativement 1 318 916 pieds carrés. Taxes municipales: \$537,75; taxes scolaires: \$1 110,54; total: \$1 648,29.
1-077-1321	Boulet, Gilles	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 179
		Taxes municipales: \$3 220,99.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
1-077-0970	Reliable Realities Inc.	P-190
		Partie du lot P-190 bornée comme suit: au sud-est par une partie du lot 268, au nord-ouest par une partie du lot 170, au sud-ouest par les lots 190-2 et 190-239 et au nord-est par le lot 187; sauf et à distraire les parties vendues au ministère de la Voirie du Québec, aux termes de l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 329585.
		Le tout représentant approximativement 55 800 pieds carrés. Taxes municipales: \$22,50.
1-077-0971	Reliable Realities Inc.	P-190
		Une partie du lot P-190 bornée comme suit: au sud-est par partie du lot 268; au nord-ouest par partie du lot 170; au sud-ouest par les lots 190-2 et 190-239; et au nord-est par le lot 187.
		Sauf et à distraire les parties dudit lot vendues au ministère de la Voirie du Québec, aux termes d'un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 329 585.
		Le tout représentant approximativement 83 700 pieds carrés. Taxes municipales: \$34,13.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
1-084-1291	Hitland, André	190-19 190-20 190-21 190-22
		Taxes municipales: \$15,20; taxes scolaires: \$20,16; total: \$35,36.
1-084-1295	Hitland, André	190-23 190-24
		Taxes municipales: \$7,44; taxes scolaires: \$10,50; total: \$17,94.
1-084-1270	Hitland, André	190-97 190-98 190-99 190-100
		Taxes municipales: \$15,20; taxes scolaires: \$20,16; total: \$35,36.
1-084-1280	Hitland, André	190-101 190-102 190-103 190-104
		Taxes municipales: \$15,20; taxes scolaires: \$20,16; total: \$35,36.
1-084-1290	Hitland, André	190-105 190-106 190-107 190-108
		Taxes municipales: \$15,20; taxes scolaires: \$20,16; total: \$35,36.
1-084-1300	Hitland, André	190-109 190-110 190-111 190-112 190-113
		Taxes municipales: \$18,92; taxes scolaires: \$30,27; total: \$49,19.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
1-084-1490	Kravitz, Sam	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 190-290 190-291 190-292 190-293
Taxes municipales: \$12,33.		
1-032-1301	Bossé, René, Régis et Cyrice	P-193
Une partie du lot P-193 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée en front, au sud-ouest, par une autre partie dudit lot numéro 193 (rue de Monbrun) audit cadastre, en arrière, au nord-est, par une autre partie dudit lot numéro 193 audit cadastre, d'un côté, au nord-ouest par le lot numéro 193-3 audit cadastre et de l'autre côté, au sud-est, par une autre partie dudit lot numéro 193 audit cadastre, le tout représentant approximativement 15 003 pieds carrés.		
Taxes municipales: \$11,25; taxes scolaires: \$37,70; total: \$48,95.		
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-032-1500	Etablissement Hansen	P-195
Une partie du lot P-195, étant le lot originaire 195, sauf et à distraire une partie dudit lot appartenant à Cyprien Véronneau ou représentants, avec les bâtisses y érigées, une partie vendue au ministère de la Voirie du Québec aux termes d'un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 314043 et la partie cédée à la Commission hydroélectrique du Québec aux termes d'un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 501128.		
Le tout représentant approximativement 2 262 857 pieds carrés.		
Taxes municipales: \$1 205,18; taxes scolaires: \$3 843,22; total: \$5 048,40.		
2-077-0790	Etablissement Hansen	P-196
Une partie du lot P-196, étant le lot originaire 196, sauf et à distraire la partie dudit lot appartenant à Cyprien Véronneau avec toutes les bâtisses y érigées, le tout représentant approximativement 34 162 pieds carrés.		
Taxes municipales: \$31,50; taxes scolaires: \$59,43; total: \$90,93.		
2-077-0770	Etablissement Hansen	197
Taxes municipales: \$49,50; taxes scolaires: \$71,94; total: \$121,44.		
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-077-0740	Ypsilon Industries Incorporated	P-200
Partie du lot P-200 bornée en front au nord-ouest par le chemin du 5 ^e rang, en arrière au sud-est par le chemin du Sixième rang, d'un côté au nord-est par les lots numéros 195 et 197, de l'autre côté au sud-ouest par partie du lot numéro 201.		
À être distraites, les parties vendues au ministère des Travaux publics du Québec en vertu d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 332376, représentant approximativement 2 173 910 pieds carrés.		
Total: \$9 817,47.		
2-077-0725	Ypsilon Industries Incorporated	P-200 P-201
Une partie du lot P-200 bornée comme suit: en front, au sud-est partie par le chemin du Cinquième rang et partie par une autre partie du lot 200; en arrière au nord-ouest par parties des lots 162 et 163; au nord-est par le lot no 199 et au sud-ouest par partie du lot 201.		
Sauf et à distraire la partie dudit lot réservée par Rolland Véronneau aux termes de l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 457 497.		
Le tout représentant approximativement 1 253 902 pieds carrés.		
Une partie du lot P-201 bornée comme suit: au sud-est par le chemin du 5 ^e rang; au nord-ouest par le lot 162; au sud-ouest par le résidu du lot 201 et au nord-est par une partie du lot 202.		
Sauf et à distraire la partie dudit lot vendue au ministère de la Voirie aux termes d'un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 395729.		
Une autre partie du lot P-201 bornée comme suit: au sud-est par le chemin du Cinquième rang et autre partie du lot 201; au nord-ouest par partie 162 et par partie 201; au nord-est par parties du lot 201 et au sud-ouest par parties des lots 202 et 203.		
Une autre partie du lot P-201, bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin du 5 ^e rang; au sud-est par le chemin du 6 ^e rang; au nord-est par partie du lot 200 et au sud-ouest par partie du lot 202.		
Sauf et à distraire desdites parties du lot 201, la partie vendue au ministère de la Voirie aux termes d'un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 395729.		
Lesdites parties du lot 201, représentant approximativement 3 389 526 pieds carrés.		
Taxes municipales: \$6 622,91; taxes scolaires: \$11 963,46; total: \$18 586,37.		

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-077-0671	Ypsilon Industries Incorporated	P-202 Partie du lot P-202 bornée au sud-est par le chemin du 5 ^e rang, au sud-ouest par une partie du lot numéro 204, à l'ouest par une partie du lot numéro 160, par le lot numéro 161 et par une partie du lot numéro 162, au nord-est par une partie du lot numéro 201, au sud-est et au nord-est par le lot numéro 203, représentant une superficie de 800 880 pieds carrés. À être distraites, toutefois: Partie 202 appartenant à Alcide Gingras, bornée en front vers le sud-est par le chemin public (5 ^e rang), en arrière au nord-ouest par une autre partie dudit lot numéro 202, d'un côté au nord-est par le lot numéro 203 et de l'autre côté au sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 202, représentant une superficie de 36 800 pieds carrés. Partie du lot P-202 bornée vers le nord-ouest par le chemin du 5 ^e rang, au nord-est par une partie du lot numéro 201, à l'est par le chemin du 6 ^e rang, au sud-ouest par une partie du lot numéro 204, représentant une superficie de 1 868 173 pieds carrés. À être distraite, toutefois, une superficie de 46.773,65 arents expropriée et vendue au ministère des Travaux publics du Québec en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 395729. Le tout représentant approximativement 2 585 480 pieds carrés. Taxes municipales: \$4 031,88; taxes scolaires: \$6 964,15; total: \$10 996,03.
2-079-0651	Rolbin, Albert	Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville P-204 Partie du lot P-204 bornée comme suit: au nord par le lot P-204 (rue Eiffel); au sud-ouest par le lot 204 et 205; au sud-est par le lot 204; à l'est par le chemin de Lorraine, le tout représentant approximativement 111 527 pieds carrés. Taxes municipales: \$1,14; taxes scolaires: \$179,57; total: \$180,71.
2-077-0581	Acacia Inc.	P-206 Une partie du lot P-206 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, étant le lot originaire 206, sauf et à distraire la partie dudit lot avec les bâtisses y érigées, réservée par Antoni Bachand, suivant un acte enregistré à Chambly sous le numéro 187637, la partie appartenant au gouvernement de la province de Québec ainsi que la partie vendue au ministère de la Voirie du Québec aux termes de l'acte enregistré à Chambly sous le numéro 376213. Le tout représentant approximativement 3 237 184 pieds carrés. Taxes municipales: \$4 019,38; taxes scolaires: \$6 168,57; total: \$10 187,95.
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-079-0551	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	207 Taxes municipales: \$539,25; taxes scolaires: \$1 382,59; total: \$1 921,84.
2-079-0540	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-208 Une partie du lot P-208 bornée comme suit: au nord par une partie du lot numéro 251; au sud-est par une autre partie du même lot numéro 251 et par le lot numéro 250; au sud-ouest par la partie du lot 208 ayant servi à l'élargissement du chemin Montarville; et au nord-ouest par le chemin du Sixième rang. Sauf et à distraire la partie expropriée par «Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie)», aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 355950. Le tout représentant approximativement 2 057 451 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 088,83; taxes scolaires: \$3 687,07; total: \$5 775,90.
2-079-0541	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-208 Partie du lot P-208, bornée comme suit: au nord-est par partie 159 et partie 207; au sud-est par le chemin du Sixième rang; au sud-ouest par le boulevard Montarville; au nord-ouest et dans une autre ligne sud-ouest par partie 208, appartenant à la commission scolaire de Boucherville ou représentants; dans une autre ligne nord-ouest et sud-ouest par le lot 208-1 appartenant à Paul Berthiaume ou représentants; dans une autre ligne nord-ouest par le lot 201-1 appartenant à Paul Berthiaume ou représentant et partie 94. Le tout représentant approximativement 38465 arpents carrés. Sauf et à distraire: a) La partie expropriée par «Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie)», aux termes de l'acte enregistré à Chambly, sous le numéro 359550. b) Les lots maintenant connus et désignés sous les numéros 208-2, 3 et 4. Taxes municipales: \$692,95; taxes scolaires: \$2 066; total: \$2 758,95.
Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
3-085-0361	Acacia Inc.	P-214 Partie du lot P-214 étant le lot originaire 214, sauf et à distraire la partie dudit lot expropriée par le ministère de la Voirie du Québec en vertu de l'avis enregistré sous le numéro 204087, le tout représentant approximativement 3 362 821 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 365,51; taxes scolaires: \$5 927,15; total: \$8 292,66.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-085-0321	Acacia Inc.	P-215 Partie du lot P-215 étant le lot originaire 215, sauf et à distraire la partie appartenant à Maurice Larivière ou représentants ainsi que la partie dudit lot expropriée par le ministère de la Voirie du Québec en vertu de l'avis d'expropriation enregistré à Chambly sous le numéro 204087, le tout représentant approximativement 5 631 565 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 295; taxes scolaires: \$5 105,16; total: \$7 400,16. Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville
3-083-0160	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-216 Partie du lot P-216, mesurant 440,7 pieds dans sa ligne nord-ouest; 376,1 pieds dans sa ligne sud-est; 2 800,7 pieds dans sa ligne nord-est et 2 673,3 pieds dans sa ligne sud-ouest, bornée comme suit: au nord-ouest, par le chemin public; au sud-est par une partie du lot 219; au nord-est par une partie du lot 216 et au sud-ouest par une autre partie du lot 216. Le tout représentant approximativement 1 037 410 pieds carrés. Taxes municipales: \$423; taxes scolaires: \$914,32; total: \$1 337,32.
3-083-0230	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-216 Partie du lot P-216 mesurant dans sa ligne ouest 935,7 pieds, dans sa ligne nord-est 2 875 pieds, dans sa ligne sud-est 372 pieds et dans sa ligne sud-ouest 394 pieds, bornée comme suit: à l'ouest par le chemin public (chemin de la Petite Cinquième); au nord-est par une partie du lot 215; au sud-est par une partie des lots 217 et 218 et au sud-ouest par une partie du lot 216. Le tout représentant approximativement 2 069 963 pieds carrés. Taxes municipales: \$843,75; taxes scolaires: \$1 821,86; total: \$2 665,61.
3-085-0223	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-219 Une partie du lot P-219 mesurant dans sa ligne nord-ouest, 376,1 pieds, dans sa ligne nord-est, 672 pieds, dans sa ligne sud-est, 369,5 pieds et dans sa ligne sud-ouest 594,7 pieds; bornée comme suit: au nord-ouest par une partie du lot no 216; au nord-est par une partie du lot no 218, au sud-est par une partie du lot no 219 et au sud-ouest par une partie du lot 219. Le tout représentant approximativement 234 124 pieds carrés. Taxes municipales: \$95,25; taxes scolaires: \$211,43; total: \$306,68. Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville
3-085-0330	Nora International Co.	P-243 Une partie du lot P-243 de figure irrégulière bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin de Bretagne; au nord-est par une partie du lot 246 et par une partie du lot 243; au sud-est par une partie du lot 244; au sud-ouest par des parties du lot 242; au sud-est par une autre partie du lot 242, le tout représentant approximativement 2 711 821 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 105,50; taxes scolaires: \$2 147,01; total: \$3 252,51.
3-085-0350	Nora International Co.	P-246 Partie du lot P-246 de figure irrégulière bornée comme suit: au nord-ouest par une autre partie du lot 246 (chemin de Bretagne); au nord-est par une partie du lot 247; au sud-est par des lots de la paroisse de Saint-Bruno; au sud-ouest par une partie du lot 244 et par une partie du lot 246. Le tout représentant approximativement 2 793 150 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 532,35; taxes scolaires: \$2 749,42; total: \$4 281,77.
3-085-0400	Nora International Co.	P-247 Une partie du lot P-247 de figure irrégulière bornée comme suit: au nord-ouest par une autre partie du lot 247 (chemin de Bretagne); au nord-est par une partie du lot 248; à l'est par une autre partie du lot 247; au sud-est par des lots de la paroisse de St-Bruno; au sud-ouest par une partie du lot 246, le tout représentant approximativement 3 314 980 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 379,86; taxes scolaires: \$3 160,69; total: \$5 540,55.
3-085-0440	Nora International Co.	P-248 Partie du lot P-248 de figure irrégulière, bornée comme suit: à l'ouest par le chemin de la Savane; au nord-est et au nord-ouest par une partie du lot 249; au nord-est par une autre partie du lot 248; au nord-est par le chemin de Montarville; à l'est par une autre partie du lot 248 (route de contournement de la Rive-Sud); au sud-ouest par une partie du lot 247, le tout représentant approximativement 3 601 443,3 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 715,86; taxes scolaires: \$3 846,96; total: \$6 562,82.
3-054-1950	Nora Int. Co.	P-249 Partie du lot P-249 de figure irrégulière bornée comme suit: au nord-est par le chemin Montarville; au sud-est par une partie du lot 248; au sud-ouest par une partie du lot 248; à l'ouest par la rue de la Savane; au nord-ouest par la rue de la Savane, le tout représentant approximativement 2 319 830 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 553,08; taxes scolaires: \$10 433,42; total: \$11 986,50.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
3-054-1952	Nora Int. Co.	P-249 Partie du lot P-249 bornée comme suit: au nord-est par la rue Montarville; au sud-est par une partie du lot 248; au sud-ouest par une partie du lot 249, le tout représentant approximativement 11 799 pieds carrés. Taxes municipales: \$7.13.
Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville		
2-054-2001	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-250 Partie du lot P-250 bornée comme suit: au nord-ouest par une partie du lot 208; au nord-est par une partie du lot 251; au sud-est par une partie du lot 250 et au sud-ouest par une partie du lot 250 (chemin Montarville). Sauf et à distraire la partie vendue à Imperial Oil Ltd., sous le numéro 296 358. Le tout représentant approximativement 2 867 235 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 000,29; taxes scolaires: \$6 194,36; total: \$8 194,65.
2-079-0550	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-251 Une partie du lot P-251 bornée comme suit: au nord-est par une partie du lot numéro 253, au sud-est par une partie du lot numéro 251, au nord-est par une partie du lot numéro 252, au sud-est par la route de raccordement entre la route Trans-Canada et la route no 9, au sud-ouest par le lot numéro 250, au nord-ouest par une partie du lot numéro 208, au sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 208, et au nord-ouest par le chemin du sixième rang. Sauf et à distraire une partie vendue à Imperial Oil Ltd., aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 296 358 et une partie expropriée par Sa Majesté la Reine Elisabeth II (Voirie), aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 359 550. Le tout représentant approximativement 4 507 681 pieds carrés. Taxes municipales: \$2 755,46; taxes scolaires: \$3 418,50; total: \$6 173,96.
2-079-0552	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-251 Partie du lot P-251 bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot numéro 251; au nord-est par une partie du lot numéro 252; au sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 251; au sud-est par une autre partie dudit lot numéro 252, contenant en superficie dix-sept arpents carrés et soixante-seize millièmes d'arpent carré (17,076 arpents carrés). Taxes municipales: \$378,06; taxes scolaires: \$471,09; total: \$849,15.
2-079-0556	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-252 Une partie du lot P-252, bornée comme suit: à l'est et au sud-est par la route de contournement de la Rive-Sud, dans une ligne sud-ouest et nord-ouest par le lot P-251; dans une ligne nord-ouest et nord-est par le lot P-253; contenant une superficie approximative de 2 147 929 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 291,86; taxes scolaires: \$1 606,70; total: \$2 898,56.
2-079-0560	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-253 Partie du lot P-253 bornée comme suit: en front au nord-ouest par la route du rang 6; en arrière au sud-est par la ligne de division des paroisses de Boucherville et de St-Bruno-de-Montarville, d'un côté au nord-est par le lot P-253 et de l'autre côté au sud-ouest par le résidu du lot 253, mesurant approximativement 3 203 475 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 978,47; taxes scolaires: \$2 477,02; total: \$4 455,49.
2-079-0570	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-253 Partie du lot P-253 mesurant 130,3 pieds et 166,3 pieds dans sa ligne nord-ouest, 5 260,55 pieds dans sa ligne nord-est, 165,87 pieds dans sa ligne sud-est; 562,56 pieds dans sa ligne sud-ouest; 127,7 pieds dans une autre ligne sud-est et 4 730,5 pieds dans une autre ligne sud-ouest, bornée comme suit: au nord-ouest, par le chemin du sixième rang; au nord-est par P-253; au sud-est par P-253; au sud-ouest par P-252, d'un autre côté sud-ouest par P-252. Le tout représentant approximativement 1 472 000 pieds carrés. Taxes municipales: \$885,43; taxes scolaires: \$1 101,99; total: \$1 987,42.
2-079-0590	Ibis Int. Ind. Inv. Inc.	P-253 Une partie du lot P-253 bornée comme suit: au sud-est par la ligne de division entre les paroisses de Boucherville et de St-Bruno-de-Montarville, au nord-ouest et au nord-est par le lot P-253 et au sud-ouest par le lot 252. Le tout représentant approximativement 598 264 pieds carrés. Taxes municipales: \$359,92; taxes scolaires: \$448,46; total: \$808,38.
2-079-0600	Acacia Inc.	P-253 Une partie du lot P-253 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: en front au nord-ouest par le chemin du 6 ^e rang; en arrière au sud-est par le lot 252 audit cadastre; au nord-est par une autre partie du lot 253 audit cadastre; au sud-ouest par une partie du lot 251 audit cadastre. Une autre partie du lot P-253 audit cadastre bornée comme suit: en front au sud-ouest par le chemin du 6 ^e rang et de tous les autres côtés par le lot numéro 206 audit cadastre. Sauf et à distraire desdites parties de lot, la partie vendue au ministère de la Voirie du Québec aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 376213.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
------	---------------------	---------------------------

Le tout représentant approximativement 1 000 603 pieds carrés.
Taxes municipales: \$708,19; taxes scolaires: \$1 206,72; total: \$1 914,91.

Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

2-079-0612 Nora International Co. P-254

Une partie du lot P-254, bornée comme suit: en front à l'ouest et au nord-ouest par le chemin de Lorraine et par d'autres parties du lot 254; en arrière à l'est et au sud-est par la jonction des routes Trans-Canada et numéro 9; au nord-est par le lot 255; au sud-ouest par partie du lot 253 et par partie du lot 254; sauf et à distraire la partie cédée à la Commission hydro-électrique du Québec aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 359521.

Le tout représentant approximativement 3 084 683 pieds carrés.
Taxes municipales: \$1 996,79; taxes scolaires: \$2 551,45; total: \$4 548,24.

2-079-0630 Nora International Co. P-255

Une partie du lot P-255 bornée comme suit: en front à l'ouest par la rue de Lorraine; en arrière à l'est par une autre partie du lot 255; au nord-est par une partie du lot 256; au sud-ouest par une partie du lot 254; sauf et à distraire la partie cédée à la Commission hydro-électrique du Québec aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 359521.

Le tout représentant approximativement 3 234 755 pieds carrés.
Taxes municipales: \$2 378,85; taxes scolaires: \$2 546,60; total: \$4 925,45.

2-079-0760 Etablissement Hansen P-263

Une partie du lot P-263 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, étant le lot originaire 263 audit cadastre, sauf et à distraire la bâtisse y érigée, Cyprien Véronneau ou représentants s'en réservant la propriété ainsi que la partie dudit lot vendue au ministère de la Voirie du Québec aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 314043.

Le tout représentant approximativement 2 146 199 pieds carrés.
Taxes municipales: \$1 267,27; taxes scolaires: \$1 198,80; total: \$2 466,07.

Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

2-079-0792 Etablissements Vireton P-264

Une partie du lot P-264, étant le lot originaire 264, sauf et à distraire la partie dudit lot réservée et appartenant à Lionel Bénéard ou représentants ainsi que la partie dudit lot vendue au ministère de la Voirie aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 313879.

Le tout représentant approximativement 1 943 061 pieds carrés.
Taxes municipales: \$1 186,57; taxes scolaires: \$720,52; total: \$1 907,09.

1-079-0850 Etablissements Vireton P-265

Une partie du lot P-265 étant le lot originaire 265, sauf et à distraire les parties dudit lot vendues au ministère de la Voirie du Québec aux termes des actes enregistrés à Chambly sous les numéros 313879 et 337865.

Le tout représentant approximativement 2 076 536 pieds carrés.
Taxes municipales: \$942,01.

1-079-0880 Kettaneh, Charles P-266

Une partie du lot P-266 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par une partie du lot 267 audit cadastre; au sud-est par le chemin de Lorraine; au sud-ouest par une partie du lot 265 audit cadastre; et au nord-ouest par une partie du lot 192 audit cadastre.

Une autre partie du lot P-266 audit cadastre, bornée comme suit: au nord-est, par une partie du lot 267 audit cadastre; au sud-est par le chemin de Lorraine; au sud-ouest par l'autoroute 30 et par une partie du lot 265 audit cadastre; et au nord-ouest par le chemin de Lorraine, les deux parties représentant une superficie approximative de 97,48 arpents carrés.

Taxes municipales: \$1 987,30.

Cadastré officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville

1-079-0910 Nora International Co. P-267

1. Partie du lot P-267 bornée comme suit: au nord-est, par partie du lot 190; au sud-est par partie du lot 269; d'un autre côté nord-est par partie du lot 269; d'un autre côté sud-est par la rue de Lorraine (6^e rang); au sud-ouest par partie du lot 267 et au nord-ouest par partie du lot 191.

Le tout représentant approximativement 350 737 pieds carrés.

2. Partie du lot P-267 bornée comme suit: au nord-est par partie du lot 267; au sud-est par la rue de Lorraine (6^e rang); au sud-ouest par partie du lot 266; au nord-ouest et d'un autre côté sud-ouest par partie du lot 192 et au nord-ouest par partie du lot 191.

Le tout représentant approximativement 350 737 pieds carrés.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
		3. Une autre partie du lot P-267, bornée comme suit: au nord-ouest par le boulevard de Lorraine; au sud-est par la route Trans-Canada; au sud-ouest par une partie du lot 267 et au nord-est par une partie du lot 268. Le tout représentant approximativement 1 009 643,5 pieds carrés.
		4. Une autre partie du lot P-267, bornée comme suit: au nord-ouest par le boulevard de Lorraine; au nord-est par une partie du lot 267; au sud-ouest par une partie du lot 266 et au sud-est par la route Trans-Canada. Le tout représentant approximativement 1 010 962,7 pieds carrés.
		5. Une autre partie du lot P-267, mesurant 473,97 pieds suivant un arc de cercle dont le rayon égale ($R=763,47$ pieds) dans ses lignes nord-ouest, nord et nord-est et 466,39 pieds dans sa ligne sud-ouest, bornée comme suit: au nord-ouest, au nord et au nord-est par partie du lot 267 et au sud-ouest par partie du lot 266. Le tout représentant approximativement 2 250,8 pieds carrés.
		6. Une autre partie du lot P-267, bornée comme suit: au nord-est par partie du lot 268; au sud-est par la limite de la paroisse de Boucherville; au sud-ouest par partie du lot 267 et au nord-ouest par la voie de ceinture de l'autoroute 30. Le tout représentant approximativement 327 970 pieds carrés.
		7. Une autre partie du lot P-267, bornée comme suit: au nord-est par partie du lot 267; au sud-est par la limite de la paroisse de Boucherville; au sud-ouest par partie du lot 266 et au nord-ouest par la voie de ceinture de l'autoroute 30. Le tout représentant approximativement 327 970 pieds carrés. Ces emplacements représentant approximativement 3 380 271 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 345,50; taxes scolaires: \$2 469,24; total: \$3 814,74.
3-051-0360	Les Constructions Miroka Ltée	P-331 Une partie du lot P-331 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, de forme triangulaire bornée comme suit: au nord-est par le lot P-37 audit cadastre; au sud par le lot P-334 audit cadastre; au nord-est par le lot P-37 audit cadastre; le tout représentant approximativement 549 568 pieds carrés. Taxes municipales: \$6 233,43; taxes scolaires: \$12 034,59; total: \$18 268,02.
3-051-0386	Roy, Raymond	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville 331-2 331-3 Taxes municipales: \$1 079,74; taxes scolaires: \$817,52; total: \$1 897,26.
3-051-0388	Les Habitations l'Ancre Bleue du Fleuve Inc.	Cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville P-334 334-3 Une partie du lot P-334 au cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille-de-Boucherville, étant le lot originaire complet, distraction faite cependant des subdivisions un, deux et trois du lot originaire, le tout représentant approximativement 100 319 pieds carrés. Taxes municipales: \$1 136,43; taxes scolaires: \$684,09; total: \$1 820,52.
Village incorporé de Boucherville		
2-032-0014	Lamarche, Diane	Cadastre du village incorporé de Boucherville 55-5 55-6-1 Taxes municipales: \$454; taxes scolaires: \$1 593,49; total: \$2 047,49.
2-018-0006	Brochu, Ronald	P-64 Partie du lot P-64, au cadastre du village incorporé de Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par l'avenue de La Perrière; au sud-ouest par le lot P-63 audit cadastre; au sud-est par le résidu du lot 64 audit cadastre; une autre partie du lot 63 audit cadastre, avec maison à deux étages y érigée portant les numéros 6 et 8 de ladite avenue de La Perrière, le tout représentant approximativement 2 270 pieds carrés. Taxes municipales: \$154,25; taxes scolaires: \$510,70; total: \$664,95.
2-041-0575	Pelletier, Marie-Thérèse, Vve P. Langlois	Cadastre du village incorporé de Boucherville 66 Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$151,40; total: \$249,40.
2-041-0573	Pelletier, Marie-Thérèse, Vve P. Langlois	Cadastre du village incorporé de Boucherville 67 Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$124,06; total: \$222,06.

Rôle	Nom du propriétaire	Description de l'immeuble
2-052-0046	Pilon, André	P-94
	Partie du lot P-94 au cadastre du village incorporé de Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par la rue Louis-Hyppolite-Lafontaine; au sud-ouest par le lot P-94 audit cadastre; au sud-est par le lot P-93 audit cadastre; au nord-ouest par le lot P-94 audit cadastre, avec une maison y érigée portant les numéros 46 et 46A rue Louis-Hyppolite-Lafontaine, le tout représentant approximativement 4 137 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$24,63; taxes scolaires: \$198,91; total: \$223,54.	
2-020-0050	Bachand, Michel	P-116
	Partie du lot P-116 au cadastre du village incorporé de Boucherville, bornée comme suit: au nord-est par la rue de Grosbois; au sud-ouest par le lot P-116 audit cadastre appartenant à Gilles Lamarre ou représentants; au nord-ouest par le lot P-116 audit cadastre appartenant à Origène Riendeau ou représentants; au sud-est par le lot 161 audit cadastre appartenant au C.N.R., avec une maison y érigée portant les numéros civiques 48 et 50 de ladite rue de Grosbois, le tout représentant approximativement 2 723 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$36,13; taxes scolaires: \$154,62; total: \$190,75.	
2-051-0510	Harel André In Trust	P-143
	Partie du lot P-143 au cadastre du village incorporé de Boucherville, bornée comme suit: au nord par la 2 ^e Avenue; au sud par le lot 144 audit cadastre; à l'est par le lot 145 audit cadastre; à l'ouest par le boulevard Marie-Victorin, avec une maison dessus érigée portant le numéro 510, Marie-Victorin, le tout représentant approximativement 25 619 pieds carrés.	
	Taxes municipales: \$5,11; taxes scolaires: \$205,97; total: \$211,08.	
2-024-0037	Laviolette, Mme Madeleine	Cadastre du village incorporé de Boucherville 146-7
	Taxes municipales: \$4,96; taxes scolaires: \$453,44; total: \$458,40.	
2-080-0031	Amparo Construction Inc.	Cadastre du village incorporé de Boucherville 147-5 148-10 148-11 150-6 151-6
	Taxes municipales: \$166,88; taxes scolaires: \$329,56; total: \$496,44.	
2-080-0025	Amparo Construction Inc.	Cadastre du village incorporé de Boucherville 148-9 149-3-2 149-7 150-4 151-5
	Taxes municipales: \$216; taxes scolaires: \$426,58; total: \$642,58. Bâtisses érigées au numéro civique 535, de la rue Marie-Victorin à Boucherville, appartenant au Club Nautique de Boucherville. Taxes municipales: \$98; taxes scolaires: \$28,89; total: \$126,89.	

Boucherville, le 12 janvier 1979.

76194-2-2-o

Le greffier adjoint,
CLAUDE CARON.

Municipalité du comté de Lévis

Avis public est par les présentes donné par le soussigné Roger Noël, secrétaire-trésorier de la municipalité du comté de Lévis, que les immeubles ci-dessous seront vendus selon les dispositions du Code municipal et de la Loi de l'éducation, en la municipalité de Bernières, au lieu ordinaire où le Conseil municipal du comté de Lévis tient ses séances en la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Bernières, au 1250, chemin Coop. Bernières, le JEUDI HUITIÈME jour de MARS 1979, à DIX heures de la matinée, pour les taxes municipales, scolaires et autres charges équivalentes pour les divers immeubles ci-après désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

Municipalité de Saint-Lambert

<i>Nom</i>	<i>Lots</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Frais avis, enre- gistrement</i>	<i>Total</i>
Auger, Jeannette	256 P	\$ 141,89		\$ 17,98	\$ 159,87
Terrain de 400' × 300' borné au nord-ouest à 256 P au nord-est au lot 255 au sud-ouest au lot 256 et au sud-est au chemin.					
Auger, Jeannette	254 P	2,64		9,63	12,27
Terrain 270' × 400'					
Blouin, Yvon	338 P	86,16		15,19	101,35
Terrain 233' × 160' borné au nord à Blé-d'Inde, au sud à Radis, à l'est à Pois à l'ouest à J. M. Trudel.					
Bouffard, Gaston	30-12, 30-4	37,48		13,26	50,74
Breton, Fernand	334 P	8,05		11,29	19,34
Terrain 200' × 280' borné au nord-est F. Boutin, au sud-est à Plaines, au sud-ouest à Lortie R. et nord-ouest au lot 335 P.					
Carrier, Yolande	419 P 440 P	191,83		20,98	212,81
Terrain 400' × 400' borné au nord-est à la rivière au sud-est à M. Vachon au sud-ouest chemin public et au nord-ouest au vendeur.					
Demers, Ls-Armand	29-46	85,07		15,14	100,21
Denomme, Nicole	341 P	52,32		13,50	65,82
Terrain 100' × 160' borné au nord 342, au sud à rue Patate, à l'est à A. Gosselin à l'ouest à P. Wagner.					
Dufour, Claude	403 P	106,27		16,20	122,47
Terrain 200' × 100' borné au nord à 403 P à l'est à 403 P au sud à 403 P et à l'ouest à 403 P.					
Dufour, Claude	254 P	6,60		9,83	16,43
Terrain 270' × 400'					
Dufour, Claude	256 P	2,00		9,60	11,60
Gagné, Alphonse	452 P	89,36		15,35	104,71
Terrain 200' × 200' borné au nord par 452 P au sud par 453 P à l'est par 452 P et à l'ouest chemin public.					
Gilbert, Mme Alette	326 P	1,95		10,99	12,94
Terrain 100' × 150' borné au nord 327 P à l'est à C. Levesque, au sud à rue Boutin à l'ouest A. Cantin.					
Goulet, Jean-Louis	480 P	45,11		13,14	58,25
Hébert, Fernand	326 P	2,38		11,00	13,38
Terrain 100' × 198' rue Boutin.					
Lachance, Benoit	248 P	15,46		11,66	27,12
Terrain 400' × 350' rang Belveze.					
Lafrance, André	334 P	4,56		11,11	15,67
Terrain 100' × 286,5' borné au n.e. J.P. Montreuil au sud-ouest F. Boutin au sud-est Plaines et au nord-ouest au lot 335 P.					
Landry, Mme Robert	337 P	6,44		11,21	17,65
Terrain 100' × 200' borné au nord A. Fecteau, ruisseau au sud rue Choux à l'est F. Boutin à l'ouest G. Labonté.					
Langlois, Jean-Marie	5 P, 6 P	51,60		13,92	65,52
Terrain 100' × 118,75' borné au nord rue, à l'est 5 P 6 P au sud à 6-11 et à l'ouest 5 P, 6 P.					
Latulipe, Charles	106 P	759,68		48,87	808,55
Rue des Erables					
Latulipe, Charles	108 P	4,40		9,72	14,12
Rue des Erables					

<i>Nom</i>	<i>Lots</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Frais avis, enre- gistrement</i>	<i>Total</i>
Lavoie, André	337 P	\$ 24,62		\$ 12,12	\$ 36,74
Terrain 200' × 187' borné au nord A. Fecteau à l'est P. Lavoie au sud rue Choux et à l'ouest J. Bair.					
Lemay, Clément	P 9-A	3,26		11,05	14,31
Terrain 60' × 104' borné au nord 9-A P au sud chemin privé à l'est L. Martin à l'ouest 9-A P.					
Lemay, Serge	11 P, 9 P	18,08		12,29	30,37
Terrain 100' × 100' borné au nord P 9, au sud rue, à l'est rue, à l'ouest P 9, P 11.					
Parent C A Inc.	45 P	74,27		14,60	88,87
Terrain 170' × 130' borné au nord Gosselin, au sud R. Harnais & Roy à l'est A. Goulet à l'ouest M. et C. Dubord.					
Parent C.A. Inc.	43 P	59,24		12,46	71,70
Terrain 126' × 580' borné au nord est chemin public au sud-ouest F. Lavertu au sud-est E. Bélanger à l'ouest rivière.					
Roy, Denis	29-39	130,13		17,39	147,52
Roy, Denis	29-135	33,41		11,17	44,58
Roy, Denis	29-134	33,41		11,17	44,58
St-Hilaire, André	311 P, 310 P	5,00		11,64	16,64
St-Lambert Aero Inc.	118-1-2, 119-1	132,97		18,03	151,00
Soucy, Pierre	24 P	9,80		11,39	21,19
Verret-Duchesneau, Danielle	11 P	3,69		11,07	14,76
Terrain 71' × 100' borné à l'est P 11 au nord rue, à l'ouest P 11 et au sud au lot 10.					
Verret, Mme Jean-Marie	11 P	20,70		11,92	32,62
Terrain 60' × 100' borné au nord rue, au sud lot 10 à l'est P 11 à l'ouest P 11.					

Municipalité de Saint-Etienne

Leclerc, Pierre	16-12, 16-11-2, 16-13	\$ 79,54		\$ 15,86	\$ 95,40
Albert, Paul-A.	182-69	15,25		11,65	26,90
Pronovost, Raymond	P 15	6,06		11,19	17,25
Lallier, Mme Claudette	182-104	11,25		11,45	22,70
Dubé, Gérald	176-56	14,16		11,61	25,77
Roy, Jean et Lucien		1 530,23		119,40	1 649,63
Lots: 160-33, 160-34, 160-35, 160-36, 160-37, 160-39, 160-40, 160-41, 160-42, 160-43, 160-44 et 158-19, 160-45, 160-46, 160-47, 160-48, 160-49, 160-51, 160-52, 160-53, 160-54, 160-55, 160-56, 160-57, 160-58, 160-59, 160-60, 160-61, 160-62, 160-63, 158-5 et 158-13, 158-9, 158-12, 160-38 et 158-18, 158-20 et 160-50, 159-19 et 160-44.					
Vallée, Lionel	362 P	7,40		12,26	19,66
Borné au nord à une autre partie du lot 362, au sud au chemin de front rang Pétrée, à l'ouest au lot 361 et à l'ouest à une autre partie du lot 362.					
Bélanger, Louis	164-23	124,46		18,11	142,57
Bergeron, Martin et Lemay, Martin	171-18	221,87		22,98	244,85
Landry, Georges	12-A-1, 12-1	264,78		25,63	290,41
Lebeau, Jean-Marie	86-63	120,62		17,92	138,54
Les Habitations Le Pique Inc.	170-9, 170-11, 170-31, 170-32, 170-44	799,34		55,86	855,20
Les Placements Blondeau Inc.	162-89	173,13		20,55	193,68
Martel, André	163-47	143,09		19,04	162,13
Thiboutot, Jacques	87-75	124,55		18,11	142,66
Camping Karo	185-A P, 184 P	262,26		29,50	291,76
Borné au nord par le chemin public et au sud par la rivière Beurivage à l'ouest par le lot 183 et à l'est par le lot P 186.					
Caron, André	P 186, 23-4, P 186	324,46		33,11	357,57
Borné au nord au chemin public au sud par la rivière Beurivage à l'ouest à une partie du lot 185 et à l'est à une autre partie du lot 186.					

Nom	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enre- gistrement	Total
Désrochers, Rosaire	138 P	\$ 10,38		\$ 14,40	\$ 24,78
Borné au nord au chemin public au sud par la rivière Beurivage à l'ouest au lot 138, propriété de Raymond Carrier à l'est à une autre partie du lot 138 propriété de E. Lagueux Ltée.					
Dumont, Marc	201 P	292,49		28,51	321,00
Borné au nord par la rivière Beurivage au sud au chemin Ste-Anne à l'ouest au lot 201-2 et à l'est au lot 201-1.					
Municipalité de Pintendre					
Baron, André	262 P	\$ 143,37		\$ 21,05	\$ 164,42
Terrain borné au nord-ouest par 262 P chemin, au nord-est et sud-est par 262 P au sud-ouest par 262 P chemin privé projeté.					
Bishop, Mme Eric	168-16	10,53	\$ 47,58	14,78	72,89
Bishop, Mme Eric	169-17	542,49		38,13	580,62
Blanchet, Gilles	169-8, 168-8	13,92		13,08	27,00
Blanchet, Jean-Pierre	174-19-2	28,94		13,34	42,28
Blanchette, Marcel	239 P	97,59		18,76	116,35
Borné au nord par le C.N.R. à l'est par Julien Labrecque, au sud par Arthur Turgeon et à l'ouest par Arthur Turgeon.					
Boutin, Mario	258-1	327,54	1 149,11	85,71	1 562,36
Castonguay, Ronald	262 P	15,62		14,67	30,29
Terrain mesurant 110 pieds par 90 pieds borné au nord-ouest et à l'est au terrain du vendeur, à l'ouest à la rue Mgr-Bourget et au sud-est au terrain de M. Léonard Corriveau.					
Centre d'Achat Mascoutain Inc.		657,93		51,78	709,71
Lots: 205 P, 205-A P, 202 A, 202-B P, 168-4, 50-67, 202 A-1, 202 A-2, 168-3.					
Couture, Roland	209-48-21	140,79		18,93	159,72
Dallaire, André	174-6-13	13,92		12,58	26,50
Jenkins, Robert	210-77	32,91		13,53	46,44
Lachance, Georges	210-85	590,57		41,39	631,96
Lamontagne, Marcel	174-23, 174-22-1	18,39	87,63	17,69	123,71
Lavoie, René-Jean	260 P	15,10		16,65	31,75
Terrain mesurant 70 pieds en front dans sa ligne sud-est, le long de la route Harlaka sud et 70 pieds en arrière par 100 pieds de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest borné au nord-est par partie du lot 261, au nord-ouest et au sud-ouest par le reste du lot 60, au sud-est par la route Harlaka.					
Lazarakis, Evangelos et Andromidas, William	164 P	96,84		20,73	117,57
Borné au nord-est par le lot 166, route du Président-Kennedy, au sud-est par le chemin public qui s'y trouve et le lot 164 ptie, propriété de Pierre Guay, au sud par le lot 164 ptie propriété de Pierre Guay, au sud par le lot 164 propriété d'Alfred Turgeon, au sud-ouest par le lot 163 ptie au nord-ouest par le lot 164 ptie, propriété de Pierre Guay.					
Leclerc, Réjean	210-219	352,18		29,40	381,67
Mercier, Louis de Gonzague	209-5	272,78		25,52	298,30
Morin, Jean-Pierre et Adrien Drapeau, Denis	375 P	120,28		21,90	142,18
Borné au sud à la 1 ^{re} Rue et Raymond Sirois à l'est à Michel Aubert, Dame Jeannette Roy Grondin, au nord au lac, à l'ouest à Raymond Sirois et au lac, terrain mesurant 60 pieds par 110 pieds de la 1 ^{re} Rue, 165 pieds à l'est, 122'8" au nord, 80' à l'ouest face au lac, 110' à l'ouest le long de la ligne de division séparant Raymond Sirois et le terrain présentement vendu.					
Ouzilleau, Jean	202 B-5 205-7	159,78		20,37	180,15
Roy, Mme Fernand	172 P	67,68		19,27	86,95
Borné au nord par Pierre Bédard, à l'est par Pierre Bédard à l'ouest par M.M. André Després et Gabriel Bourget au sud par Romain Fontaine.					

Municipalité de Saint-Rédempteur

Nom	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enre- gistrement	Total
Arsenault, Jacques	393-39	\$ 278,13		\$ 25,79	\$ 303,92
Bélizaire, Diderot	452-98	45,85		14,18	60,03
Belzile, Mme Germaine	450-36-1	53,29		14,55	67,84
Bergeron, Jacques	450-63	60,08		14,89	74,97
Bernier, Yves	454-112, 454-111	66,61		15,72	82,33
Boily, Albert	451-32	53,27		14,55	67,82
Bouffard, Mme Thérèse	1-87 P, 1-88 P	279,86		30,38	310,24

1-87 P borné au nord-ouest par la 21^e Rue (1-3) au sud-est par le lot 1-88 P au nord-est par le lot 389 et au sud-ouest par une autre partie du lot 1-87 P 1-88 P borné au nord-ouest par le lot 1-87 P au sud-est par le lot 1-88 P au nord-est par le lot 389 et au sud-ouest par une autre partie du lot 1-88 P mesurant en superficie 7 451 pieds carrés.

Bussières, Claude	9-59	263,50		25,06	288,56
Carbonneau, Mme Marie-Ange	454-23	381,89		30,98	412,87
Couture, Claude	454-176	21,91		12,98	34,89
Lamontagne, Suzanne, Marcel Côté	9-48	422,41		33,01	455,42
Demers, Pierre	450-38-1	30,93		13,43	44,36
Dorais, Serge	393-63-1	270,06		25,39	295,45
Fortin, René	454-189	327,72		28,27	355,99
Fortier, Jocelyn	453-65	63,91		15,08	78,99
Garant, Marc	450-57	49,55		14,36	63,91
Héту, Jean	454-124	38,31		13,80	52,11
Hawey, Jean	3-25	46,99		14,23	61,22
Hab. J. C. Lessard	9-55	567,80		40,28	608,08
Labbé, Michel	453-66	50,21		14,40	64,61
Laliberté, Jean-Pierre	453-13, 452-9-2	172,33		21,00	193,33
Loiselle, Germain	393-63-2	51,19		14,45	65,64
Légaré, Daniel	394-11-2, 394-10-2	214,68		23,12	237,80
Olivier, Paul-André	7-30	511,94		37,48	549,42
Poirier, J. André	7-10, 7-11	690,95		46,93	737,88
Riboty, Marius	393-17-2	55,33		14,65	69,98
Roberge, Alban	453-62-1	307,22		27,25	334,47
Sérafini, Richard	450-59	57,29		14,75	72,04
Sanchez, Mario	393-47	87,87		16,28	104,15

Municipalité de Bémères

Les Habitations Bibeau	450-91	\$ 335,91		\$ 28,84	\$ 364,75
Les Habitations Bibeau	450-90	161,63		18,58	180,21
Les Habitations Bibeau	450-94	494,66		35,23	529,89
Les Habitations Bibeau	450-75	429,41		31,97	461,38

Municipalité de Saint-Henri

M. J. Aubé et Mlle Johanne Vien	70 B-9	\$ 123,25	\$ 371,90	\$ 36,64	\$ 531,79
Bélanger, Charles	750 P	16,71	45,91	15,05	77,67

Terrain superficie approximative de 7 200 pieds carrés borné au sud par P 750 à l'ouest par le lot P 745 au nord par le lot P 750 et à l'est par la rue Moreau, à exclusion de la superficie 24% du terrain adjugée à Claude Dumont lors de la vente pour taxes en mars 1977.

Bérubé, Lucien	783 P	200,14	15,61	22,67	238,42
----------------	-------	--------	-------	-------	--------

Terrain de 80' x 175' approximativement borné au sud par le lot P 783 à l'ouest par le lot P 783 (Bédard) au nord au rang du Bord-de-l'Eau à l'est au lot P 780.

Nom	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enre- gistrement	Total
Côté, Mme Raymonde	780 P	\$ 47,85	\$ 55,22	\$ 17,04	\$ 120,11
Terrain 160' × 100' approximativement borné au sud par le lot P 780 au nord par P 780 (Tanguay) à l'est par le lot P 780 et à l'ouest à la rue des Pins 780 P.					
Provincial Hardwoods Inc.	70 B-4, 70 B-5	1,46		11,07	12,53
Parc de la Savane					
Provincial Hardwoods Inc.	70 B-58	31,13		13,44	44,57
Provincial Hardwoods Inc.	70 B, 70 B-6, 70 B-65, 70 B-66, 70 B-67, 70 B-68	1 009,16		63,45	1 072,61
Borné au sud au lot 113 A, à l'est au lot 179, à l'ouest au lot 70 B-17-6 au nord au lot 67.					
Provincial Hardwoods Inc.	70 B-63	1,46		10,57	12,03
Provincial Hardwoods Inc.	70 B-3	1,46		10,57	12,03
Provincial Hardwoods Inc.	70 B-1, 70 B-2	2,41		11,12	13,53
Provincial Hardwoods Inc.	118 P, 119 P	264,00		24,20	288,20
Borné au sud à Alain Dumont à l'est à la rue Commerciale et à l'ouest à la rivière Etchemin.					
Sirois, Michel	70 B-32	252,73	1 041,93	59,20	1 370,38
Vallières, Michel	429 P	8,09	12,09	12,89	33,07
Terrain 100' × 100' borné au nord au chemin du Trait-Carré, au sud au lot 429 P à l'ouest au lot 429 P et à l'est au lot 430 P.					

Municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy

Jenkins, Gilles	142 P, 143 P	\$ 5,35	\$ 21,61	\$ 19,73	\$ 46,69
Terrain vacant, connu et désigné comme étant partie du lot 142 ptie nord-sud et partie du lot 143 ptie nord-sud mesurant 75 pieds de largeur par 75 pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, borné dans sa ligne nord-est par partie du lot 143 P propriété du vendeur, dans sa ligne nord-ouest à un chemin (ptie 142 et ptie 143) dans sa ligne sud-est au lot 237 propriété de la voirie et dans sa ligne sud-ouest par partie du lot 142 propriété du vendeur, ce terrain dans ses lignes sud-est et nord-ouest est situé à 150 pieds du terrain de M. André Benoit.					
Succession Achille Desbiens a/s Mme Martial Guay	402 P, 437 P	20,99	52,87	19,58	93,94
402 P (23,08 acres) borné au nord-est au lot 402 P au sud-est à Saint-Charles au sud-ouest au lot 401 et au nord-ouest au chemin Ville-Marie.					
437 P (8,45 acres) borné au nord-est au lot 437 P (Eudore Roy) au sud-est au lot 437 P au sud-ouest au lot 430 et au nord-ouest au chemin Ville-Marie.					
Cadorette, Jocelyne et Al	143 P, 144 P	116,35	465,77	50,99	633,61
Terrain de figure irrégulière, borné vers l'est par le chemin de desserte de la route Transcanadienne no 20 (lots 144 ptie et 143 ptie), vers le sud-est par les lots 143 ptie et 143-1, vers le sud-ouest par le lot 142 ptie et vers le nord-ouest par une autre partie desdits lots 143, 144, mesurant 10,3', 45,2', 61,7', 124,9', 176,4', 78,6', et 31,3' dans ses lignes est, 312,9' dans sa ligne sud-est, 490,0' dans sa ligne sud-ouest et 523,6' dans sa ligne nord-ouest, contenant une superficie 202 604 pieds carrés.					

Commission scolaire Pointe-de-Lévy

Immeubles sis à Lauzon					
Julien, Fernand	723-12	\$ 586,26	\$ 476,37	\$ 62,20	\$ 1 248,33
Immeubles sis à Lévis					
Côté, Gérard	25-4		287,82	26,28	314,10
Côté, Gérard	204, 221, 699-1	1 686,82	1 393,37	115,50	2 195,69
Côté, Gérard	221		104,59	15,72	120,31
Côté, Gérard	111-1		111,58	16,07	127,65
Busque, André	601-44	438,45	700,77	68,85	1 208,07
Deschênes, Maurice	1285 P	393,00	608,34	61,89	1 063,23
Simard, Victorin	755-3	326,74	389,46	47,70	763,90
Blanchard, Jacques	1271	964,10	548,95	87,54	1 600,59
Gagné, Roland	492-1, 492-2 P	255,09	267,40	38,51	561,00

Nom	Lots	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais avis, enre- gistrement	Total
Immeubles sis à Saint-David					
Alain, Michel	237-2		\$ 1 384,87	\$ 81,13	\$ 1 466,00
Succ. Gérard Dussault	sur lot 143		79,41	15,81	95,22
Succ. Gérard Dussault	141		36,47	12,32	48,79
Succ. Gérard Dussault	142		274,00	24,20	298,20
Succ. Gérard Dussault	140, 142A, 143		52,59	14,12	66,71
Succ. Gérard Dussault	379 NS		78,41	14,42	92,83
Immeubles sis à Pintendre					
Morin, Denis	50 P, 167 P, 168 P, 169 P		835,62	55,17	890,79
Immeubles sis à Saint-Henri					
Sirois, Michel	70 B-33		83,68	16,07	99,75
Bourget, André	783 P		200,42	22,10	222,52
Mercier, François	37 P		104,79	17,13	121,92
Immeuble sis à Lauzon					
Rivard, Auguste	206, 222-10-2 P		462,36	35,50	497,86

Commission scolaire Chaudière Etchemin

Immeubles sis à Saint-Romuald					
Bégin, Pierre M.	30-2-126		\$ 2 830,53	\$ 153,39	\$ 2 983,92
Dostie, Claire	343 et Al.		539,49	38,86	578,35
Tanguay, Gratien M.	365-P		633,15	43,54	676,69
Paul-Hus, Denis	30-2-113		1 094,62	66,62	1 161,24
Immeubles sis à Charny					
Charny Manufacturing	247-47-1		10 332,11	527,94	10 860,05
Beaupré, Jean-Claude	252 NS		83,52	16,06	99,58
Immeubles sis à St-Jean-Chrysostome					
Aéroport Co. Lévis Inc.	89 P		216,45	22,71	239,16
Ferland, Robert	231 P, 232 P, 233 P, 234 P		453,58	34,56	488,14
Immeubles sis à Saint-Lambert					
Gigault, Pierre	29-48		234,00	23,59	257,59
Gigault, Pierre	29-41		18,13	11,40	29,53
Immeubles sis à Saint-Nicolas					
Méthot, Laurent	77 P		1 210,40	72,42	1 283,16
Joncas, Roland	652-91, 652		1 006,58	62,21	1 068,79
St-Pierre, Gilles	653-100		1 056,59	64,71	1 121,30
Succ. Anita D. Drouin	132-15		82,52	16,01	98,53
Carbonneau, Herman	132-9		70,42	15,39	85,81
Immeubles sis à Saint-Rédempteur					
Paquet, Réjean	5-75		788,18	51,29	839,47
Gidoïn, Elie	P 9 A		1 037,57	63,76	1 101,53

Bernières, le 2 janvier 1979.

Le secrétaire-trésorier,

ROGER NOËL.

76217-2-2-0

Ville Sainte-Agathe-des-Monts

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions de la Loi des cités et villes, en la salle des délibérations du Conseil de ville Sainte-Agathe-des-Monts, 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, le MARDI SIXIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures de la matinée, pour satisfaire le paiement des taxes municipales et scolaires dues plus les intérêts et les frais à

moins que lesdites taxes, intérêts courus et frais ne soient payés avant la vente concernant les immeubles suivants du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, dans le canton Beresford tels que décrits aux titres d'acquisition enregistrés au bureau d'enregistrement de Terrebonne.

Mme Mac Agid Bernknopf

1057, St-Aubin

Ville St-Laurent, Qué.

Cadastre 19A-64, rang IV, canton Beresford, superficie 19 021 pi².

Taxes municipales, intérêts et frais: \$1 867,17; taxes scolaires: \$920,94; total: \$2 788,11.

Monsieur Leonard Iles
5 ouest, rue Larocque
Ste-Agathe-des-Monts

Cadastré 13C-15-3, rang III, canton Beresford, superficie 1 890 pi².

Cadastré 13E-3, rang III, canton Beresford, superficie 82 pi².

Taxes municipales, intérêts: \$658,56; taxes scolaires: \$807,74; total: \$1 466,30.

Monsieur Leonard Iles
5 ouest, rue Larocque
Ste-Agathe-des-Monts

Cadastré 13C-15-1, rang III, canton Beresford, superficie: 537 pi².

Cadastré 13C-15-2, rang III, canton Beresford, superficie: 2 480 pi².

Cadastré P13C, rang III, canton Beresford, superficie: 177 pi².

Partie du lot 13C du rang III, canton Beresford d'une superficie de cent soixante-dix-sept pieds carrés (177 pi²) désignée comme suit:

Circonscrit par une ligne partant d'un point situé sur le côté nord de la rue Larocque, à l'angle sud-est du lot 13C-15-2; de là, le long de la ligne est dudit lot 13C-15-2 et de la ligne est du lot 13C-15-3, sur une distance de quatre-vingt-neuf pieds et vingt-cinq centièmes de pied (89,25') jusqu'à un point situé à l'angle sud-ouest du lot 13C-14; de là, le long de la ligne sud du lot 13C-14,

sur une distance de trois pieds et deux dixièmes de pied (3,2'); de là, en ligne droite, sur une distance de quarante et un pieds (41') jusqu'à un point situé à deux pieds et cinq dixièmes de pied (2,5') de la ligne est dudit lot 13C-15-2; de là, en ligne droite, sur une distance de quarante-huit pieds (48') jusqu'au point de départ; ledit emplacement étant borné à l'ouest par les lots 13C-15-2 et 13C-15-3, au nord par le lot 13C-14 et à l'est par le reste dudit lot 13C, appartenant à Florentine Morand-Godard ou représentants.

Taxes municipales, intérêts et frais: \$793,41; taxes scolaires: \$1 165,15; total: \$1 958,56.

Mme Lisette Larivière
1950, René-Laennec
app. 102

Vimont, Laval.

Cadastré 10-62, rang V, canton Beresford, superficie 9 212,7 pi². Taxes municipales, intérêts et frais: \$109,02; taxes scolaires: \$7,56; total: \$116,58.

Monsieur François Leroux
12097, boul. Paul-Contant
Montréal, Qué.

Cadastré 14B88, rang III, canton Beresford, superficie 12,974 pi².

Taxes municipales, intérêts et frais: \$3 356,60; taxes scolaires: \$1 138,08; total: \$4 494,63.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 20 décembre 1978.

Le greffier,

76218-2-2-o

MARCELLE PELLERIN.

Associations coopératives — Loi des

ASSOCIATION COOPERATIVE DE CONSULTANTS EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (QUEBEC)

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «ASSOCIATION COOPERATIVE DE CONSULTANTS EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (QUEBEC)», dont le siège social est situé à Charny, Québec, dans le district électoral de Lévis.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopération et Institutions financières,*

76122-o

YVES TÊTREAU.

COOPERATIVE D'ALIMENTS NATURELS ALINA DE RIMOUSKI

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières, a approuvé les règlements spéciaux de la «COOPERATIVE D'ALIMENTS NATURELS DE ST-FABIEN», adoptés le 25 août 1978, changeant son nom en celui de «COOPERATIVE D'ALIMENTS NATURELS ALINA DE RIMOUSKI», et son siège social, de Saint-Fabien, dans le district électoral de Rimouski, à Rimouski, Québec, dans le district électoral de Rimouski.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopération et Institutions financières,*

76123-o

YVES TÊTREAU.

**COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT
D'UTILITES PROFESSIONNELLES
DE LONGUEUIL**

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative «COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT D'UTILITES PROFESSIONNELLES DE LONGUEUIL», dont le siège social était situé à Longueuil, Québec, dans le district électoral de Chambly, a été dissoute le 14 décembre 1978, conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,

Coopératives et Institutions financières,

76208-o

YVES TÊTREAUULT.

**COOPERATIVE DE LOISIRS AERONAUTIQUES
DU MONTREAL METROPOLITAIN**

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation

d'une association sous le nom de «COOPERATIVE DE LOISIRS AERONAUTIQUES DU MONTREAL METROPOLITAIN», dont le siège social est situé à Saint-Jean, Québec, dans le district électoral de Saint-Jean.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
coopératives et Institutions financières,*

76124-o

YVES TÊTREAUULT.

**COOPERATIVE D'HABITATION LE MARQUIS
DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION LE MARQUIS DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU», dont le siège social est situé à Saint-Jean, Québec, dans le district électoral de Saint-Jean.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

76125-o

YVES TÊTREAUULT.

Avis divers

CABLEVISION NATIONALE LTEE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé, le 18 décembre 1978, les lettres patentes supplémentaires émises le 22 novembre 1978.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

76090-o

1114-1876

FONDS ETIENNE-CHAMPAGNEUR

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, (1971, chapitre 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 20^e jour de novembre 1978, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, MM. Hervé Gouger, Hector Cloutier, tous deux de 132 nord, Saint-Charles-Borromée, Joliette, Louis Chagnon, 455, Base-de-Roc, Joliette, tous religieux.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la

corporation est limitée à \$2 000 000.

Le siège social de la corporation est à Joliette, district judiciaire de Joliette.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

76090-o

ROCH RIOUX.

1631-5202

Ville de l'Île-Cadieux

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'une séance régulière tenue le 25 novembre 1978, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 70 intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le 15^e jour suivant la publication du présent avis.

Île-Cadieux, Québec, le 6 décembre 1978.

Le greffier,

76219-o

MME E. S. COWAN.

PATTESON & CORBEIL INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que la charte de «PATTESON & CORBEIL INC.» constituée en corporation par lettres patentes sous l'autorité de la première partie de la Loi des compagnies en date du 17 décembre 1971, est annulée, conformément aux dispositions des articles 24 et 25 de la Loi des compagnies.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY,

76090-o

1221-0670

Paroisse de Saint-Basile

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'une séance spéciale tenue le 13 décembre 1978, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 199-78, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Basile, le 18 décembre 1978.

Le secrétaire-trésorier,

MARIO JOBIN,

76210-o

Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire

(Comté d'Abitibi)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'une séance spéciale tenue le 4 décembre 1978, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 9-78, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Dominique-du-Rosaire, le 14 décembre 1978.

Le secrétaire-trésorier,

SUZANNE ROY,

76186-o

**Société de développement
de l'entreprise québécoise
Sodecom Inc.**

Avis est donné qu'en vertu de l'article 25 de la Loi concernant les sociétés de développement de l'entreprise québécoise et modifiant la Loi sur les impôts (1976, chapitre 33), le ministre de l'Industrie et du Commerce a délivré un certificat d'enregistrement, en date du 19 décembre

1978, en faveur de la société de développement de l'entreprise québécoise à être constituée sous le nom de «Société de développement de l'entreprise québécoise Sodecom Inc.» dont le siège social est situé à Montréal.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce,

76134-o

RODRIGUE TREMBLAY,

SODEQ BEAUCE-APPALACHES

Avis est donné qu'en vertu de l'article 25 de la Loi concernant les sociétés de développement de l'entreprise québécoise et modifiant la Loi sur les impôts (1976, chapitre 33), le ministre de l'Industrie et du Commerce a délivré un certificat d'enregistrement, en date du 16 novembre 1978, en faveur de la société de développement de l'entreprise québécoise à être constituée sous le nom de SODEQ BEAUCE-APPALACHES dont le siège social est situé à ville Saint-Georges dans le comté de Beauce.

Québec, le 13 décembre 1978.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce,

76134-o

RODRIGUE TREMBLAY,

Succession Michel Tardif

Avis est donné qu'en date du 24 novembre 1978, Julien Tardif, représenté par sa curatrice Jacqueline Tardif, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Michel Tardif, autrefois domicilié au 100, Curé-Boivin, à Boisbriand, Québec.

Ladite acceptation reçue devant Me Michel Turgeon, notaire, pratiquant au 940, Grande-Allée, suite 205, Boisbriand, Québec, a été enregistrée au bureau de la division de Terrebonne, le 27 novembre 1978, sous le numéro 553179.

Boisbriand, le 29 novembre 1978.

76135-o

MICHEL TURGLON, notaire.

Succession Rénald Fortin

Avis est par les présentes donné que monsieur Roland Fortin, domicilié à Saint-Tite-des-Caps, au numéro 305, avenue Royale, seul héritier légal de feu Rénald Fortin, en son vivant domicilié à Saint-Tite-des-Caps, décédé le 18 août dernier (1978), a accepté ladite succession de feu Rénald Fortin, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me Alain Bourget, notaire, 501 est, Grande-Allée, Québec 4, en date du neuf novembre 1978, et dont copie a été enregistrée à la division d'enregistrement de Montmorency, le dix-sept novembre 1978, sous le numéro 75 765.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire, Alain Bourget, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Donné à Saint-Tite-des-Caps, le 20 novembre 1978.

76136-0

ALAIN BOURGET, *notaire*.

Succession Rene Laquerre

Avis est par les présentes, donne que monsieur Denis Brisson, journalier, domicilié à Victoriaville, 74a, boulevard Carignan, comte d'Arthabaska, en sa qualité de tuteur de Maryse Laquerre et Martine Laquerre, aux termes d'un jugement de la Cour supérieure du district d'Arthabaska, rendu le 9 novembre 1978 et portant le numéro 415-14-000085-78 des dossiers de ladite Cour, ainsi que monsieur Herve Laquerre, dame Gisèle Gosselin Laquerre, Dame Lucie Laquerre Fortier et Dame Francine Laquerre Lemay ont accepté la succession de René Laquerre sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire passé devant Me

Raymond-Pierre Gingras, notaire, le 25 novembre 1978, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, à Arthabaska le 6 décembre 1978, sous le numéro 212624.

Warwick, le 15 décembre 1978.

76173-0

RAYMOND-PIERRE GINGRAS, *notaire*.

Municipalité de Val-Saint-Gilles

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'une séance régulière tenue le 6 janvier 1979, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 23, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,

76197-0

MME REINE-AIMEE RICHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi du

Demandes

Yvan Althot

Avis est donné par les présentes que Yvan Althot, journalier, domicilié et résidant au 448, Lahaie, app. 1, Pont-Viau, ville de Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvan Cloutier.

Laval, le 18 décembre 1978.

Les procureurs du requérant,

SAINT-AUBIN, LONDEI,

76198-2-2-0

CHARBONNEAU & LACROIX.

Florence Bertha Baxter

Avis est donné que dame Florence Bertha Baxter, domiciliée au 4430, avenue Verdun, app. 104, Verdun, épouse divorcée de Miles James Devoe s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Betty Florence Baxter.

Verdun, le 12 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

76220-2-2-0

MACKAY & MACKAY, *notaires*.

Aurélienne Bouchard

Avis est donné que Aurélienne Bouchard s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Line Bouchard.

Québec, le 5 décembre 1978.

La requérante,

76037-01-2-0

AURÉLIENNE BOUCHARD.

Zangvil Brown

Avis est donné que Zangvil Brown, psychologue, résidant au 2050 ouest, rue Maisonneuve, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Zavié William Brown.

Montréal, le 7 novembre 1978.

Le procureur du requérant,

76046-01-2-0

GERALD Y. GREEN.

Claudia Susan Maria Cadot

Avis est par les présentes donné que Claudia Susan Maria Cadot, épouse de Mohammed Razzak Minhas, domiciliée au 435, chemin Tiffin, app. 1, à Saint-Lambert,

province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sabiha Shahzadie Minhas.

Montréal, le 14 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

MCLEAN, MARLER, TEES,
WATSON, POITEVIN, JAVET
& ROBERGE, *notaires.*

76016-01-2-o

Julia-Anne Cassivi

Avis est donné que Julia-Anne Cassivi, ménagère, domiciliée au 1189, rang Sainte-Anne, Notre-Dame-d'Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean-Est, district de Roberval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Liliane Cassivi.

Métabetchouan, le 13 décembre 1978.

Le procureur de la requérante,

MARTIN DORÉ, *notaire.*

76026-01-2-o

Chi Kong Chow

Avis est donné que Chi Kong Chow, étudiant, domicilié et résidant au 8040 est, rue Sherbrooke, appartement 3, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de William Chi King Chow.

Montréal, le 4 décembre 1978.

Le procureur de la requérante,

FLORENT PHILIBERT.

76199-2-2-o

Joseph Albert François Gaston Cloutier

Avis est par la présente donnée que monsieur Joseph Albert François Gaston Cloutier, céramiste, domicilié au 4581, rue Saint-Félix, municipalité de Cap-Rouge, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat en vue de changer son nom en celui de Joseph Albert Julien Gaston Cloutier.

Québec, le 4 décembre 1978.

Le procureur de la requérante,

RAYMOND BERGERON, *notaire.*

76221-2-2-o

Adam Boleslaw Czerkawski

Avis est donné que Adam Boleslaw Czerkawski, photographe commercial, domicilié au numéro 45, Circle Road, à Pointe-Claire, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Adam Carter.

Ledit changement affectera aussi son épouse, dame

Kathleen Farrow Czerkawski dit Carter, domiciliée à la même adresse.

Westmount, le 29 novembre 1978.

Le procureur du requérant,

ERNEST D. FREEDMAN, *notaire.*

76080-01-2-o

Jacky Duval, alias Jacky Barrière, alias Jacky Ostiguy

Avis est par les présentes donné que, Jacky Duval, alias Jacky Barrière, alias Jacky Ostiguy, domicilié au 945, boulevard Normandie, app. 2, Saint-Jean, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacky Ostiguy.

Saint-Jean, le 14 décembre 1978.

Le procureur du requérant,

ME LUCIEN ROY.

76017-01-2-o

Jean Guy Guay

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Jean Guy Guay, résidant au 45, rue Leslie-Gault à Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean François Guay.

Montréal, le 13 décembre 1978.

Le procureur du requérant,

RICHARD SANSAÇON, *notaire.*

76025-01-2-o

Marie Cécile Lise Houde

Avis est donné que Marie Cécile Lise Houde, secrétaire, demeurant et domiciliée au 141, rue des Jésuites, en les cité et district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Marie Cécile Lily Houde. Ce changement n'affectera aucune autre personne qu'elle-même.

Chicoutimi, le 11 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

GAGNON ET MONETTE, *avocats.*

76028-01-2-o

Joseph Eugène Hudon

Avis est donné que Joseph Eugène Hudon, résidant et domicilié au 178 ouest, Notre-Dame, Rimouski, district de Rimouski, connu sous le nom de Charles Hudon, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Eugène Charles Hudon, en vertu de la Loi du changement de nom.

Rimouski, le 6 décembre 1978.

Les procureurs du requérant,

GAGNON & LALIBERTÉ.

76137-02-2-o

Panayotis Jordanou

Avis est donné par les présentes que Panayotis Jordanou, commerçant, domicilié au 1324, rue Jasmin, dans la ville de Laval, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour demander un certificat changeant son nom en celui de Pierre Jordanou. Ce changement bénéficiera aussi à son épouse Marie-Laure Jordanou et à leurs enfants.

Montréal, le 20 décembre 1978.

Les procureurs du requérant,

76211-2-2-o

KAUFMAN & POSMAN.

Alfred Aimé Rodolphe Kelly

Avis est donné que Alfred Aimé Rodolphe Kelly, homme d'entrepôt, résidant au 2613, rue Beauclerk, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Alfred Aimé Ralph Kelly.

Toute objection à cette requête doit être présentée dans les trente jours.

Montréal, le 7 décembre 1978.

Les procureurs du requérant,

76138-02-2-o

MOISAN GOSSELIN
& LASALLE.

Azim Fazal Kuverji

Avis est donné que Azim Fazal Kuverji, célibataire, majeur, mécanicien, domicilié au 5850 est, rue Jarry, appartement 304, Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Azim Fazal Lalani.

Montréal, le 12 décembre 1978.

Les procureurs du requérant,

76244-2-2-o

HARGREAVES, BÉLANGER ET ASSOCIÉS.

Wat Toon Ng

Prenez avis que Wat Toon Ng connu et désigné sous le nom de Henry Wat Toon Eng s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Henry Wat Toon Eng. Le changement, s'il est accordé, affectera le nom de son épouse, Yip Hoy Pong Eng et de ses enfants, James Yit Ka Eng, Rex Jip Koon Eng et Carol Fong-Fong Eng, tous quatre résidant

et domiciliés au 5737, Coolbrook, en les cité et district de Montréal.

Montréal, le 13 décembre 1978.

Les procureurs du requérant,

DE GRANDPRÉ, COLAS, AMYOT,

LESAGE, DESCHÈNES

76139-02-2-o

& GODIN.

Carmella Guiseppina Regnanese

Avis est par les présentes donné que madame Carmella Guiseppina Regnanese, épouse de Claude Lévesque, domiciliée et résidant au 285, rue Pelletier, à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de Carmella Guiseppina Regnanese en celui de Carmella Josée Regnanese.

Montréal, le 14 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

MALO, WILHELMY, CROTEAU,

LARUE, CYR

76140-02-2-o

& BOUDREAU, *avocats.*

Marie Rose Anna Savard

Prenez avis que Marie Rose Anna Savard s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de Marie Rose Anna Savard, en celui de Marie Nicole Rose Anna Savard.

Les procureurs de la requérante,

LECLERC, FAUTEUX,

LEMAY & LEDUC.

76038-01-2-o

Gabriel Camille Souffrant

Avis est donné que Gabriel Camille Souffrant, comptable-vérificateur à titre d'agent de la gestion financière au ministère du Revenu de la province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Gabriel Camille.

Montréal, le 11 décembre 1978.

Le procureur du requérant,

76200-2-2-o

LUCIEN MORIN, *notaire.*

Maria Lucia Gisèle Alouisia Trudel

Avis est donné que Marie Lucia Gisèle Alouisia Trudel, infirmière, résidant au 4931, rue Coronet, app. 11, à Montréal, dit district, s'adressera au ministre de la Justice

afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Lucia Gisèle Louise Trudel.

Toute objection à cette requête doit être présentée dans les trente jours.

Les procureurs de la requérante,

MOISAN, GOSSELIN
& LASALLE.

76141-02-2-o

Anthony Zubavicius

Avis est par les présentes donné que Anthony Zubavicius, rentier, domicilié et résidant au 37, rue Orchard,

ville LaSalle, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anthony Zubis.

Montréal, le 6 décembre 1978.

Les procureurs du requérant,

MICHON, MOSS
MOREAU & ROBILLARD.

76009-01-2-o

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009093-784

ROBERT FLEURY, domicilié et résidant au 899, du Parc, Saint-Nicolas, district de Québec, demandeur, c. **SERGE NERGEAULT**, autrefois domicilié et résidant au 899, du Parc, Saint-Nicolas, district de Québec, et maintenant de domicile inconnu, défendeur.

Ordre est donné à **SERGE NERGEAULT** de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur Serge Nergeault.

Québec, le 21 décembre 1978.

Le protonotaire,

MICHEL PAUL.

76209-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-028591-780

Avis de présentation

Dans l'affaire de la modification de la convention matri-

moniale entre Michel Gramigna, commerçant, résidant et domicilié au 9985, rue Verville, dans les cité et district de Montréal et dame Thérèse de Bellefeuille, maîtresse de maison, résidant et domiciliée au 9985, rue Verville, dans les cité et district de Montréal.

Prenez avis que les requérants présenteront devant l'un des honorables juges de la Cour supérieure du district de Montréal, siégeant en division de pratique au palais de justice de Montréal, en la salle 2.16, le 26 février 1978, à 9 h 30 ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'une nouvelle convention matrimoniale entre les requérants, constatée dans un acte notarié passé devant Me Carole Beauchamp, notaire, le deux (2) octobre mil neuf cent soixante-dix-huit (1978), sous le numéro 361 de ses minutes, modifiant leur contrat de mariage original reçu devant Me Serge-Henri Filiatrault, notaire, le dis-sept (17) novembre mil neuf cent soixante-neuf (1969) et enregistré à Montréal sous le numéro 2181450 et par laquelle convention ils désirent changer leur régime matrimonial de la communauté de biens réduite aux acquêts pour celui de la séparation de biens.

Le protonotaire,

RONALD CHASSE, P.-A.

76222-o

Commission municipale — Loi de la

Cité de Saint-Léonard

Attendu que la cité de Saint-Léonard a été assujettie au contrôle de la Commission municipale du Québec en vertu de l'arrêté en conseil 2564-75 du 19 juin 1975 et que cet assujettissement a été prolongé jusqu'au 1^{er} janvier 1979 exclusivement, en vertu de l'arrêté en conseil 792-77 du 16 mars 1977;

Attendu que le lieutenant-gouverneur en conseil a, par un arrêté en conseil du 20 décembre 1978, portant le numéro 3900-78, décidé de ne pas prolonger cette période;

En conséquence, la Commission municipale donne avis de la cessation de l'assujettissement de la cité de Saint-Léonard à son contrôle.

Le secrétaire,

GASTON LAMARRE.

76175-o

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

ACCESSORIES MANUFACTURERS LIMITED

Avis est par les présentes donné que «ACCESSORIES MANUFACTURERS LIMITED», constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 28 décembre 1978.

Les procureurs de la compagnie.

STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,

76251-0

MERCIER & ROBB.

AIRESEARCH EQUIPMENT CO. LTD.

Avis est par les présentes donné que AIRESEARCH EQUIPMENT CO. LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies, s'adressera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 15 décembre 1978.

Le secrétaire.

EVELYN MIECHOWSKY.

76176-0

ALMEDIC LTD.

Avis est par les présentes donné que ALMEDIC LTD., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Saint-Laurent, s'adressera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières de la province du Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1^{er} décembre 1978.

Le secrétaire.

RHODA LEVI.

76223-0

MARCHE BARRE INC.
BARRE MARKET INC.

Prenez avis que la compagnie MARCHE BARRE INC. — BARRE MARKET INC., demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 6 décembre 1978.

Le procureur de la requérante.

JOSEPH P. MILLER, *avocat.*

76205-0

BEAUCOIN LTEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie BEAUCOIN LTEE., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 20 octobre 1978.

Le secrétaire.

MME JANICE MYERS.

76177-0

BOULANGER & ROUX INC.

Prenez avis que la compagnie BOULANGER & ROUX INC. demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Victoriaville, le 22 décembre 1978.

Le procureur de la requérante.

MICHEL BOULANGER, *notaire.*

76245-0

LE BOURGUIGNON STEAK HOUSE INC.

Prenez avis que la compagnie «LE BOURGUIGNON STEAK HOUSE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Alma, le 12 décembre 1978.

Le président.

C. FORTIN.

76201-0

LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES JPB

Prenez avis que LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES JPB demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la requérante.

ME JAIME W. DUNTON.

76187-0

DETAIL DYNAMIQUE INC.
DYNAMIC DETAIL INC.

Prenez avis que la compagnie DETAIL DYNAMIQUE INC. — DYNAMIC DETAIL INC. demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la requérante.

RICHARD CARRIÈRE.

76224-0

DRAPEAU & FRERES LTEE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie DRAPEAU & FRERES LTEE, corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social à East Angus, Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux exigences de la Loi des compagnies.

East Angus, le 27 novembre 1978.

Le secrétaire.
EMILE DRAPEAU.

76202-0

DYNACAST LIMITED

Avis est par les présentes donné que DYNACAST LIMITED s'adressera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, l'annulation de sa charte et la dissolution de la compagnie.

Montréal, le 21 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante.
OGILVY, MONTGOMERY, RENAULT,
CLARKE, KIRKPATRICK,
HANNON & HOWARD.

76246-0

ELECTRIQUE AUTO SERVICE LTEE

Prenez avis que la compagnie ELECTRIQUE AUTO SERVICE LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

76126-0

Le président.
ANDRI BISSENETTE.

**JOHN EXPORT LIMITED
EXPORT JEAN LIMITEE**

Prenez avis que JOHN EXPORT LIMITED — EXPORT JEAN LIMITEE, compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son bureau principal en la cité de Dorval, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Dorval, le 22 décembre 1978.

76178-0

Les procureurs de la requérante.
AMARON, STEAD ET VIBERG.

FERLAND & FERLAND LTEE

Prenez avis que la compagnie FERLAND & FERLAND LTEE demandera au ministre des Consomma-

teurs, Cooperatives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, Québec, le 12 décembre 1978.

76229-0

Le président.
JEAN FERLAND.

FONTAINEBLEAU MOTOR COURT INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie FONTAINEBLEAU MOTOR COURT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 18 décembre 1978.

76127-0

Les procureurs de la requérante.
BRISSET, BISHOP, DAVIDSON & DAVIS.

4680 LACOMBE STREET CORP.

Prenez avis que la compagnie 4680 LACOMBE STREET CORP., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 18 décembre 1978.

76179-0

Les procureurs de la requérante.
KLEIN, ROTH, SIMON & DAYAN.

LES HABITATIONS ST-BERNARD LTEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie LES HABITATIONS ST-BERNARD LTEE, constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 20 décembre 1978.

76203-0

Le procureur de la requérante.
ABRAHAM SLAWNER.

HALMOR HOLDINGS LTD.

Avis est par les présentes donné que HALMOR HOLDINGS LTD., corporation constituée selon la Loi des compagnies et ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières de la province de Québec, l'autorisation

d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 7 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS,
BRONSTEIN, LITVACK, ECHENBERG

76128-o

& LIPPER.

THE HASEN CORPORATION

Avis est donné par les présentes que THE HASEN CORPORATION, corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 13 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

BLANSHAY & BLANSHAY.

76247-o

IBERVILLE INVESTIGATIONS INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie IBERVILLE INVESTIGATIONS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 29 novembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

ROBINSON, CUTLER, SHEPPARD,
BORENSTEIN, SHAPIRO,

LANGLOIS & FLAM.

76142-o

LES IMMEUBLES BOISCHATEL INC.

Prenez avis que la compagnie LES IMMEUBLES BOISCHATEL INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Trois-Rivières, le 24 novembre 1978.

Le trésorier,

GEORGES BOUDREAU.

76225-o

ISAC INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie ISAC INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de

Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 15 décembre 1978.

Les procureurs de la compagnie,

76204-o

LAPOINTE, ROSENSTEIN.

LAVE AUTO MIRACLE INC.

Avis est par la présente donné que «LAVE AUTO MIRACLE INC.», corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Salaberry-de-Valleyfield, district de Beauharnois, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 décembre 1978.

Le procureur,

76180-o

RICHARD LAFONTAINE.

LINTON HOLDINGS LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie LINTON HOLDINGS LIMITED constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1^{er} décembre 1978.

Le secrétaire,

76181-o

JUSTINE LACOSTE.

MARCHE ACADIE INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHE ACADIE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Joliette, le 5 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

76143-o

MES RATELLE RATELLE & ASSOCIES.

MONA KNIT INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie MONA KNIT INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1^{er} août 1978.

Le procureur de la requérante,

76129-o

MARK J. PACI, avocat.

MORGAN REALTIES INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie MORGAN REALTIES INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1^{er} décembre 1978.

Le secrétaire de la compagnie.

76226-o

JUSTINE LACOSTE.

NEW YORK PLEATING INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie «NEW YORK PLEATING INC.» constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 19 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante.

GURMAN, MARCOVITCH

& AUMAIS, avocats.

76154-o

NORDOX INC.

Avis est donné que la compagnie NORDOX INC., légalement constituée en vertu de la première Partie de la Loi des compagnies et dont le siège social est situé dans la ville de Montréal, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies, à compter d'une date qu'il plaira au ministre de fixer.

Montréal, le 27 novembre 1978.

Le secrétaire.

MARCEL DUPONT

76130-o

OPTI-SERVICE INC.

Prenez avis que la compagnie OPTI-SERVICE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 13 décembre 1978.

Le président.

FRANÇOIS BOURBONNAIS.

76206-o

R. K. HOLDINGS LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie R. K. HOLDINGS LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Saint-Laurent, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1^{er} décembre 1978.

Les procureurs de la compagnie.

BELL, CYTRYNBAUM & ILOVITCH.

76144-o

RABIN'S LTD.

Avis est par les présentes donné que RABIN'S LTD., corporation constituée selon la Loi des compagnies et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 7 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante.

CHAT, SALOMON, GILBER, REIS.

BRONSTEIN, LITVACK, ECHENBERG

& LIPPER.

76131-o

REVALEX INC.

Avis est donné que la compagnie «REVALEX INC.» constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, au 1, place Ville-Marie, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, aux fins d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Toronto, le 6 décembre 1978.

Le secrétaire.

IAN G. B. MOTHERWELL.

76227-o

ROCELCO INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie ROCELCO INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 18 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante.

STIKMAN, ELLIOTT, TAMAKI.

MERCIER & ROBB.

76230-o

M & M SACHAREN INC.

Avis est par les présentes donné que la société M & M SACHAREN INC. constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, l'autorisation d'abandonner sa charte.

Montréal, le 8 décembre 1978.

Les procureurs,

STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,

MERCIER & ROBB.

76182-o

SCIMEDICA INC.

Avis est par les présentes donné que SCIMEDICA INC., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Saint-Laurent, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1^{er} décembre 1978.

Le secrétaire,

RHODA LEVI.

76228-o

SOGEVEN INC.

Prenez avis que la compagnie SOGEVEN INC., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la requérante,

CLAUDE ROYER, notaire.

76155-o

TRIMMART INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie TRIMMART INC., ayant son siège social au 181, 5^e Avenue, Rougemont, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Le secrétaire,

BERNARD JODOIN.

76207-o

L'UNION COMMERCIALE MAURICIENNE INC.

Prenez avis que la compagnie L'UNION COMMERCIALE MAURICIENNE INC. demandera au ministre

des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Shawinigan, le 12 décembre 1978.

Le président,

CLÉMENT DROLET.

76183-o

VALDEC HOLDINGS LIMITED

Avis est, par les présentes donné que la compagnie VALDEC HOLDINGS LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1^{er} décembre 1978.

Le secrétaire de la compagnie,

JUSTINE LACOSTE.

76145-o

WESTERN HOUSING CORPORATION INC.

Avis est par les présentes donné que WESTERN HOUSING CORPORATION INC., corporation constituée selon la Loi des compagnies et ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, l'autorisation d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 7 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,

CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS,

BRONSTEIN, LITVACK, ECHENBERG

& LIPPER.

76132-o

WILTON INVESTMENT INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie WILTON INVESTMENT INC. constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la cité de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 27 novembre 1978.

Les procureurs de la compagnie,

FRUMKIN, FELDMAN & GLAZMAN.

76133-o

WINDSOR REALTY CO. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie WINDSOR REALTY CO. INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Montréal, le 30 novembre 1978.

Le procureur de la requérante,
SAUL MORRIS, notaire.

76184-o

N. YEAGER & ASSOCIATES LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie N. YEAGER & ASSOCIATES LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 18 décembre 1978.

Les procureurs de la requérante,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
MERCIER & ROBB.

76231-o

Divers**DORMA INC.**

Avis est donné que les biens de la compagnie DORMA INC. seront distribués entre les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent dans la compagnie, quinze jours après la publication du présent

avis à la *Gazette officielle du Québec*,
Montréal, le 18 décembre 1978.

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, MONTGOMERY, RENAULT, CLARKE,
KIRKPATRICK, HANNON & HOWARD.

76232-o

Curatelle publique — Loi de la**Succession Pierre Faubert**

Succession de Faubert, Pierre, en son vivant du 74, rue Saint-Charles, Beauharnois, Québec, décédé le 13 décembre 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Québec
H4Z 1J6

76248-o

Succession Omer Messier

Succession de Messier, Omer, en son vivant du 4085, rue Saint-André, app. 809, Montréal, Québec, décédé le 31 mai 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Québec
H4Z 1J6

76249-o

Demande(s) à la Législature

LE PRET HYPOTHECAIRE

Avis est par les présentes donné que LE PRET HYPOTHECAIRE, constituée en corporation par le chapitre 130 de la Loi 8 Edouard VII, modifiée par le chapitre 117 de la Loi 4 Georges V, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, dans les meilleurs délais, pour demander l'adoption d'une loi modifiant certaines dispositions de sa charte pour fixer son siège social dans le territoire de la Communauté urbaine de Québec, augmenter son pouvoir d'emprunt, changer son capital-actions autorisé, en modifier la structure, et changer les pouvoirs du conseil d'administration ainsi que les modalités d'entrée en vigueur des règlements.

Québec, le 20 décembre 1978.

76174-2-4-0

Le président,
ADOLPHE ROY, C.R.

Ville de Québec

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Québec s'adressera à l'Assemblée nationale, à sa présente ou à sa prochaine session, pour demander des amendements à sa charte (1929, chapitre 95 et ses amendements), et notamment pour:

1. Modifier certaines dispositions concernant les élections et notamment pour permettre au conjoint d'un locataire de se porter candidat et pour éliminer la valeur inscrite au rôle comme condition de mise en candidature;
2. Réglementer ou défendre le stationnement sur les terrains privés appartenant à la Ville;
3. Permettre de confier à des tiers l'administration des marchés publics;
4. Etablir, par résolution du Comité exécutif, les rues à sens unique et les endroits où le stationnement et les arrêts des véhicules sont interdits;
5. Clarifier les dispositions relatives à la pension des conseillers et à la durée de leur fonction;
6. Payer au notaire de la Ville un traitement annuel fixe pour tenir lieu des honoraires prévus au tarif des notaires;
7. Fixer le montant maximum des amendes imposables;
8. Rendre applicables aux adjoints du gérant les dispositions de l'article 173a;
9. Obliger les villes voisines à contribuer financièrement au pavage, à l'entretien, à la signalisation et au déneigement des rues de la Ville qui longent un ou des terrains qui se trouvent dans ces municipalités voisines;
10. Décréter par règlement que les frais encourus par la Ville pour faire disparaître des nuisances constituent une charge sur la propriété où elles étaient situées;
11. Modifier le nombre de membres du Comité exécutif et déterminer le mode de désignation du vice-président;

12. Autoriser le maire à désigner le président des différents comités sur motion dûment présentée par lui et adoptée par le Conseil ou par le Comité exécutif, le cas échéant;

13. Réglementer le stationnement sur les terrains privés des centres commerciaux et conclure, à ce sujet, des ententes avec ces derniers;

14. Permettre aux conseillers de souscrire avec les fonctionnaires à une assurance collective;

15. Réglementer la circulation de façon à réserver des voies aux véhicules suivant leur catégorie et le nombre de leurs passagers;

16. Modifier le mode d'imposition de la taxe de neige;

17. Préciser le pouvoir de vendre des immeubles de gré à gré;

18. Modifier le mode d'imposition de la taxe d'eau;

19. Déterminer les conditions à respecter pour obtenir un permis de démolition d'un bâtiment;

20. Abroger certaines dispositions qui restreignent le pouvoir général d'adopter des règlements de zonage et de construction pour l'ensemble du territoire;

21. Modifier le paragraphe 43^e de l'article 336 de façon à permettre à la Ville de fixer une marge de recul avant supérieure à 25 pieds;

22. Assurer l'exclusivité de la compétence de la Ville à l'intérieur de son territoire et plus particulièrement à l'intérieur des limites de l'arrondissement historique de Québec, en ce qui concerne l'adoption de règlements concernant le zonage, la construction et le lotissement;

23. Réglementer l'installation des systèmes d'alarme contre les intrus et exiger un permis à cette fin aux conditions fixées par le Conseil;

24. Réglementer pour exiger l'installation de systèmes d'alarme, de détecteurs de chaleur ou de fumée, ou de gicleurs automatiques dans tous les bâtiments de la Ville;

25. Obtenir les pouvoirs de contrôler la plantation, l'émondage et l'abattage des arbres ou autres végétaux dans la Ville, tant ceux situés sur la propriété publique que privée;

26. Intégrer le système international d'unités dans les dispositions législatives qui concernent la ville de Québec;

27. Réglementer ou prohiber les auvents, les abris ou autres constructions ou parties de construction ou installations permanentes ou temporaires faites de matériaux non rigides ou semi-rigides;

28. Limiter, par règlement, le nombre d'usages semblables ou identiques à l'intérieur d'une même zone ou d'un même secteur;

29. Soustraire la Ville à l'obligation de traduire en anglais ses règlements;

30. Modifier le processus d'adoption en première lecture et en deuxième lecture des règlements;

31. Permettre d'échelonner sur une période n'excédant

pas trois (3) ans l'accroissement des taxes résultant de travaux de restauration ou de rénovation;

32. Réglementer ou prohiber la garde des animaux et obliger le propriétaire ou gardien de tels animaux à recueillir ou à nettoyer les excréments et à se munir des instruments nécessaires à cette fin;

33. Permettre à la Ville de construire une ou plusieurs écuries communautaires et obliger les propriétaires ou gardiens de chevaux à y conduire leurs animaux pour hébergements moyennant un loyer dont le montant est fixé par le Conseil;

34. Abroger les dispositions de la charte de la Ville concernant l'homologation du plan général de la Ville (articles 440 - 442 - 443 - 444 - 445 - 446 - 447 - 448 et 449) et étendre à la ville de Québec les dispositions de l'article 430 de la Loi des cités et villes;

35. Obliger le propriétaire d'une enseigne ou d'un panneau-réclame non conforme au règlement concernant les enseignes, à les rendre conformes dans un délai de cinq (5) ans de l'adoption d'un tel règlement ou de l'enlever et prescrire que les enseignes qui n'ont pas été enlevées ou rendues conformes dans le délai fixe peuvent être enlevées par la Ville sans indemnité;

36. Refondre les dispositions de la section relative aux emprunts et préciser les pouvoirs du Conseil en matière d'emprunt à long terme et permettre à ce dernier de déléguer au Comité exécutif les pouvoirs qu'il exerce en cette matière quant aux modalités d'emprunt;

37. Permettre à la Ville d'imposer une taxe d'affaire aux institutions régies par la Loi des caisses d'épargne et de crédit et permettre au trésorier d'y effectuer des transactions;

38. Permettre à la Ville de conclure, conjointement avec d'autres organismes publics, des contrats pour la fourniture de biens et de services et procéder à cette fin à des demandes de soumissions, conjointement avec ces autres organismes;

39. Prévoir que le budget de la Ville, ainsi que les règlements d'imposition de taxes doivent être adoptés par le

Conseil le 1^{er} mai plutôt que le 1^{er} avril de chaque année;

40. Obliger tout contrevenant à un règlement municipal à s'identifier à la satisfaction d'un agent de la paix et décréter que le refus de s'identifier constitue une infraction à l'encontre de la paix et l'ordre public;

41. Permettre au Conseil d'affecter tout surplus d'un exercice financier terminé à toutes fins municipales;

42. Déterminer le mode de rémunération du maire, des membres du Conseil et du Comité exécutif;

43. Déterminer le quorum du Conseil;

44. Permettre au Comité exécutif d'exiger comme condition d'émission d'un permis de construction un dépôt de garantie d'exécution des travaux;

45. Obliger, par règlement, les personnes qui souillent le domaine public à effectuer le nettoyage qui s'impose ou, à défaut, à payer le coût du nettoyage effectué par la Ville et à imposer des amendes aux contrevenants;

Et tous autres amendements qu'elle jugera nécessaires ou utiles pour la bonne administration de ses affaires et dans l'intérêt de ses citoyens.

Québec, le 21 décembre 1978.

Les procureurs de la ville de Québec,

76250-2-4-o

BROCHU, ROY, BUIST & BOUTIN.

Succession Georges Stellari

Avis est, par les présentes, donné que l'exécuteur testamentaire de la succession Georges Stellari, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'une loi lui permettant de confier l'administration des biens de ladite succession à des fiduciaires à être nommés et pour prévoir autrement, à l'exécution du testament de feu Georges Stellari et d'être relevé de sa charge.

Montréal, le 12 décembre 1978.

Les procureurs du requérant,

MONETTE, CLERK, MICHAUD,

76024-01-4-o

BARAKETT & LÉVESQUE.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Financement des partis politiques (Articles 55 à 61)

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti libéral du Québec, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 7 octobre 1978 au 6 novembre 1978.

1. Frais d'administration	\$28 628,77
2. Frais de diffusion du programme politique	—

3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	\$28 628,77

76212-o

Le directeur général,
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Beauce-Sud, M. Paul-Emile Gosselin, par Mme Sylvie Poulin, 1090, 7^e Avenue, Saint-Georges-Ouest.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76158-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Gouin, M. Claude Duvivier, par M. Jean-Jacques Jobin, 6259, rue Louis-Hémon, Montréal, H2G 2K8.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76159-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Jacques-Cartier, M. Jean Gagnon, par M. Guy Héту, 657, 17^e Avenue, Lachine.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76160-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Johnson, M. Luc Massé, par M. Pierre-Albert Caza, Maisardoise, rang 4, Kingsbury, J0B 1X0.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76161-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Joliette-Montcalm, M. Guy Adam,

par Mme Jeannine Desroches, 906, rue de Lanaudière, Joliette, J6E 3N5.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76162-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Kamouraska-Témiscouata, Mme Monique Lavoie, par Mme Paulette Courte-Bédard, route 132, C.P. 36, Saint-André-de-Kamouraska, G0L 2H0.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76163-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de L'Assomption, M. Ernest Boudreau, par M. Jean-Claude Côté, 2231, R.R. 343, Saint-Gerard-Magella.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76164-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois pour la région de la Mauricie, M. Hector Rivard, par Mme Claire Dubois, 633, rue Bonaventure, app. 1, Trois-Rivières.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76165-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Nicolet-Yamaska, M. Guy Maheux, par M. Jean-Paul Gagnon, 103, rue Marie-Victorin, Pierreville, J0G 1J0.

Montréal, le 15 décembre 1978.

76166-o

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté d'Outremont, M. Christian Dubuc, par M. Michel Vezina, 165, côte Sainte-Catherine, app. 709, Outremont, H2V 2A7.

Montreal, le 15 décembre 1978.

Le secrétaire,

PIERRE DESJARDINS.

76167-o

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Prevost, M. Daniel Lepine, par Mme Louise Hudon, 953, chemin des Cèdres, C.P. 1406, Sainte-Adèle.

Montreal, le 15 décembre 1978.

Le secrétaire,

PIERRE DESJARDINS.

76168-o

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Rosemont, M. Denis Sarrazin, par M. Jean-Yves Cloutier, 1650, rue Cedar, Montréal, H3G 1A4.

Montreal, le 15 décembre 1978.

Le secrétaire,

PIERRE DESJARDINS.

76169-o

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Sainte-Marie, M. Daniel Laroche, par M. Ferdinand Roy, 3425, rue Messier, Montréal.

Montreal, le 15 décembre 1978.

Le secrétaire,

PIERRE DESJARDINS.

76170-o

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Shefford, M. André Dubois, par M. Patrice Beaugard, R.R. 3, Waterloo, J0E 2N0.

Montreal, le 15 décembre 1978.

Le secrétaire,

PIERRE DESJARDINS.

76171-o

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Sherbrooke, Mlle Lise Painchaud, par M. Oscar Giguère, 250, rue Union, Sherbrooke.

Montreal, le 15 décembre 1978.

Le secrétaire,

PIERRE DESJARDINS.

76172-o

Liquidation des compagnies — Loi de la

CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION D'ORMSTOWN

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION D'ORMSTOWN», tenue à Ormstown, Québec, dans le district électoral de Huntingdon, le 29 août 1978, il a été résolu

de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de liquidation des compagnies, et que mesdames Doreen Gruer, Karen D'Aoust et Claudette Rhéaume soient nommées liquidateurs.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,

Coopératives et Institutions financières,

76147-o

YVES TÊTREAU.

ETIENNE LAPIERRE INC.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie «ETIENNE LAPIERRE INC.», tenue à Victoriaville, le 28 septembre 1978, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies, et que M. Jacques Bédard, c.a., de Victoriaville, a été nommé liquidateur.

Le directeur du Service des compagnies.

HUBERT GAUDRY,

76185-0 1257-9595

J. AURELE ROUX CO. LTEE

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie «J. AURELE ROUX CO. LTEE», tenue à Victoriaville, le 26 septembre 1978, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies, et que M. René

Desrochers, c.a. de Victoriaville, soit nommé liquidateur.

Le directeur du Service des compagnies.

HUBERT GAUDRY,

76146-0 1235-0641

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CHAMBLY-BASSIN

(Loi des sociétés coopératives agricoles)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la «SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CHAMBLY-BASSIN», tenue à Chambly, Québec, le 29 novembre 1978, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des sociétés coopératives agricoles et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que MM. Jean-Charles Marcell, Gilles Martel et Laurent Monty soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre associé des Consommateurs.

Coopératives et Institutions financières.

76148-0 YVES TETREAULT.

Ministères — Avis concernant les**Consommateurs, Coopératives et Institutions financières****Assurances — Loi sur les****Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance**

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70), le surintendant des assurances donne avis que les certificats des personnes dont les noms suivent sont suspendus à compter du 21 décembre 1978, en vertu de l'article 360a de la Loi sur les assurances.

CLUB DE RECREATION HYDRO QUEBEC, 1450, City Councillors, Montréal, Qué.

Certificat no A-837, assurance de voyage

CANAMERICAN AUTO LEASE & RENTAL LTD., 1153, Martin Grove Road, Rexdale, Ontario

Certificat no 799, assurance contre les accidents

M. Ghislain Poirier, 411, Ostigny, Otterburn Park, Qué.

Certificat no 19056, assurance de voyage

Mme Jeannine Poirier, 411 Ostigny, Otterburn Park, Qué.

Certificat no 19067, assurance de voyage

M. Guy Boismenu, 227, Montplaisant, Mont-Saint-Hilaire, Qué.

Certificat no 27404, assurance de voyage

M. Maurice Fafard, 715, Bousquet, app. 206, Drummondville, Qué.

Certificat no 29318, assurance de dommages

M. Gilbert Coughlin, 1861, boulevard Saint-Joseph, app. 3, Montréal, Qué.

Certificat no 30451, assurance de dommages limitée à l'assurance crédit

Mme Céline Palmer, 834, Magenta, Farnham, Qué.

Certificat no 30752, assurance de voyage

Mme Sarah Victor, 4641, Bélair Rd., Chomedey (Laval) Qué.

Certificat no 31760, assurance de voyage

M. Jean-Claude Dubord, Haut-Petit-Saint-François, Saint-Pie-de-Bagot, Qué.

Certificat no 33850, assurance de voyage

M. Albert V. Taillon, 4560, boulevard de la Salle, Verdun, Qué.

Certificat no 33851, assurance de voyage

M. Denis Quenneville, 346, Radisson, app. 12, Mont Saint-Hilaire, Qué.

Certificat no 33852, assurance de voyage

M. J. Gilles Allaire, 637, Iberville, Beloeil, Qué.

Certificat no 33853, assurance de voyage

M. Gaston Dubuc, 90, Camelia, MacMasterville, Qué.

Certificat no 33854, assurance de voyage

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD, 750, boulevard Laurentien, Montréal, Qué.

Certificat no 538, assurance contre les accidents

Le surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

76090-o

**Avis de suspension de certificats
d'agents d'assurance**

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70), le surintendant des assurances donne avis que le certificat des personnes dont les noms suivent est suspendu à compter du 27 décembre 1978, en vertu de l'article 360a de la Loi sur les assurances.

<i>Nom et adresse</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>	<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
M. Denys Bilodeau 358, rue Pelletier, C.P. 56 Trois-Pistoles, Qué.	33731	Assurance contre la maladie ou les acci- dents	M. Jean-Claude Lepage 1545, Plamondon Rock Forest, Qué. JOB 2V0	30387	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Pierre Daigle 8570, Sauvé Saint-Hyacinthe, Qué. J2T 1C7	7880	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Rosaire F. Guilbert 274, rue Elie Fabreville, Qué.	30135	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Pierre Desrosiers 3019, McKay Saint-Hubert, Qué. J4T 2N3	8702	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	Mme Cécile Shields 7, rue Servant Templeton, Qué. J8P 6T1	29338	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Bishri Nahabed 605, Marlatt Saint-Laurent, Qué. H4M 2H4	17647	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Gérard Daneault 80, Manseau, app. 15 Drummondville, Qué.	26717	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jean-Marie Voyer 1191, Beaupré Sainte-Foy, Qué. G1W 4B6	23202	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Jean-Marie Charbonneau 9049, rue Henri-Julien Montréal, Qué. H2M 1M9	25914	Assurance contre la maladie ou les acci- dents
M. Fabre Goudreau 6597, rue Hamilton Montréal, Qué.	24512	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Jean Bisson 490, rue Saint-Hubert Pont-Viau, Laval H7G 2Y9	30811	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
			M. Pierre Germain 41, rue Piette, app. 6 Boisbriand, Qué. J7G 1L8	34548	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>	<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
M. Jacques Brière 41, rue Ostiguy Valleyfield, Qué. J6T 5G3	34111	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. René Lemarre 111, Sainte-Marie, La Prairie Laprairie, Qué. J5R 1E9	32902	Assurance contre la maladie ou les acci- dents
M. René Audet 725, Saint-Michel Omerville, Qué. J1X 4J3	34074	Assurance contre la maladie ou les acci- dents	M. André Bernard 3175, rue Madère Brossard, Qué. J4Y 1T5	32845	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Mario Boucher 549, rue Principale, C.P. 101 Saint-Honoré-de- Shenley, Beauce, Qué. G0M 1V0	33893	Assurance contre la maladie ou les acci- dents	M. Steve Forrest 246, rue Panet Jonquière, Qué.	32775	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Louis Roy Saint-Pierre-de- Broughton, Qué. G0N 1T0	33788	Assurance contre la maladie ou les acci- dents	Mme Luce Bellemare 285, rue Huard Saint-Pierre, Comté de Richelieu J3P 6C9	32352	Assurance contre la maladie ou les acci- dents
M. Gary Wilansky 2231, Old Orchard Avenue Montréal, Qué.	33444	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Brian Donohue 8581, Centrale Ville LaSalle, Qué. H8P JN3	32255	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Gordon Thiboutot 190 ouest, Gamble Rouyn, Qué.	33412	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Fabien Lèvesque 975, Fabre, app. 2 Sherbrooke, Qué. J1H 4W1	32231	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Rosaire Gauthier 28, rue Saint- Philippe Victoriaville, Qué. G6P 3L1	33167	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Bertrand Castonguay 1694, carré Theriault Saint-Félicien, Qué.	31516	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Ronald Beauchamp 80, rue Isabelle La Sarre, Qué. J9Z 2P8	33145	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Réjean Harvey 258, rue Fortin Saint-Ambroise, Comté de Chicoutimi Qué.	31515	Assurance contre la maladie ou les acci- dents
M. Paul-Armand Duchesne 15, Rang, app. 5 Bégin (Dubuc), Chicoutimi, Qué.	32934	Assurance contre la maladie ou les acci- dents	Mme Lise D. Mercier 1495, de la Falaise Saint-Nicolas, Qué.	31381	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Serge Globensky 7115, Valombre, app. 4 Saint-Léonard, Qué. H1S 1W8	32927	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Dan Vladesco 1645, de Maisonneuve, app. 512 Montréal, Qué. H3H 2N3	30972	Assurance sur la vie
			M. C. Voellmecke 431, d'Avignon Drive Dollard-des-Ormeaux, Qué.	23189	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

Nom	Dossier	Catégorie de certificat	Nom	Dossier	Catégorie de certificat																						
M. Maurice Fafard 715, Bousquet, app. 206 Drummondville, Qué. J2C 5P4 76090-0	29318	Assurance sur la vie	M. Réjean Côté 865, Dessane Québec, Qué. Mme Gabrielle Bonin 815, Notre-Dame Landraie Comté de Berthier, Qué. J0K 1E0 M. André Bressani 3621, University, app. 6 Montréal, Qué. H3A 2B3 Mme Murielle Huot 127, 13 ^e Rue Saint-Rédempteur, Comté de Lévis Qué. M. André Charron 452, Vaudreuil, app. C Saint-Jean, Qué. M. André Charron 452, Vaudreuil, app. C Saint-Jean, Qué. M. Daniel Leboeuf 1525, rue d'Assise, app. 3 Qué. G1L 3V2 M. Pierre-François Roy 1665, Versailles, app. 7 Pointe-aux-Trembles, Qué. M. Gérard Cournoyer 2001, Dubreuil, app. 306 Sherbrooke, Qué. J1H 3T7 M. Michel Renaud 13, rue Vaudry Sainte-Thérèse, Qué. M. Walery Zenko 2050 ouest, de Maisonnette, app. 801 Montréal, Qué. M. Yves Roy 2979, place Dompierre, app. 6 Sainte-Foy, Qué. G1X 1E1	33864	Assurance contre la maladie ou les accidents	33785	Assurance contre la maladie ou les accidents	33418	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	34326	Assurance contre la maladie ou les accidents	33281	Assurance sur la vie	33281	Assurance contre la maladie ou les accidents	33028	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	32891	Assurance sur la vie	32661	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	32051	Assurance contre la maladie ou les accidents	31818	Assurance contre la maladie ou les accidents	31609	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
<i>Le surintendant des assurances.</i> JACQUES M. ROY.																											
Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance																											
Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70), le surintendant des assurances donne avis que le certificat des personnes dont les noms suivent est suspendu à compter du 22 décembre 1978, en vertu de l'article 360a de la Loi sur les assurances.																											
Nom et adresse	Dossier	Catégorie de certificat	Nom	Dossier	Catégorie de certificat																						
M. Louis-Raymond Collette 305, Laporte Laval, Qué. M. Jacques Grenier 595, Bienvenue Saint-Hyacinthe, Qué. M. Gérald Grogan 530, Principale Saint-Sauveur, Montréal M. Saïd Tifouri 842, 4 ^e Rue, app. 4 Shawinigan, Qué. M. Raymond Roussel 6175, boulevard Galeries-d'Anjou, app. 2 Montréal, Qué. M. Louis Abran 53A, rue Saint-Edouard Cap-de-la-Madeleine, Qué. G8T 5S6 Mme Hélène Caron 33, Bélanger, C.P. 1074 Rawdon, Qué. J0K 1S0 Mme Ann Purcell Fuller 44, Burton Ave. Westmount, Montréal H3Z 1J7	34477	Assurance contre la maladie ou les accidents	M. Daniel Leboeuf 1525, rue d'Assise, app. 3 Qué. G1L 3V2 M. Pierre-François Roy 1665, Versailles, app. 7 Pointe-aux-Trembles, Qué. M. Gérard Cournoyer 2001, Dubreuil, app. 306 Sherbrooke, Qué. J1H 3T7 M. Michel Renaud 13, rue Vaudry Sainte-Thérèse, Qué. M. Walery Zenko 2050 ouest, de Maisonnette, app. 801 Montréal, Qué. M. Yves Roy 2979, place Dompierre, app. 6 Sainte-Foy, Qué. G1X 1E1	34253	Assurance sur la vie	34028	Assurance contre la maladie ou les accidents	34005	Assurance contre la maladie ou les accidents	33988	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	33972	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	33881	Assurance contre la maladie ou les accidents	33793	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents										

<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>	<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
M. Pierre Charron 6232, La Coursière Saint-Léonard, Montréal, Qué.	31564	Assurance contre la maladie ou les accidents	M. Joseph Coulter Smith 116, Dunrae Ave. Montréal, Qué. H3P 1T3	21576	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Alain Labelle 6, Beaudry Sainte-Thérèse, Qué.	31498	Assurance contre la maladie ou les accidents	M. Walter Ronish 69, Pardo, app. 11 Pointe-Claire, Qué. M9R 3M4	20327	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jacques Martin 90F, Boisvert Drummondville, Qué.	29738	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Handel Ladd 469, Delmard Pointe-Claire, Qué.	13506	Assurance sur la vie
M. Guy Fauteux 5396, Marquette Montréal, Qué.	29629	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents			
M. Victor Joyal 761, rue Dumoulin Saint-Eugène-de-Grantham, Qué. J0C 1J0	29520	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	76090-0		<i>Le surintendant des assurances,</i> JACQUES M. ROY.
Mme Viviane Paré 3195, McCarthy Rd. Ottawa, Ontario K1V 9B6	28464	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents			
M. Guy Thibault 161, 6 ^e Rue Sainte-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, Qué.	28091	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents			
M. Roger Lajeunesse 419, Taillefer Valleyfield, Qué. J6T 3A3	25943	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents			
M. Robert Doire 543 sud, rue Principale La Sarre, Qué. J9Z 2A5	25523	Assurance sur la vie			
M. Lucien Seimovici 3241, Forest Hill, app. 35 Montréal, Qué. H3V 1C4	25061	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents			
M. Stephen Blanchard 332, Helen St. Otterburn Park, Qué.	24419	Assurance sur la vie			
M. Harlie E. Watson Bayshore Road Stanhope, P.E.I.	23269	Assurance sur la vie			

**Avis de suspension de certificats
d'agents d'assurance**

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70), le surintendant des assurances donne avis que les certificats des personnes dont les noms suivent sont suspendus à compter du 15 décembre 1978, en vertu de l'article 360a de la Loi sur les assurances.

<i>Nom et adresse</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
Monsieur M. J. Marsman 308, place des Ormes Pincourt, Ile-Perrot, Qué. J7V 6M2	32108	Assurance sur la vie
M. Michel Martel 7331, boul. Lévesque Saint-Vincent-de-Paul, Qué.	34136	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Richard Blouin 1282, Sapinière Cap-Rouge, Qué.	32729	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Edmund E. Kasprzyk 4902, avenue Rosedale Montréal, Qué.	31813	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Mme Henriette P. Brunelle 970, 113 ^e Avenue, app. 4 Drummondville, Qué.	31677	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Categorie de certificat</i>	<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Categorie de certificat</i>
M. Jean-Robert Gauthier 667, Gamache Sept-Iles, Qué.	31545	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Roger Faucher 300, 7 ^e Rang St-Cyrille, Qué.	34080	Assurance contre la maladie ou les accidents
Mme Aline Venne 2072, rang des Continuations Saint-Jacques, Qué.	30664	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Danici Bissonnette 318, Bordeleau Iberville, Qué. J2L 4X2	34075	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Ronald Raymond 1203, Patenaude app. 7 Laval, Qué. H7G 3H3	29504	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	Mme Christiane Gamache 765, rue Chabanel Boisbriand, Qué. G7G 1V2	34022	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Robert B. Downman 4850, côte des Neiges, app. A-1104 Montréal, Qué.	27937	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Daniel Bellemarre 4012, rue Verdun Montréal, Québec	33977	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Antonio Federico 9112, 16 ^e Avenue Saint-Michel, Montréal, Qué.	26637	Assurance contre la maladie ou les accidents	M. Maurice Fugère 380, Saint-François- Xavier, Trois-Rivières, Qué.	33897	Assurance sur la vie
M. W. Jacques Rochon 7, Crown Hill Ottawa, Ontario	20250	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	Mme Madeleine Lafond 895, 107 ^e Avenue Dr. Drummondville, Qué. J2B 2N3	33882	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Serge Grenon 6512, Pierre-Magnan Saint-Léonard, Qué.	11816	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Gabriel Bélanger rue Lctang Témiscamingue, Qué.	33687	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Conrad Gauvette 1420, Laterrière Sherbrooke, Qué. J1K 2R2	10787	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Lucien Bêland 46 ouest, Perreault, app. 7 Rouyn, Qué. J9X 2T4	33493	Assurance sur la vie
M. Antoine Fournier C.P. 790, Buckingham (Papineau) Qué.	10282	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Yvon Campeau C.P. 308, Morin Heights Argenteuil, Qué.	33283	Assurance sur la vie
M. Gaston Beaumier 606, Champigny Cap-de-la- Madeleine, Qué.	3635	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Gilles Gravel 429, rte 132 Côte-St-Catherine Montréal, Qué.	32854	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Yves Gauthier 10485, Oscar Montréal-Nord, Qué.	33573	Assurance contre la maladie ou les accidents	M. Grégoire Leduc 1077, Thibeault Cap-de-la-Madeleine Qué. J8T 7B3	31922	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Daniel Luneau 970, Saint-Thomas Chomedey, Qué.	26935	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents	M. Denys De Serres 22, avenue des Aulnes Notre-Dame-des- Prairies, Joliette Qué.	31438	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Ronald Thibodeau 487, 37 ^e Avenue LaSalle, Qué. H8P 3R4	34321	Assurance sur la vie			

<i>Nom</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certifi- cat</i>
M. François Martel 415, Vertu, app. 10-D Saint-Laurent, Québec	30928	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Robert Despres 1435, Jacques- Lemaistre Montreal, Qué.	30662	Assurance sur la vie
Jean-Pierre Purcelle 172K, Mountain View Rawdon, Qué. J0K 1S0	30810	Assurance sur la vie
Mme Monique Poissant 8440, rue Saint-Hubert Montreal, Qué.	29743	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Vincent Gianmaria 3580, Lorne Montreal, Qué.	27418	Assurance sur la vie
M. Huy Luoc Nguyen 800, des Pompons, app. 6 Sherbrooke, Qué.	26663	Assurance sur la vie
76090-0		<i>Le surintendant des assurances,</i> JACQUES M. ROY.

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE
LA MUNICIPALITE DE STE-ROSE-DE-WATFORD**

Avis de liquidation

Avis est donné que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE STE-ROSE-DE-WATFORD cessera de pratiquer l'assurance de dommages le 28 mars 1978.

Le liquidateur des actifs nets de ladite compagnie sera monsieur Louis Blanchet de Sainte-Rose-de-Watford, comte de Beauce.

Québec, le 21 décembre 1978.

Le secrétaire,

76188-0

LOUIS BLANCHET.

**SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE
L'INCENDIE DE KAMOURASKA**

Avis de fusion

Le ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70), il a approuvé, le 13 décembre 1978, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, la convention de fusion intervenue entre les compagnies d'assurance mutuelles contre le feu, la foudre et le vent des paroisses de Saint-Alexandre, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Germain et de la municipalité de Rivière-Quéelle.

Le siège social de la nouvelle corporation est situé à Saint-Pascal dans le comté municipal de Kamouraska.

*Le ministre des Consommateurs, Coopération
et Institutions financières,*

76189-0

LISE PAYETTE.

Société d'habitation du Québec — Loi de la

**Office municipal d'habitation de
Notre-Dame-du-Bon-Conseil**

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du neuvième jour de novembre 1978.

Monsieur Jérôme Lampion, marchand

281, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Monsieur Roger Trépanier, contremaitre

461, rue Saint-Bruno

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Monsieur Antoine Bergeron, chef-fromager

321, rue Saint-Lambert

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Monsieur Marc E. Fréchette, chef opérateur

701, rue Saint-Artoine

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Monsieur Gustave Courchesne, rentier

167, rue Saint-Félix

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, dans le district judiciaire de Drummondville.

La Société d'habitation du Québec,

Le secrétaire,

76149-0

JEAN-LUC LESAGE, notaire.

Soumissions — Demandes de

Commission scolaire de l'Argile Bleue

(Siège social: ville de Mont Saint-Hilaire, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Robert Charrier, directeur général, au centre administratif, 480, boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire, comté de Verchères, Québec, jusqu'à 20 heures, le mardi 30 janvier 1979, pour l'achat de \$2 706 000 d'obligations de la commission scolaire de l'Argile Bleue datées du 26 février 1979 et remboursables en séries du 26 février 1980 au 26 février 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 ¹/₂% ni supérieur à 10 ¹/₄% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$2 706 00 — 20 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 48 000
26 février 1981	52 000
26 février 1982	57 000
26 février 1983	63 000
26 février 1984	70 000
26 février 1985	77 000
26 février 1986	86 000
26 février 1987	94 000
26 février 1988	103 000
26 février 1989	115 000
26 février 1990	119 000
26 février 1991	131 000
26 février 1992	145 000
26 février 1993	160 000
26 février 1994	177 000
26 février 1995	196 000
26 février 1996	217 000
26 février 1997	239 000
26 février 1998	265 000
26 février 1999	292 000

La commission scolaire de l'Argile Bleue se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite

corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2^o Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$292 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 26 février 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$292 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 26 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de l'Argile Bleue s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 17 juin 1968 — \$53 000 — renouvellement d'emprunt: 29 septembre 1978 (2 novembre 1978) — \$2 653 000 — construction école primaire dans le secteur Beloeil Mc Masterville.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 20 heures, le mardi 30 janvier 1978 au centre administratif, 480, boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire, comté de Verchères, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Mont Saint-Hilaire, le 20 décembre 1978.

Le directeur général,

ROBERT CHARTIER.

Centre administratif

480, boulevard Laurier

Mont Saint-Hilaire

comté de Verchères, Québec J3H 4R9

telephone: 467-9323, code 514

76115-0

Ville de Cabano

(Comté de Témiscouata)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de \$213 000 d'obligations de la ville de Cabano datées du 26 février 1979 et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 % ni supérieur à 10 % payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mardi 30 janvier 1979 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Service des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec (Télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$213 000 — 10 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 13 000
26 février 1981	14 000
26 février 1982	16 000

Année	Capital
26 février 1983	\$ 18 000
26 février 1984	19 000
26 février 1985	22 000
26 février 1986	24 000
26 février 1987	26 000
26 février 1988	29 000
26 février 1989	32 000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Cabano s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 77-78 — \$213 000 — consolidation du déficit au 31 décembre 1977.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, Édifice «G», 29^e étage, salle no 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le mardi 30 janvier 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 30 janvier 1979 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 79, rue Commerciale, ville de Cabano, comté de Témiscouata, Québec.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Cabano, comté de Témiscouata, le 19 décembre 1978.

Le greffier,

GILLES RUEST.

Hôtel de ville

79, rue Commerciale

ville de Cabano

comté de Témiscouata, Québec G0L 1E0

telephone: 854-2116, code 418

76120-0

Municipalité de Fleurimont

(Comté de Sherbrooke)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Roger Caron, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 1735, chemin Galvin, municipalité de Fleurimont, comté de Sherbrooke, Québec, jusqu'à 19 heures, le mardi 30 janvier 1979, pour l'achat de \$301 500 d'obligations de la municipalité de Fleurimont datées du 26 février 1979 et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10 4/8% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$301 500 — 20 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 5 500
26 février 1981	6 000
26 février 1982	7 000
26 février 1983	7 000
26 février 1984	8 000
26 février 1985	9 000
26 février 1986	9 000
26 février 1987	10 000
26 février 1988	11 000
26 février 1989	12 000
26 février 1990	13 000
26 février 1991	15 000
26 février 1992	17 000
26 février 1993	19 000
26 février 1994	20 000
26 février 1995	22 000
26 février 1996	24 000
26 février 1997	26 000
26 février 1998	29 000
26 février 1999	32 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

- 1 Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.
- 2 Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.
- 3 Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4 Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$32 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 26 février 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$32 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 26 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La municipalité de Fleurimont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 282 — \$248 000 — achat de terrain, construction d'un réservoir; 287 — \$39 500 — voirie; 288 — \$14 000 — achat de terrain, construction d'un réservoir.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 heures, le mardi 30 janvier 1979, à l'hôtel de ville, 1735, chemin Galvin, municipalité de Fleurimont, comté de Sherbrooke, Québec.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Municipalité de Fleurimont, comté de Sherbrooke, le 19 décembre 1978.

Hôtel de ville

1735, chemin Galvin
municipalité de Fleurimont
comté de Sherbrooke, Québec
téléphone: 565-9954, code 819

Le secrétaire-trésorier,

ROGER CARON.

Ville de Lachenaie
(L'Assomption)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Lachenaie» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de \$345 500 d'obligations de la ville de Lachenaie datées du 26 février 1979 et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10 1/4% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le lundi 29 janvier 1979 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (tél. 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$345 500 — 20 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 6 500
26 février 1981	7 000
26 février 1982	7 000
26 février 1983	8 000
26 février 1984	9 000
26 février 1985	9 000
26 février 1986	10 000
26 février 1987	12 000
26 février 1988	13 000
26 février 1989	14 000
26 février 1990	16 000
26 février 1991	17 000
26 février 1992	19 000
26 février 1993	21 000
26 février 1994	23 000
26 février 1995	25 000
26 février 1996	28 000
26 février 1997	30 000
26 février 1998	34 000
26 février 1999	37 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1 Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2 Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3 Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4 Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$37,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéance apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 26 février 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe pour un montant supérieur à \$37 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 26 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Lachenaie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 268(268-A) — \$123 000 — aqueduc, égouts; 272-A — \$89 000, 286 — \$129 000 — aqueduc, égouts, voirie; 289 — \$4 500 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le lundi 29 janvier 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 29 janvier 1979 à 20 heures, à l'école Saint-Charles-de-Lachenaie, 3329, boulevard St-Charles, Lachenaie, comté de L'Assomption, Québec.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Lachenaie, comté de L'Assomption, le 4 janvier 1979.

Le secrétaire-trésorier,

LUC AMIREAULT.

Hôtel de ville

2953, boulevard Saint-Charles

Ville de Lachenaie

comté de L'Assomption, Québec

telephone: 471-3677, code 514

76252-0

Commission scolaire Montcalm

(Siège social: ville de Québec, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Robert Berthiaume, directeur général, au centre administratif, 3055, rue Musset, ville de Québec, secteur Les Saules, Québec, jusqu'à 19 h 30, le lundi 29 janvier 1979, pour l'achat de \$147 000 d'obligations de la commission scolaire Montcalm datées du 26 février 1979, et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10 1/4% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$147 000 — 10 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 14 000
26 février 1981	14 000
26 février 1982	16 000
26 février 1983	17 000
26 février 1984	19 000
26 février 1985	11 000
26 février 1986	12 000
26 février 1987	13 000
26 février 1988	15 000
26 février 1989	16 000

La commission scolaire Montcalm, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite

corporation scolaire, le dépôt en fidéicommiss, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Montcalm s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 9 octobre 1963 — \$40 000 — renouvellement d'emprunt; 31 mai 1976 (27 novembre 1978) — \$107 000 — dépenses d'immobilisations 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 29 janvier 1979 à 19 h 30, au centre administratif, 3055, rue Musset, ville de Québec, secteur Les Saules, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Québec, le 19 décembre 1978.

Le directeur général,

ROBERT BERTHIAUME.

Centre administratif

3055, rue Musset

ville de Québec, secteur Les Saules,

Québec G1P 1N8

telephone: 871-8231, code 418

76117-0

Municipalité de Piedmont

(Comté de Terrebonne)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Gilbert Aubin, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 670, rue Principale,

municipalité de Piedmont, comté de Terrebonne, Québec, jusqu'à 20 heures, le mercredi 31 janvier 1979, pour l'achat de \$155 500 d'obligations de la municipalité de Piedmont datées du 26 février 1979 et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10¼% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$155 500 — 20 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 2 500
26 février 1981	4 000
26 février 1982	4 000
26 février 1983	4 000
26 février 1984	4 000
26 février 1985	5 000
26 février 1986	6 000
26 février 1987	6 000
26 février 1988	7 000
26 février 1989	8 000
26 février 1990	7 000
26 février 1991	7 000
26 février 1992	8 000
26 février 1993	9 000
26 février 1994	9 000
26 février 1995	11 000
26 février 1996	12 000
26 février 1997	13 000
26 février 1998	14 000
26 février 1999	15 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$15 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le

présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 26 février 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$15 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 26 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La municipalité de Piedmont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 69-1A — \$12 000 — renouvellement d'emprunt: 174-78 — \$131 300; 175-78 — \$12 200 — voirie;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le mercredi 31 janvier 1979, à l'hôtel de ville, 670, rue Principale, municipalité de Piedmont, comté de Terrebonne, Québec.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Municipalité de Piedmont, comté de Terrebonne, le 21 décembre 1978.

Hôtel de ville
670, rue Principale
municipalité de Piedmont,
comté de Terrebonne, Québec J0R 1K0
téléphone: 227-2130, code 514 76118-0

Le secrétaire-trésorier,

GILBERT AUBIN.

P paroisse de Saint-Sulpice
(Comté de L'Assomption)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Sulpice» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de \$395 500 d'obliga-

tions de la paroisse de Saint-Sulpice datées du 26 février 1979 et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 ¹/₂% ni supérieur à 10 ¹/₄% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mercredi 31 janvier 1979, à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (téléc 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$395 500 — 20 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 7 500
26 février 1981	8 000
26 février 1982	8 000
26 février 1983	9 000
26 février 1984	10 000
26 février 1985	11 000
26 février 1986	12 000
26 février 1987	13 000
26 février 1988	16 000
26 février 1989	17 000
26 février 1990	18 000
26 février 1991	19 000
26 février 1992	21 000
26 février 1993	24 000
26 février 1994	26 000
26 février 1995	29 000
26 février 1996	31 000
26 février 1997	35 000
26 février 1998	39 000
26 février 1999	42 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2^o Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$42 000 et si

supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéance apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 26 février 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe pour un montant supérieur à \$42 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 26 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La paroisse de Saint-Sulpice s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 69 — \$79 000; 70 — \$288 000 — aqueduc, égouts, voirie; 71-1 — \$28 500 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le mercredi 31 janvier 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 31 janvier 1979, à 20 heures, au bureau municipal, 1089, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice, comté de L'Assomption, Québec.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Sulpice, comté de L'Assomption, le 4 janvier 1979.

Le secrétaire-trésorier,

MADAME HUGUETTE OUELLET.

Bureau municipal

1089, rue Notre-Dame

Paroisse de Saint-Sulpice

comté de L'Assomption, Québec J0K 3J0

téléphone: 589-4450, code 514

76253-0

Commission scolaire Sept-Iles

(Siège social: cité de Sept-Iles, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Jean-Pierre Jomphe, directeur général, au centre administratif, 530, avenue Brochu, Sept-Iles, comté de Duplessis, Québec, jusqu'à 20 heures, le lundi 29 janvier 1979, pour l'achat de \$662 000 d'obligations de la commission scolaire Sept-Iles datées du 26 février 1979, et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10 1/4% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$662 000 — 10 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 41 000
26 février 1981	45 000
26 février 1982	49 000
26 février 1983	55 000
26 février 1984	60 000
26 février 1985	67 000
26 février 1986	74 000
26 février 1987	82 000
26 février 1988	90 000
26 février 1989	99 000

La commission scolaire Sept-Iles, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts

courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Sept-Iles s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 29 mai 1978 — \$188 000 — fenestration de l'école Gamache; 30 octobre 1978 — \$474 000 — dépenses d'immobilisation 1973-74, 1975-76, et 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 29 janvier 1979, à 20 heures, au centre administratif, 530, avenue Brochu, Sept-Iles, comté de Duplessis, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Sept-Iles, le 18 décembre 1978.

Le directeur général,

Centre administratif **JEAN-PIERRE JOMPHE,**

530, avenue Brochu

Sept-Iles

comté de Duplessis, Québec G4R 2X3

téléphone: 962-9684, code 418

76119-0

Commission scolaire de Val-d'Or

(Siège social: ville de Val-d'Or, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Maurice Morand, directeur général, au centre administratif, 973, 5^e Rue, Val-d'Or, comté d'Abitibi-Est, Québec, jusqu'à 20 heures, le lundi 29 janvier 1979, pour l'achat de \$152 000 d'obligations de la commission scolaire de Val-d'Or datées du 26 février 1979, et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10 1/4% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$152 000 — 10 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 9 000
26 février 1981	10 000
26 février 1982	11 000
26 février 1983	13 000
26 février 1984	14 000
26 février 1985	15 000
26 février 1986	17 000
26 février 1987	19 000
26 février 1988	21 000
26 février 1989	23 000

La commission scolaire de Val-d'Or, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Val-d'Or s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 15 novembre 1976 (11 septembre 1978) (11 décembre 1978) — \$152 000 — dépenses d'immobilisations 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 29 janvier 1979, à 20 heures, au centre administratif, 973, 5^e Rue, Val-d'Or, comté d'Abitibi-Est, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Val-d'Or, le 20 décembre 1978.

Le directeur général,

Centre administratif
973, 5^e Rue
Val-d'Or
comté d'Abitibi-Est, Québec J9P 4P8
téléphone: 825-4220, code 819 76121-0

Municipalité de Verchères

(Comté de Verchères)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la municipalité de Verchères» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de \$614 000 d'obligations de la municipalité de Verchères datées du 26 février 1979 et remboursables en série du 26 février 1980 au 26 février 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10 1/4% payable semi-annuellement les 26 août et 26 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mercredi 31 janvier 1979, à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (tél. 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 26 février 1979.

Tableau d'amortissement — \$614 000 — 20 ans

Année	Capital
26 février 1980	\$ 10 000
26 février 1981	\$ 11 000
26 février 1982	\$ 12 000
26 février 1983	\$ 14 000
26 février 1984	\$ 15 000
26 février 1985	\$ 17 000
26 février 1986	\$ 18 000
26 février 1987	\$ 20 000
26 février 1988	\$ 23 000
26 février 1989	\$ 25 000
26 février 1990	\$ 28 000

Année	Capital
26 février 1991	\$ 30 000
26 février 1992	\$ 34 000
26 février 1993	\$ 37 000
26 février 1994	\$ 41 000
26 février 1995	\$ 45 000
26 février 1996	\$ 50 000
26 février 1997	\$ 55 000
26 février 1998	\$ 61 000
26 février 1999	\$ 68 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2^o Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4^o Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$68 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 26 février 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin

d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe pour un montant supérieur à \$68 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 26 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La municipalité de Verchères s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 26 février 1979 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 32-76 — \$614 000 — aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 31 janvier 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 31 janvier 1979 à 20 heures, à la mairie de Verchères, 581, rue Marie-Victorin, Verchères, comté de Verchères, Québec.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Verchères, comté de Verchères, le 3 janvier 1979.

Le secrétaire-trésorier,

PHILIPPE COLETTE.

Mairie de Verchères

581, rue Marie-Victorin

Verchères

comté de Verchères, Québec J0L 2R0

telephone: 583-3564, code 514

76254-0

Syndicats professionnels — Loi des

ASSOCIATION DES APICULTEURS DE L'ESTRIE

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 11 octobre 1978, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «ASSOCIATION DES APICULTEURS DE L'ESTRIE», avec siège social situé à Sherbrooke, district judiciaire de Saint-François.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

1626-6629

76156-0

L'ASSOCIATION DES NOTAIRES DE ST-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 13 novembre 1978, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «L'ASSOCIATION DES NOTAIRES DE ST-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE», avec siège social situé à Saint-Jean, district judiciaire d'Iberville.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

1627-5224

76157-0

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
No 415-05-000195-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée et ayant son siège social en la cité et district de Montréal, demanderesse, c. FLAUREANNE PARENT, résidant et domiciliée à Sainte-Clothilde-de-Horton, comté d'Arthabaska, défenderesse.

a) Une terre située en la paroisse de Princeville, dans le sixième rang du canton de Stanfold, mesurant cinq (5) arpents de front, plus ou moins, sur la profondeur du lot, d'un cordon à l'autre, sans garantie de mesure précise, et bornée comme suit: d'un côté à Thomas Bernier ou représentants, de l'autre côté, vers l'est, partie à W. Filion et partie à P. Latulippe, ou leurs représentants. Cette terre est connue et désignée au cadastre officiel du canton de Stanfold comme étant partie Est du lot six A (Ptie E. 6A), rang VI, canton de Stanfold. Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances; sauf et excepté les servitudes affectant ledit immeuble.

b) Un morceau de terrain, de figure irrégulière, situé dans le sixième rang du canton de Stanfold, maintenant connu et désigné au cadastre officiel dudit canton de Stanfold, pour le sixième rang, comme étant une partie du lot numéro cinq C (Ptie 5C, rg VI, Stanfold), mesurant, mesure anglaise, à partir d'un point formé par la ligne de monsieur Alcide Sylvain et le chemin qui s'y trouve vers le sud, six cents pieds (600') le long de ce chemin en allant vers le sud-ouest, de là, en allant vers le nord-ouest dans un angle de quatre-vingt-dix degrés (90°), avoir une longueur de cinq cents soixante-dix pieds (570'), de là, en allant vers le nord dans un angle de cent cinquante

cinq degrés (155°), avoir une longueur de quatre cent quinze pieds (415'), de là en allant vers l'est, avoir une longueur de neuf cent quatre-vingt-huit pieds (988') pour enfin en allant vers le sud avoir une longueur de trois cent vingt pieds (320') jusqu'au point de départ, le tout plus ou moins borné ledit terrain comme suit: au sud par le chemin qui s'y trouve, du côté sud-ouest par un autre chemin appartenant à Ulric Talbot, du côté ouest par un morceau de terrain appartenant à Jules Beaudet, au nord par les parties de terrain appartenant à Henri Dubois et Jules Beaudet, et enfin du côté est par un terrain appartenant à Alcide Sylvain ou leurs représentants. Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, ainsi que tout l'équipement sauf et excepté les servitudes affectant ledit immeuble.

La mise à prix est fixée à \$225, pour l'immeuble a, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La mise à prix est fixée à \$290, pour l'immeuble b, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, province de Québec, le DIX-NEUVIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 18 décembre 1978.

Le shérif adjoint,
LYSE L. GARIÉPY.

76150-0

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Beauharnois
No 760-02-000126-76

CAISSE POPULAIRE CHRIST ROI DE CHATEAUGUAY, corps politique légalement constitué, ayant

une principale place d'affaires au 169 rue Maple, à Châteauguay, district de Beauharnois; demanderesse, c. MAU-

RICE VINETTE, domicilié et résidant au 4 rue Beauregard, à Châteauguay-Nord, district de Beauharnois, défendeur.

Description de l'immeuble:

1. «Une partie du lot numéro deux cent quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq (5 ptie 204) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay; mesurant quarante-trois pieds (43') de largeur sur une profondeur de cinquante pieds (50'), mesures anglaises et plus ou moins; bornée en front par la propriété d'André Thérien, en arrière par une partie du lot no 5.204 vendue par le présent vendeur à monsieur Georges Drapeau d'un côté par la partie du lot no 5.205 ci-après en deuxième lieu décrite de l'autre côté par le terrain de Henri Ste-Marie; ou représentants;»

2. «Une partie du lot numéro deux cent cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq (5 ptie 205) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, division d'enregistrement de Châteauguay, mesurant quarante-trois pieds (43') de largeur sur une profondeur de cinquante pieds (50') mesures anglaises et plus ou moins, bornée en front par la propriété de monsieur Brault ou représentants, en arrière par une partie du lot no 2.205 appartenant à Georges Drapeau d'un côté par la

partie du lot no 5.204 ci-dessus en premier lieu décrite, de l'autre côté par la propriété de André Thérien, ou représentants.»

3. Un emplacement ayant front sur la rue Beauregard, en la ville de Châteauguay-Nord (Qué.), connu et désigné comme étant les lots numéros deux cent sept et deux cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq. Avec les bâtiments dessus construits et une maison portant le numéro civique 4 de la rue Beauregard.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes s'y rattachant, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à \$1 687,50, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, à Sainte-Martine, le VINGT-HUITIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,

PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif

Cour provinciale

Valleyfield, le 19 décembre 1978.

76195-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauharnois

No 760-05-000760-78

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 2275 est, rue Jean-Talon, en les cité et district de Montréal, demanderesse, c. **ROBERT MICHAEL BLOCHA** et **DIANE BROOKS**, épouse séparée de biens de Robert Michael Blocha, tous deux domiciliés et résidant au 4 B, Henderson, Huntingdon, district de Beauharnois, défendeurs.

«Un emplacement situé dans la ville de Huntingdon, rue Henderson, comprenant:

1. La subdivision officielle numéro trente-quatre du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-onze (291-34) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Huntingdon, division d'enregistrement de Huntingdon;

2. Une partie de la subdivision officielle numéro trente-trois du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-onze (291-ptie 33) au cadastre susdit. Ce terrain est borné comme suit: au nord-est par le lot numéro 291-34; au sud-est par les lots numéros 291-35 et 291-1; au sud-ouest par une partie du lot numéro 291-33 et au nord-ouest par la rivière Châteauguay. Ce terrain mesure: cent soixante-seize pieds (176') dans sa ligne nord-est; soixante-huit pieds (68') dans ses lignes sud-est et nord-ouest; cent quatre-

vingt-dix-huit pieds et neuf dixièmes (198,9') dans sa ligne sud-ouest.

Avec tous les bâtiments dessus construits, portant le numéro civique 4-B de la rue Henderson, ainsi que toutes les servitudes y rattachées.

Avec et y compris tous les droits, dépendances, accessoires et améliorations y apportés comme les fixtures électriques, à gaz ou à l'éclairage, les calorifères, chaufferettes et moteurs, la machinerie, bouilloires, élévateurs et leurs moteurs, les baignoires, éviers, salles de bain, bassins, tuyaux, robinets et autres fixtures de plomberie ou de chauffage, les miroirs, foyers, climatiseurs et réfrigérateurs, les appareils destinés à la cuisson, les couvre-planchers de quelque sorte que ce soit, les cloisons, comptoirs et autres objets qui sont reliés à l'immeuble au moyen de clous, vis, boulons, tuyaux, ciment, plâtre, adhésifs ou de toute autre manière et qui sont nécessaires ou utilisés aux fins d'une meilleure gestion de l'immeuble et qui sont la propriété des défendeurs, y étant présumés y avoir été placés à perpétuelle demeure et étant immeuble par destination.»

La mise à prix est fixée à \$1 275, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque

visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Huntingdon, 25, rue King, à Huntingdon, le SEPTIEME jour de MARS 1979, à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Valleyfield, le 21 décembre 1978.

Le shérif adjoint,
PIERRE JOLICOEUR.

76196

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
No 760-05-000928-78

LES ARTISANS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 333 est, rue Saint-Antoine, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, c. GERARD EMOND, demeurant au numéro 82 de la rue Alphonse, à Châteauguay, district de Beauharnois, défendeur.

«Un emplacement ayant front sur la rue Alphonse en la ville de Châteauguay, connu et désigné comme étant le lot numéro cent onze de la subdivision du lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252-211) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay.

Avec toutes les bâtisses y érigées portant les numéros 82 de ladite rue Alphonse.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes atta-

chées audit immeuble sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur et sujet notamment à une servitude d'utilité publique en faveur de la Commission hydro-électrique de Québec et la compagnie de téléphone Bell Canada tel que créée par acte enregistré à Châteauguay, sous le numéro 144258A.»

La mise à prix est fixée à \$5 587,50, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, à Sainte-Martine, le VINGT-SEPTIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Valleyfield, le 18 décembre 1978.

76151-

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
No 760-05-000715-78

GASTON PAQUIN, plombier, demeurant et domicilié au no 6502, Guillaume-Couture, district de Montréal, demandeur, c. JAMES D. LULKO *et uxore* demeurant au 4502, Forbes, Pierrefonds, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

«Un emplacement vacant et ayant front sur le boulevard Maple, la rue Leblanc et le chemin Massey, étant la subdivision numéro quatre cent dix-neuf du lot originaire numéro cinquante-cinq (55-419) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, ayant une superficie de trente mille sept cent deux pieds carrés (30 702 pi²).»

La mise à prix est fixée à \$3 837,50, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164 rue Saint-Joseph, à Sainte-Martine, le HUITIEME jour de MARS 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Valleyfield, le 20 décembre 1978.

76152-

Bedford*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Bedford
 No 500-02-0035974-778
 Shérif 036-78

C.J.A.D. LIMITED, corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 1407, de la Montagne, en les ville et district de Montréal, c. S.R.J. CONSULTANT INC., corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 152 est, rue Notre-Dame, suite 800, en les ville et district de Montréal.

Le lot numéro cent cinquante-sept (157) du cadastre officiel du canton de Stukely, division d'enregistrement de Shefford.

La mise à prix est fixée à \$792,50, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou chèque visé,

au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford à Waterloo, district de Bedford, le SEIZIEME jour du mois de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Granby, le 19 décembre 1978.

76213-o

Joliette*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Joliette
 No 705-05-000579-782

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse, c. ENTREPRISES BONOR INC. et JEAN-LOUIS CARON, domicilié au 7, rue Lebeau, Repentigny, province de Québec, partie défenderesse.

«1. Un emplacement sis et situé en la paroisse de Saint-Sulpice, et composé du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originnaire numéro cent cinquante-deux (152-6) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Sulpice, et contenant en superficie six mille six cent cinquante-six pieds carrés (6 656 pi²), mesure anglaise, avec maison dessus érigée portant le numéro civique 90, montée Saint-Sulpice.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à \$1 481,25 représentant 25% de l'évaluation municipale.

2. «Un emplacement ayant front sur la rue Lebeau à

Repentigny, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-huit de la subdivision officielle du lot originnaire numéro cinquante (lot 50-28) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny.

Avec les bâtisses dessus érigées et notamment une maison portant le numéro 7 de la rue Lebeau à Repentigny.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C. le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à \$4 725 représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 255, Saint-Etienne à L'Assomption, district de Joliette, le VENDREDI QUINZIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 JEANNE MATTE.

District de Joliette
 Bureau du shérif
 Joliette, le 28 décembre 1978.

76214-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Joliette
 No 705-02-001475-77

COMMISSION SCOLAIRE NORD-JOLI, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 4671, rue Principale, à Saint-Félix-de-Valois, district de Joliette et **VILLE DE SAINT-GABRIEL**, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à ville de Saint-Gabriel, district de Joliette, partie demanderesse, c. REAL MICHAUD, bourgeois, domicilié et résidant au 1654, des Roses, à Carignan, district de Montréal et JACQUES FRANCO, syndic à la faillite de Réal Michaud, domicilié et résidant au 500, place d'Armes, à Montréal, district de Montréal, partie défenderesse.

1. «Un terrain situé au village de Saint-Gabriel-de-Brandon, connu et désigné comme étant une partie du lot no cent cinquante-trois-N (Ptie 153-N) au cadastre du village de Saint-Gabriel-de-Brandon, de la contenance de cent pieds (100') de largeur sur cent pieds (100') de profondeur, mesures anglaises, et borné en front par la rue publique (rue Ferland, autrefois dite des Touristes), en profondeur au sud-est par autre partie dudit lot baillé à Mme Goyette, ou représentants, d'un côté au sud-ouest, par la rue 43, et de l'autre côté, au nord-est par le terrain ci-après décrit:

2. Un terrain situé au même lieu, au nord-est de celui ci-dessus connu et désigné comme étant une partie du lot cent cinquante-trois-N (Ptie 153-N) audit cadastre de la contenance en largeur de tout terrain compris entre la limite

nord-est du terrain ci-dessus à aller à une ligne qui passerait à vingt-sept pieds (27') au sud-ouest des terrains de Joseph Champagne, soit environ cinquante pieds (50') sur une profondeur de cent pieds (100') mesure anglaise et plus ou moins, borné en front au sud-est par le terrain baillé à Mme Goyette ou représentants, au sud-ouest, par le terrain ci-dessus, au nord-est par l'espace de terrain de vingt-sept pieds (27') susdit, et aujourd'hui, une petite rue privée.

Avec les deux (2) bâtisses portant les numéros civiques 235 et 237, rue Maskinongé, ville de Saint-Gabriel, comté de Berthier:

Avec l'ameublement et les fixtures s'y trouvant à l'exception d'une scie ronde réservée par le vendeur».

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P. le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à \$4 365 représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Berthier, 180, rue Champlain, à Berthierville, district de Joliette, le MARDI TREIZIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

JEANNE MATTE.

Bureau du shérif

Joliette, le 20 décembre 1978.

76190-0

Mingan*De Terris*

Bref d'exécution
 Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Mingan
 No 650-05-000031-76

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 690, boulevard Laure, Sept-Iles, district de Mingan, partie demanderesse, c. ENTREPRISES R.R.G. INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social à Gagnon, district de Mingan, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement du Saguenay, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cent huit et la subdivision un de la subdivision cent neuf du lot originaire bloc A (A-108, A-109-1), du cadastre officiel du canton de Chiasson, municipalité de la

ville de Gagnon, division d'enregistrement de Saguenay, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le montant minimum, que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à \$1 225, payable soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, palais de justice de Baie-Comeau, le VINGT-SEPTIEME jour de FEVRIER 1979.

Sept-Iles, le 21 décembre 1978.

L'huissier,

JEAN TRUCHON.

76215-0

Bref d'exécution De Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Mingan
 No 650-05-000379-78

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée par la Loi du Parlement du Canada ayant son siège social dans la cité et le district de Montréal, partie demanderesse, c. **LES INDUSTRIES MANIC INC.**, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 40, 3^e Rue à Port-Cartier, district de Mingan, partie défenderesse, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement du Saguenay, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision trois du lot originaire bloc F (F-3), du cadastre officiel du canton de Babel, municipalité de la ville de Port-

Cartier, contenant en superficie quarante mille quatre cent deux pieds carrés (40 402 pi²) avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à \$39 075, payable soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, palais de justice de Baie-Comeau, le VINGT-SEPTIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Sept-Iles, le 21 décembre 1978.

L'huissier,

JEAN TRUCHON.

76216-0

Montréal*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-020535-785

LA BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. **M. ROBERT BRABANT**, de la ville de LaSalle, district de Montréal, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Gravel, en la cité de LaSalle, et compose des resubdivisions numéros cent trente et cent trente et un de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-seize du lot originaire numéro neuf cent soixante (960-96-130 et 131) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine. Avec toutes les bâtisses dessus érigées incluant celle portant le numéro civique 145, rue Gravel, en la cité de LaSalle. Avec droit de passage en faveur dudit emplacement sur les resubdivi-

sions numéros 960-96-134 et 135 étant les rues Smith et Gravel. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement sans exception ni réserve d'aucune sorte.»

La mise à prix est fixée à \$4 937,50, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le SIXIEME jour de MARS 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1978.

76233-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-004222-772

LA BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les cité et district de Montréal, demanderesse c. **JUDITH** et **JACK GROSSBERG**, de la cité

de Laval, district de Montréal, défendeurs, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

«Un emplacement situé à Fabreville, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quatre-vingt-neuf

de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent dix-huit (118-289) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose-de-Laval.

Avec la maison dessus érigée, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à \$8 390 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district

de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, Québec, le VINGT-HUITIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1978.

76234-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-004650-782

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corps politique et dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à 500, place d'Armes, en les cité et district de Montréal, demanderesse, c. YOLANDE BEAUREGARD, 6999, Drolet, en les cité et district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

«a) Le lot deux cent deux de la subdivision du lot numéro six de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent seize (716-6-202) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Laprairie-de-la-Magdeleine; et

b) Le droit par indivis du vendeur, en ce qui concerne la propriété décrite au paragraphe a des présentes, sur les lots suivants, étant des propriétés communes, tel qu'il est établi dans une déclaration de co-propriété enregistrée au bureau d'enregistrement du comté de Laprairie sous le numéro 100096, à savoir: La subdivision numéro un du lot originaire numéro sept cent seize; la resubdivision numéro un de la subdivision numéro deux du même lot originaire sept cent seize; la resubdivision numéro un de la subdivision numéro trois du même lot originaire numéro sept cent seize; la resubdivision numéro un de la subdivision du lot numéro quatre du même lot originaire numéro sept cent seize; la resubdivision numéro un de la subdivision du lot numéro cinq du même lot originaire numéro sept cent seize; la resubdivision numéro un de la subdivision du lot numéro six du même lot originaire numéro

sept cent seize; la resubdivision numéro un de la subdivision du lot numéro sept du même lot originaire numéro sept cent seize; et la resubdivision numéro un de la subdivision numéro huit du même lot originaire numéro sept cent seize (716-1, 716-2-1, 716-3-1, 716-4-1, 716-5-1, 716-6-1, 716-7-1 et 716-8-1) tous aux mêmes plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Laprairie-de-la-Magdeleine.

En l'état où se trouve présentement ces propriétés, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve, et grevées particulièrement d'une servitude en faveur de l'Hydro-Québec, établie aux termes d'un acte passé devant Me Jean Brossard, notaire, le 20 décembre 1950, et enregistrée au bureau d'enregistrement du comté de Laprairie sous le numéro 40881.»

La mise à prix est fixée à \$2 680, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, Québec, le VINGT-DEUXIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 16 novembre 1978

76108-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-013580-772

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. SAMUEL

LEVY, DECARIE PLAZA INC., CONTINENTAL PLAZA INC., LES ENTREPRISES AGLO INC., LES RESIDENCES MARQUETTE LTEE, POSD INVEST-

MENT INC. défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Décarie (à l'intersection dudit boulevard Décarie et de la place Cochrane) et composé:

1. De la partie sud-ouest du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro trois cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (Ptie 51-314-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant six pieds et quatre pouces (6'4") de largeur par une profondeur de quatre-vingt-treize pieds (93'), et bornée comme suit: vers le nord-est par partie N.-E. du lot 51-314-2; vers le sud-est par partie S.-O. du lot 51-314-2; vers le sud-ouest par partie S.-E. du lot 51-317; et vers le nord-ouest par partie S.-O. du lot 51-313.

2. De la partie sud-ouest du lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro trois cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (Ptie 51-314-2) auxdits plan et livre de renvoi officiels: mesurant dix-huit pieds et huit pouces (18' 8") de largeur par une profondeur de quatre-vingt-treize pieds (93') et bornée comme suit: vers le nord-est par partie du lot 51-314-2 (Boulevard Décarie); vers le sud-est par partie S.-O. du lot 51-315-1; vers le sud-ouest par partie S.-E. du lot 51-317; et vers le nord-ouest par partie du lot 51-314-1.

3. De la partie sud-ouest du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro trois cent quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (Ptie 51-315-1) auxdits plan et livre de renvoi officiels: mesurant six pieds et quatre pouces (6'4") de largeur par une profondeur de quatre-vingt-treize pieds (93') et bornée comme suit: vers le nord-est par partie N.-E. du lot 51-315-1 (boulevard Décarie); vers le sud-est par partie S.-O. du lot 51-315-2; vers le sud-ouest par partie S.-E. du lot 51-317; et vers le nord-ouest par partie S.-O. du lot 51-314-2.

4. De la partie sud-ouest du lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro trois cent quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (Ptie 51-315-2) auxdits plan et livre de renvoi officiels: mesurant dix-huit pieds et huit pouces (18'8") de largeur par une profondeur de quatre-vingt-treize pieds (93'), et bornée comme suit: vers le nord-est par partie N.-E. du lot 51-315-2 (boulevard Décarie); vers le sud-est par partie S.-O. du lot 51-316; vers le sud-ouest par partie S.-E. du lot 51-317; et vers le nord-ouest par partie S.-O. du lot 51-315-1;

5. De la partie sud-ouest du lot numéro trois cent seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (51 Ptie 316) auxdits plan et livre de renvoi

officiels: mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-treize pieds (93'), et bornée comme suit: vers le nord-est par partie N.-E. du lot 51-316 (boulevard Décarie); vers le sud-est par le lot 51-350 (place Cochrane); vers le sud-ouest par partie S.-E. du lot 51-317.

6. De la partie sud-est du lot numéro trois cent dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (51 Ptie 317) auxdits plan et livre de renvoi officiels: mesurant cent vingt-cinq pieds (125') de largeur par une profondeur de quatorze pieds (14'), et bornée comme suit: vers le nord-est par parties S.-O. des lots 51-312, 51-313, 51-314-1, 51-314-2, 51-315-1, 51-315-2, et 51-316; vers le sud-est par le lot 51-350 (Place Cochrane); vers le sud-ouest par le lot 51-320; et vers le nord-ouest par partie N.-O. du lot 51-317.

7. Du lot numéro trois cent vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (51-320) auxdits plan et livre de renvoi officiels: mesurant vingt-huit pieds (28') de largeur par une profondeur de cent vingt-cinq pieds (125'), et bornée comme suit: vers le sud-est par le lot 51-350 (Place Cochrane); vers le sud-ouest par le lot 51-321; vers le nord-ouest par le lot 51-318; et vers le nord-est par partie S.-E. du lot 51-317.

8. Du lot numéro trois cent vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante et un (51-321) auxdits plan et livre de renvoi officiels: mesurant vingt-huit pieds (28') de largeur par une profondeur de cent vingt-cinq pieds (125'), et bornée comme suit: vers le sud-est par le lot 51-350 (Place Cochrane); vers le sud-ouest par le lot 51-322; vers le nord-ouest par le lot 51-319; et vers le nord-est par le lot 51-320.

Avec toutes les constructions dessus élevées et notamment une bâtisse de 15 étages abritant un hôtel devant être converti à brève échéance en maison pour personnes âgées portant le numéro 5900, du boulevard Décarie; dont le mur nord-ouest est mitoyen, circonstances et dépendances. Ainsi que le tout se trouve présentement avec tous ses droits et dépendances sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à \$395 100 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le TRESIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montreal, le 12 decembre 1978.

76093-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-014619-785

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 500, place d'Armes, dans les cités et district de Montréal, demanderesse, c. **HAMIDUR RAHMAN**, 4290, rue Jasmin, cité de Saint-Hubert, défendeur et **ASHRAF JAHAN RAHMAN**, 4290, rue Jasmin, cité de Saint-Hubert, mis en cause, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

«L'immeuble de Hamidur Rahman:

Un emplacement ayant front sur la rue Jasmin, ville de Saint-Hubert, connu et désigné sous le lot numéro six cent cinq de la subdivision du lot originaire deux cent vingt-trois (223-605) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly. Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 4290, rue Jasmin.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-001977-782

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cités et district de Montréal, demanderesse, c. **ROSAIRE LAFLEUR LTEE**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1646, rue Linden, Montréal, défenderesse, et **ROSAIRE LAFLEUR**, résidant et domicilié au 1646, rue Linden, cité de Montréal-Nord, district de Montréal, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble ayant front sur la rue Linden en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent treize (213-52) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal.

Avec un immeuble dessus érigé portant le numéro 1646

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-016542-779

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cités et district de Montréal, demanderesse, c. **LUDGER THIBAUT**, résidant et domicilié sur la rue Principale,

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve, et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à \$5 675, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Québec, le **PREMIER** jour de **MARS** 1979, à **ONZE** heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 7 novembre 1978.

76235-0

et le numéro 1648 de ladite rue Linden en la ville de Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à \$11 662,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le **QUINZIEME** jour de **FEVRIER** 1979, à **DIX** heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 5 décembre 1978.

76092-0

Girardville, comté de Roberval, province de Québec, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«1. Un emplacement situé à Montréal et connu au

cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-huit (488-189). Avec maison dessus érigée portant les numéros 6869-71, rue Boyer, Montréal.

La mise à prix est fixée à \$5 050 soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

2. Un emplacement situé à Montréal et connu au cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet comme étant le lot numéro cent quarante B de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-huit (488-140B). Avec maison dessus érigée portant les numéros 7345-47, rue Saint-André, Montréal. Avec et

sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, y attachées.»

La mise à prix est fixée à \$3 212.50 soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le TREIZIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 10 novembre 1978.

76094-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011079-769

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, Ontario, et une place d'affaires au 1200, avenue McGill College, suite 610, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. **ARTHUR LARONDE**, n'ayant ni place d'affaires ni domicile connus dans la province de Québec, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

«Le lot numéro trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante-huit (258-36), du cadastre de la paroisse de Saint-Constant, de figure rectangulaire; borné vers le nord-ouest par le lot numéro 258-37 rue; vers le nord-est par le lot numéro 258-35; vers le sud-est par le lot numéro 258-23; vers le sud-ouest par le lot numéro 259-16; mesurant cinquante-cinq pieds (55') de largeur par cent pieds (100') de profondeur; contenant

une superficie de cinq mille cinq cents pieds carrés; mesures anglaises (5 500 pi²). Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 202, rue Lasalle, Saint-Constant.»

La mise à prix est fixée à \$8 375, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, Québec, le SEIZIEME jour de février 1979, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 10 novembre 1978.

76095-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005818-784

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, c. **CONSTRUCTION T.A. KAYBEC LTEE.**, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 7781, Casgrain, Montréal, district de Montréal, défenderesse, et **LE REGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front à la rue Querbes, en la ville de Montréal, et composé des lots suivants:

1. a) de la partie nord-ouest du lot numéro quatre cent soixante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-huit (638-Prte N.-O., 469) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant ledit emplacement six pouces de largeur par une profondeur de trente-six pieds et six pouces, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit: au nord-est, au sud-est et au

sud-ouest par le résidu dudit lot 638-469 dudit cadastre et au nord-ouest par le lot numéro 638-470 et ci-après mentionné, et

b) du lot numéro quatre cent soixante-dix de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro six cent trente-huit (638-470) au susdit cadastre, mesurant vingt-six pieds de largeur par une profondeur de quatre-vingts pieds, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse dessus érigée, portant le numéro civique 7650 de ladite avenue Querbes, et dont le mur nord-ouest est mitoyen. Avec droit de passage en commun avec tous ceux y ayant droit dans la ruelle située à l'arrière dudit emplacement. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, et notamment, sujet aux servitudes de droit de vue telles qu'établies aux termes de l'acte de prêt dont copie fut déposée à Montréal, sous le numéro 1154194 et 1154195.

La mise à prix est fixée à \$16 350, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

2. Du lot numéro quatre cent soixante et onze de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro six cent trente-huit (638-471) au susdit cadastre, mesurant vingt-six pieds de largeur selon le cadastre et vingt-six pieds et sept pouces selon le certificat de localisation ci-après mentionné,

par une profondeur de quatre-vingts pieds, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 7660 de ladite avenue Querbes, et dont le mur nord-ouest est mitoyen. Avec droit de passage en commun avec tous ceux y ayant droit dans la ruelle située à l'arrière dudit emplacement. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, et notamment sujet aux servitudes de droit de vue telles qu'établies aux termes de l'acte de prêt dont copie fut déposée à Montréal, sous les numéros 1154194 et 1154195. Tel que le tout est montré sur deux certificats de localisation préparés par Léopold Moretti, A.G., en date du 4 juin 1955.»

La mise à prix est fixée à \$16 350, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le QUINZIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 8 novembre 1978.

76096-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-009046-788

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. TIMOTHY MARTZ, demeurant et résidant au 440, Elm Avenue, Westmount, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le chemin Andras (Andras Drive), en la ville de Dollard-des-Ormeaux, Qué., et composé:

a) du lot 341-88 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, et

b) de l'intérêt indivis de l'auteur de M. Lawrence R.J. Mulvihill, concernant le lot ci-dessus mentionné et les lots 341-1, 342-1 et 343-1, tous desdits plan et livre de renvoi officiels, le tout tel qu'établi dans la déclaration de copropriétaire enregistrée à Montréal sous le numéro 2263043.

Sujet à une servitude: The Aeronautics Act for Zonage, créée en vertu des actes enregistrés à Montréal sous les numéros 1128231 et 1270729, et un bordereau d'entente

enregistré sous le numéro 2302555.

Tel que le tout se trouve actuellement, sans exception ni réserve aucune de la part du débiteur, et avec toutes les servitudes y attachées, actives ou passives, apparentes ou occultes, le tout sans exception ou réserve de la part du débiteur, et avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 336, chemin Andras (Andras Drive).»

La mise à prix est fixée à \$4 337,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-DEUXIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 5 décembre 1978.

76097-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-009164-789

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. TIMOTHY MARTZ, demeurant et résidant au 440, Elm Avenue, Westmount, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«a) Le lot numéro cinquante-trois du lot originaire numéro trois cent cinquante-quatre (354-53) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Genève:

b) Le droit par indivis de l'emprunteur, en ce qui concerne la propriété décrite au paragraphe a) des présentes, sur le lot 353-1, aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, tel qu'il est établi dans une déclaration de copropriété enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2342647. Sous réserve de servitudes, soit: d'une servitude découlant de l'application des règlements de zonage (Loi sur l'aéronautique), créée en vertu d'actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 1128231 et 1270629; d'une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de la compagnie de téléphone Bell Canada, établie en vertu d'un acte enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 2317490;

d'une servitude en faveur du lot 302-71 de la paroisse Sainte-Genève, créée en vertu d'un acte enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 2328710; d'une servitude de droit de passage à pied et en voiture, créée en vertu d'un acte enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 2332221.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, ainsi que les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes au profit ou à la charge de cette propriété, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à \$5 487,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-DEUXIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 8 décembre 1978. 76109-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-013913-783

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation politique légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal et ayant une place d'affaires au 23, centre commercial Duvernay, demanderesse, c. MANJAC INC., MARIE MANCE LOMBARDI, MADELEINE CLAU et ANDRE CLAU et GUY LOMBARDI, hommes et femmes d'affaires de la cité de Duvernay, district de Montréal, domiciliés et résidant au 1020, de la Picardière, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Croissant-de-la-Picardière dans la ville de Duvernay, connu et désigné comme étant la subdivision 84 du lot originaire 63 et partie du lot originaire 62 (63-84-Ptie 62) de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, Laval, cerné au nord-est par le lot 63-80 (Croissant-de-la Picardière) et au sud-est par le lot

63-83 et par une autre partie du lot 62, au sud-ouest par une partie du lot 62, et au nord-est par une autre partie du lot 62 et par le lot 63-85.»

La mise à prix est fixée à \$9 045, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, Québec, le TREIZIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 5 décembre 1978. 76098-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-007097-783

MAURICE CHARBONNEAU, marchand, domicilié et résidant au numéro 18, de l'avenue Laurendeau, à Montréal-Est, district de Montréal, demandeur, c. **LEONIL BEAULIEU**, industriel, domicilié et résidant au numéro 1211 de la 2^e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la septième Avenue dans la cité de Pointe-aux-Trembles, connu et désigné comme étant les lots numéros trois cent, trois cent un, trois cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent neuf (nos 109-300 et 301, 302) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Avec bâtisse portant le numéro civique 891, 7^e Avenue, étant une bâtisse commerciale. Inclus dans cette vente tous les accessoires de plomberie, d'électricité, de chauffage, de quincaillerie de la bâtisse vendue.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Le réservoir à eau chaude et chauffe-eau électrique font partie de l'objet de la présente vente.»

La mise à prix est fixée à \$6 425, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le SIXIÈME jour de MARS 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 14 décembre 1978.

76236-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-019306-784

DAME LENA COHEN GOODMAN, ménagère, de la ville d'Outremont, district de Montréal, veuve non remariée de feu Harry Goodman, durant sa vie de gentilhomme, du même endroit, ladite Lena Goodman, personnellement et ladite Lena Cohen Goodman, et **DR. WILLIAM GOODMAN**, médecin de la cité de Toronto, province de l'Ontario, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires, en vertu du testament de feu Harry Goodman, durant sa vie de gentilhomme, de la cité d'Outremont, district de Montréal, demandeurs, c. **RAVI SHARMA**, autrefois de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, ensuite de Toronto, province de l'Ontario et présentement de lieux inconnus, défendeur et **LE REGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Waverley, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la partie sud-est du lot numéro six cent soixante-cinq au plan de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (ptie S.E. 11-665), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte Saint-Louis; cette partie mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur en front sur ladite rue Waverley, sur une profondeur de trente-cinq pieds (35'), mesurant ensuite vingt pieds (20') de largeur sur une profondeur supplémentaire de vingt-neuf pieds et cinq dixièmes (29,5') et mesurant ensuite vingt-sept pieds (27') de largeur sur une profondeur supplémentaire de vingt-trois pieds et cinq dixièmes (23,5') jusqu'à la ligne arrière de ce lot, et mesurant quatre-vingt-huit pieds (88') de profon-

deur dans sa ligne sud-est; la ligne nord-ouest de cet emplacement étant une ligne brisée. Cette partie de lot est bornée en front, au sud-ouest par la rue Waverley; à l'arrière, au nord-est, par une ruelle; d'un côté, au sud-est, par le lot numéro six cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11-664) et de l'autre côté, au nord-ouest, par le résidu du lot numéro six cent soixante-cinq (11 res. 665). Avec la maison à logements dessus construite, portant le numéro civique 5749, rue Waverley. Y compris tous les droits que le vendeur peut détenir dans la ruelle située à l'arrière de cet emplacement et sous réserve d'une servitude de vue réciproque établie par actes enregistrés à Montréal sous les numéros 1139674 et 1190212.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à \$15 137,50, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-TROISIÈME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 11 décembre 1978.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

76110-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-001643-780

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 600 ouest, du boulevard Dorchester, en les cité et district de Montréal, demanderesse, c. NORBERT LOSIER, du 5220, rue Dupuis, en les cité et district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement donnant sur l'avenue Dupuis, cité de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme subdivision neuf cent quatre-vingt du lot cinquante (50-980) du plan officiel et livre de renvoi de la paroisse de Montréal, mesurant trente-deux pieds et un pouce (32'1") de largeur par une profondeur de quatre-vingt-deux pieds (82'), mesures anglaises plus ou moins.

Avec une bâtisse dessus érigée portant les numéros

civiques 5220 et 5222 de ladite avenue Dupuis, dont le mur sud-ouest est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à \$10 250, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT ET UNIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1978.

76099-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-005316-789

DONALD COTE, bijoutier, domicilié et résidant au 2884, place Marquette, Duvernay, Laval, district de Montréal, demandeur, c. BIJOUTERIE REGAL LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal, BIJOUX B.I.R. LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal, et LES ENTREPRISES ST-JUDES (1966) LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 903, Bélanger, Montréal, district de Montréal, défenderesses, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble ayant front sur la 21^e Avenue, quartier Rosemont, en la ville de Montréal, et composé:

a) de la partie nord-ouest du lot numéro mille deux cent trente-sept de la subdivision officielle du lot numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (199-ptie N.-O. 1237) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte-de-la-Visitation, mesurant cettedite partie douze pieds et six pouces de largeur sur cent huit pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée de la manière suivante, à savoir: en front, vers le nord-est, par la 21^e

Avenue, en arrière, vers le sud-ouest, par une ruelle: d'un côté, vers le nord-ouest, par le lot ci-après décrit numéro 199-1238 et de l'autre côté, vers le sud-est, par le résidu dudit lot 199-1237;

b) du lot numéro mille deux cent trente huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (199-1238) auxdits plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte-de-la-Visitation, mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur cent huit pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Avec une maison y érigée portant le numéro civique 6920 de la 21^e Avenue, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à \$19 612,50, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le QUINZIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 8 décembre 1978.

76100-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-008694-786

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, demandeur, c. MARRESA INVESTMENT TRUST, défenderesse, et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Mountain, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot mille sept cent cinq (1 705-2) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine de la ville de Montréal. Avec le bâtiment dessus construit portant les numéros civiques 1430 et 1432 de la rue Mountain.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y ratta-

chant, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à \$862 750, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-TROISIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 11 décembre 1978.

76111-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-019193-786

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée ayant son siège social au 612 ouest, rue Saint-Jacques, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. RAMESH MATHUR, résidant et domicilié au 3413, Brandon Gate Drive, Malton, Mississauga, province d'Ontario, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement ayant front sur le boulevard Grand en la cité de Montréal, connu et désigné sous le lot deux cent trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire cent soixante-trois (163-234) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cent soixante pieds (160') de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 2015 dudit boulevard Grand dont le mur nord-ouest est mitoyen. Sujet à une servitude mutuelle et réciproque de droit de vue sur le lot 163-234 et sur le lot voisin 163-235

de la paroisse de Montréal, pour toutes les ouvertures, galeries, portes et fenêtres qui sont plus près de la ligne de division entre les deuxdits lots que celles requises par la loi, une servitude par destination de père de famille étant créée.»

La mise à prix est fixée à \$37 575, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT ET UNIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 7 décembre 1978.

76101-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-019194-784

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 612 ouest, rue Saint-Jacques, dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. RAMESH MATHUR, résidant et domicilié au 3413, Brandon Gate Drive, Malton, Missis-

sauga, province d'Ontario, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement ayant front sur le boulevard Grand, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le lot

deux cent trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire cent soixante-trois (163-235) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cent soixante pieds (160') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins. Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 2025 dudit boulevard Grand, dont le mur sud-est est mitoyen.

Sujet à une servitude mutuelle et réciproque de droit de vue sur le lot 163-235 et sur le lot voisin 163-234 de la paroisse de Montréal, pour toutes les ouvertures, galeries, portes et fenêtres qui sont plus près de la ligne et division entre les deuxdits lots que celle requise par la loi, une servitude par destination de père de famille étant créée.»

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006067-787

CROWN TRUST COMPANY, corps constitué ayant son siège social au 1130 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, district de Montréal, demanderesse, c. DANIELLE LA-FONTAINE, WASSEF et FRANCINE LAFONTAINE, RAYES, 33, Neufchâteau, Lorraine, Québec, défendresses, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement donnant sur Finchley Road, dans la ville de Hampstead, mesurant trente-sept pieds et six pouces en largeur par cent vingt pieds de hauteur, mesures anglaises plus ou moins et composé de:

a) La partie extrême nord-ouest du lot numéro soixante-dix-sept du plan officiel de la subdivision du lot numéro soixante-neuf (69 N.-O. Ptie 77) du plan officiel et livre de renvoi de la paroisse de Montréal, cette partie du lot mesurant douze pieds et six pouces en largeur, mesure anglaise et plus ou moins, par la hauteur totale du lot et borné en avant vers le nord-est par Finchley Road, en arrière vers le sud-ouest par la partie de la subdivision du lot numéro cinquante-deux du lot original, soixante-neuf vers le côté nord-ouest par la subdivision du lot numéro soixante-seize et vers le côté sud-est par le reste de la subdivision du lot numéro soixante-dix-sept, tout ledit lot original numéro soixante-neuf; et

b) La partie extrême sud-est de la subdivision du lot numéro soixante-seize du lot original soixante-neuf (69

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006667-784

CROWN TRUST COMPANY, corps constitué, ayant son siège social au 1130 ouest, rue Sherbrooke, en les cité

La mise à prix est fixée à \$37 575, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT ET UNIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 7 décembre 1978.

76102-o

S. E. Ptie 76) dudit plan officiel et livre de renvoi, la partie du lot mesurant vingt-cinq pieds en largeur, mesures anglaises et plus ou moins par la hauteur totale dudit lot et borné en avant vers le nord-est par Finchley Road, en arrière vers le sud-ouest par une partie de la subdivision du lot numéro cinquante-trois du lot original numéro soixante-neuf, sur le côté nord-ouest par la partie nord-ouest ou le reste de la subdivision du lot numéro soixante-seize et sur le côté sud-est par cette partie de la subdivision du lot numéro soixante-dix-sept ci-dessus décrit. Avec une bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 30 et 32, Finchley Road, dont le mur du pignon sud-est est mitoyen au terrain contigu et le garage au-dessus.»

La mise à prix est fixée à \$16 037,50, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le SEIZIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 9 novembre 1978.

76103-o

et district de Montréal, demanderesse, c. M. ROGER WONG, du 4555, boulevard Cavendish, en les cité et dis-

triet de Montréal, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement donnant sur le boulevard Cavendish, mesurant trente-huit pieds (38') de largeur par cent onze pieds et cinq pouces (111'5") en profondeur du côté nord-ouest et cent douze pieds et sept pouces (112'7") en profondeur du côté sud-est, mesures anglaises plus ou moins, connu et désigné comme étant composé des subdivisions numéros douze et treize du lot originaire cent cinquante-trois A (153A-12 et 13) du plan officiel et livre de renvoi de la municipalité de la paroisse de Montréal.

Avec une bâtisse au-dessus érigée portant le numéro civique 4555 dudit boulevard Cavendish, le mur nord-ouest

est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à \$7 900, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le SEIZIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1978.

76104-0

Fieri Facias de Bonis et de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Québec

No 200-05-002318-785

500-05-026246-783

DES ROCHERS, DROUIN INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2522, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, c. AGENCE COMPACT INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 7755, Louis-H.-Lafontaine, Montréal, district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«La subdivision deux cent quarante-cinq du lot originaire quatre cent trente-cinq (435-245) de la paroisse de la Longue-Pointe et la subdivision quatre cent quatre-vingt-six du lot originaire quatre cent trente-quatre (434-486) de la paroisse de la Longue-Pointe. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 7755, Louis-Hypolite-Lafontaine, Montréal.»

La mise à prix est fixée à \$122 250, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-SIXIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1978.

76237-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-009103-73

DAME JACQUELINE DINARDO, domiciliée et résidant au 1881, Holy Cross, à ville Emard, district de Montréal, demanderesse, c. SUCCESSION FEU ROBERT LARGESS, représentée par M. Robert Largess Junior, domicilié et résidant au 5168 de la rue Bourbonnière, à Montréal, district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

«Un morceau de terrain situé à Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro dix-huit A (Ptie 18A) aux plan et livre

de renvoi officiels du village de Pointe-Fortune, mesurant cinquante (50') pieds de largeur en avant et en arrière par une profondeur de cent vingt-cinq pieds (125') mesure anglaise plus ou moins; bornée en front vers le nord-est par le chemin du Bord-de-l'Eau, du côté nord-ouest par une partie du même numéro appartenant à M. A. Cardin, du côté sud-est et en arrière vers le sud-ouest par le résidu du même numéro appartenant à Monsieur Eugène Chouinard.»

La mise à prix est fixée à \$6 750, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au

shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, Québec, le DEUXIEME jour de MARS 1979, à DIX heures

TRENTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 7 décembre 1978.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

76238-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-013862-782

FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 1253, McGill College, Montréal, district de Montréal, demanderesse, c. **CADIEUX T.V. LTD.**, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires à ville Lemoyne, au 1907, Saint-Pierre, district de Montréal, défenderesse, et **ABRAHAM NOZETZ**, en sa qualité de syndic à la faillite de Cadieux T.V. Ltd., mis en cause, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

«Un immeuble sis à ville Lemoyne, province de Québec, rue Saint-Louis, comprenant:

a) Le lot numéro trente et un de la subdivision officielle du numéro originaire deux cent quarante-six (246-31) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly;

b) Toutes les bâtisses dessus construites, notamment

celle portant les numéros 127 et 129 de ladite rue Saint-Louis;

c) Circonstances et dépendances;

d) Toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, légales ou établies tel que le tout se trouve présentement.

La mise à prix est fixée à \$10 250, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Québec, le PREMIER jour de MARS 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1978.

76239-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-008434-787

FIDUCIE DU QUEBEC, demanderesse, c. **BRIAN KNOTT**, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

«Un emplacement situé à Saint-Lazare, comté de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision numéro un du lot originaire numéro six cent un (601-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lazare, contenant en superficie dix-huit mille huit cent soixante-douze pieds carrés (18 872 pi²), mesures anglaises plus ou moins. Tel que le tout se trouve ce jour en autant que ledit immeuble peut être sujet à une servitude en faveur de Gatineau Power Co., tel qu'établi dans l'acte enregistré à Vaudreuil, sous le numéro 62131, et aussi en autant qu'il peut être sujet à une servitude en faveur de Suburban Water Ltd., tel qu'établi dans l'acte enregistré à Vaudreuil, sous le numéro 42256.

Cet immeuble porte le numéro civique 2861 de la route 17 de la paroisse de Saint-Lazare.»

La mise à prix est fixée à \$6 875, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, Québec, le DEUXIEME jour de MARS 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 20 décembre 1978

76240-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-015456-781

HARRY GURBERG, administrateur, domicilié et résidant au 4000 ouest, boulevard de Maisonneuve, app. 2101, dans la ville de Westmount, district de Montréal, demandeur, c. **STEPHEN A. OSTROW**, domicilié et résidant au 400 ouest, boulevard Dorchester, app. 1604, dans la ville et le district de Montréal et **LA BANQUE TORONTO DOMINION**, corps politique dûment constitué selon la loi, ayant son bureau au 9220, avenue Park, dans les ville et district de Montréal, et **LE REGISTREUR** de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Crescent, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-trois du lot mille sept cent trois (1 703-83) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine; mesurant vingt-quatre pieds et neuf pouces (24'9") de largeur sur une profondeur de cent pieds (100'), mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: en front, au sud-ouest, par la rue Crescent; à l'arrière, au nord-est, par une ruelle en commun, étant la subdivision quatre-vingt-sept du même lot mille sept cent trois (1 703-87); d'un côté, au nord-ouest, par la subdivision quatre-vingt-deux du même lot mille sept cent trois (1 703-82) et de l'autre côté, au sud-est, par la subdivision quatre-vingt-quatre du même lot mille sept cent trois (1 703-84). Avec le bâtiment dessus construit portant le numéro civique 1433, rue Crescent. Avec droit de passage

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-000793-784

LES ARTISANS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 333 est, de la rue Saint-Antoine, dans les villes et district de Montréal, demanderesse, c. **MADAME RUTHILD SELIGER**, épouse de **Hendril Offereins**, demeurant à 8, Barry Crescent, à Fort Mc Murray, dans la province d'Alberta, défenderesse, et **LE REGISTREUR** de Laprairie, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard de la Magdeleine, en la ville de La Prairie, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cent cinquante-sept du lot originaire numéro trois cent vingt (320-157) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine. Mesurant soixante-cinq pieds (65') de largeur par une profondeur de cent vingt pieds (120') mesures anglaises et plus ou moins. Avec maison dessus érigée portant le numéro civique 405, boulevard de la Magde-

en commun, consenti aux vendeurs, dans toutes les ruelles, aux termes d'un acte signé devant Me François Hogue, notaire, le premier jour de septembre, mil neuf cent soixante et onze et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2301866; cet emplacement est également grevé de servitudes réciproques établies par Thomas Chambers Corry, *et al*, en vertu d'un acte signé devant Me H. E. Herschorn, notaire, le vingt-deuxième jour de novembre, mil neuf cent quarante-quatre et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 599075.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à \$80 500, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-TROISIÈME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 22 novembre 1978. 76112-0

leine. Avec et sujet à une servitude en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec, pour des fils situés au sud et à l'ouest de la propriété présentement décrite, telle que créée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 110696.»

La mise à prix est fixée à \$7 820, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, Qué., le VINGT-DEUXIÈME jour de FEVRIER à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 11 décembre 1978. 76105-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-014428-781

TRUST GENERAL DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au 909 ouest, boulevard Dorchester, à Montréal, demanderesse, c. LA CORPORATION DE GESTION VAUDREUIL OUEST INC., corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 5345, rue Ferrier, à Montréal, défenderesse, et LUCIEN RICHARD, demeurant au 3600, de la rue Ridgewood, suite 107, à Montréal, défendeur, et SERGE TREMBLAY, demeurant au 74, place Lévis, à Saint-Bruno, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

«Un immeuble ayant front sur la rue Langlois, à Vaudreuil, connu et désigné comme étant les subdivisions dix, onze et douze du lot originaire mille sept cent quatre-vingt-treize (1793-10, 11 et 12) au cadastre de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro 195 de ladite rue Langlois.

Avec et sujet à une servitude ou droit de passage à

perpétuité en faveur de la Commission hydroélectrique de Québec, tel que le tout appert des termes d'un acte de servitude sous seing privé du vingt-quatre mars mil neuf cent soixante-neuf, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 112884.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à \$120 825, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, à Vaudreuil, Québec, le DIXIEME jour de MARS 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

Bureau du shérif

PAUL ST-MARTIN.

Cour supérieure

Montréal, le 4 décembre 1978.

76241-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-013588-783

WALLCRETE OF CANADA LTD., corps politique et corporation dûment constituée selon la loi, ayant son siège-social et sa principale place d'affaires dans la ville de Saint-Léonard, district de Montréal, au 8455, boulevard Langelier, demanderesse, c. COMPLEXE PLACE GARLAND LIMITED, corps politique et corporation dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, au 2250, rue Guy, défenderesse et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la place Garland, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision un du lot sept cent quarante-huit du lot originaire cinquante et un (51-748-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal. Avec le bâtiment en voie de construction sur cet emplacement, qui portera le numéro civique 5300, place Garland. Sous réserve d'une servitude de nonaccès, établie en vertu d'un acte enregis-

tré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1724678.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve, y compris le bâtiment en cours de construction.»

La mise à prix est fixée à \$42 225, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-SEPTIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

Bureau du shérif

PAUL ST-MARTIN.

Cour supérieure

Montréal, le 18 décembre 1978.

76113-o

Pontiac*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Pontiac
 No 555-05-000059-77

PUBLIC TRUSTEE OF THE PROVINCE OF ONTARIO, curateur à la personne de Bryce Neville, ayant son bureau à 125, rue Queen, Toronto, agissant aux présentes en vertu de la «Mental Health Act of Ontario», en qualité de curateur à Bryce Neville, demandeur, c. RONALD NEVILLE, 332, rue Benton, Valley Park, Missouri, U.S.A., défendeur.

«Le lot numéro trois cent soixante-deux (362) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Fort-Coulonge, dans le district de Pontiac, avec tous les bâtiments et dépendances dessus construits, y compris la maison dudit testateur.»

Cette propriété appartenant à Ronald Neville.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à \$2 987,50, le tout conformément à l'article 670^e C.P.C. et devra être payé soit en argent comptant, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac, palais de justice de Campbell's Bay, province de Québec, le QUATRIEME jour d'AVRIL 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,

ANDRÉ LACASSE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Campbell's Bay, le 13 décembre 1978. 76106-0

Saint-Hyacinthe*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-011470-72

RODOLPHE BELANGER INC., corporation dûment incorporée avec siège social et place d'affaires au 1480, rue Logan, à Longueuil, district de Montréal, demanderesse, c. DAME BLANCHE MORISSETTE domiciliée au 847, rue Domville, dans la ville de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, district de Montréal, défenderesse.

Un emplacement de chalet situé en la paroisse de Saint-Ephrem-d'Upton, comté de Johnson (division d'enregistrement de Bagot), sur le 18^e rang du canton d'Upton faisant partie du lot numéro cinquante-sept (P 57) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ephrem-d'Upton avec la contenance de 175' de largeur par toute la profondeur qu'il peut y avoir à compter du chemin public passant en front dudit terrain jusqu'à la rivière Noire soit une profondeur moyenne d'environ 175' et borné comme suit: en front vers le nord-est par ledit chemin public, en profondeur vers le sud-ouest par ladite rivière Noire, d'un côté vers le nord-ouest par une partie du même lot apparté-

nant à Roland Touchette ou représentants, et de l'autre côté vers le sud-est par la continuation du même lot appartenant à M. Maurice Bernier ou représentants; avec une bâtisse de chalet dessus érigée circonstances et dépendances; avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées spécialement celles selon les titres enregistrés dudit immeuble.

La mise à prix se fera à partir de \$1 130, montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif, au moment de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI, VINGTIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement du comté de Bagot, à Saint-Liboire.

Le shérif adjoint,

MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif

Saint-Hyacinthe, le 11 décembre 1978. 76153-0

Témiscamingue

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Témiscamingue
 No 610-05-000032-78

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DU TEMISCAMINGUE, corporation dûment constituée ayant son siège social à Ville-Marie, district de Témiscamingue, Québec, demanderesse, c. BERNARD LEMIEUX, domicilié à Béarn, district de Témiscamingue, Québec, et JEAN-PAUL LEMIEUX de Béarn, district de Témiscamingue, Québec, et DAME MARIE HURTUBISE-LEMIEUX, épouse commune en biens de Jean-Paul Lemieux, de Béarn, district de Témiscamingue, Québec, défendeurs.

1. Un immeuble au village de Béarn connu et désigné comme partie du lot six, rang sept, au cadastre officiel du canton Duhamel (Ptie 6, rg 7, Duhamel), mesurant deux cents pieds de profondeur et borné en front à l'ouest, par la rue Saint-Léonard, en arrière à l'est, par d'autres parties du même lot, propriété d'Alexandre Pelchat, de Bernard Lemieux, et d'Albert Gervais, d'un côté au nord, par une autre partie du même lot, propriété de dame Albertine Lupien, et de l'autre côté au sud, par une autre partie du même lot, propriété de Joseph Pétrin.

Avec la construction y érigée, circonstances et dépendances.

La mise à prix de l'immeuble no 1 est fixée à \$19 887,50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

2. Un immeuble au village de Béarn connu et désigné comme partie du lot six, rang un, au cadastre officiel du canton Laverlochère (Ptie 6, rg 1, Laverlochère), mesurant soixante-huit pieds de largeur du nord au sud sur quatre-vingt-dix-huit pieds de profondeur et borné en front à l'ouest par la Deuxième rue, d'un côté au sud, par autre partie du même lot, propriété de Normand Bernard, au nord, par autre partie du même lot, propriété d'Albert Boucher, et à l'arrière à l'est, par une autre partie du même lot, propriété de Léonel Perreault.

Avec la résidence y érigée, circonstances et dépendances.

La mise à prix de l'immeuble no 2 est fixée à \$2 350, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Témiscamingue, palais de justice de Ville-Marie, province de Québec, le VINGT-DEUXIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 JEAN-PAUL HALLÉE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Ville-Marie, le 20 décembre 1978. 76191-0

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Terrebonne
 No 700-05-001621-774
 (alias)

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse, c. DUFORT & FILS INC., ayant une place d'affaires au 918, rue Gagné, Sainte-Adèle, partie défenderesse.

Cet emplacement connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro dix A (Ptie 10A) dans le dixième (10^e) rang du canton d'Abercrombie, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle, division d'enregistrement de Terrebonne.

Bornée vers le nord-est partie par la rue Gagné et partie

par une partie du lot no 10A, propriété de Léo Desjardins ou représentants; vers le nord-ouest par une partie du lot no 10A, propriété de Léo Desjardins ou représentants; vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 10A, propriété de Léon Miron, ou représentants et vers le sud-est par des parties du lot numéro 10A.

Mesurant ledit emplacement cinquante-cinq pieds (55') dans sa ligne nord-est le long de la rue Gagné, cent trois pieds et huit dixièmes de pied (103.8') dans sa ligne sud-est; cinquante-sept pieds (57') dans sa ligne sud-ouest, vingt-six pieds (26') et soixante-quinze pieds et quatre-

vingt-quinze centièmes de pieds (75.95') dans ses lignes nord-ouest et sept pieds (7') dans une seconde ligne nord-est, ayant une superficie totale de cinq mille cinq cent huit pieds carrés (5 508 pi²), le tout mesures anglaises et plus ou moins.

L'angle nord dudit emplacement est à une distance de quarante-six pieds et cinq dixièmes de pieds (46.5') au sud-est de la ligne sud-est de la ruelle Mirabel, ladite distance étant mesurée le long de la rue Gagné.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-002853-761

CITE DE SAINT-JEROME, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 280, rue Labelle, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, c. HENRI MOQUETTE, ayant été domicilié et ayant résidé à 2185, Henri-Bourassa, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse.

Un morceau de terrain vacant situé au village Lafontaine, dans le comté de Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot numéro cent vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinq (205-122) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme. Cedit emplacement mesurant quatre-vingt-seize pieds et quatorze centièmes de pied (96.14') de largeur et front et soixante-dix pieds (70') de largeur en arrière; sur cent trente-quatre pieds et quatre-vingts centièmes de pied (134.80') de profondeur du côté nord-est

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000475-784

FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE, (agissant en fidéicommiss), corporation légalement constituée, ayant son siège social et/ou sa principale place d'affaires au 1253, McGill College, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, c. EDOUARD LAUZON, garagiste, demeurant au 998, Olympia Circle, appartement 3, dans la cité des Deux-Montagnes, district de Terrebonne, partie défenderesse, et DAME FERNANDE LEPINE-LAUZON, épouse commune en biens de Edouard Lauzon, demeurant au 998, Olympia Circle, appartement 3, dans la cité des Deux-Montagnes, district de Terrebonne, et LISETTE LAPIERRE CONSTRUCTION LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant sa

place d'affaires en la cité de Saint-Eustache, au 744, boulevard Sauvé, district de Terrebonne (n.a. 294, 10^e Avenue, Deux-Montagnes), et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, mis en cause.

La mise à prix est fixée à \$4 325, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue de Martigny, chambre 1.03, Saint-Jérôme, Québec, le VINGT et UNIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,

Bureau du shérif

Saint-Jérôme, le 27 décembre 1978.

ME ANDRÉ DION.

76242-0

et cent vingt-neuf pieds et quatre-vingt-sept centièmes de pied (129.87') de profondeur du côté ouest, mesures anglaises et plus ou moins.

La mise à prix est fixée à \$175, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue de Martigny, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, Québec, le QUATORZIEME jour de FEVRIER 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,

Bureau du shérif

Saint-Jérôme, le 15 décembre 1978.

ME ANDRÉ DION.

76107-0

1. Un emplacement situé dans la municipalité de la cité des Deux-Montagnes, et connu et désigné comme étant:

1^o La subdivision numéro neuf du lot originaire soixante-douze (72-9) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, division d'enregistrement de Deux-Montagnes, bornée vers le nord-est par le lot 72-16, rue Marquette, vers le sud-est par le lot 71-136, vers le sud-ouest par une partie du lot 72-8, vers le nord-ouest et le nord par le lot 72-10, Olympia Circle; mesurant

soixante-quinze pieds (75') dans la ligne nord-est soixante-deux pieds et cinq dixièmes de pieds (62,5') dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-quatorze pieds et quatre-vingt-quatorze centièmes de pied (94,94') dans sa ligne sud-ouest, quarante-deux pieds et cinq dixièmes de pied (42,5') dans sa ligne nord-ouest et trente et un pieds et quarante-deux centièmes de pied (31,42') le long d'un arc en cercle d'un rayon de vingt pieds dans sa ligne nord; formant une superficie de cinq mille huit cent cinquante pieds carrés (5 850 pi²), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

2^e Une partie de la subdivision numéro huit du lot originare numéro soixante-douze (72-ptie 8) bornée vers le nord-est par le lot 72-9, vers le sud-est par les lots 71-136 et 137, vers le sud-ouest par une partie du lot 72-8 et vers le nord-ouest par le lot 72-10, Olympia Circle; mesurant quatre-vingt-quatorze pieds et quatre-vingt-quatorze centièmes de pied (94,94') dans sa ligne nord-est, vingt-quatre pieds (24') dans ses lignes sud-est et nord-ouest et quatre-vingt-quatorze pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (94,92') dans sa ligne sud-ouest; formant une superficie de deux mille deux cent soixante-dix-huit pieds carrés (2 278 pi²), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Avec une maison portant le numéro civique 998, Olympia Circle, dans la cité des Deux-Montagnes, avec le mur sud-ouest mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes y constituées, et plus spécialement une servitude en faveur de la Commission hydroélectrique du Québec et le Bell Canada, enregistrée à Deux-Montagnes sous le no 131372.

La mise à prix est fixée à \$18 700, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

2. Un emplacement situé dans la cité des Deux-Montagnes, connu et désigné comme étant:

1^e Une partie de la subdivision numéro sept du lot originare numéro soixante-douze (72-ptie 7) bornée vers le nord-est par une partie du lot 72-8, vers le sud-est par les lots 71-137 et 71-138, vers le sud-ouest par une partie du lot 72-7, vers le nord-ouest, par le lot 72-11, Olympia Circle; mesurant quatre-vingt-quatorze pieds et quatre-

vingt-huit centièmes de pied (94,88') dans sa ligne nord-est, soixante-cinq pieds et quatre-vingt-dix centièmes de pied (65,90') dans sa ligne sud-est, cent sept pieds et seize centièmes de pieds (107,16') dans sa ligne sud-ouest, et vingt-huit pieds et soixante-neuf centièmes de pied (28,69') le long d'un arc de cercle d'un rayon de soixante-quinze pieds (75') dans sa ligne nord-ouest; formant une superficie de quatre mille six cent six pieds carrés (4 606 pi²), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

2^e Une partie de la subdivision numéro huit du lot originare numéro soixante-douze (72-ptie 8) bornée vers le nord-est par une partie du lot 72-8, bornée vers le sud-est par le lot 71-137, vers le sud-ouest par une partie du lot 72-7 et vers le nord-ouest par le lot 72-10, Olympia Circle; mesurant quatre-vingt-quatorze pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (94,92') dans sa ligne nord-est, trente-huit pieds et cinquante centièmes de pied (38,50') dans ses lignes sud-est et nord-ouest et quatre-vingt-quatorze pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (94,88') dans sa ligne sud-ouest; formant une superficie de trois mille six cent cinquante-quatre pieds carrés (3 654 pi²), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Avec une maison portant le numéro civique 1000, Olympia, dans la cité des Deux-Montagnes, dont le mur nord-est est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes y constituées, et plus spécialement une servitude en faveur de la Commission hydroélectrique de Québec et Bell Canada, enregistrée à Deux-Montagnes sous le numéro 131372.

La mise à prix est fixée à \$18 675, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, Québec, le VINGT-TROISIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME ANDRÉ DION.

Bureau du shérif

Saint-Jérôme, le 28 décembre 1978.

76243-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001129-786

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 2275 est, rue Jean-Talon, en les cité et district de Montréal, partie demanderesse, c. DAME JACQUELINE JOSEPH LALIBERTE, épouse mariée sous le

régime de la communauté légale de biens avec Paul Laliberté et PAUL LALIBERTE, en sa qualité d'administrateur de la communauté de biens, tous deux domiciliés et résidant au 1244, 40^e Rue, Pointe-Calumet, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement ayant front sur le boulevard Curé-Laurin, (Maintenant 40^e Rue) à Pointe-Calumet, comté de Deux-Montagnes, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent huit (108-299) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac, division d'enregistrement de Deux-Montagnes, mesurant soixante pieds (60') de largeur sur quatre-vingt-dix pieds (90') de profondeur, le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 1244, 40^e Rue, Pointe-Calumet, circonstances et dépendances, le tout sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et avec droit de passage dans les rues privées pour aller sur ledit emplacement et avec droit de passage pour aller au lac des Deux-Montagnes, sur la 26^e Avenue ouest. Avec et y compris tous les droits, dépendances, accessoires et améliorations y apportés comme les fixtures électriques, à gaz ou à l'éclairage, les calorifères, chaufferettes et moteurs, la machinerie, bouilloires

élevateurs et leurs moteurs, les baignoires, évier, salle de bain, bassins, tuyaux, robinets et autres fixtures de plomberie ou de chauffage, les miroirs foyers, climatiseurs et réfrigérateurs, les appareils destinés à la cuisson, les couvre-planchers de quelque sorte que ce soit, les cloisons, comptoirs et autres objets qui sont reliés à l'immeuble au moyen de clous, vis, boulons, tuyaux, ciment, plâtre, adhésifs ou de toute autre manière et qui sont nécessaires ou utilisés aux fins d'une meilleure gestion de l'immeuble et qui sont la propriété des défendeurs, étant présumés y avoir été placés à perpétuelle demeure et étant immeuble par destination.

La mise à prix est fixée à \$4 930, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté des Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, Québec, le SEIZIEME jour de FEVRIER 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

ME ANDRÉ DION.

Bureau du shérif

Saint-Jérôme, le 21 décembre 1978.

76192-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-002417-776

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la cité et le district de Montréal, au 1980 ouest, rue Sherbrooke, partie demanderesse, c. CLAUDE MONTREUIL, résidant et domicilié à Boisbriand, district de Terrebonne, au 42, Grande-Côte, partie demanderesse, et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85 ouest, de Martigny, chambre 1.03, Saint-Jérôme, Québec, mis en cause.

Cinq emplacements situés en la ville de Boisbriand, connus et désignés comme suit:

a) Les lots numéros cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf et soixante de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix-neuf (79-57, 58, 59 et 60) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

b) Une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-deux (Ptie 82) dudit cadastre, mesurant soixante pieds (60') de largeur par cent pieds (100') de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: en front vers le nord par la Grande-Côte, en arrière au

sud et d'un côté à l'ouest par le résidu dudit lot 82 appartenant à Laurent Desjardins ou représentants et de l'autre côté à l'est par les lots 79-58 et 79-60 dudit cadastre.

Avec maisons y construites, portant les numéros 46, 50 et 54 de la Grande-Côte, 24 — 2^e Avenue, Boisbriand.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du débiteur.

La mise à prix est fixée à \$7 812,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus «en bloc», au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue de Martigny, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, Québec, le QUATORZIEME jour de FEVRIER 1979, à ONZE HEURES.

Le shérif adjoint,

ME ANDRÉ DION.

Bureau du shérif

Saint-Jérôme, le 15 décembre 1978.

76114-0

Vente(s) pour taxes

Ville de Farnham

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique en la salle des délibérations du Conseil de la ville de Farnham, située au 471, rue Hôtel-de-Ville, à Farnham, le LUNDI VINGT-NEUVIÈME jour de janvier 1979, à DIX heures, pour payer les taxes municipales et scolaires s'il y a lieu, avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquents encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 20 septembre 1978, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi des cités et villes, article 550 (S.R. 1964, chapitre 193).

<i>Rôle</i>	<i>Nom et adresse du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
83-08	Paquette, Romuald 1423 est. rue Principale Farnham, Québec	P-4 du cadastre officiel de la ville de Farnham
<p><i>Désignation</i> Un terrain situé dans la ville de Farnham, connu et désigné comme étant la partie est du lot numéro quatre (4) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Farnham; mesurant telle partie de lot, soixante pieds de largeur au nord sur le chemin de fer avec même largeur au sud sur la rue Principale, par la profondeur dudit lot; borné à l'est par le lot numéro trois (3), à l'ouest par le reste dudit lot numéro quatre (4), au nord par le chemin de fer et au sud par la rue Principale.</p> <p>Avec la maison dessus édiflée, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.</p>		
241-20	Samson Shirley, Lorne Philip Lucky et Robin Hope Bonnie 38, 22 ^e Rue C.P. 1127 Gagnon, Qué.	P-292 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Romuald-de-Farnham-Ouest
<p><i>Désignation</i> Une moitié indivise à savoir: un terrain situé dans la cité de Farnham, connu et désigné comme étant la partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-douze (P. du lot 292) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse Saint-Romuald-de-Farnham-Ouest. Cette partie de terrain mesurant, en front sur le chemin Magenta, cent trente-trois pieds (133') et dans sa ligne est cent pieds (100'), et dans sa ligne sud-ouest cent soixante-cinq pieds (165'), mesures anglaises, plus ou moins, est bornée comme suit: au nord par le chemin Magenta; à l'est par une autre partie du lot 292 appartenant à M. Earl Hesse et au sud-ouest par la propriété appartenant à Barry and Staines Linoleum Canada Limited. La ligne est dudit terrain est située sur le chemin Magenta, à deux cent soixante-treize pieds (273') du coin nord-est du lot deux cent quatre-vingt-douze (292) et parallèle à la ligne est dudit lot deux cent quatre-vingt-douze (292).</p>		

Avec bâtisse dessus édiflée, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

L'acquéreur devra payer comptant ou par chèque certifié immédiatement après la vente.

Farnham, le 11 décembre 1978.

Le secrétaire-trésorier adjoint,

JACQUES DESROSIERS, O.M.A.

76034-01-2-o

Ville de Sainte-Thérèse

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Charles-Edouard Desjardins, O.M.A., greffier de la ville de Sainte-Thérèse, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances du Conseil municipal de la ville de Sainte-Thérèse, en la salle de la Mairie, 37 ouest, rue Blainville, Sainte-Thérèse, le lundi douzième jour de février 1979, à quatorze heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment à moins que lesdites taxes, les intérêts et les

frais ne soient payés avant la vente. Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels les taxes municipales devenues exigibles le ou avant le 31 décembre 1977 auront été payées avant la vente.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

No Rôle	Cadastre	Propriétaire
25537	554-960-1	Rock Enterprises Limited
25538	554-959	Rock Enterprises Limited
25576-1	553-P	Rock Enterprises Limited

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot 553 du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville mesurant plus ou moins, dans sa ligne nord-est 917', dans sa ligne sud-est 295,5', dans sa ligne sud-ouest 894' et dans sa ligne nord-ouest 292'; et contenant une superficie plus ou moins de 260 840 p.c. mesures anglaises.

Cet emplacement est borné comme suit: Au nord-est par le lot 553-655 rue. Au sud-est, par les lots 553-714 à 553-718 inclusivement. Au sud-ouest par les lots P-554, 554-925, P-554, 554-656 rue, P-554, 554-809, 554-807, 554-806 et 554-908. Au nord-ouest, par les lots 727-303 à 727-307 inclusivement étant la limite entre la ville de Sainte-Thérèse et la ville de Blainville.

49500	548-217	Paul Nageotte
49501	548-216	Paul Nageotte
49502	548-215, 546-201	Paul Nageotte
49513	546-212	Mme D'Erp de Baerlo et Hold, vicomtesse.
49514	546-213	M. Jacques de Jonghe D'Ardoye, vicomte.
50638	554-867	Mme Luise Buckhardt et Mme Frieda Fastenrath
50641	554-870	M. Jacques Chappuis
50642	554-871	M. Jacques Chappuis
50643	554-872	M. Jacques Chappuis
50644	554-873	M. Jacques Chappuis
50645	554-874	M. Jacques Chappuis
31735	554-534	M. Eric Scherle, succ.
31736	554-535	M. Eric Scherle, succ.
50516	554-745	Mme Jeannine Gibson-Absil
50550	554-779	M. Robert Collee
50609	554-838	M. Joseph Weikmans
50632	554-861	M. Joseph Weikmans
3833	67-102-3, -170, -126-3	Immeubles Garand Inc.,
15132	551-76	Montbuild Ltd.,
49637	551-607 et 550-183	Mme Geneviève Barrau Maza
49638	551-608	Mme Geneviève Barrau Maza
49639	551-606 et 550-184	Mme Geneviève Barrau Maza
49640	548-203 et 550-185	Mme Geneviève Barrau Maza
49641	548-202 et 550-186	Mme Geneviève Barrau Maza
49653	548-190	Mme Geneviève Barrau Maza
49654	548-189	Mme Geneviève Barrau Maza
49655	548-188 et 550-182	Mme Geneviève Barrau Maza
49656	548-187 et 550-181	Mme Geneviève Barrau Maza
49657	550-180 et 551-609	Mme Geneviève Barrau Maza
49658	550-179 et 551-610	Mme Geneviève Barrau Maza
38909-2	559-7P	Maron Properties Ltd.

Un emplacement vacant de forme triangulaire connu et désigné comme étant une partie du lot 7 de la subdivision du lot originaire numéro 559, mesurant plus ou moins en front 115-7 pieds, en profondeur dans une ligne 90 pieds et dans l'autre ligne 140 pieds et contenant une superficie de 4 357 pieds carrés plus ou moins; et borné comme suit: vers le nord-est par la rue Sicard, vers le nord par le lot 559-7P et vers le sud-ouest par la Rivière-aux-Chiens.

La Commission municipale de Québec, par décision du 22 novembre 1978, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles susdits.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Donné à Sainte-Thérèse le 6 décembre 1978.

Le greffier,

CHARLES-EDOUARD DESJARDINS, O.M.A.

Errata

<i>Gazette</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Page Lire:</i>	<i>Au lieu de:</i>
50 (16-12-78)	Lettres patentes annulées	15164 DOMAINE LA VALLEE INC. 1288-9960	DOMAINE LE VALLEE INC. 1288-9960
50 (16-12-78)	Changement de nom	15289 PRODUITS DE PREMIERS SOINS EMERGENCY LTEE EMERGENCY FIRST AID SERVICE LTD.	PRODUITS DE PREMIERS SOINS EMERGENCY LTEE EMERGENCY FIRST AID SERVICE LTEE

76089-o

FONDATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES

Avis est donné qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de lettres patentes supplémentaires, en date du 8 janvier 1975, de la compagnie «FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES», paru le 16 août 1975, à la page 6359 du numéro 33 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom, le mot «FEDERATION» par «FONDATION», de manière que le nom se lise ainsi: «FONDATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES».

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

76090-o

1352-8476

GIROUX, PHANEUF ET ASSOCIES INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, le ministre des Consommateurs,

Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de domicile légal de la compagnie «GIROUX, PHANEUF ET ASSOCIES INC.», paru le 2 décembre 1978, à la page 14789 du numéro 48 de la *Gazette officielle du Québec*, en y corrigeant dans la nouvelle adresse le chiffre «3335» par «3555», de manière que la nouvelle adresse se lise comme suit: «3555, rue Berri, app. 1803, Montréal».

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

76090-o

1263-1768

No 500-05-013688-773

DAME SIMONE BOUCHER, c. SIMON COUILLARD.

Dans l'avis de vente paru dans la *Gazette officielle* du 16 décembre 1978 no 50, à la page 15285, à l'adresse du défendeur, il faudrait lire: «1460, rue Saint-Louis, Terrebonne.» au lieu de: «745 rue Saint-Louis.»

Le shérif adjoint,

ME ANDRÉ DION.

76193-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

Page

ASSOCIATION COOPERATIVE DE CONSULTANTS EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (QUEBEC) (<i>Formation</i>)	360
COOPERATIVE D'ALIMENTS NATURELS ALINA DE RIMOUSKI (<i>Changement de nom et de siège social</i>)	360
COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT D'UTILITES PROFESSIONNELLES DE LONGUEUIL (<i>Dissolution</i>)	361
COOPERATIVE DE LOISIRS AERONAUTIQUES DU MONTREAL METROPOLITAIN (<i>Formation</i>)	361
COOPERATIVE D'HABITATION LE MARQUIS DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (<i>Formation</i>)	361

AVIS DIVERS

CABLEVISION NATIONALE LTEE (<i>L.P.S. Article 12</i>)	361
FONDS ETIENNE-CHAMPAGNEUR (<i>L.P.</i>)	361
ILE-CADIEUX, VILLE (<i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i>)	361
PATTESON & CORBEIL INC. (<i>L.P. annulée, article 24 et 25 — Loi des cics</i>)	362
SAINT-BASILE, PAROISSE (PORTNEUF) (<i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i>)	362
SAINT-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE, MUNICIPALITE (<i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i>)	362
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUEBECOISE SODECOM INC. (<i>Certificat d'enregistrement</i>)	362
SODEQ BEAUCE-APPALACHES (<i>Certificat d'enregistrement</i>)	362
SUCCESSION MICHEL TARDIF (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	362
SUCCESSION RENALD FORTIN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	362
SUCCESSION RENE LAQUERRE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	363
VAL-SAINT-GILLES, MUNICIPALITE (<i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i>)	363

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL — LOI DU

DEMANDES

ALTHOT, YVAN	363
BAXTER, FLORENCE BERTHA	363
BOUCHARD, AURELIENNE	363
BROWN, ZANGVIL	363
CADOT, CLAUDIA SUSAN MARIA	363
CASSIVI, JULIA-ANNE	364
CHOW, CHI KONG	364
CLOUTIER, JOSEPH ALBERT FRANCOIS GASTON	364
CZERKAWSKI, ADAM BOLESZAW	364
DUVAL, JACKY <i>alias</i> JACKY BARRIERE, <i>alias</i> JACKY OSTIGUY	364
GUAY, JEAN GUY	364
HOUDE, MARIE CECILE LISE	364
HUDON, JOSEPH EUGENE	364
JORDANOU, PANAYOTIS	365
KELLY, ALFRED AIME RODOLPHE	365
KUVERJI, AZIM FAZAL	365
NG, WAT TOON	365
REGNANESE, CARMELLA GUISEPPINA	365
SAVARD, MARIE ROSE ANNA	365
SOUFFRANT, GABRIEL CAMILLE	365
TRUDEL, MARIE LUCIA GISELE ALOUISIA	365
ZUBAVICIUS, ANTHONY	366

CODE DE PROCEDURE CIVILE (Article 139)

FLEURY (ROBERT) c. SERGE NERGEAULT (<i>Ordonnance</i>)	366
GRAMIGNA (MICHEL) et THERESE DE BELLEFEUILLE (<i>Requête en homologation</i>)	366

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

	Page
DECISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE EN VRAC	295
— CAMIONNAGE GENERAL	288
— CAMIONNAGE SPECIALISE	293
— ECOLIER	288
— LOCATION	301
— MARITIME	301
— TAXI	284
— VOYAGEUR	283
DECISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	303
INTRODUCTION DE REQUETES	
— MONTREAL	267
— QUEBEC	278
PROPRIO MOTU	282

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

SAINT-LEONARD, CITE (<i>Fin de l'assujettissement au contrôle de la commission</i>)	366
---	-----

COMPAGNIES — LOI DES**ABANDON DE CHARTE**

BONDED CONSTRUCTION INC.	251
ENTREPRISES DUBERGER INC. (LES)	251
ENTREPRISES G.L.P. INC. (LES)	251
ENTREPRISES PHIL MYRE LTEE (LES)	251
IMMEUBLES DU BAS ST-LAURENT INC. (LES)	251
IMMEUBLES HOME SMITH (SHERBROOKE) LIMITEE (LES)	251
LENOIR (J.) CO. INC.	251
PATISSERIE COLLINS INC.	251
PIZZA GERRY INC.	251
PLACAGE AUTOMATIQUE DRUMMOND INC.	251
PRODOTEC QUEBEC INC.	251
SOCIETE LANCEL INC. (LA)	251
SUN VALLEY INVESTMENT CORPORATION	251
WISE HOLDINGS LTD.	251

ADMINISTRATEURS (Article 84)

ARENA REGIONALE D'IBERVILLE INC.	252
ASSOCIATION DES VILLEGATEURS DU LAC BERTHIER	252
BOULANGERIE ST-ISIDORE INC.	252
CENTRE MGR MARCOUX INC.	252
CIE IMMOBILIERE LAGUEUX-THEBERGE INC.	252
CLUB DE L'AGE D'OR DE SACRE-COEUR, INC. (LE)	252
CLUB DE L'AGE D'OR DE STE-JUSTINE (LANGEVIN) INC.	252
CLUB DE L'AGE D'OR DE STE-ODILE	252
CLUB DE L'AGE D'OR SALABERRY	252
CLUB LES SOUPAPES DE LA BONNE HUMEUR INC.	252
CLUB SOCIAL DU CENTRE HOSPITALIER STE-THERESE DE SHAWINIGAN	252
COMITE DE GESTION DES LOISIRS DE FERMONT	252
CONSTRUCTION IBERJEAN LTEE	252
ENTREPRISES A.M.F. INC. (LES)	252
HOTEL & TOURS HOSPITALITE INC.	252
IMMEUBLES MONTFORT INCORPOREE (LES)	252
LOISIRS DE ST-HILARION INC. (LES)	252
LOISIRS ST-CHARLES SUR RICHELIEU INC. (LES)	252
PAYETTE RADIO LIMITED	252
PRETS ETUDIANTS RICHELIEU-YAMASKA INC.	253
RESEAU D'ENTRAIDE DES MERES CELIBATAIRES DE L'ESTRIE (R.E.M.C.E.) INC.	253

COMPAGNIES — LOI DES

ADMINISTRATEURS (Article 84) — suite

	Page
STANSTEAD HISTORICAL SOCIETY	253
TEXTILE SOCIETY OF CANADA (EASTERN DIVISION)	253
THEATRE DE L'ORGANISATION O ACCENT CIRCONFLEXE INC.	253
TRANSPORT M. & F. INC.	253
VALABER INC.	253

CHANGEMENT DE NOM

AIN & ZAKUTA LTD.	253
AIN & ZAKUTA LTEE	253
ALLIAGES SHARPER INC. (LES)	253
AU MARQUIS DE BRUMMELL INC.	253
BEROL INC.	253
COMPAGNIE COMMERCIALE M & M INC.	253
CONSTRUCTION FERNAND BEAUDET LTEE	253
DAROS HOLDINGS LTD.	254
ECLAIRAGE MID-DAY INC.	253
EMERGENCY FIRST AID SERVICE LTD. (<i>Erratum</i>)	421
G. B. S. PAPER PRODUCTS AND TAPES INC.	254
GALVATECH INDUSTRIES INC.	254
GARDE PAROISSIALE MONTMAGNY INC.	253
IMMEUBLES JOSEPH O. SAMSON LTEE (LES)	254
INDUSTRIES GALVATECH INC.	254
M & M TRADING INC.	253
MANUFACTURE DE FOURRURES B. TAUBER INC.	254
MATERIAUX DE CONSTRUCTION STE-SOPHIE INC.	254
MID-DAY LIGHTING INC.	253
PERRY (H. B.) & ASSOCIATES INCORPORATED	254
PERRY (H. B.) & ASSOCIES INCORPOREE	254
PLACEMENTS DAROS LTEE	254
PRODUITS DE PAPIER ET RUBANS G.B.S. INC. (LES)	254
PRODUITS DE PREMIERS SOINS EMERGENCY LTEE (<i>Erratum</i>)	421
PROMOTION INDUSTRIELLE SECTEUR DE DOLBEAU INC.	254
QIT — FER ET TITANE INC.	254
SHARPER ALLOYS INC.	253
TAUBER (B.) FUR MFG. INC.	254
TOURS VOYAGEUR INC.	254
VOYAGEUR TOURS INC.	254

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

ACCESSORIES MANUFACTURERS LIMITED	367
AIRESEARCH EQUIPMENT CO. LTD.	367
ALMEDIC LTD.	367
BARRE MARKET INC.	367
BEAUCOIN LTEE	367
BOULANGER & ROUX INC.	367
BOURGUIGNON STEAK HOUSE INC. (LE)	367
COMPAGNIE D'IMMEUBLES JPB (LA)	367
DETAIL DYNAMIQUE INC.	367
DRAPEAU & FRERES LTEE	368
DYNACAST LIMITED	368
DYNAMIC DETAIL INC.	367
ELECTRIQUE AUTO SERVICE LTEE	368
EXPORT JEAN LIMITEE	368
FERLAND & FERLAND LTEE	368
FONTAINEBLEAU MOTOR COURT INC.	368
4680 LACOMBE STREET CORP.	368

COMPAGNIES — LOI DES

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE — suite

Page

HABITATIONS ST-BERNARD LTEE (LES)	368
HALMOR HOLDINGS LTD.	368
HASEN CORPORATION (THE)	369
IBERVILLE INVESTIGATIONS INC.	369
IMMEUBLES BOISCHATEL INC. (LES)	369
ISAC INC.	369
JOHN EXPORT LIMITED	368
LAVE AUTO MIRACLE INC.	369
LINTON HOLDINGS LIMITED	369
MARCHE ACADIE INC.	369
MARCHE BARRE INC.	367
MONA KNIT INC.	369
MORGAN REALTIES INC.	370
NEW YORK PLEATING INC.	370
NORDOX INC.	370
OPTI-SERVICE INC.	370
R. K. HOLDINGS LTD.	370
RABIN'S LTD.	370
REVALEX INC.	370
ROCELCO INC.	370
SACHAREN (M & M) INC.	371
SCIMEDICA INC.	371
SOGEVEN INC.	371
TRIMMART INC.	371
UNION COMMERCIALE MAURICIENNE INC. (L')	371
VALDEC HOLDINGS LIMITED	371
WESTERN HOUSING CORPORATION INC.	371
WILTON INVESTMENT INC.	371
WINDSOR REALTY CO. INC.	372
YEAGER (N.) & ASSOCIATES LTD.	372
DIVERS	
DORMA INC. (<i>Distribution de l'actif</i>)	372
DOMICILE LEGAL (Article 30)	
ALUMINIUM GOULET & FILS INC.	254
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE	254
AUTOMOTIVE JOBBER SALES INCORPORATED	254
BEAULIEU (J.P.) MUSIQUE INC.	255
BIBEAU (LEO) INC.	255
BOURBONNAIS (EMILE) INC.	255
BRETON (DENIS) CONSTRUCTION INC.	255
BRONSON REALTY COMPANY LTD.	255
CENTRE D'ENTRAIDE BENEVOLE DE NICOLET	255
CINEMAS NORDEST LTEE	255
CLUB ST LAURENT KIWANIS DE MONTREAL INC. (LE)	255
CORPORATION D'EXPLOITATION DES RESSOURCES FAUNIQUES VALLEE DE LA MATAPEDIA (C.E.R.F.)	255
DISTRIBUTION A.J.S. LTEE	254
ECOLE EQUESTRE INTERNATIONALE DE BROMONT	255
ENTREPRISES FERNAND OUELLETTE INC. (LES)	255
GIROUX, PHANEUF ET ASSOCIES INC. (<i>Erratum</i>)	421
VEROLAMPE INC.	255
VOYAGES PIERRE INC.	255
ZINTEX SUPPLY CO. LTD.	255

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE)

	Page
AMBULANCES DEMERS INC.	255
AMEUBLEMENTS C. RIOPEL INC. (LES)	255
BEAULAC (CLAUDE P.) INC.	256
BOUTIQUE AU MAXIMUM INC.	256
BRIQUETEUR LAURENT TREMBLAY INC.	256
CENTRE DE L'AUTO J. BEAUCHESNE INC.	256
CENTRE DU CONFORT ST-JOVITE INC.	256
CLINIQUE DE MEDECINE FAMILIALE MONTCALM INC.	256
CLUB TOURISTIQUE TRIFLUVIEN (1978) INC.	256
COMPAGNIE FINANCIERE MORGAN INC. (LA)	256
CONFECTIONS LABRIE INC.	256
CONSTRUCTION RATELLE INC.	256
CONSTRUCTIONS VEMAR INC.	256
CONSULTANTS EN PATES ET PAPIERS COPPA INC. (LES)	256
COUSCHARL LTEE.	256
CREATIONS CLAUDE LAFITTE INC.	256
DECOR R. D. G. INC.	256
DEPANNEUR AU BOIS DE BOULOGNE INC.	256
DESJARDINS TRANSPORT (1978) LTEE.	256
DISTRIBUTIONS B.M.F. INC. (LES)	256
DROUIN ET CHAREST INC.	256
DUFRESNE (GILLES) INC.	256
ECOLE DE CONDUITE BOUVIER INC.	256
ENTREPOTS RIBO LTEE (LES)	257
ENTREPRISES A.P.I. LTEE (LES)	257
ENTREPRISES D'ELECTRICITE ZANESE INC. (LES)	257
ENTREPRISES GOBERGER INC. (LES)	257
ENTREPRISES JOHAN & MICHEL DOMPIERRE INC. (LES)	257
ENTREPRISES PERMIDO INC. (LES)	257
EQUIPEMENT H.G.S. INC.	257
FORTIN (O. & L.) INC.	257
FOURRURES PERREAULT INC.	257
FOYER DU MATELAS DE ST-JEROME INC. (LE)	257
FRANCIBEC INC.	257
FRANCINE & PIERRE, INC.	257
GARAGE PARE & COTE INC.	257
GESTION ARSENAULT INC.	257
GESTION GUY POIRIER INC.	257
GESTION THOMAS INC.	257
GESTIONS JACARO INC. (LES)	257
GESTIONS M.D.A. INC. (LES)	257
GROUPE REJEANRO INC.	257
HOLDING UNIPRO INC.	257
HOTEL ANGLIERS LTEE	257
IMMEUBLES FRANCOIS LANDRY INC. (LES)	258
IMMEUBLES ROLAND TURGEON INC. (LES)	258
INVESTISSEMENTS TOV INC.	258
LABRANCHE (GERARD) & FILS INC.	258
LAUZON DRIVING SCHOOL LEASING SERVICE LTD.	259
LAVE-AUTO DUPONT INC.	258
LEGAULT (WILFRID & GERARD) INC.	258
LEVESQUE (A. ET S.) INC.	258
LIBRAIRIE REGINALD F.H. RUSSELL INC.	258
LOCATION J.N.H. INC.	258
LYSINC (ESTRIE), INC.	258
M.D.A. HOLDINGS INC.	257
MAISONS USEEES LE GARDEUR INC.	258
MARCHE BOSSE INC.	258

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE) — suite

	Page
MARCHE GEORGES CHARRON INC.	258
MATELAS 2000 LIMITEE (LES)	258
MELPAT INC.	258
MOBILAIDE INC.	258
MORGAN FINANCIAL COMPANY INC.	256
MOTEL ROYAL DE BAIE-SAINT-PAUL INC.	258
OUELLET (A. C. & W.) INC.	258
PEPINIERE DE LA VALLEE DU RICHELIEU INC.	258
PLACEMENTS EGO INC. (LES)	258
PLACEMENTS M.D. INC. (LES)	258
POTS DECORATIFS PALMICO LTEE	259
PRODUCTIONS ALICE INC. (LES)	259
RESERCOM INC.	259
RESTAURANT LA PAGODE INC.	259
RUSSELL (REGINALD F. H.) BOOKS INC.	258
SERVICE DE LOCATION DE L'ECOLE DE CONDUITE LAUZON LTEE	259
SERVICES DE GESTION FRANCOIS MIZOGUCHI ET ASSOCIES INC. (LES)	259
SOCIETE SONNARD INC. (LA)	259
SOLARCO INC.	259
SPORTS HENRI DESHAIES INC.	259
TAXI CAPITOL (RIVIERE-DU-LOUP) INC.	259
TOV INVESTMENTS INC.	258
VARIETES LES 2-D INC.	259
VETEMENTS CECY LIMITEE	259

LETTRES PATENTES (3^e PARTIE)

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DES SALONS DE BILLARD DU QUEBEC	259
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU DOMAINE LIPPE	259
BUREAU DU TOURISME ET DES CONGRES DU CENTRE DU QUEBEC INC.	259
CENTRE D'INFORMATION SUR LA REINSERTION DE L'EX-PATIENT PSYCHIATRIQUE DE QUEBEC ..	260
CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE TOURISME DE LA GASPESIE INC.	260
CHOEUR AMABILE	260
CHOEUR VALENTI INC. (LE)	260
CLUB DE LOISIRS LES KILOWATTS INC. (LE)	260
CLUB DE NATATION LES ECLAIRS DE CHICOUTIMI-NORD (LE)	260
CLUB DE PLEIN AIR MONT-LOUIS INC.	260
CLUB DE SKI DE FOND DE FRELIGHSBURG	260
CONFERENCE DE LA PASTORALE SCOLAIRE	260
ELANS DE LA BAIE (LES)	260
ENSEMBLE FOLKLORIQUE OUTAOUAIS DU QUEBEC	260
FOLKLOJAZZ QUEBEC INC.	260
FRELIGHSBURG CROSS-COUNTRY SKI CLUB	260
GARDERIE AUX PETITES JOIES INC.	260
GROUPE P.C.B. LACHUTE	260
LIGUE SPORTIVE DE VAUDREUIL INC.	260
LOISIRS ST-GILBERT INC. (LES)	260
SERRES ET JARDINS COMMUNAUTAIRES SOPOL INC. (LES)	260

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ASSOCIATED PAPER MILLS LTD.	261
BAR NITTI INC.	261
BEDARD TRAILER & BODY LTD.	262
BOUCHARD (VINCENT) & FILS INC.	261
BOULANGERIE RANIA INC.	261
BOUTIQUE LE BOUQUET INC.	261
CABLEVISION NATIONALE LTEE (Correction)	361
CENTRE DE MECANIQUE SEPT-ILES INC.	261

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES — suite

Page

CENTRE INDUSTRIEL NORDELEC INC.	261
CHARCUTERIE SNOWDON LTEE	261
COMACT INC.	261
COMPAGNIE DE BOITES MAJOR LTEE (LA)	261
CONSTRUCTEURS ASSOCIES DU RICHELIEU INC. (LES)	261
CREATIONS TOTEM INC.	261
CREDIT STANSTEAD INC.	261
DAIGNEAULT (GEORGES) LIMITEE	261
DISTRIBUTIONS GALE LTEE (LES)	261
DUVAL RENTAL CORPORATION	261
EDITIONS SOCARDIS INC. (LES)	261
FER ET TITANE DU QUEBEC, INC.	261
FONDATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES (Erratum)	421
FOURNITURES PRODEN INC.	261
GAGNON-MERCIER (MAGDELEINE) LTEE	262
GAGNON (NAPOLEON) & FILS LTEE	262
GALE DISTRIBUTORS LTD.	261
GEWURZ HOLDINGS LTD.	262
HOLIDAY TRAVEL SERVICE INC.	262
HUDON ET DEAUDELIN LTEE	262
IMMEUBLES LES CITADINS INC.	262
INVESTISSEMENTS BECAMO LTEE (LES)	262
LACHINE CONSTRUCTION INC.	262
LOCATION P.Z. INC.	262
MLLE BEGIN INC.	262
PAUJOS INC.	262
PLACEMENTS BOULANGER INC. (LES)	262
POTVIN & BOUCHARD INC.	262
REMILLARD, RIVERIN & ASSOCIES INC.	262
REMORQUES ET BOITES BEDARD LTEE	262
RIMAC INVESTMENTS LIMITED	262
ROSENBLUM PAPER SUPPLY CO.	262
SINGER (FRED) LTD.	262
SINGER (FRED) LTEE	262
SNOWDON DELICATESSEN LTD.	261
TELECABLE DE QUEBEC INC.	262
TERRASSE MONTARVILLE LTEE	262
TRANSPORT P.C. INC.	262
VALLIERES (HENRI) INC.	263

SIEGE SOCIAL (Article 84)

ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE DRUMMONDVILLE INC. (L')	263
ASSOCIATION DES ORTHOTHERAPEUTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. (L')	263
AUTOBUS INTER-CITE LTEE	263
BARBER (ROSS H.) & ASSOCIES LTEE	263
CAMPEAU-WESTMOUNT INC.	263
CENTRE DONSTAT INC.	263
CENTRE DU BRICOLEUR GRANDMONT INC.	263
CERCLE DES FEMMES JOURNALISTES INCORPORE (LE)	263
CIE IMMOBILIERE LAGUEUX-THEBERGE INC.	263
CONSTRUCTION C. ET R. MASSE INC.	263
CONSTRUCTIONS CANTIN LTEE (LES)	263
CORPS DES PATROUILLEURS DU QUÉBEC (LE)	263
DE-LOTT INC.	263
DISTRIBUTEUR J.L.M. INC.	263
DOMAINE MONTCALM INC.	263
ENTREPRISES PAUL GIGUERE INC.	263

COMPAGNIES — LOI DES**SIÈGE SOCIAL (Article 84) — suite**

	Page
FERME M.L.M. INC.	264
FRANCE STEEL LTD.	264
GEROPOR INC.	264
GRANBY SALES LTD.	264
HABITAT GREBER-LANFOR INC.	264
HALLUCIDITE INC.	264
IMMEUBLES CANROBERT LTEE (LES)	264
INDUSTRIES VOGUE LTEE (LES)	264
LABERGE & FRERES (ST. PRIME) INC.	264
LACQUER PRODUCTS CO. LTD.	264
LIBRAIRIE CARDINAL LTEE	264
LIVRAISON WILLIAMS LIMITEE	264
MANUFACTURE DE BOITES DE ST-HYACINTHE INC.	264
MESSAGERIE G. OUMET INC.	264
NEW INVESTMENTS CO. LTD.	264
PANEXIM INC.	264
PERRY (H.B.) & ASSOCIATES INCORPORATED	264
PLACEMENTS MENTOC INC. (LES)	264
ST. LEONARD VENEER COMPANY	264
SCIERIE NORMANDIN INC. (LA)	264
SERVICE IMMOBILIER MORAL LTEE	264
SERVICE MOND-AMI	264
SOCIETE DES ECRIVAINS CANADIENS	265
TECOGE INC.	265
TEXTILE SOCIETY OF CANADA (EASTERN DIVISION)	265
TITLE SPORTS INC.	265
TOURBIERE THEBERGE, INC. (LA)	265
VOYAGES CETEL INC.	265
WILDER INVESTMENTS CORP.	265

CURATELLE PUBLIQUE — LOI DE LA**AVIS DE QUALITE**

FAUBERT, PIERRE	372
MESSIER, OMER	372

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

LE PRET HYPOTHECAIRE	373
QUEBEC, VILLE	373
SUCCESSION GEORGES STELLARI	374

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI REGISSANT LE

PARTI LIBERAL (<i>Etat sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 7 octobre 1978 au 6 novembre 1978</i>)	374
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Beauce-Sud</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Gouin</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Jacques-Cartier</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Johnson</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Joliette-Montcalm</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Kamouraska-Témiscouata</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de L'Assomption</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de la Mauricie</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Nicolet-Yamaska</i>)	375
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel d'Outremont</i>)	376
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Prévost</i>)	376
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Rosemont</i>)	376

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI REGISSANT LE — suite

Page

PARTI QUEBECOIS (Remplacement du représentant officiel de Sainte-Marie)	376
PARTI QUEBECOIS (Remplacement du représentant officiel de Shefford)	376
PARTI QUEBECOIS (Remplacement du représentant officiel de Sherbrooke)	376

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI DE LA

CLUB COOPERATIF DE CONSOMMATION D'ORMSTOWN	376
LAPIERRE (ETIENNE) INC.	377
ROUX (J. AURELE) CO. LTEE	377
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE CHAMBLY-BASSIN	377

MINISTERE(S) — AVIS CONCERNANT LES

CONSUMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES

AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE	377
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITE DE STE-ROSE-DE-WATFORD (LA (Liquidation)	383
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE KAMOURASKA (Fusion)	383

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

ADAM ENTERPRISES LTD.	239
ADDITIONAL HUMAN RESOURCES SERVICES OF CANADA LTD.	242
ADMATHEQUE INC.	233
ADMINISTRATION D'IMMEUBLES HIGHLANDS LTEE	233
ALIMENTS BIGRAS INC. (LES)	233
AMICAL DE L'HANDICAPE GERARD CHARBONNEAU INC. (L')	233
AMIS DU SPORT DE SEPT-ILES INC. (LES)	233
ANJO ENTERPRISES INC.	239
ARTICLES DE CUIR DE L'EST INC. (LES)	233
ASSOCIATION BOURGCHEMIN ESTUDIANDO LA CIVILISACION ESPANOLA	233
ASSOCIATION BOURGCHEMIN ETUDIANT LA CIVILISATION ESPAGNOLE	233
ASSOCIATION DE LA JEUNESSE RECREATIVE ET CULTURELLE DE LAVAL	233
ASSOCIATION DE PARENTS DU CENTRE BEL ESSOR	233
ASSOCIATION DES ARBITRES DU HOCKEY DE POINTE GATINEAU INC.	233
ASSOCIATION DES BENEVOLES DU HOCKEY MINEUR VICTORIAVILLE ARTHABASKA INC.	233
ASSOCIATION DES CITOYENS DE LA PAROISSE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	234
ASSOCIATION DES ELEVEURS DE BOVINS DE BOUCHERIE DE MATAPEDIA-MATANE (L')	234
ASSOCIATION DES EMPLOYES DE L'USINE DE COMMANDES DES MOTEURS DE SIEMENS CANADA LIMITED (L')	234
ASSOCIATION DES EMPLOYES DE RELIABLE TRANSPORT QUEBEC LTEE	234
ASSOCIATION DES EPICIERS GASPESIENS INC.	234
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LA FACULTE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE (L')	234
ASSOCIATION DES HOTES DE LA MAURICIE INC.	234
ASSOCIATION DES JOUEURS DE FOOTBALL T.S. (UN)	234
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA MAURICIE INC.	234
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA PLAZA K-MART DE ST-LEONARD INC. (L')	234
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE RENOVATION EXTERIEURE QUEBEC	234
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE LA PAROISSE DE ST-JEAN CHRYSOSTOME LTEE	234
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC MILLET INC.	234
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC MORIN	235
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES FORESTIERS MATANE-MATAPEDIA (L')	235
ASSOCIATION DES RESPONSABLES DES EXTERNES DE LA CITE GAMELIN (L')	235
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE L'EPIPHANIE INC. (L')	235
ASSOCIATION FOLKLORIQUE CROATE (L')	235

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
ASSOCIATION HIPPIQUE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	235
ASSOCIATION OF EXTERIOR RENOVATION DEALERS OF QUEBEC	234
ASSOCIATION PANACHAIENNE DE MONTREAL ET DE LA BANLIEUE	235
ASSOCIATION REGIONALE DES FAMILLES D'ACCUEIL DE QUEBEC (L')	235
BANNER PROTECTION SERVICES OF QUEBEC LTD.	242
BARONS DE LONGUEUIL INC. (LES)	235
BASE-BALL MINEUR DE VERDUN	235
BOUTIQUE HELMUT INC.	235
BOUTIQUE LISI POUR ELLE INC.	235
BULLETIN D'INFORMATION DU CEGEP DE ST-JEROME INC.	235
CABANA & COTE INC.	235
CAMP FAMILIAL ST-JEAN-BAPTISTE INC.	235
CAMP LA FLAMME RICHELIEU INC.	235
CANADIAN-ITALIAN AUTO CLUB INC.	236
CANTINE MOBILE BOIVIN INC.	235
CASSE-CROUTE & BILLARDS HELLENIQUE INC.	236
CENTER CITY BOY'S AND GIRL'S SOCIAL CLUB INC.	238
CENTRE DE SANTE ET DE PLEIN AIR MAURICIEU INC.	236
CENTRE DE YOGA SANTE DE MONTREAL	236
CENTRE INTERNATIONAL ET MULTICULTUREL DE L'ESTRIE INCORPOREE	236
CENTRE L'ELITE SPORTIVE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN	236
CLUB AMITIES-LOISIRS DE L'AGE D'OR ST-LAURENT DE JONQUIERE (LE)	236
CLUB AUTOMOBILE ITALO-CANADIEN INC.	236
CLUB CYCLISTE SOULANGES INC.	236
CLUB D'ARMES A FEU DU REFUGE DE LA COLLINE	236
CLUB DE CURLING JUNIOR D'ALMA	236
CLUB DE GOLF DE TROIS-PISTOLES INC.	236
CLUB DE HOCKEY LES SAGUENEENS JUNIORS DE CHICOUTIMI LIMITEE	236
CLUB DE L'AGE D'OR DE PONTBRIAND	236
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-NORBERT INC. (LE)	236
CLUB DE L'AGE D'OR DE TEMISCOUATA	236
CLUB DE L'AGE D'OR DE WINDSOR	236
CLUB DE L'AGE D'OR PETITE VALLEE INC.	236
CLUB DE MOTO LES PROMENEURS HARDIS INC.	237
CLUB DE MOTO-NEIGE CARCAJOU INC.	237
CLUB DE MOTONEIGE DE LOUVICOURT	237
CLUB DE MOTO-NEIGE DE ST-IGNACE DU LAC INC.	237
CLUB DE MOTO-NEIGE ST-ZENON INC.	237
CLUB DE MOTONEIGES LES MONTAGNARDS DE FORILLON INC. (LE)	237
CLUB DE PETANQUE NOTRE-DAME DES PRAIRIES INC.	237
CLUB DE PLONGEE SOUS-MARINE SUBAQUABEC INC.	237
CLUB DE PLONGEON DE SHERBROOKE INCORPOREE	237
CLUB DE SKI NAUTIQUE DE ST-HYACINTHE INC.	237
CLUB DE SOCCER JEAN TALON INC.	237
CLUB DE TOURISME DE GRECE INC.	237
CLUB DU LAC DES QUATORZE ILES INC. (LE)	237
CLUB LIONS DE GRANDE-RIVIERE	237
CLUB MOTO-NEIGE LES INTREPIDES INC.	237
CLUB NAUTIQUE DE CHARLEVOIX	237
CLUB OPTIMISTE SAINTE-ANNE DES PLAINES	237
CLUB 7 MIL TOURS TRIAL	238
CLUB SOCIAL DES GARCONS ET FILLES DU CENTRE VILLE INC.	238
CLUB SOCIAL DU LAC BARBLE GAGNONVILLE INC.	238
CLUB SOCIAL LES CHEVALIERS DE L'ETOILE INC.	238
CLUB SOCIO-SPORTIF DE VALCARTIER	238
CLUB SPORTIF DE PLONGEE DE POINTE-CLAIRE	238
CLUB SPORTIF DE TOURELLE EST ENR. (LE)	238

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

Page

CLUB SPORTIF LES PRECURSEURS DE STE-ANNE-DE-BEAUPRE INC.	238
CLUB SPORTIF MONT-LAC-VERT	238
COMITE CULTUREL DE BROMPTONVILLE INC.	238
COMITE DES LOISIRS DE LA RATIERE	238
COMITE DES LOISIRS DES EMPLOYES DU CECIL BUTTERS MEMORIAL HOSPITAL	238
COMITE DES LOISIRS DU LOCAL 711 INC.	238
COMITE D'ETUDE SUR LA CONDITION PHYSIQUE DU QUEBECOIS, INC.	238
COMITE POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE INDIENNE DANS JOLIETTE	238
COMMUNE AGRICOLE OUROUK LA GRANDE PLACE INC.	238
COMMUNICATION TECHNIQUE ET GRAPHIQUE L'IDEE INC.	239
CONSTRUCTION L C M LTEE	239
COOL-RIDERS MOTOR-CYCLE INC.	237
CORPORATION DAVI LTEE	239
CORPORATION DE SERVICES DE LOCATION D'EQUIPEMENT DE PRODUCTION FEUILLE D'ERABLE	239
CORPORATION DU HOCKEY MINEUR DE POINTE GATINEAU INC.	239
CORPORATION DU THEATRE D'ETE DE ST-OURS	239
CORPORATION QUEBECOISE DES ARTISTES LYRIQUES INC. (LA)	239
CORPS DE CLAIRONS ET TAMBOURS LES CHEVALIERS DE LAVAL INC. (LE)	239
CROATIAN FOLKLORE ASSOCIATION	235
DAVI CORPORATION LTD.	239
DEPARTEMENT D'HISTOIRE GEGEP ST-HYACINTHE INC.	239
EASTERN LEATHER GOODS INC.	233
ECURIES L & P LTEE (LES)	239
EDAM PROPERTIES LTD.	240
ENTREPRISES ADAM LTEE (LES)	239
ENTREPRISES ANDRE SYLVAIN INC. (LES)	239
ENTREPRISES ANJO INC.	239
ENTREPRISES IDEE FIXE INC. (LES)	239
ENTREPRISES INTERHOL LTEE (LES)	239
ENTREPRISES LAVERGO INC. (LES)	239
ENTREPRISES MACOU INC. (LES)	240
ENTREPRISES MARTIN COHEN INC. (LES)	240
ENTREPRISES W.M.D. LTEE (LES)	240
EQUIPE DE SOCCER ST-PIETRESE INC.	240
EQUIPEMENT BIBLIO-QUEBEC INC.	240
ESTIMATIONS PAPINEAU INC.	240
EVALUATIONS GENERALES A.R.A. INC.	240
FOURTEEN ISLAND LAKE CLUB INC. (THE)	237
FOURRURE SOKOLOFF INC.	240
FRANCE SQUARE INVESTMENTS INC.	242
GARACON INC.	240
GARDE ST-PAULIN INC.	240
GATTUSO ET GUTE, INC.	240
GESTIONS VECTEL INC.	240
GROUPE CINEMA TIERS	240
GRUEN (T.) CONVERTIBLE INVESTMENTS LTD.	241
HANS MUNDY PLUMBING INC.	242
HARMONY INVESTMENTS LTD	242
HELLENIC BILLARDS & SNACK BAR INC.	236
HIGHLANDS PROPERTY MANAGEMENT LTD	233
HILL HAVEN GUN CLUB	236
I.C.A.N. IMPORTING & EXPORTING LTD.	240
IMMEUBLES D. M. D. INC. (LES)	240
IMMEUBLES EDAM LTEE (LES)	240
IMPORTATION & EXPORTATION I.C.A.N. LTEE	240
INSTITUT DE RECHERCHE EN PSYCHO-EDUCATION DE MONTREAL	240
INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE RENALE	240
INTERHOL ENTERPRISES LTD.	239

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite

	Page
INTERNATIONAL RENAL RESEARCH INSTITUTE	240
JARO LEASING INC.	241
JEAN TALON SOCCER CLUB INC.	237
L & P STABLES LTD	239
L. B. TIRES INC.	242
L C M CONSTRUCTION LTD.	239
LAFRANCE (PIERRETTE) INC.	241
LIGUE COMMERCIALE DE HOCKEY INTERIEUR ST-GEORGES	241
LIGUE DE BALLON SUR GLACE ADULTE D'ALMA INC.	241
LIGUE DE BALLON SUR GLACE MINEUR D'ALMA INC.	241
LIGUE DE HOCKEY MAJEURE JUVENILE DE MONTREAL	241
LIGUE DE TAXIS DE CHIBOUGAMAU INC. (LA)	241
LIGUE DE TAXIS DE L'AGGLOMERATION STE-FOY-SILLERY INC. (LA)	241
LOCATION JARO INC.	241
LOISIRS DE FLEURIMONT INC.	241
LOUVICOURT SNOWMOBILE CLUB	237
MAPLE LEAF PRODUCTION SERVICES AND EQUIPMENT RENTALS CORPORATION	239
MARQUIS DE LONGUEUIL INC. (LES)	241
MARTIN COHEN ENTERPRISES INC.	240
MARUCA ET BEAULAC INC.	241
MERCATIQUE T. V. I. (QUEBEC) LTEE	241
MINI-HOCKEY (QUEBEC) INC.	241
MONTREAL JUVENILE MAJOR HOCKEY LEAGUE	241
MUSEE FORESTIER DU NORD OUEST QUEBECOIS (LE)	241
NORTH WEST QUEBEC FOREST MUSEUM (THE)	241
ORGANISATION PHILANTROPIQUE GRECQUE D'AIDE MUTUELLE DE MONTREAL	241
PANACHAIAN ASSOCIATION OF MONTREAL AND SUBURBS	235
PARISH OF STE-AGATHE-DES-MONTS CITIZENS ASSOCIATION	234
PLACEMENTS CONVERTIBLES T. GRUEN LTEE	241
PLACEMENTS FRANCE SQUARE INC. (LES)	242
PLACEMENTS HARMONIE LTEE (LES)	242
PLOMBERIE HANS MUNDY INC.	242
PNEUS L. B. INC. (LES)	242
POINTE-CLAIRE DIVING AND SPORTS CLUB	238
PRODUCTIONS ALIEN THUNDER (CANADA) LTEE (LES)	242
PROGRAMME VACANCES	242
QUINCAILLERIE ST-MICHEL INC.	242
REGIONALE DES JEUNES CHAMBRES DU MONTREAL METROPOLITAIN	242
RESEAU COMMUNAUTAIRE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION D'ABITIBI-TEMISCAMINGUE	242
RESEAU TV DE LA GORGENDIERE INC.	242
RESTAURANT LE VIEUX PECHEUR INC.	242
SERVICES DE PROTECTION LA BANNIERE DE QUEBEC LTEE (LES)	242
SERVICES DE RESSOURCES HUMAINES ADDITIONNELS DU CANADA LTEE (LES)	242
SIEMENS CANADA LIMITED MOTORCONTROL WORKSHOP EMPLOYEE ASSOCIATION	234
SIMARD (LOUIS RENE) INC.	242
SOCIETE DES MESURES D'URGENCE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD INC (LA)	242
SOCIETE D'ETUDES ET DE RECHERCHES EN ECONOMIE ET SOCIOLOGIE APPLIQUEES (S. E. R. E. S. A.) INC.	243
SOCIETE D'EXPANSION DE BAIE-TRINITE	243
SOKOLOFF FUR INC.	240
SOLIDARITE TIERS-MONDE	243
STAFF AND ENTERTAINMENT COMMITTEE OF THE CECIL BUTTERS MEMORIAL HOSPITAL	238
STATION SERVICE GUY BILODEAU INC.	243
T. V. I. MARKETING (QUEBEC) LTD.	241
THEATRE BALAGAN	243
THUNDER (ALIEN) PRODUCTIONS (CANADA) LTD.	242
TOURING CLUB OF GREECE INC.	237

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — suite**

Page

TRANSPORT REJEAN BOURDEAU INC.....	243
TROUSSIER & GREGOIRE INC.....	243
UNION REGIONALE DES GARDES PAROISSIALES DE LA MAURICIE INC.....	243
VECTEL HOLDINGS INC.....	240
VERDUN MINOR BASEBALL.....	235
VILLAGE MINIER BOURLAMAQUE INC. (LE).....	243
W.M.D. ENTERPRISES LTD.....	240
YOGA HEALTH CENTER OF MONTREAL (THE).....	236

LETTRES PATENTES ANNULEES

ANCHOR CEMENT FLOOR & CONSTRUCTION INC.....	244
ASSOCIATION DE PROTECTION FORESTIERE GATINEAU.....	244
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU SAGUENAY INC. (L').....	244
ASSOCIATION DES LOISIRS DE ST-THOMAS.....	244
ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES DE LA PRESSE DE MONTREAL INC. (L').....	244
ASSOCIATION DES TAXIS DE TROIS-PISTOLES (L').....	244
ASSOCIATION SPORTIVE DE ST-DENIS, DE KAMOURASKA INC. (L').....	244
ASSOCIATION SPORTIVE DE VERDUN (L').....	244
ASSOCIATION SPORTIVE D'ESCOURT.....	244
AUBERGE DU PORT INC. (L').....	244
BEAUCHENE CLUB.....	244
BELMONT LAND CORP.....	244
BOUDREAU & ROSS LTEE.....	244
BOUTIQUE SYLVIE LTEE.....	244
BROUSSEAU (MAURICE) TIRE SERVICE INC.....	244
BUREAU D'ASSISTANCE JUDICIAIRE DU BARREAU DE MONTREAL (LE).....	245
CAMIRAND CARTAGE LTD.....	245
CAMPBELL COMMUNITY CLUB.....	245
CANADORE MINES & RESOURCES LIMITED.....	245
CASTORS D'AMOS (LES).....	245
CAVENDISH DEVELOPMENT CORP.....	245
CENTRE RECREATIF DE SEPT-ILES INC.....	245
CENTRE VENEER INC.....	245
CHAMBRE COMMERCE DES JEUNES DE MONTREAL JAYCEES DE MONTREAL.....	245
CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES, SALABERRY DE VALLEYFIELD.....	245
CHATEAU INN LIMITEE.....	245
CITY OF SAINT-MICHEL POLICE JUVENILE CLUBS.....	247
CLUB ANSE ST-JEAN.....	245
CLUB BARA-KOUDA INC.....	245
CLUB BEAU LIEU INC.....	245
CLUB CARPENTIER INC.....	245
CLUB CHEZ CLAUDE INC.....	245
CLUB DE C & P NOMININGUE INC.....	245
CLUB DE CHASSE ET PECHE DU CAP TOURMENTE.....	245
CLUB DE CHASSE ET PECHE DU LAC DES ECORCES.....	245
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE KENOGAMI.....	246
CLUB DE GOLF DE STE-MARIE INC. (LE).....	246
CLUB DE LA CABANNE D'ECORCE.....	246
CLUB DE YATCH DESORMEAUX.....	246
CLUB DECANTRE INC.....	246
CLUB DES CHEVALIERS SPORTIFS INC.....	246
CLUB DES GRANDS-PIEDS.....	246
CLUB DESJARDINS.....	246
CLUB EXPLORATEUR INC.....	246
CLUB FONTAINEBLEAU.....	246
CLUB JOS BELANGER INC.....	246
CLUB MONTMARTRE INC.....	246

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES — suite

	Page
CLUB NICOL.....	246
CLUB PLAZA.....	246
CLUB RICHELIEU PAPINEAUVILLE.....	246
CLUB RICHELIEU SHAWNIGAN FALLS.....	246
CLUB ST-PACOME INC.....	246
CLUB SPORTIF ST-ZOTIQUE SUR LE LAC LTEE.....	246
CLUB VARIN.....	246
CLUB VIDUGABO INC.....	246
CLUB WASKOK.....	246
CLUB ZEPHIR INC.....	247
CLUBS JUVENILES DE LA POLICE DE LA CITE DE SAINT-MICHEL.....	247
COMITE DE CITOYENS DE MONTREAL STE-MARIE INC.....	247
COMITE DES LOISIRS DE ST-PLACIDE.....	247
CONCERTS DE L'ILE D'ORLEANS (LES).....	247
CORSO RESTAURANTS INC.....	247
CULLIGAN SOFT WATER SERVICE (MONTREAL) LIMITED.....	247
DAMES PATRONNES DE LA MISERICORDE (LES).....	247
DEVON INVESTMENTS INC.....	247
DOMAINE LA VALLEE INC. (Erratum).....	421
ENTREPRISES FUNERAIRES DE LA MALBAIE, INC. (LES).....	247
FARNHAM RECREATION SOCIETY INC. (THE).....	248
FEDERATION MONTREAL DE LA LIGUE OUVRIERE CATHOLIQUE.....	247
FIBAU ENTERPRISES CORPORATION.....	247
GAGNE (W) & FILS INC.....	247
GARDE PAROISSIALE SAINTE-VICTOIRE INC.....	247
GATINEAU FOREST PROTECTIVE ASSOCIATION.....	244
GEM & JEWEL DISTRIBUTORS INC.....	247
GRANBY LIONS CLUB INC. (THE).....	247
HARBOUR (GLEN) ASSOCIATION LIMITED.....	247
HEATHER CURLING CLUB INC.....	247
HOMEOWNERS 58TH & 59TH AVENUES PROPRIETAIRES LAVAL-DES-RAPIDES, P.Q.....	248
HOMMES D'AFFAIRES DE POINTE-AUX-TREMBLES ET MONTREAL-EST (LES).....	248
HOTEL PIERRE LTEE.....	248
INDEPENDANT RETAIL DRUGGISTS' ASSOCIATION OF QUEBEC, INC.....	248
INDEPENDENT HOSIERY MANUFACTURERS ASSOCIATION.....	248
INSTITUT DE DICTION FRANCAISE (L').....	248
JAGUAR OWNERS ASSOCIATION, INC.....	248
JEUNE CHAMBRE DE COWANSVILLE INC. (LA).....	248
JEUNE CHAMBRE DE ROUYN-NORANDA INC. (LA).....	248
JEUNE COMMERCE DE ST-UBALD (LE).....	248
KIWANIS CLUB OF MAISONNEUVE MONTREAL.....	248
KIWANIS CLUB OF ROYAL MOUNT.....	248
KIWANIS CLUB OF WATERLOO INCORPORATION (THE).....	248
LECOMPTE (E) DRAPERIES LTEE.....	248
LEGAL AID BUREAU OF THE BAR OF MONTREAL (THE).....	245
LIGUE DES CITOYENS DE VILLE DE VANIER INC.....	248
LIGUE DES PROPRIETAIRES DU VILLAGE DE ST-GABRIEL DE BRANDON CTE BERTHIER QUEBEC (LA).....	248
LOISIRS DE FARNHAM INC. (LES).....	248
LOISIRS DE PLAGE ROGER, (LES).....	249
LOISIRS DU PATRO DE JONQUIERE INC. (LES).....	249
LOUNAN CLUB.....	249
MICMAC GAME CLUB (THE).....	249
MINES ROY ROSS INC. (LES) (L.R.P.).....	249
MITCHELL, HOUGHTON (QUEBEC) LIMITED.....	249
MONTREAL JUNIOR BOARD OF TRADE MONTREAL JAYCEES (THE).....	245
MONTREAL PRESS PHOTOGRAPHERS ASSOCIATION INC (THE).....	244
MORIN (ERNEST) & FILS INC.....	249

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

	Page
LETTRES PATENTES ANNULEES — suite	
NEW QUEBEC MINING & EXPLORATION LIMITED (N.P.L.)	249
NORGATE APARTMENTS INC	249
O.T.J. DE ST-GEORGES DE JONQUIERE INCORPOREE (L')	249
OEUVRE DES JEUNES DE ST-SIMEON, (L')	249
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE SAINT-DAVID	249
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-DONAT DE MONTCALM	249
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-MAXIME, COMTE DE CHAMBLY (L')	249
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-REDEMPTEUR INC (L')	249
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX ET DES LOISIRS DE STE-ANNE DES MONTS INCORPORE (L')	249
ORLEANS AIR SERVICE INC	250
PARC ROBERVAL LIMITEE	250
PETITS CHANTEURS TRIFLUVIENS, (LES)	250
POINT ST. CHARLES AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION INC	250
POINTE CLAIRE LIONS CLUB INC	250
POWER PAK DISTRIBUTORS LIMITED	250
RESIDENTS DU LAC CREVE-FAIM INC. (LES)	250
ROY ROSS MINES INC. (N.P.L.)	249
SENNEVAR MINES LIMITED (N.P.L.)	250
SPEEDWAY MOTOR SALES LTD	250
SUN METALS LIMITED (N.P.L.)	250
SURETY REALTY CO	250
TETREAULTVILLE WOMEN'S CLUB (THE)	250
THREE BROOKS F & G CLUB INC	250
TOLEDO CONSERVATION CLUB	250
UKRAINIAN SPORTS ASSOCIATION «UKRAINA» IN MONTREAL, (S.A. «UKRAINA»)	250
UNION DES FAMILLES DE QUEBEC INC	250
VADEBONCOEUR (LUCIEN) & CIE LTEE	250
VEZINA (R P) LIMITEE	250
VISIBLE EQUIPMENT LIMITED	250
WEBB & KNAPP ASSOCIATES OF CANADA LTD	251
WEBB & KNAPP ASSOCIES DU CANADA LTEE	251
REPRISE D'EXISTENCE (Avis de)	
ASSOCIATION DES LOISIRS DE GARTHBY ET BEAULAC INC. (L')	243
SOCIETE JAPON DU CANADA	243
SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC	
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL (L.P.)	383
SOUSSIONS — DEMANDES DE	
ARGILE BLEUE, COMMISSION SCOLAIRE	384
CABANO, VILLE	385
FLEURIMONT, MUNICIPALITE	386
LACHENAIE, VILLE	387
MONTCALM, COMMISSION SCOLAIRE	388
PIEDMONT, MUNICIPALITE	388
SAINTE-SULPICE, PAROISSE	389
SEPT-ILES, COMMISSION SCOLAIRE	391
VAL-D'OR, COMMISSION SCOLAIRE	391
VERCHERES, MUNICIPALITE	392
SYNDICATS PROFESSIONNELS—LOI DES	
ASSOCIATION DES APICULTEURS DE L'ESTRIE (Constitution)	393
ASSOCIATION DES NOTAIRES DE ST-JEAN-IBERVILLE-NAPIERVILLE (L') (Constitution)	393

VENTE(S) PAR SHERIF**ARTHABASKA**

	Page
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. PARENT	394

BEAUHARNOIS

CAISSE POPULAIRE CHRIST ROI DE CHATEAUGUAY c. VINETTE	395
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD c. BLOCHA ET AL	395
LES ARTISANS. SOCIETE COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE c. EMOND	396
PAQUIN c. LULKO ET AL	396

BEDFORD

C.J.A.D. LIMITED c. S.R.J. CONSULTANT INC.	397
---	-----

JOLIETTE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. ENTREPRISES BONOR INC. ET AL	397
COMMISSION SCOLAIRE NORD-JOLI ET AL c. MICHAUD ET AL	398

MINGAN

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT c. ENTREPRISES R.R.G. INC.	398
BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT c. LES INDUSTRIES MANIC INC.	399

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE (LA) c. BRABANT	399
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE (LA) c. GROSSBERG ET AL	399
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. BEAUREGARD	400
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. LEVY ET AL	400
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. RAHMAN ET AL	402
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. ROSAIRE LAFLEUR LTEE ET AL	402
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. THIBAUT	402
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE c. LARONDE	403
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. CONSTRUCTION T.A. KAYBEC LTEE	403
BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. MARTZ	404
BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) c. MARTZ	405
BANQUE ROYALE DU CANADA (LA) c. MANJAC INC. ET AL	405
CHARBONNEAU c. BEAULIEU	406
COHEN GOODMAN ET AL c. SHARMA	406
COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT (LA) c. LOSIER	407
COTE c. BIJOUTERIE REGAL LTEE ET AL	407
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. MARRESA INVESTMENT TRUST	408
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. MATHUR	408
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. MATHUR	408
CROWN TRUST COMPANY c. LAFONTAINE WASSEF ET AL	409
CROWN TRUST COMPANY c. WONG	409
DES ROCHERS. DROUIN INC. c. AGENCE COMPACT INC.	410
DINARDO c. SUCCESSION ROBERT LARGESS	410
FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE c. CADIEUX T.V. LTD. ET AL ...	411
FIDUCIE DU QUEBEC c. KNOTT	411
GURBERG c. OSTROW ET AL	412
LES ARTISANS. SOCIETE COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE c. SELIGER	412
TRUST GENERAL DU CANADA c. LA CORPORATION DE GESTION VAUDREUIL OUEST INC. ET AL ...	413
WALLCRETE OF CANADA LTD. c. COMPLEXE PLACE GARLAND LIMITED	413

PONTIAC

PUBLIC TRUSTEE OF THE PROVINCE OF ONTARIO c. NEVILLE	414
--	-----

VENTE(S) PAR SHERIF — suite	Page
SAINT-HYACINTHE	
BELANGER (RODOLPHE) INC. c. MORISSETTE	414
TEMISCAMINGUE	
CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DU TEMISCAMINGUE c. LEMIEUX ET AL	415
TERREBONNE	
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. DUFORT & FILS INC.	415
BOUCHER c. COUILLARD (<i>Erratum</i>)	421
CITE DE SAINT-JEROME c. MOQUETTE	416
FIDUCIAIRES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL LIMITEE c. LAUZON ET AL	416
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION c. LALIBERTE ET AL	417
TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED c. MONTREUIL	418
VENTE(S) POUR TAXES	
BOUCHERVILLE, VILLE	304
FARNHAM, VILLE	419
LEVIS, COMTE	353
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, VILLE	359
SAINTE-THERESE, VILLE	419

SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES	360
AVIS DIVERS	361
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL, LOI DU	363
CODE DE PROCEDURE CIVILE	366
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	367
COMMISSION MUNICIPALE, LOI DE LA	366
COMPAGNIES, LOI DES	251-367
CURATELLE PUBLIQUE, LOI DE LA	372
DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE	373
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI REGISSANT LE	374
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI DE LA	376
MINISTERES, AVIS CONCERNANT LES	377
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES	233
SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC, LOI DE LA	383
SOUSSIONS, DEMANDES DE	384
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI DES	393
VENTE(S) PAR SHERIF	394
VENTE(S) POUR TAXES	304-419

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec

Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire

Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal

Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull

662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières

418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos

Librairie Querbes
241, 1^{ère} Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi

Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette

Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke

Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire

Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine

Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield

Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski

EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)

Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)

Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe

Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)

Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville

Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn

Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé

Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777